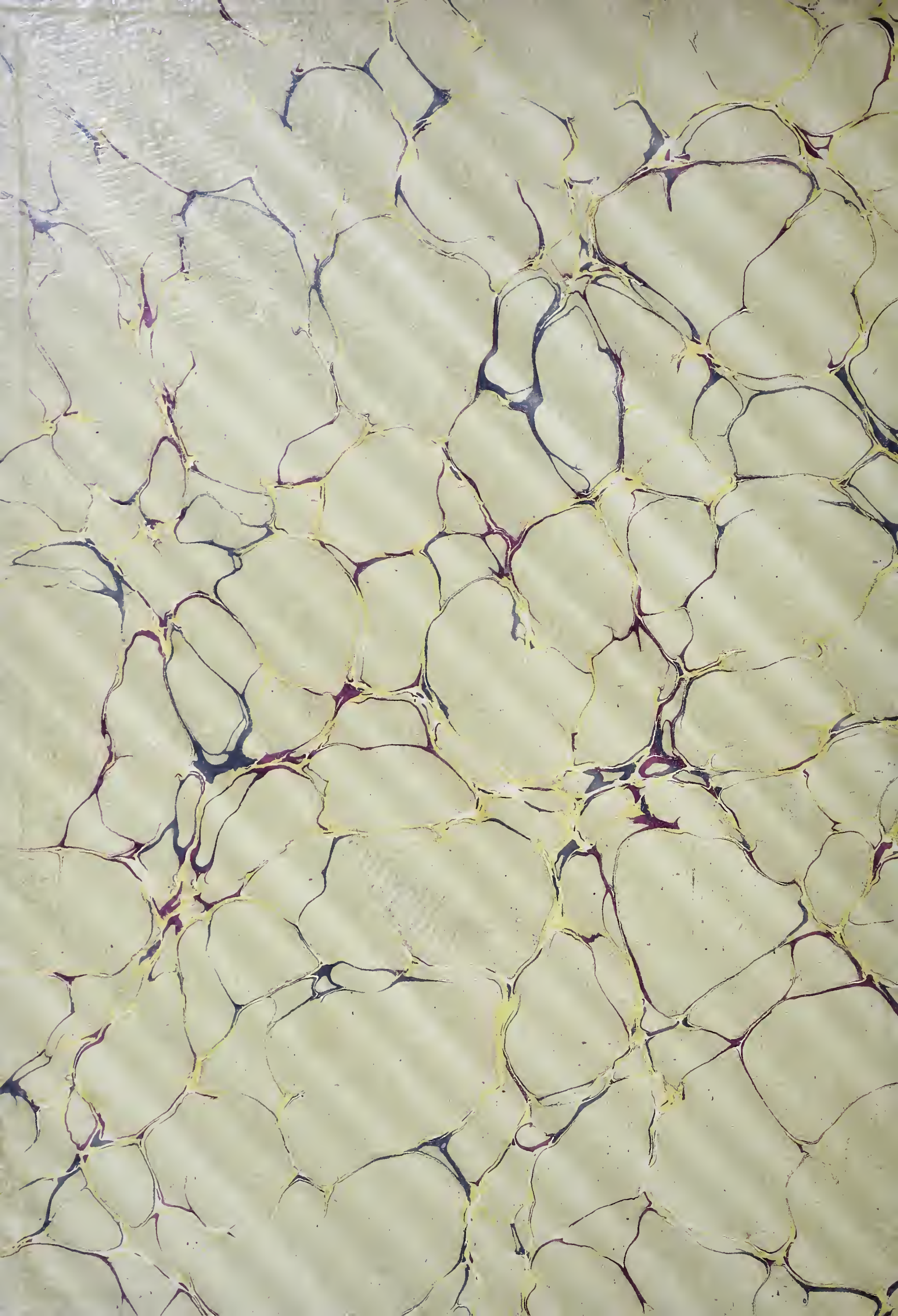
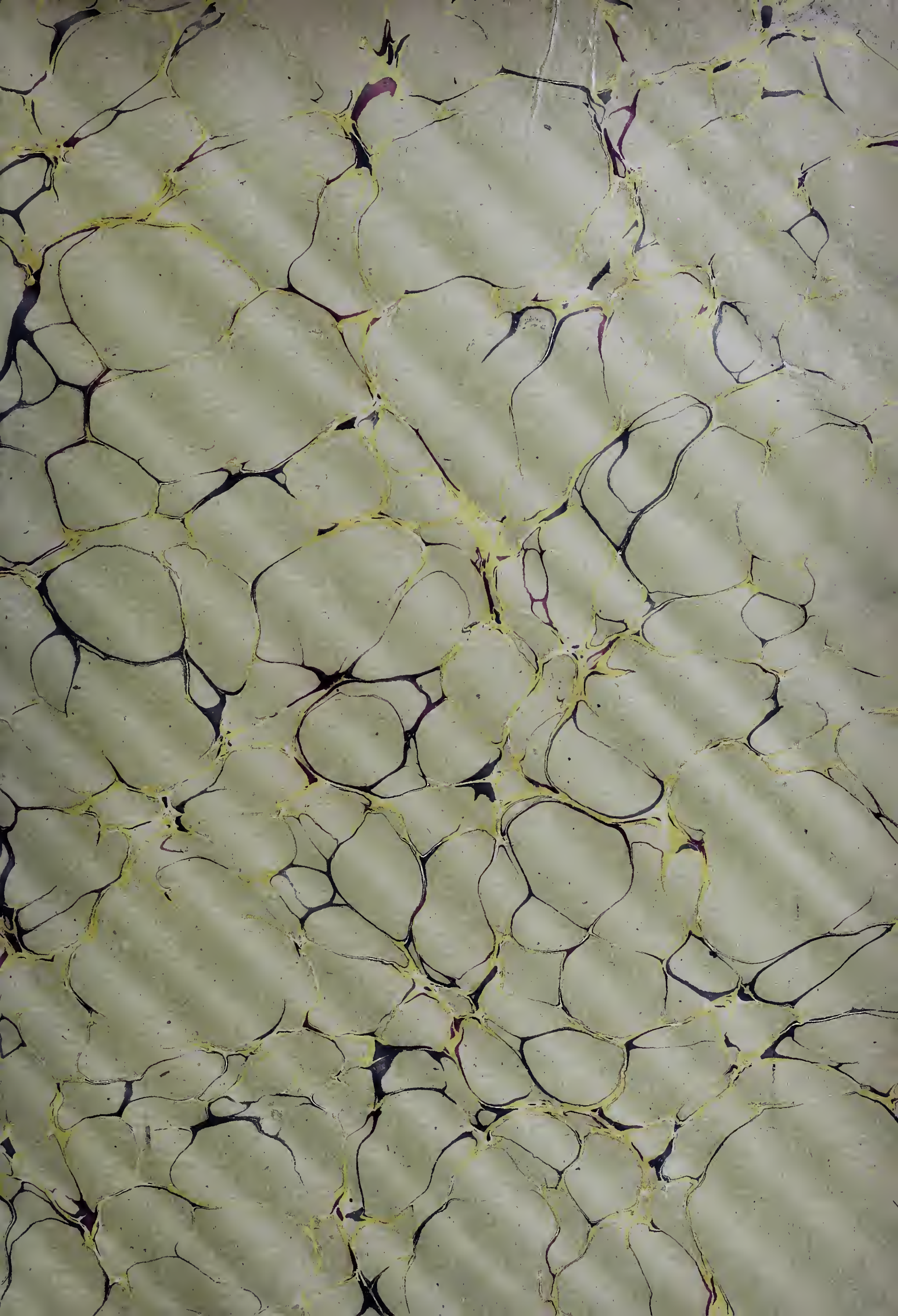






ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES

Concours d'Architecture

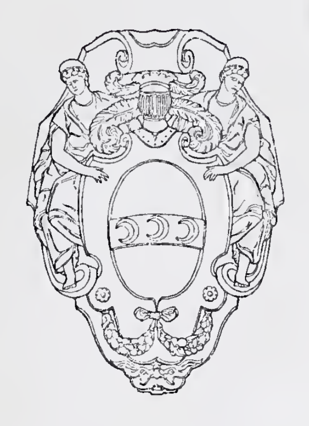
DE

l'Année Scolaire 1906-1907

1re SÉRIE

PROGRAMMES

et 23 Planches



PARIS

AUGUSTE VINCENT

4, Rue des Beaux-Arts, 4



ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES

CONCOURS D'ARCHITECTURE

DE

l'Année Scolaire 1906-1907

1re SÉRIE

PROGRAMMES

CONCOURS DE COMPOSITION DÉCORATIVE

DONT LE PROGRAMME EST DONNÉ PAR LE CONSEIL SUPÉRIEUR

CONCOURS DU LUNDI 5 NOVEMBRE 1906

Une Enseigne

Il existe à Paris et ailleurs des exemples d'enseignes artistiques dont la tradition mérite d'être conservée, et peut donner lieu à d'intéressants motifs de décoration.

Au-dessus de la porte d'entrée principale d'un magasin où se vendent les objets destinés aux enfants, tels que layettes, vêtements, jouets, etc . un espace disponible dont la plus grande dimension en largeur et en hauteur ne dépassera pas 4 mètres est réservé à l'enseigne de la maison. Dans cette dimension, on devra trouver un encadrement élégant et un bas-relief composé de quelques figures appropriées au sujet; un emplacement sera réservé au texte de l'enseigne proprement dite « AUX JOIES DE LA FAMILLE ».

L'exécution serait en pierre ou en bois; l'ensemble serait protégé par un couronnement assez saillant pour le défendre de la pluie et des souillures de l'écoulement de l'eau. Ce couronnement n'est pas compris dans les dimensions ci-dessus.

On fera pour les esquisses un dessin à 0 m. 04 pour mètre.

Les rendus, dessins ou modelages seront au double.

Prix et Première Médaille. - M. JEAN LACOSTE, élève de M. REDON. Pl. 1.

1re CLASSE — RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours:

La grande Salle d'une Bourse

On suppose que cette salle, disposée entre deux cours, a son entrée par un bâtiment en façade où se trouvent un vestibule, des escaliers, des services divers, tels que télégraphe, bureaux, concierge, etc. De là on entre dans la salle de Bourse par plusieurs portes ouvrant sur le petit côté de la salle. Au fond, la salle s'adosse à un bâtiment en façade postérieure, contenant également divers services.

La *salle de Bourse,* objet spécial du programme, est ainsi isolée entre cours par ses deux longs côtés, et communique par ses deux petits côtés aux vestibules, à des galeries de

circulation reliant les divers services et à ces services eux-mêmes. Les galeries existeraient non seulement dans le sens parallèle à la façade principale aux deux extrémités de la salle, mais aussi le long de bâtiments qui, au delà des cours, complèteraient l'ensemble sur des rues latérales.

La grande salle, de niveau avec le rez-de-chaussée, sera accompagnée de chaque côté par des dépendances immédiates, de peu d'épaisseur: pièces pour la correspondance, vestiaires, cabinets divers. Ces dépendances sont éclairées sur les deux cours.

Au premier étage, de chaque côté de la salle et au-dessus des dépendances dont il vient d'être parlé, seront des galeries publiques, de même profondeur, également éclairées sur les cours.

Enfin la grande salle, montant de fond, sera éclairée de chaque côté par des fenêtres, au-dessus de l'adossement des galeries publiques.

On suppose que le bâtiment du fond serait occupé au premier étage par de grandes salles qui s'éclaireraient seulement sur la façade postérieure, par exemple une bibliothèque ou analogue. Par conséquent la paroi du fond de la grande salle présentera au rez-de-chaussée une ou des portes communiquant à la galerie de circulation, mais sera pleine à partir du premier étage. Cette partie pleine recevra une décoration monumentale consacrée au commerce et à l'industrie, et comportant en outre une ou plusieurs figures historiques.

La salle peut être voûtée ou plafonnée; les éclairages latéraux seront suffisants pour qu'il n'y ait pas à pratiquer de châssis vitrés dans les voûtes ou plafonds; cependant, si l'on recourt à des voûtes élevées, ces voûtes devront être éclairées par des tympans ou pénétrations, œils-de-bœuf, etc.

La plus grande dimension de la salle, dans son plus grand sens, n'excèdera pas 50 mètres *dans-œuvre;* dans l'autre sens, la plus grande dimension d'une cour à l'autre ne dépassera pas 40 mètres.

On fera pour les esquisses:

— Un plan du rez-de-chaussée, comprenant la grande salle et les amorces seulement des bâtiments du devant et du fond, à 0 m. 002 pour mètre;

— La coupe *transversale*, d'une cour à l'autre, à 0 m. 004 pour mètre.

Cette coupe sera prise en regardant le fond de la salle, avec indication du motif décoratif donné pour cette partie.

Pour le rendu:

L'étude complète de la salle comprenant:

— Le même plan qu'en esquisse à 0 m. 005 pour mètre.

Et à 0 m. 01 pour mètre:

— La même coupe transversale qu'en esquisse;

— L'élévation intérieure de deux travées au moins de la salle (portion de coupe longitudinale;

— La façade sur cour de deux travées au moins;

— Un plan, vu de bas en haut, de la voûte ou du plafond, sur la largeur totale et moitié au moins de la longueur.

Dans tout ce qui sera étudié en pierre apparente, l'appareil sera exactement tracé. — Les concurrents sont invités à indiquer la construction dans la coupe transversale.

Première Médaille. - M. LEVARD, élève de M. PASCAL. Pl. 2, 3.

1re CLASSE — RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION DU MERCREDI 18 JUILLET 1906

A RENDRE LE SAMEDI 6 OCTOBRE

(DURÉE DU CONCOURS: 80 JOURS)

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours:

Une Résidence diplomatique

On suppose que, à la Haye, près du Palais de la Paix qui doit y être construit, diverses puissances voulant que leurs représentants ne soient pas obligés de se loger dans des hôtels de voyageurs, font construire des *Résidences temporaires*, destinées à recevoir chacune leur plénipotentiaire avec les services indispensables.

Ce n'est donc pas une ambassade au sens complet du mot, mais un lieu de travail et d'habitation digne du représentant attitré d'une grande nation. La Résidence, objet du programme, serait celle du plénipotentiaire français.

Le programme ne comporte pas de réceptions nombreuses, mais il faut cependant qu'il se prête à des réceptions de quelque importance.

On disposera au REZ-DE-CHAUSSÉE :

— Concierge ou gardien :
— Remise pour deux voitures, écurie pour quatre chevaux et dépendances ou service analogue pour automobiles :
— Service de la cuisine, avec office et salle à manger des gens.
Nota, — Il est bon que ces deux services soient accompagnés de petites cours de service.

— L'HÔTEL proprement dit de la RÉSIDENCE :
— Vestibule, antichambre, salon d'attente ;
— Grand et petits salons ;
Salle à manger ;
— Cabinet du plénipotentiaire ; — cabinet pour un secrétaire ; pièce pour deux attachés ; — téléphone et télégraphe ; pièce pour deux traducteurs.
— Escalier principal et escalier de service

AU PREMIER ÉTAGE :

— Appartement privé, comprenant :
— Petit salon, — trois ou quatre chambres — toilettes et dépendances.

AU SECOND ÉTAGE :

— Appartement privé, comprenant :
— Petit salon, — trois ou quatre chambres — toilettes et dépendances.

AU SECOND ÉTAGE :

— Appartement du secrétaire; — logements et pièces de service.

L'hôtel a son accès par une rue et a vue à l'opposé sur une promenade ; il n'a pas de jardin, mais une terrasse élevée dominant la promenade, supposée à un niveau inférieur à celui de la rue.
Le terrain, isolé, n'excèdera pas 60 mètres dans sa plus grande dimension.

On devra donner à cette composition un caractère monumental et un noble aspect.

On fera pour les esquisses :
Le plan du rez-de-chaussée, la façade du côté de la promenade, et la coupe longitudinale (perpendiculaire à la façade) à 0 m. 0025 pour mètre.

Pour le rendu :
Le plan du rez-de-chaussée et celui du premier étage, ainsi que la coupe longitudinale, à 0 m. 005 pour mètre ; la même façade qu'en esquisse, à 0 m. 01 pour mètre. — La destination des pièces sera écrite dans les plans (et non en légende).

Première Médaille. - M. DOGNON, élève de M. PAULIN. Pl. 4, 5.
— M. DANIS, élève de M. DEGLANE. Pl. 6, 7.
— M. BOSSELUT, élève de MM. SCELLIER DE GISORS & DEFRASSE. Pl. 8, 9.
— M. TOURNON, élève de MM. SCELLIER DE GISORS & BERNIER. Pl. 10, 11.

1re CLASSE — ESQUISSE

CONCOURS D'ÉMULATION DU MERCREDI 5 SEPTEMBRE 1906

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

L'étude du mur de fond d'un Cabinet de travail

La pièce dont il s'agit dépend d'un appartement dans une maison à locations importantes, mais non d'un hôtel ou d'un palais.

Ce ***cabinet de travail*** constitue la dernière pièce de l'appartement, contre un mur mitoyen. Entre le mur de face sur la rue et un mur de refend parallèle au premier, la distance *dans-œuvre* est de 6 m. 50. La hauteur sous plafond est de 4 mètres (tolérance de 0 m. 20 en plus ou en moins).

Le mur mitoyen reçoit l'adossement d'une cheminée donnant lieu à un coffre saillant dans toute la hauteur de l'étage ; de chaque côté de la cheminée, et adossées au mur mitoyen, sont des vitrines ou bibliothèques.

La cheminée devra être étudiée dans les conditions de l'habitation moderne ; elle sera surmontée d'une glace, et supportera des appareils d'éclairage électrique.

Le plafond de la pièce sera disposé soit en faisant profiler jusqu'au plafond le coffre de

cheminée, soit en recouvrant par des soffites les parties en retrait de chaque côté, de façon à ramener le plafond à une composition sans ressauts.

On fera, à 0 m. 01 pour mètre, un plan de la pièce ; et à 0 m. 04 pour mètre une coupe, prise sur l'axe d'une fenêtre et montrant l'étude du mur de fond. Cette coupe comprendra l'épaisseur du mur de façade, mais sera limitée à l'étage.

Première Mention. - M. DANIS, élève de M. Deglane. Pl. 12.
— M. PEULEVEY, élève de M. Laloux. Pl. 13.

2e CLASSE — RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION DU VENDREDI 3 AOUT 1906

A RENDRE LE SAMEDI 3 NOVEMBRE

(PROJET DE TROIS MOIS)

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un petit Musée archéologique

Dans une ancienne ville, où des fouilles récentes ont mis à jour des fragments intéressants d'architecture, sculpture, médailles, armes, etc., on veut édifier un petit musée local abritant ces vestiges de l'histoire de la ville.

Cet édifice assez restreint et isolé dans une promenade, ne comportera qu'un rez-de-chaussée. Il comprendra :

— Une entrée ou porche, accompagnée d'une pièce pour gardien et d'un vestiaire-dépôt ;
— Une salle d'exposition, éclairée par des fenêtres élevées ;
— Deux petites salles pour les objets de vitrine ;
— Une petite bibliothèque spéciale avec casiers et table de travail.

Des portiques ouverts pourront être disposés pour recevoir des objets volumineux ou qui ne craignent pas le plein air.

Un accès sera ménagé au sous-sol, soit par l'intérieur soit par l'extérieur de l'édifice.

La composition devra se prêter aux effets que comporte une situation isolée dans une promenade. Des fragments pourront être scellés aux façades.

Le terrain n'excèdera pas 30 mètres dans sa plus grande dimension, non compris les perrons ou terrasses extérieures, qui devront en tous cas ne pas contraster avec les proportions modestes du bâtiment.

On fera pour les esquisses :

Le plan, la coupe longitudinale (perpendiculaire à la façade) et la façade principale, à l'échelle de 0 m. 004 pour mètre.

Pour le rendu :

— Le plan, la même coupe qu'en esquisse, et une façade latérale ou postérieure, au choix des concurrents, à 0 m. 0075 pour mètre ;
— La façade principale à 0 m. 015 pour mètre.

En esquisse et en rendu, la coupe rendra compte du sous-sol, qui sera voûté.

Première Mention. - M. EXPERT, élève de M. Redon. Pl. 14, 15.

1re CLASSE — RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION DU MERCREDI 10 OCTOBRE 1906

A RENDRE LE SAMEDI 1er DÉCEMBRE 1906

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un Hôtel de voyageurs dans une île d'un lac

Dans un pays fréquenté par les touristes, on suppose que dans un lac tel que ceux de la Suisse, de la Savoie ou des Vosges, une petite île peu distante de la rive a été acquise

en totalité pour y installer un hôtel de voyageurs dans les conditions les plus modernes de confortable et d'agrément.

Un chemin carrossable traverse l'île dans le sens de sa largeur ; ce chemin est ouvert au public et aboutit du côté de la terre ferme à un pont, et du côté du lac à un embarcadère où abordent les bateaux à vapeur et des bateaux de plaisance, canots automobiles, etc. Mais, afin de laisser à la composition son unité et son indépendance, les deux parties de l'île seront reliées par des ponts ou passerelles au-dessus de ce chemin et au niveau du rez-de-chaussée de l'hôtel et des terrasses supérieures des jardins qui en dépendent.

L'Hôtel, dont la façade principale sera parallèle au chemin, comprendra :

1° ***Au niveau du chemin, et par conséquent en étage de soubassement :***

— Entrée et perron intérieur montant au rez-de-chaussée ; portier; salles pour les domestiques ;

— Les cuisines et les services, dépôts et consignes de bagages et autres ; garde-manger, laverie, salle à manger du personnel ; — caves ;

— Les services de chauffage, d'électricité, des ascenseurs et monte-charges. — Escaliers de service. — Coffres-forts en location.

2° ***Au rez-de-chaussée,*** auquel on accèdera du chemin par le perron intérieur et aussi par des rampes et escaliers extérieurs :

— Vestibule ; bureau de l'hôtel et économat ; plusieurs escaliers ; ascenseurs et monte-charges ;

— Vestiaire ; salle à manger principale et salle de restaurant, offices, lavabos ;

— Salons de réunion, de lecture et de correspondance ;

— Billard, fumoir ; télégraphe et téléphone ; salon de jeux ;

— Café ;

— Terrasse couverte et découverte servant aux repas en belle saison.

Le restaurant et le café devront être accessibles au public qui n'habite pas l'hôtel.

3° ***En trois étages :***

— Appartements, grandes et petites chambres de voyageurs ;

— A chaque étage, indépendamment des bains et water closets particuliers des app rtements et des grandes chambres, service de bains et d'hydrothérapie, cabinets d'aisance ;

— Chambres de veille pour les garçons de nuit, les chaussures, etc.

4° ***En combles :***

Logements divers pour le personnel ; lingerie, argenterie, etc.

ANNEXE

De l'autre côté du chemin, et à son niveau, soit sous terrasse, soit autour d'une cour basse ou nymphée, mais ne dépassant en aucun cas le niveau des jardins:

— Garages pour dix automobiles avec les dépendances nécessaires; garage à bicyclettes;

— Remises pour dix voitures, écuries pour vingt-cinq chevaux, dépendances ;

— Remises et écuries pour le service de l'hôtel (trois voitures, trois chevaux), pièces de veille, trois chambres de palefreniers.

TERRAIN

L'île, dont les contours ne sont pas réguliers, et dont l'hôtel occupe le point culminant, a son périmètre inscrit dans un rectangle de 200 mètres sur 350. Le pont est seul en dehors de cette surface.

Les parties de terrain non occupées par les constructions seront disposées en jardins d'agrément; on devra pouvoir s'y réunir en société ou s'isoler dans de petites salles de verdure. — Terrasses, effets d'eau, abris, jeux en plein air.

Le bâtiment de l'hôtel (non compris l'annexe) n'excédera pas 80 mètres dans sa plus grande dimension, mesurée au rez-de-chaussée.

On fera pour les esquisses :

— Le plan général de toute l'île, avec les bâtiments indiqués seulement en masse, à un demi-millimètre pour mètre ;

— Un plan à deux niveaux des rez-de-chaussée de l'hôtel et de l'annexe ;

— La façade de l'hôtel prise en coupant sur le chemin ;

— La coupe perpendiculaire à cette façade, y compris l'annexe.

Ces trois dessins à 0 m. 0015 pour mètre.

Pour le rendu :

— Le plan général de toute l'île, avec les bâtiments indiqués en détail, et pris au rez-de-chaussée comme en esquisse, ainsi que le plan d'un étage de l'hôtel, à o m. 0025 pour mètre ;

— Les mêmes façade et coupe qu'en esquisse, à o m. 005 pour mètre.

Première Médaille. - M. PÉPIN, élève de M. Laloux. Pl. 16, 17.
— M. WYNKOOP, élève de M. Bernier. Pl. 18, 19.
— M. FORD, élève de M. Pascal. Pl. 20, 21.

1re CLASSE — ESQUISSE

CONCOURS D'ÉMULATION DU MERCREDI 7 NOVEMBRE 1906

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Une Avant-Scène de Théâtre

Cette avant-scène serait composée en raccordement avec une salle de spectacle ayant les étages suivants : orchestre et baignoires ; — premières loges et balcon ; — deuxièmes loges ; — troisièmes loges ou galerie ; — quatrième galerie.

Les niveaux à observer pour les loges d'avant-scène, sous réserve de quelques marches, seront sensiblement les mêmes que ceux des étages de la salle, afin de pouvoir être desservis par les mêmes corridors. Mais au niveau des premières loges, la loge d'avant-scène, plus élevée, comprendra la hauteur des premières et des secondes loges. Dans cette avant-scène, il n'y aura pas de places correspondant à la quatrième galerie ; par conséquent, les niveaux à disposer seront ceux :

Des fauteuils d'orchestre ;

Des premières loges ;

Des troisièmes loges.

Le *proscenium* viendra en saillie partielle sur la face de l'avant-scène.

L'avant-scène constitue une partie monumentale de la salle de spectacle et doit recevoir, sans en paraître écrasée, la retombée de l'arc doubleau qui précède le cadre de rideau. Sa décoration sera architecturale, la tapisserie ne devant y jouer qu'un rôle accessoire.

Sa largeur totale, mesurée depuis le cadre du rideau, ne devra pas excéder 3 mètres à 3 m. 50. La hauteur sera déterminée par les proportions normales des étages d'une salle de spectacle, qui ne peuvent guère être supérieures à 3 mètres d'étage à étage.

On fera l'élévation entière de l'avant-scène avec amorce de la salle ; à cette élévation sera joint un profil sur toute la hauteur ; — l'échelle sera de o m. 025 pour mètre.

Seconde Médaille. - M. PANICHELLI, élève de M. Laloux. Pl. 22.
— M. ARNAL, élève de MM. Scellier de Gisors & Bernier. Pl. 23.



Châteaudun. — Imp. du Patriote, H. Prudhomme Dr

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1906-1907



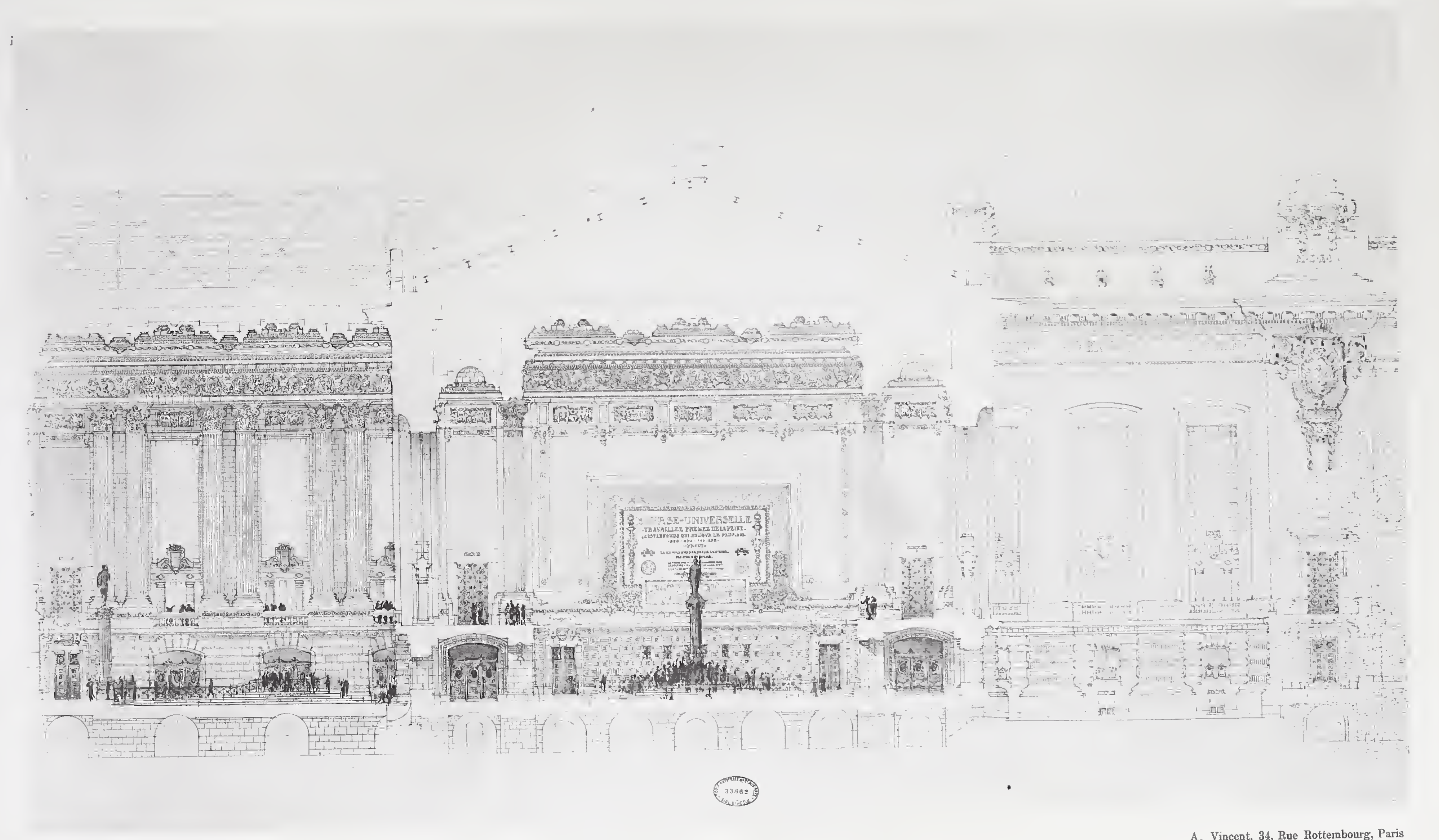
A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

COMPOSITION DÉCORATIVE - UNE ENSEIGNE

1re MÉDAILLE : M. JEAN LACOSTE, ÉLÈVE DE M. REDON

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1906-1907



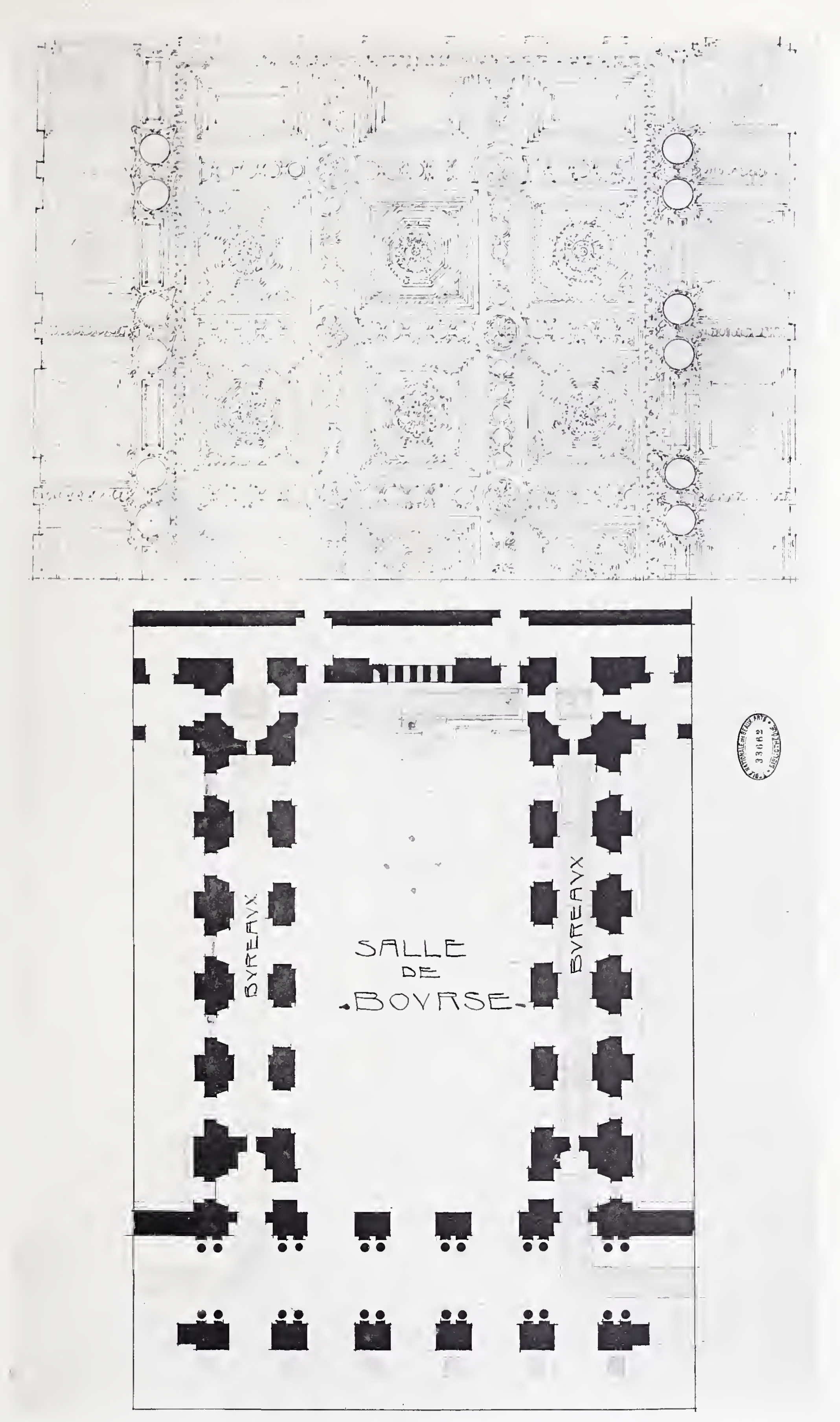
A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

LA GRANDE SALLE D'UNE BOURSE

1re Médaille : M. LEVARD, élève de M. PASCAL

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

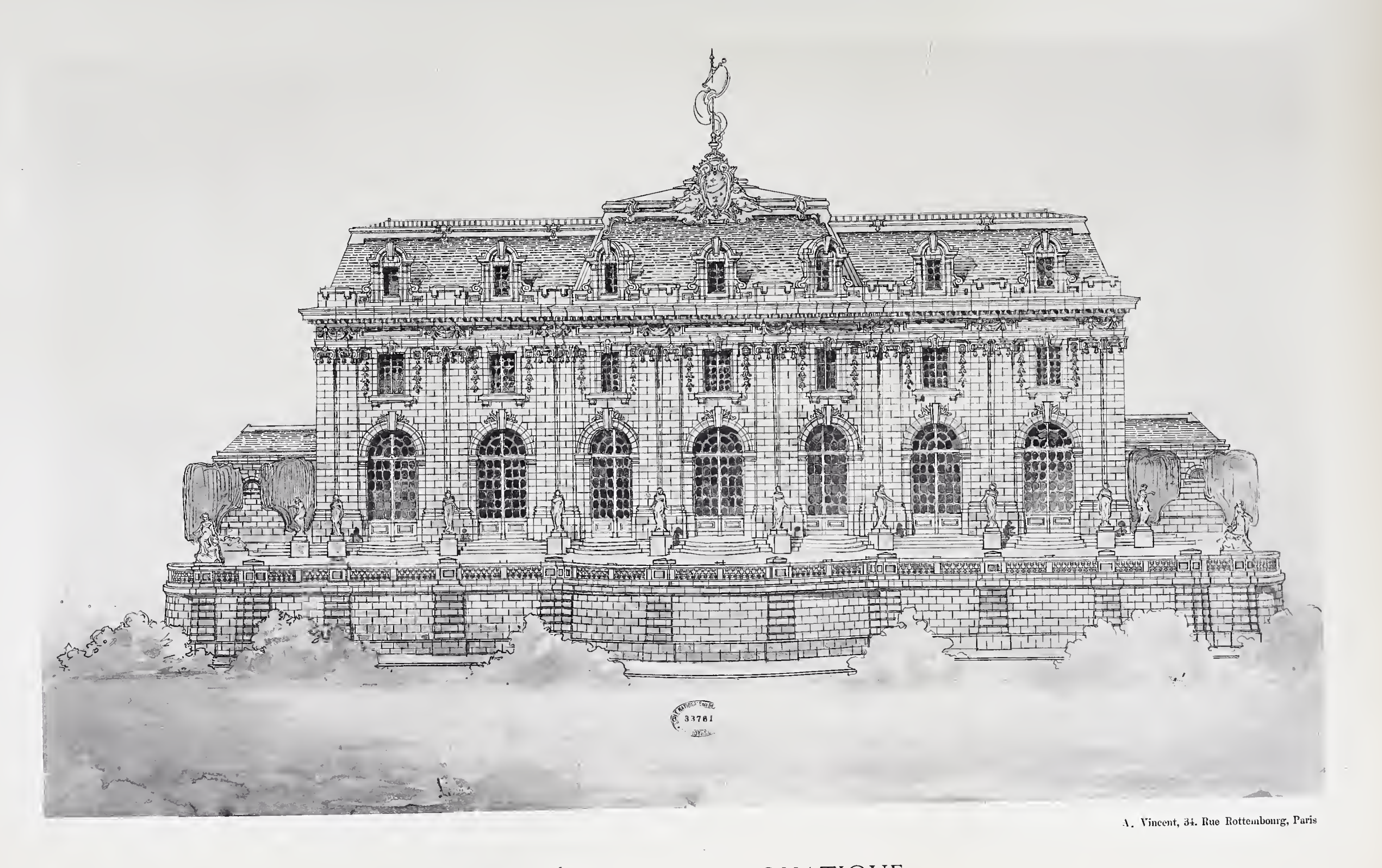
CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1906-1907



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

LA GRANDE SALLE D'UNE BOURSE

1re Médaille : M. LEVARD, élève de M. PASCAL



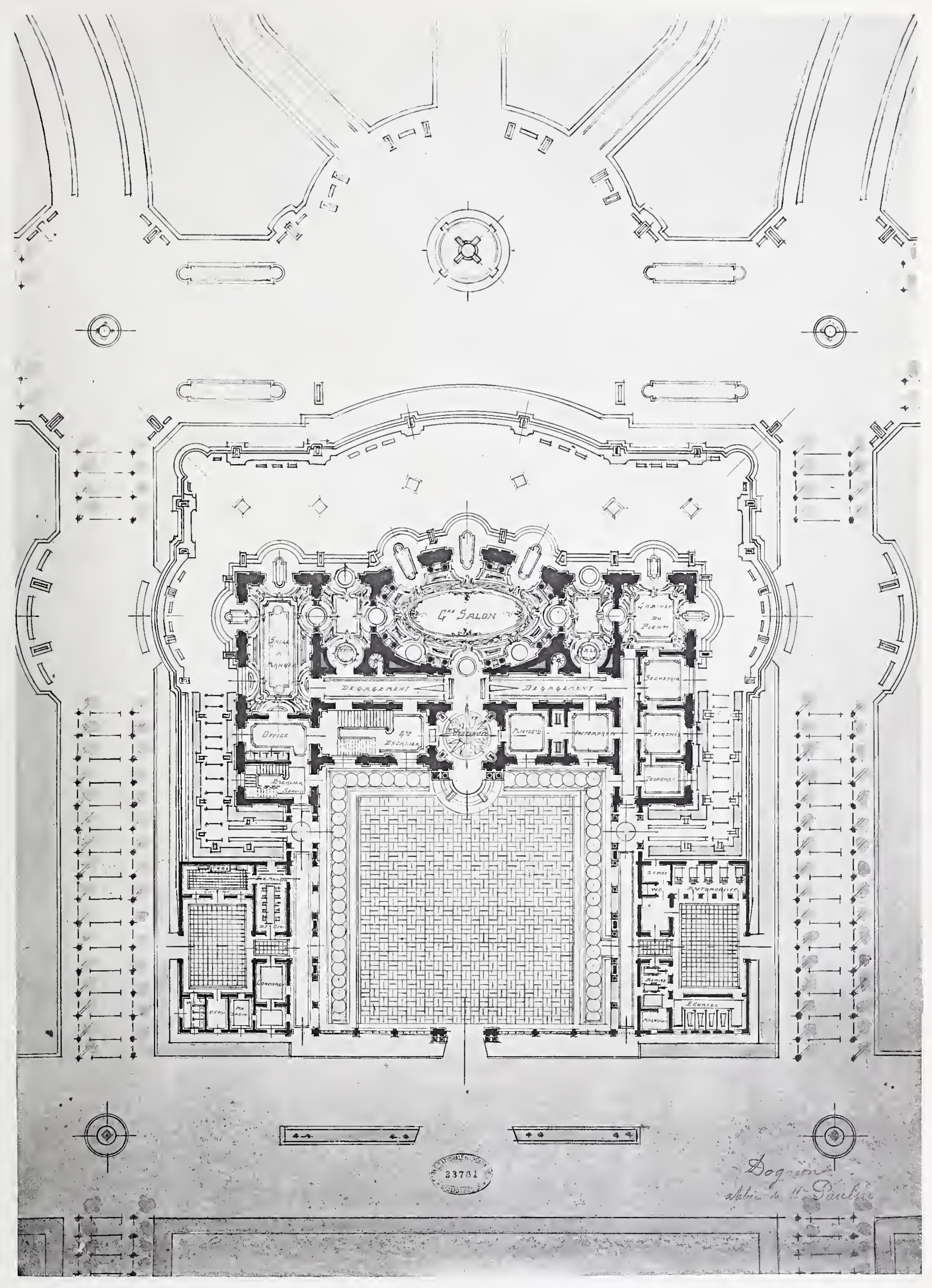
A. Vincent, 34. Rue Rottembourg, Paris

UNE RÉSIDENCE DIPLOMATIQUE

1re MÉDAILLE : M. DOGNON, ÉLÈVE DE M. PAULIN

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

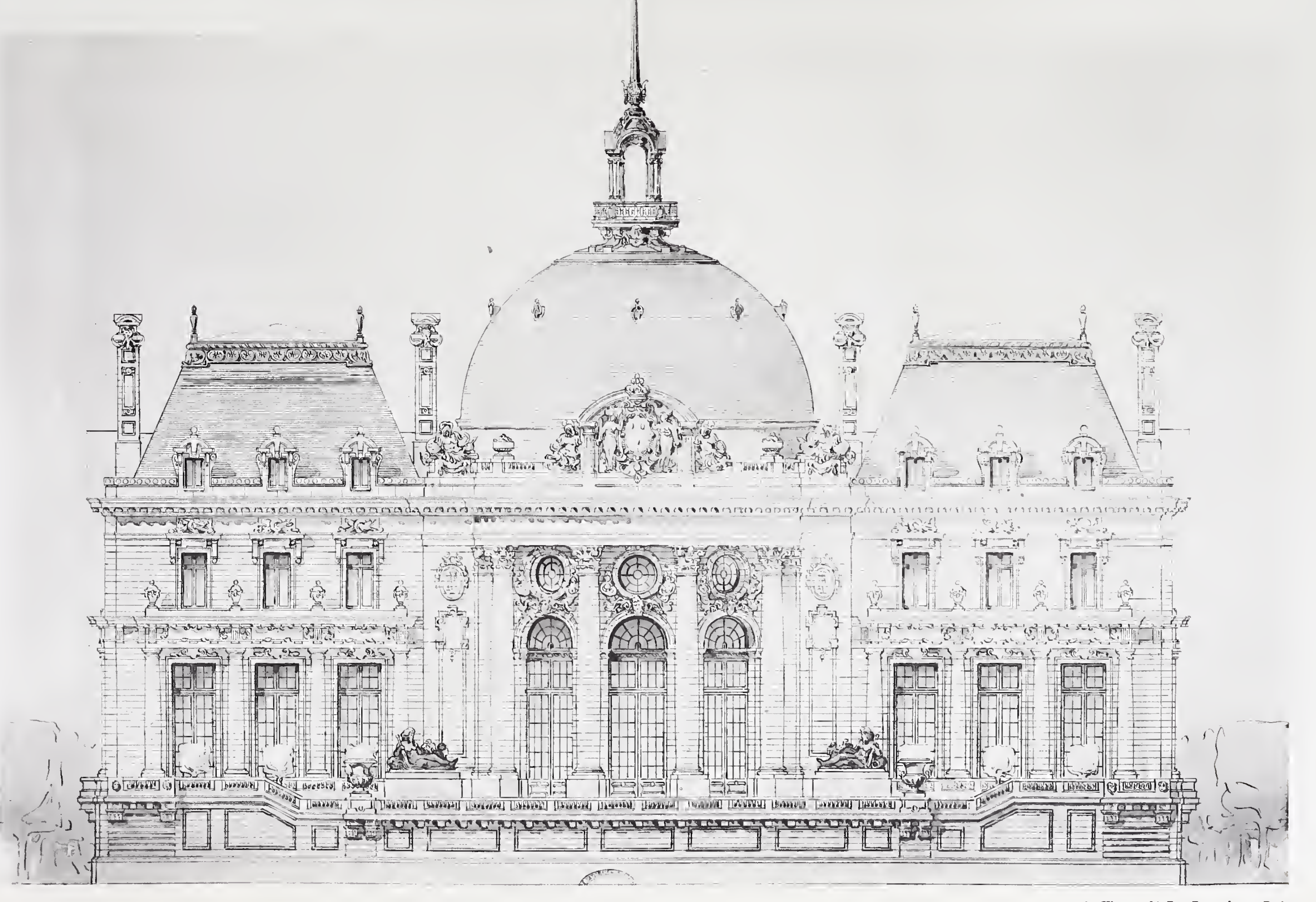
CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1906-1907



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

UNE RÉSIDENCE DIPLOMATIQUE

1re Médaille : M. DOGNON, élève de M. PAULIN



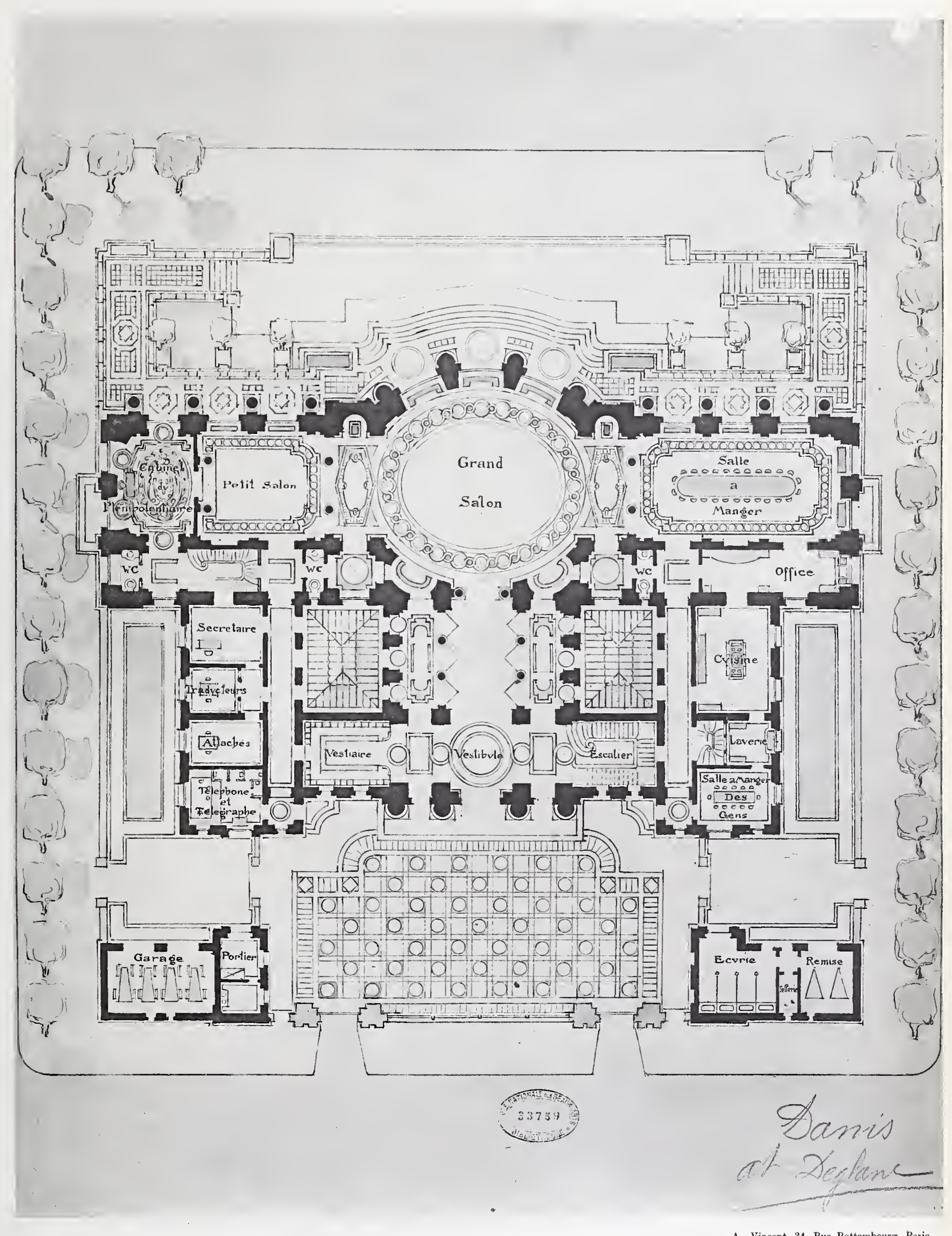
A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

UNE RÉSIDENCE DIPLOMATIQUE

1re MÉDAILLE : M. DANIS, ÉLÈVE DE M. DEGLANE

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

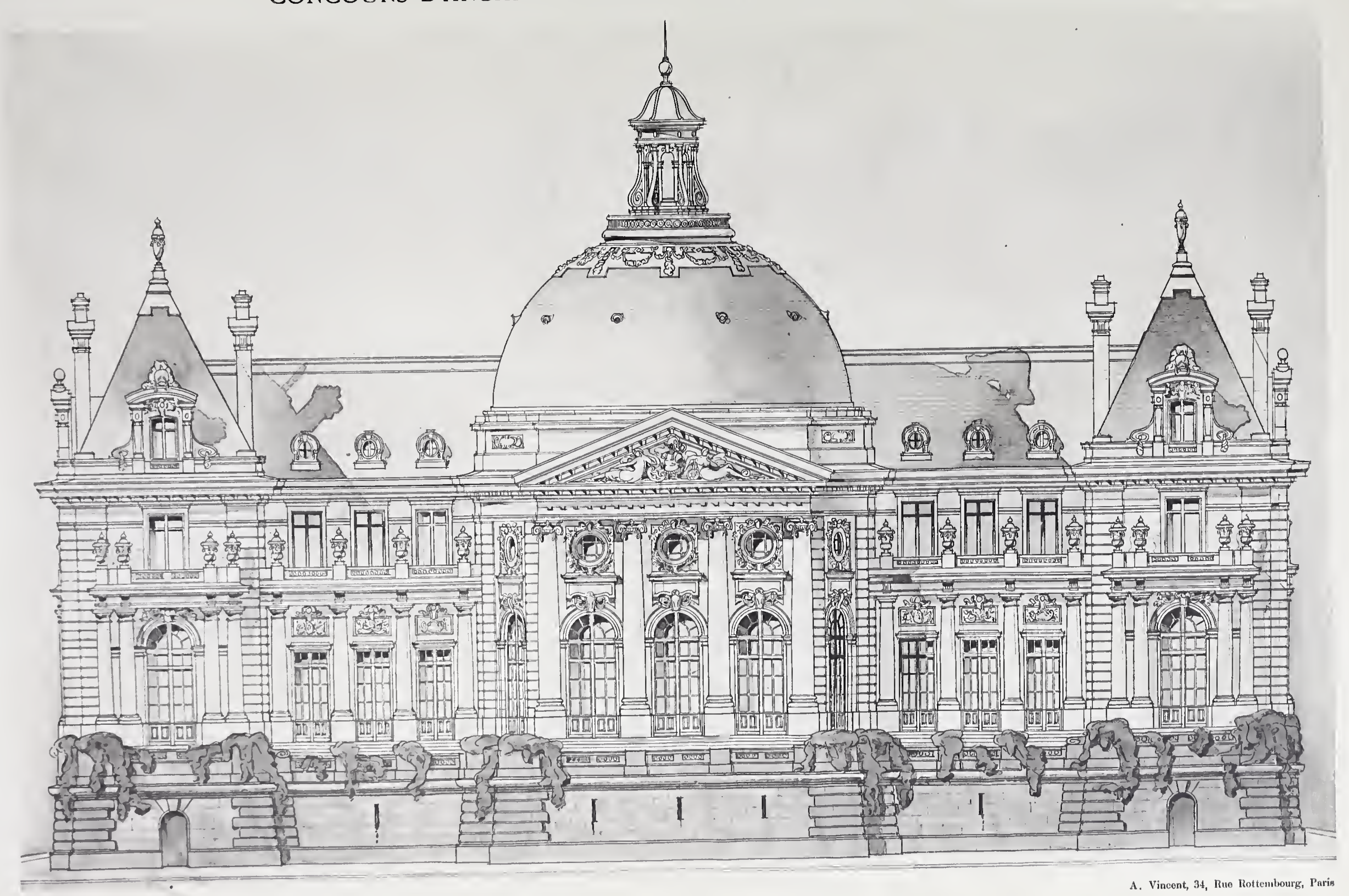
CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1906-1907



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

UNE RÉSIDENCE DIPLOMATIQUE

1re Médaille : M. DANIS, élève de M. DEGLANE

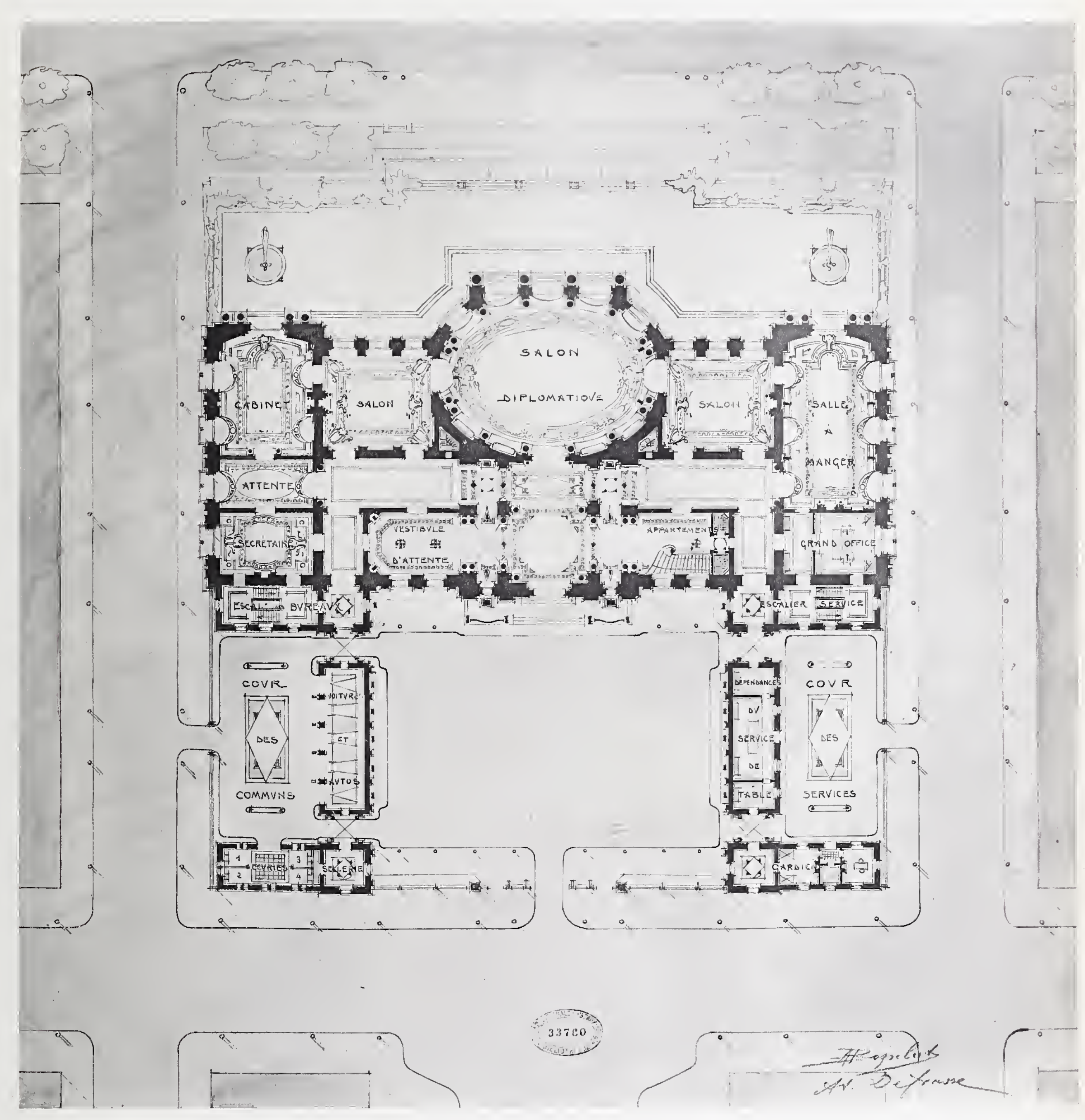


A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

UNE RÉSIDENCE DIPLOMATIQUE

1re Médaille : MM. BOSSELUT, élève de M. SCELLIER DE GISORS & DEFRASSE

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS
CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1906-1907



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

UNE RÉSIDENCE DIPLOMATIQUE

1re Médaille : MM. BOSSELUT, élève de M. SCELLIER DE GISORS & DEFRASSE

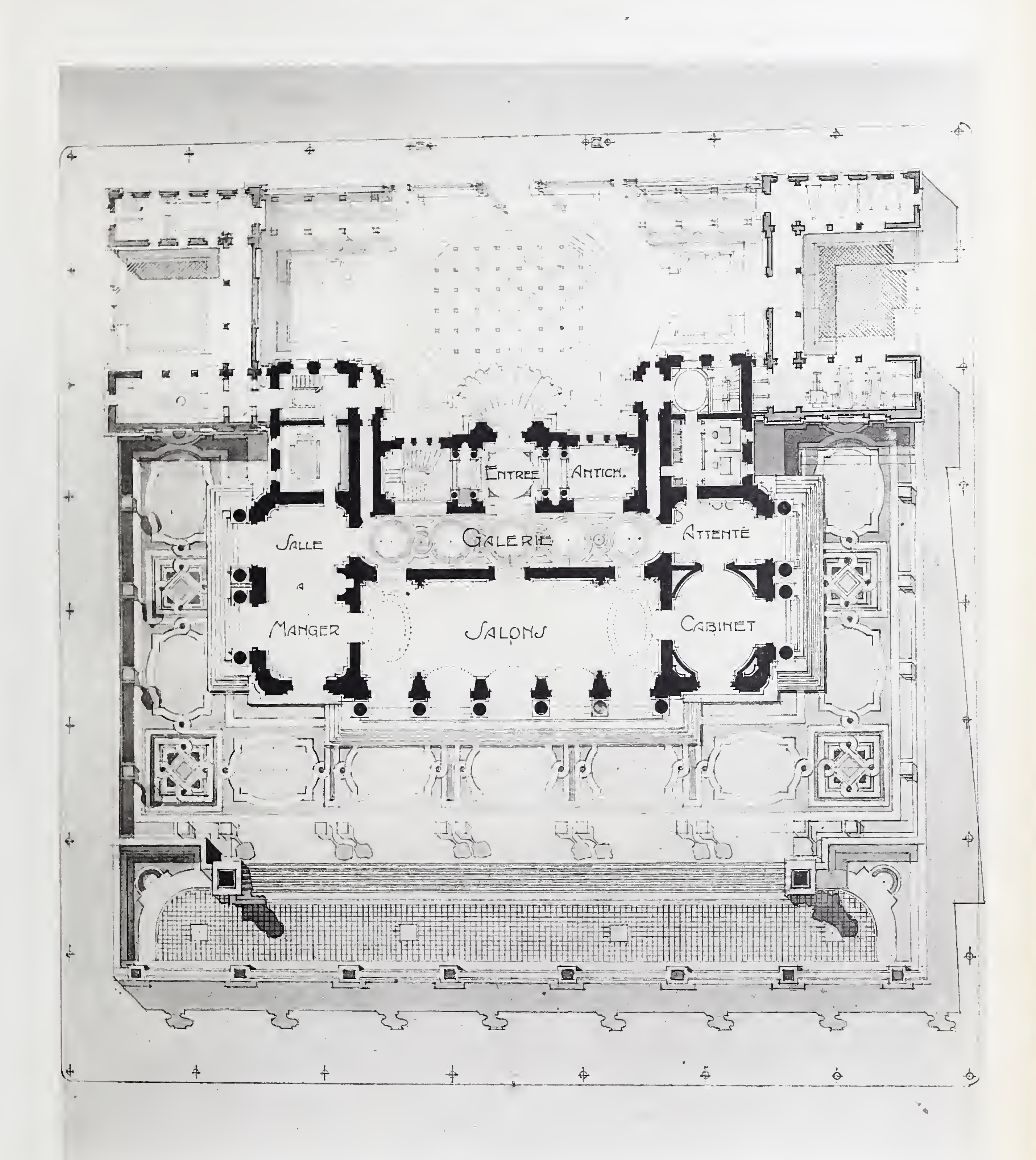


A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

UNE RÉSIDENCE DIPLOMATIQUE

1re Médaille : M. TOURNON, élève de MM. SCELLIER DE GISORS & BERNIER

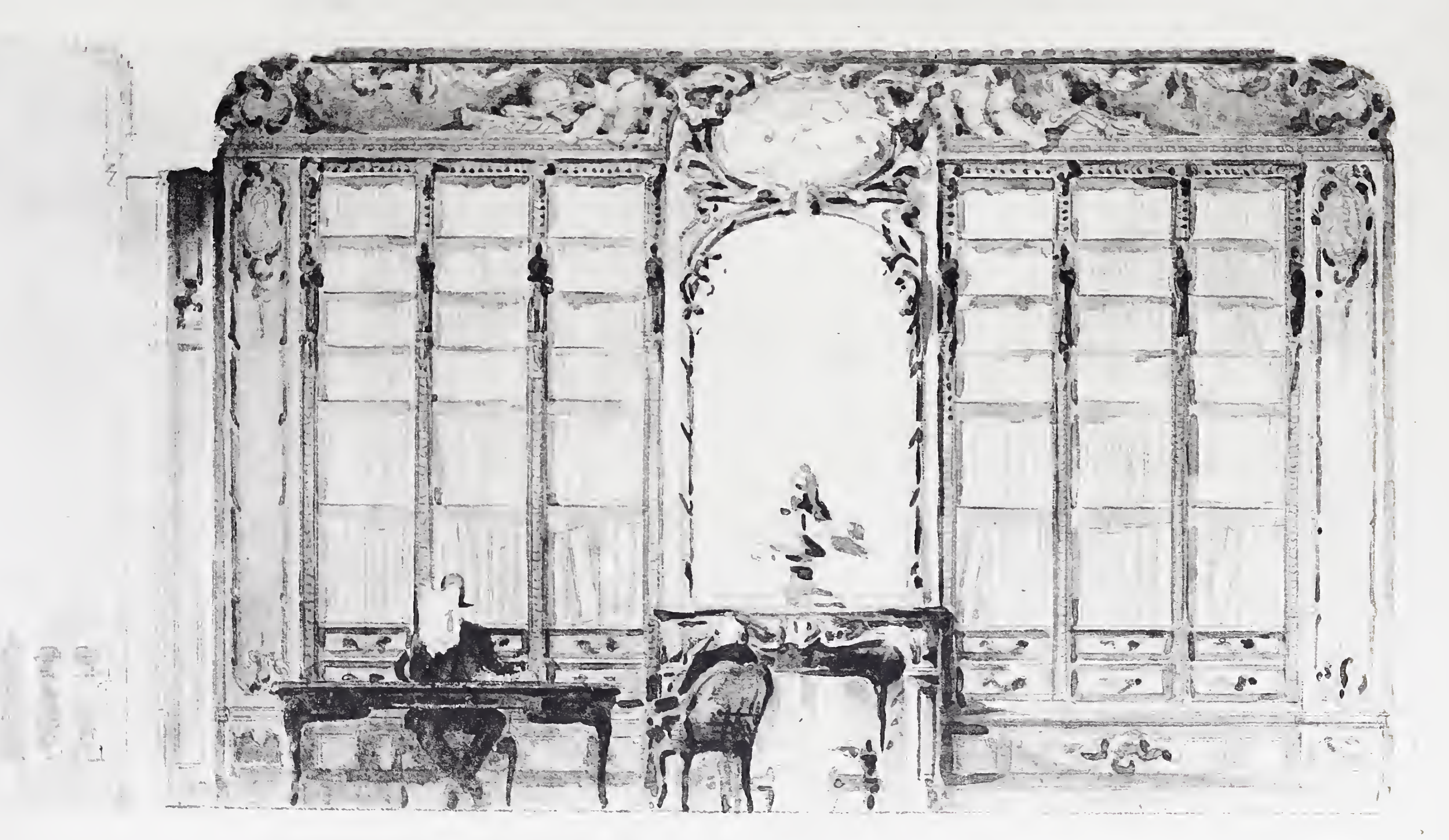
ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS
CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1906-1907



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

UNE RÉSIDENCE DIPLOMATIQUE

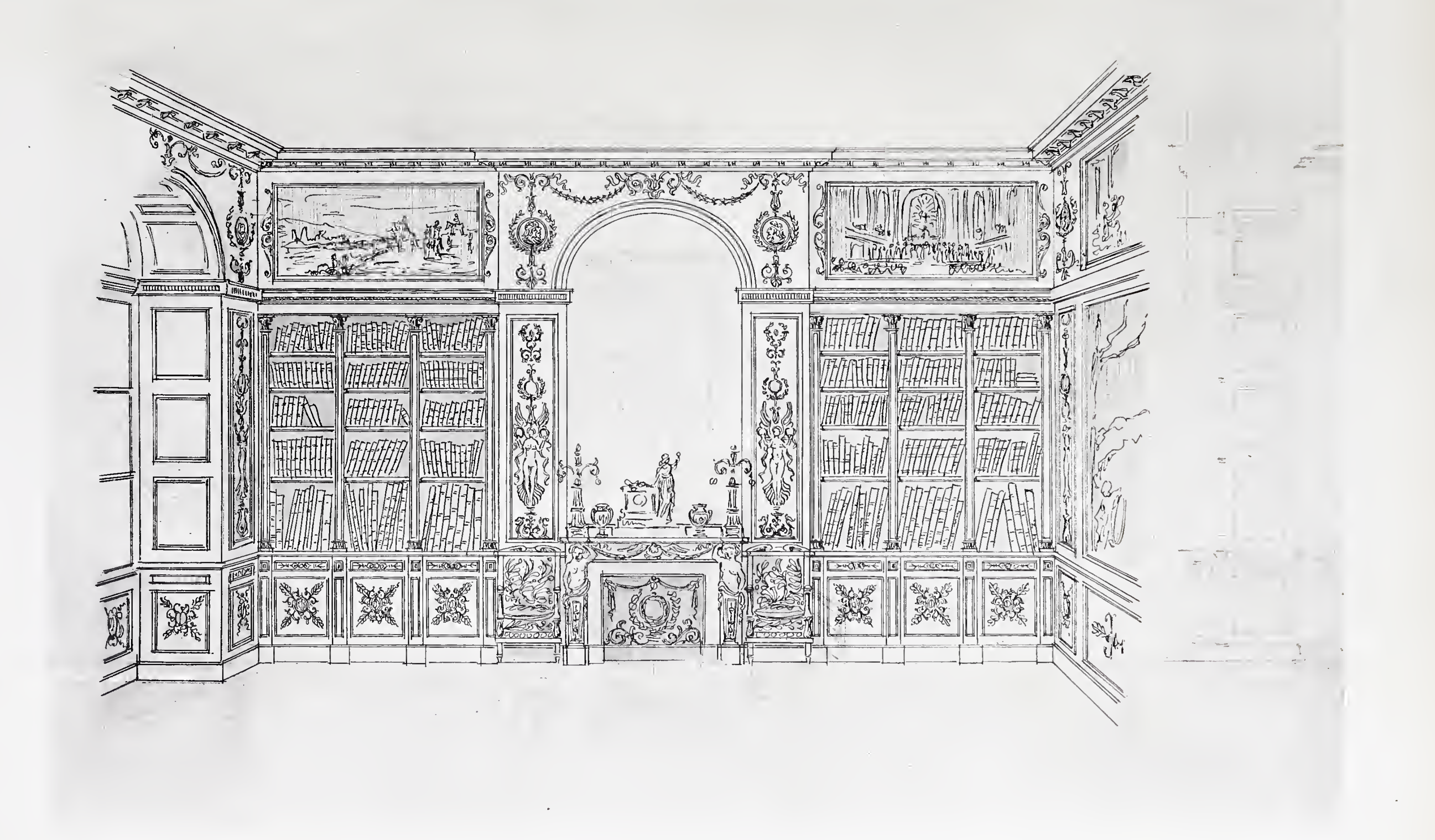
1re Médaille : M. TOURNON, élève de MM. SCELLIER DE GISORS & BERNIER



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

L'ÉTUDE DU MUR DE FOND D'UN CABINET DE TRAVAIL

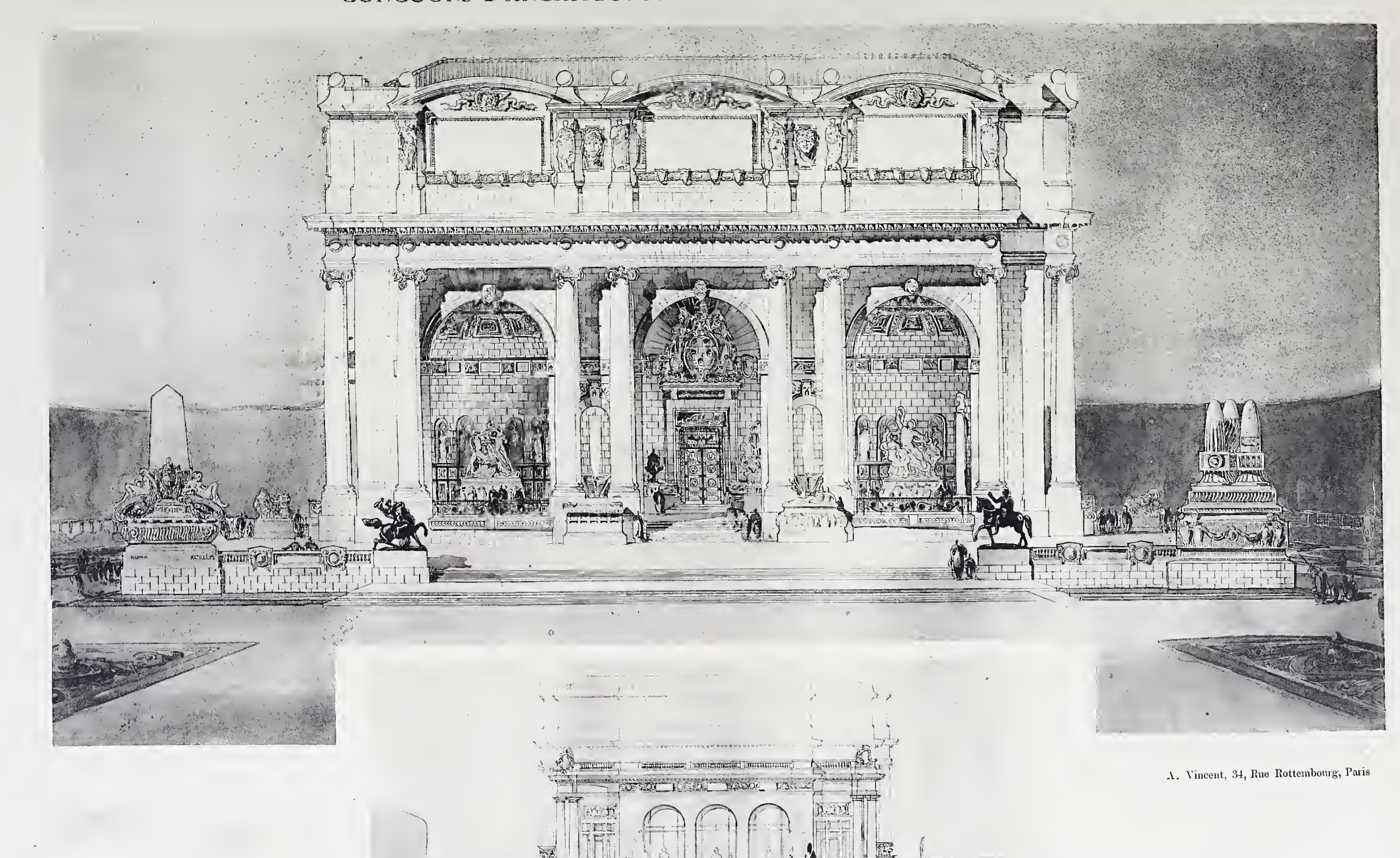
1re Mention : M. DANIS, élève de M. DEGLANE



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

L'ÉTUDE DU MUR DE FOND D'UN CABINET DE TRAVAIL

1re Mention : M. PEULEVEY, élève de M. LALOUX



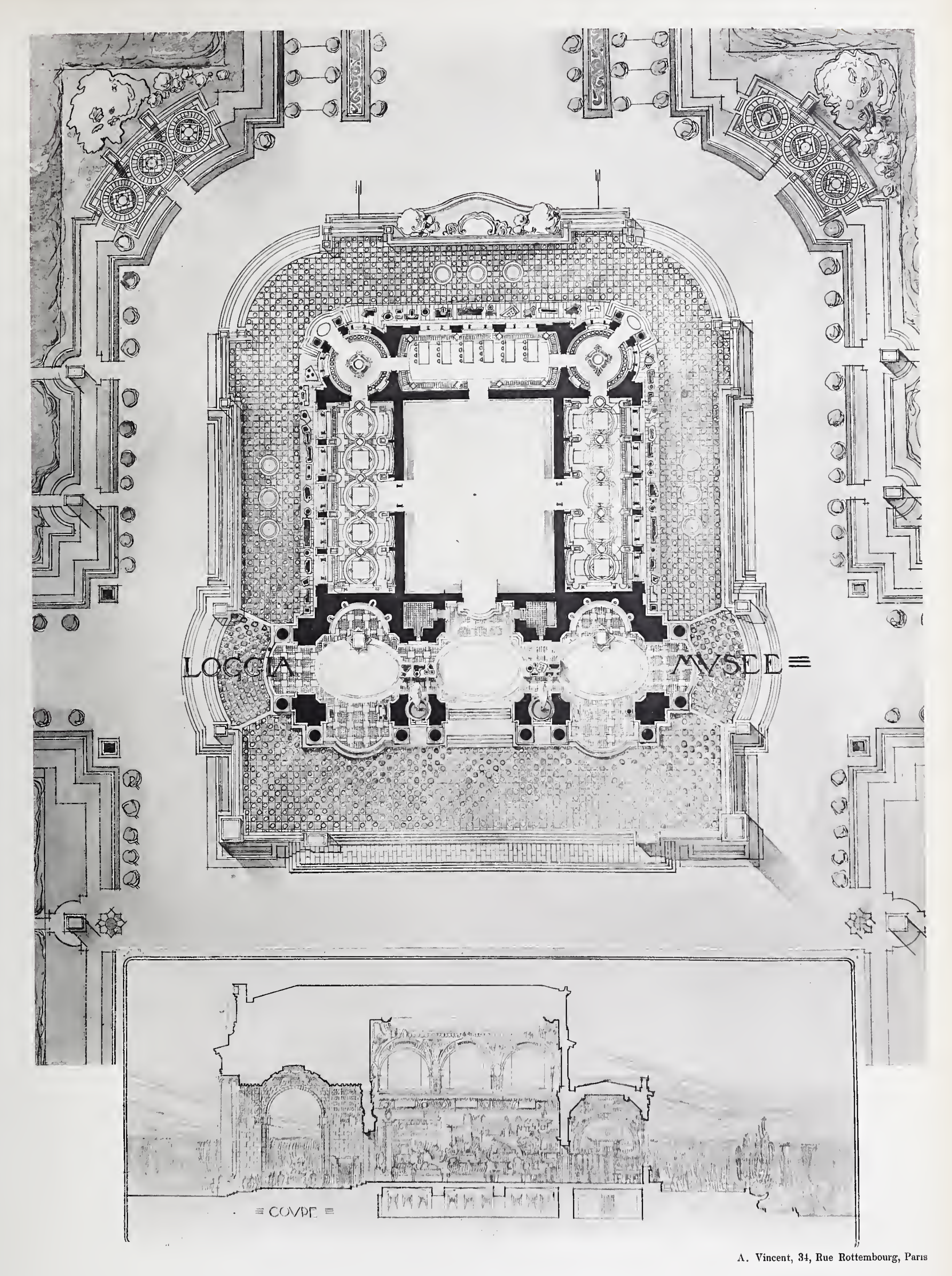
A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

UN PETIT MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE

1re Mention : M. EXPERT, élève de M. REDON

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

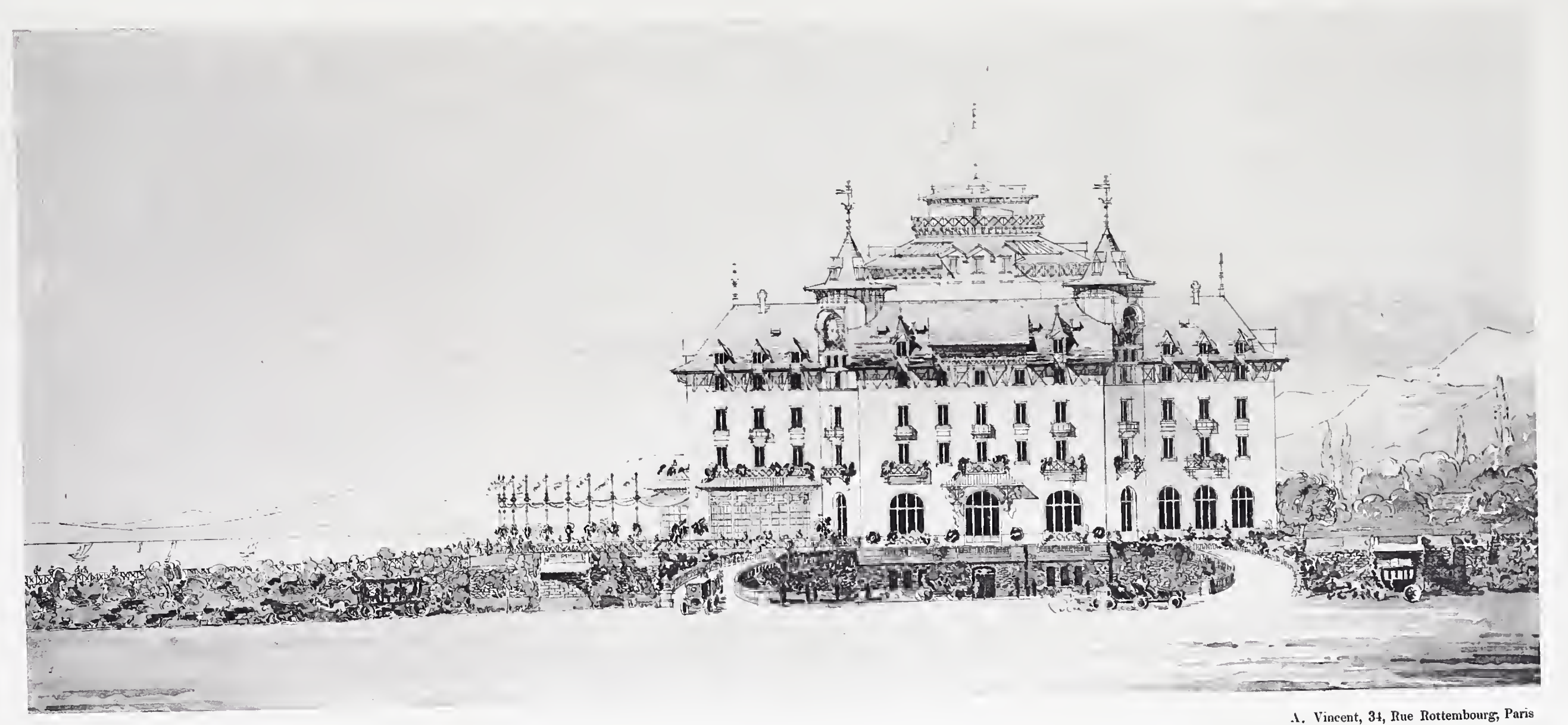
CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1906-1907



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

UN PETIT MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE

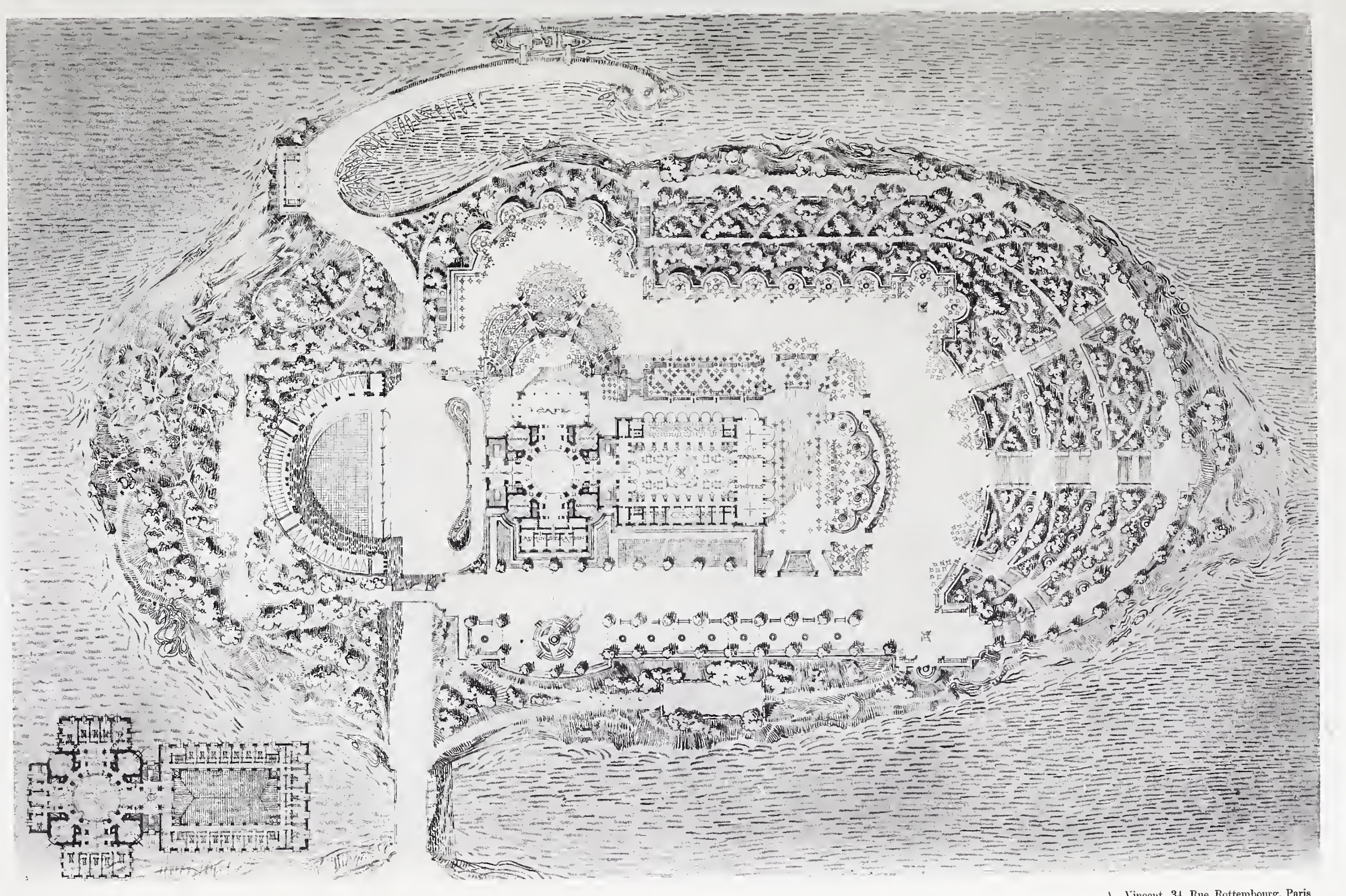
1re Mention : M. EXPERT, élève de M. REDON



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

UN HOTEL DE VOYAGEURS DANS UNE ILE D'UN LAC

1re MÉDAILLE : M. PÉPIN, ÉLÈVE DE M. LALOUX



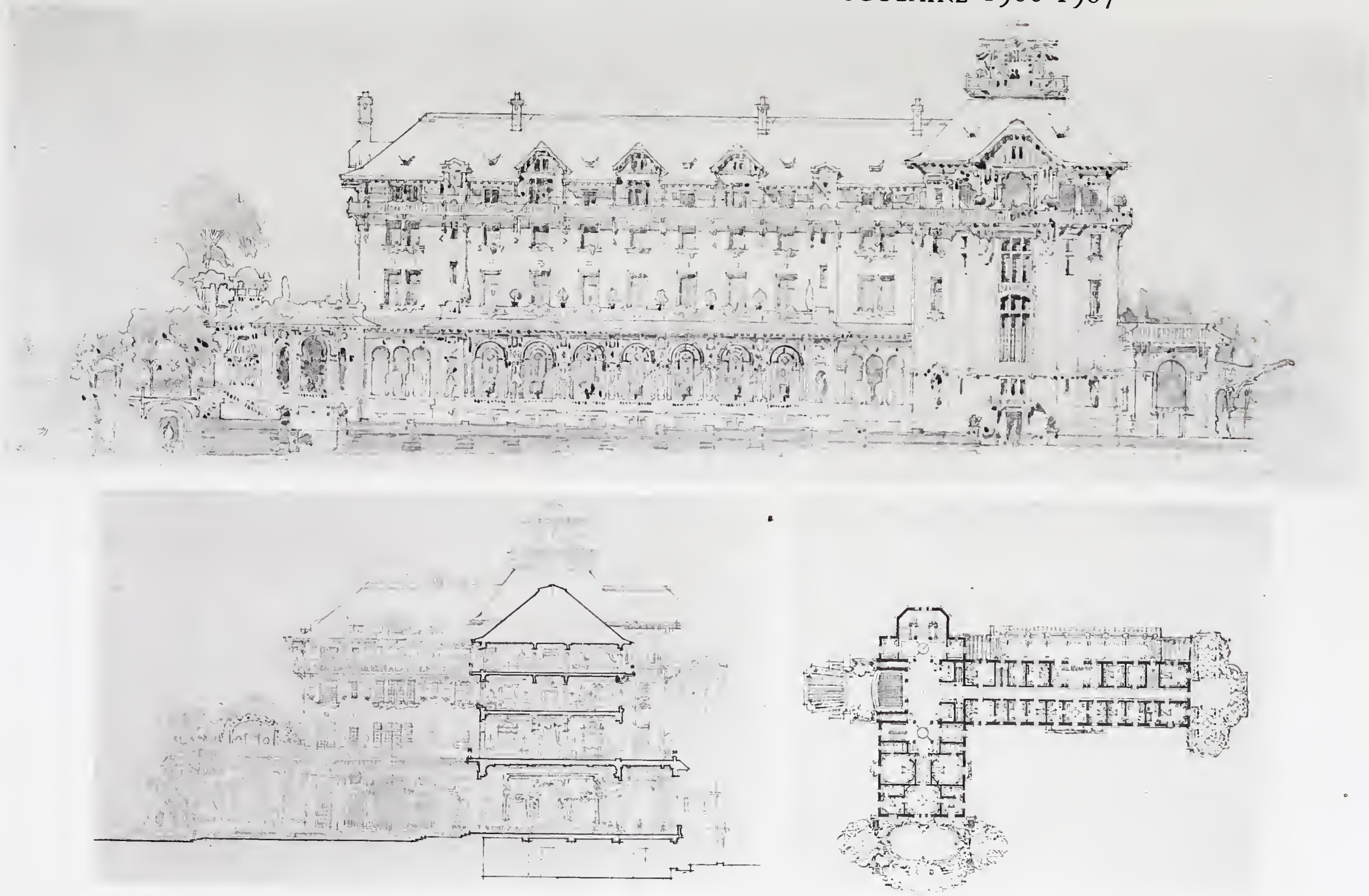
A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

UN HOTEL DE VOYAGEURS DANS UNE ILE D'UN LAC

1re Médaille : M. Pépin, élève de M. Laloux

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1906-1907

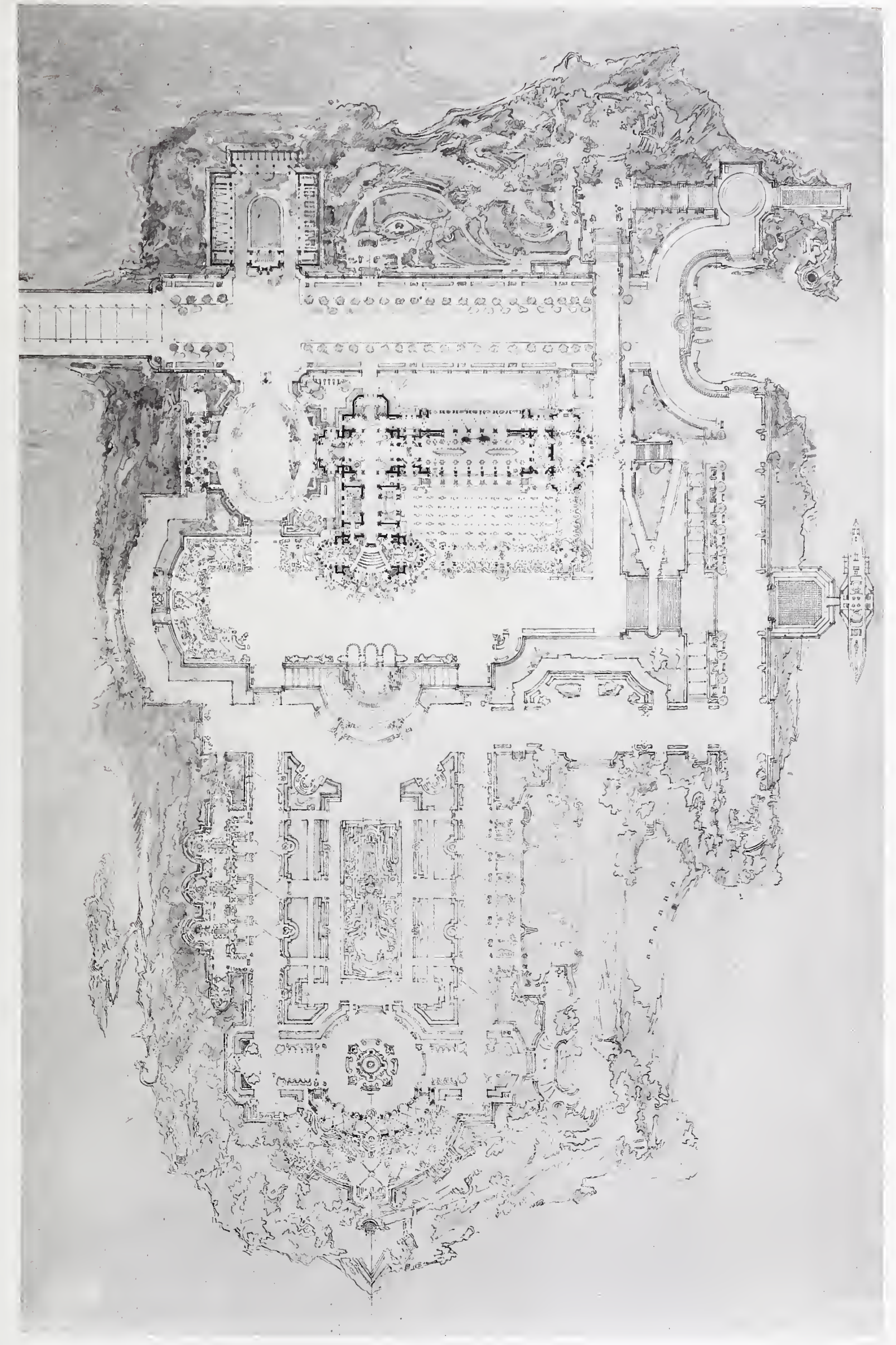


A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

UN HOTEL DE VOYAGEURS DANS UNE ILE D'UN LAC

1re MÉDAILLE : M. WYNKOOP, ÉLÈVE DE M. BERNIER

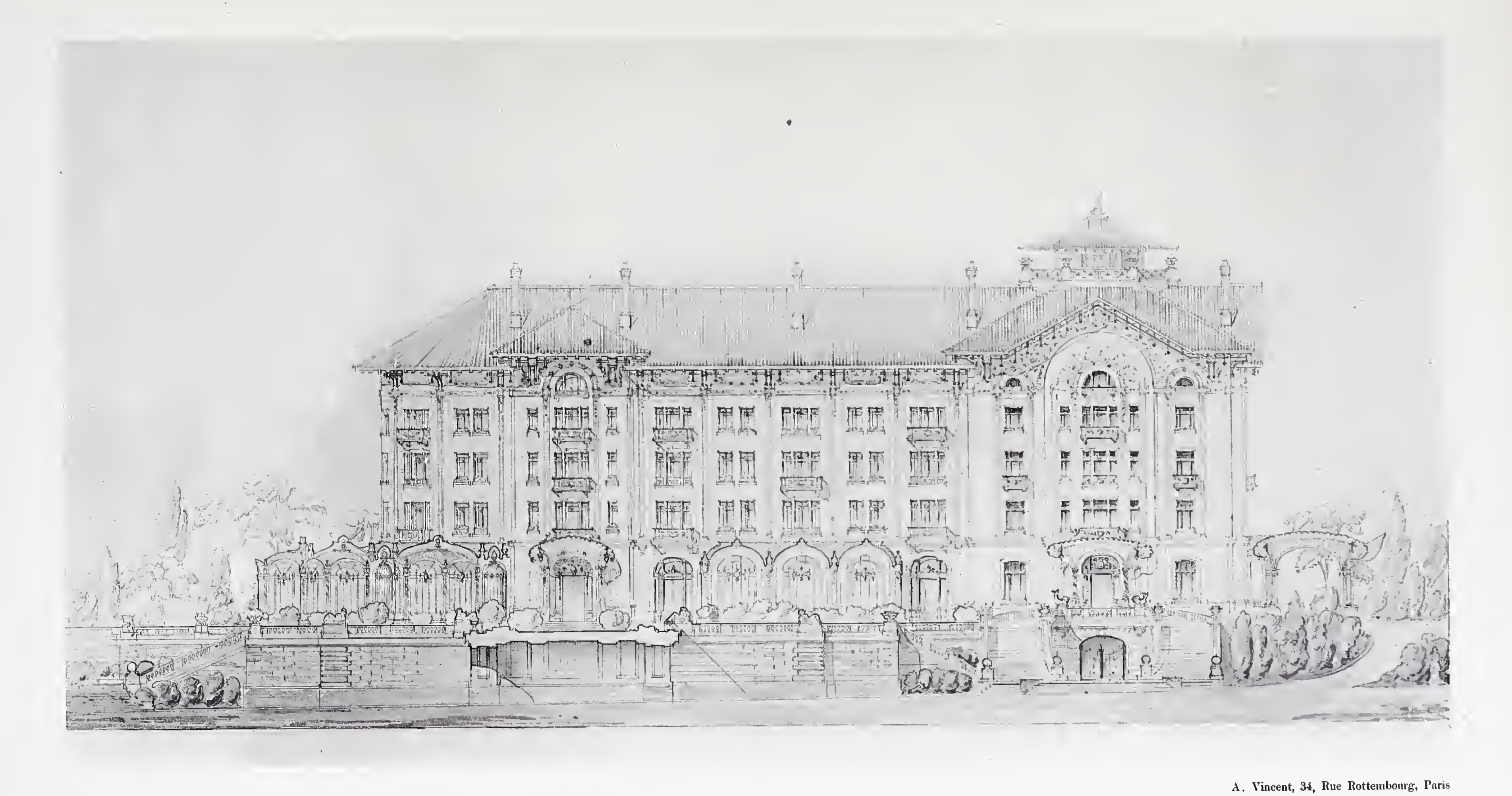
ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS
CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1906-1907



Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

UN HOTEL DE VOYAGEURS DANS UNE ILE D'UN LAC

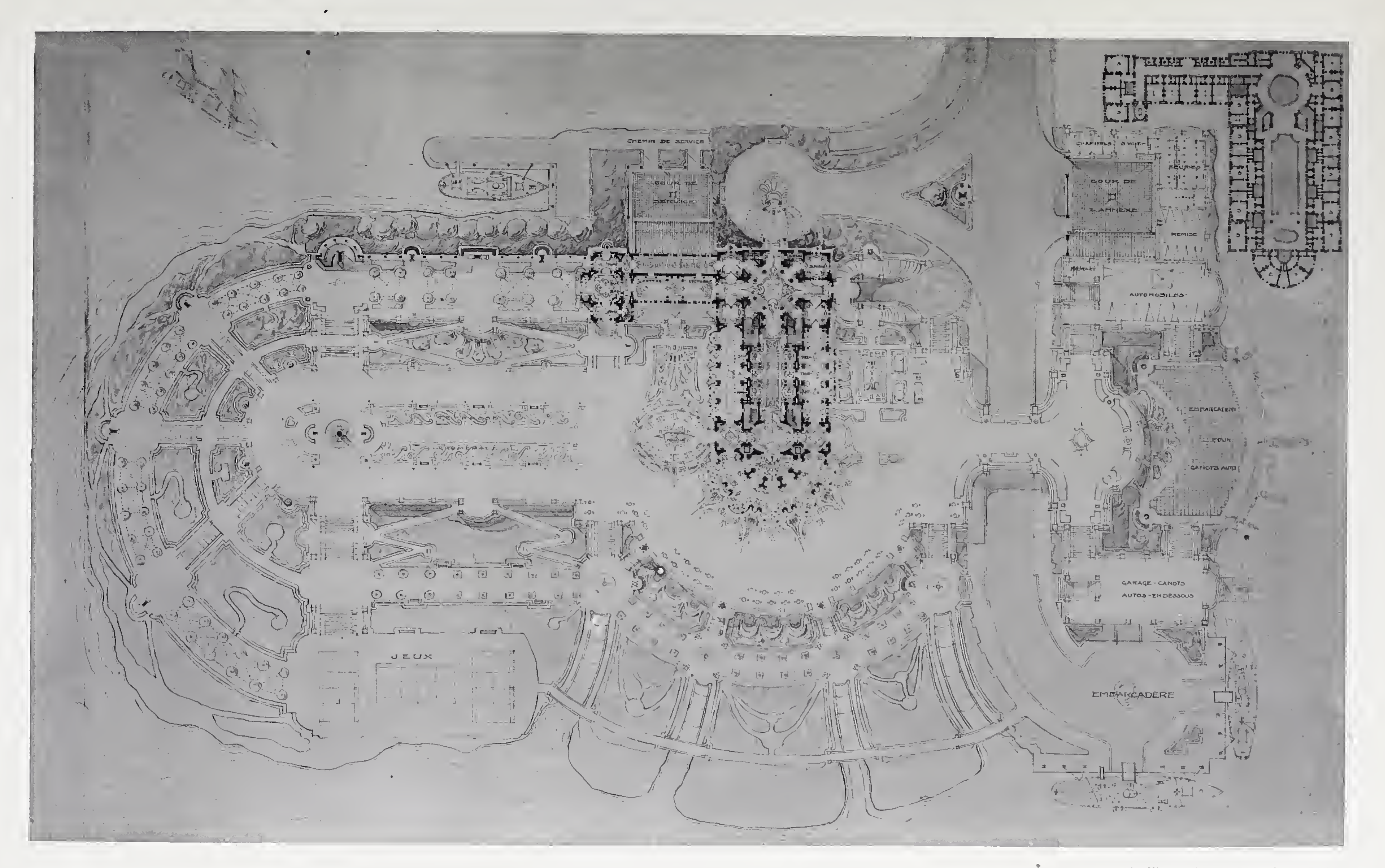
1re Médaille : M. WYNKOOP, élève de M. BERNIER



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

UN HOTEL DE VOYAGEURS DANS UNE ILE D'UN LAC

1re Médaille : M. FORD, élève de M. PASCAL



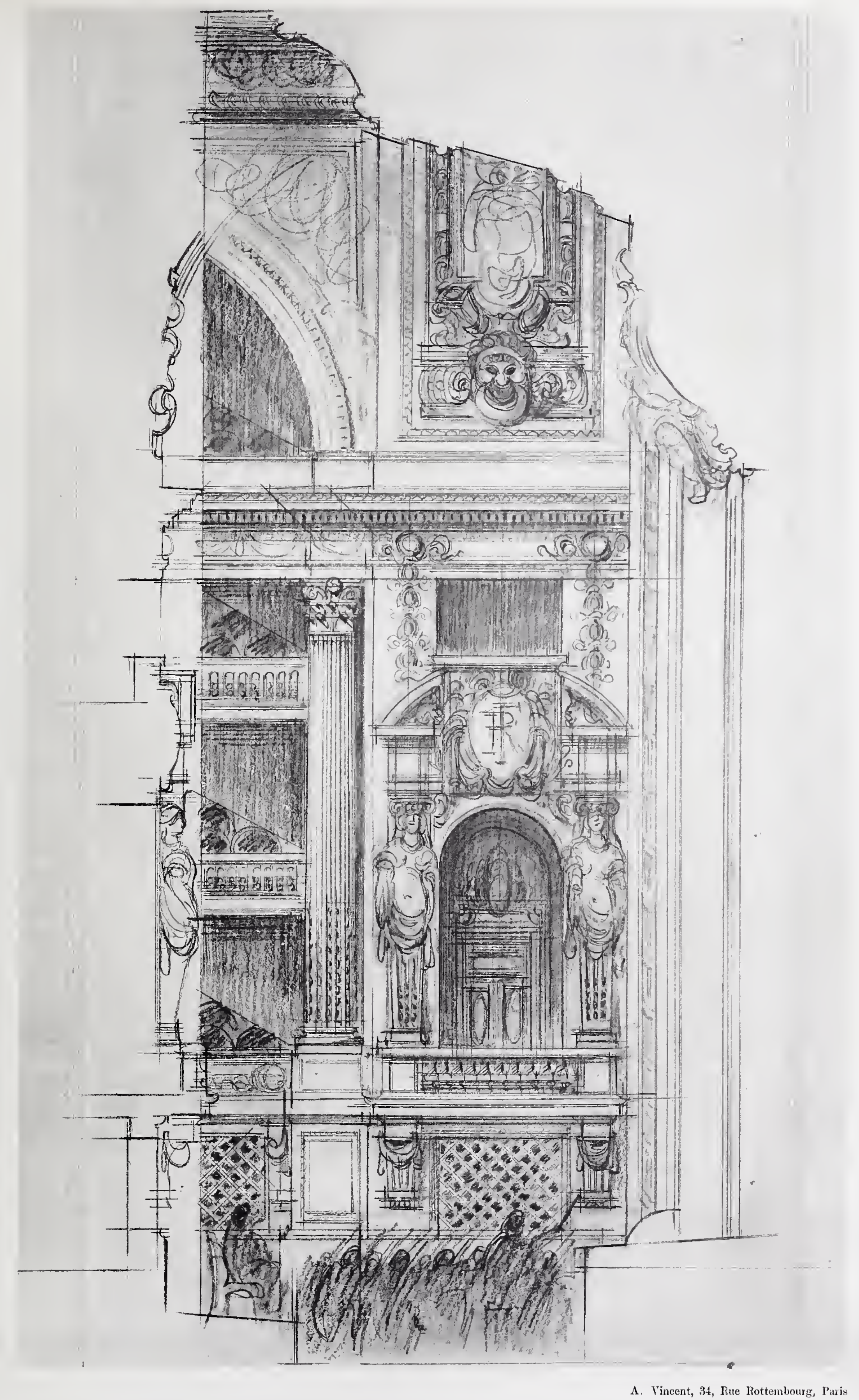
A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

UN HOTEL DE VOYAGEURS DANS UNE ILE D'UN LAC

1re Médaille : M. FORD. élève de M. PASCAL

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1906-1907



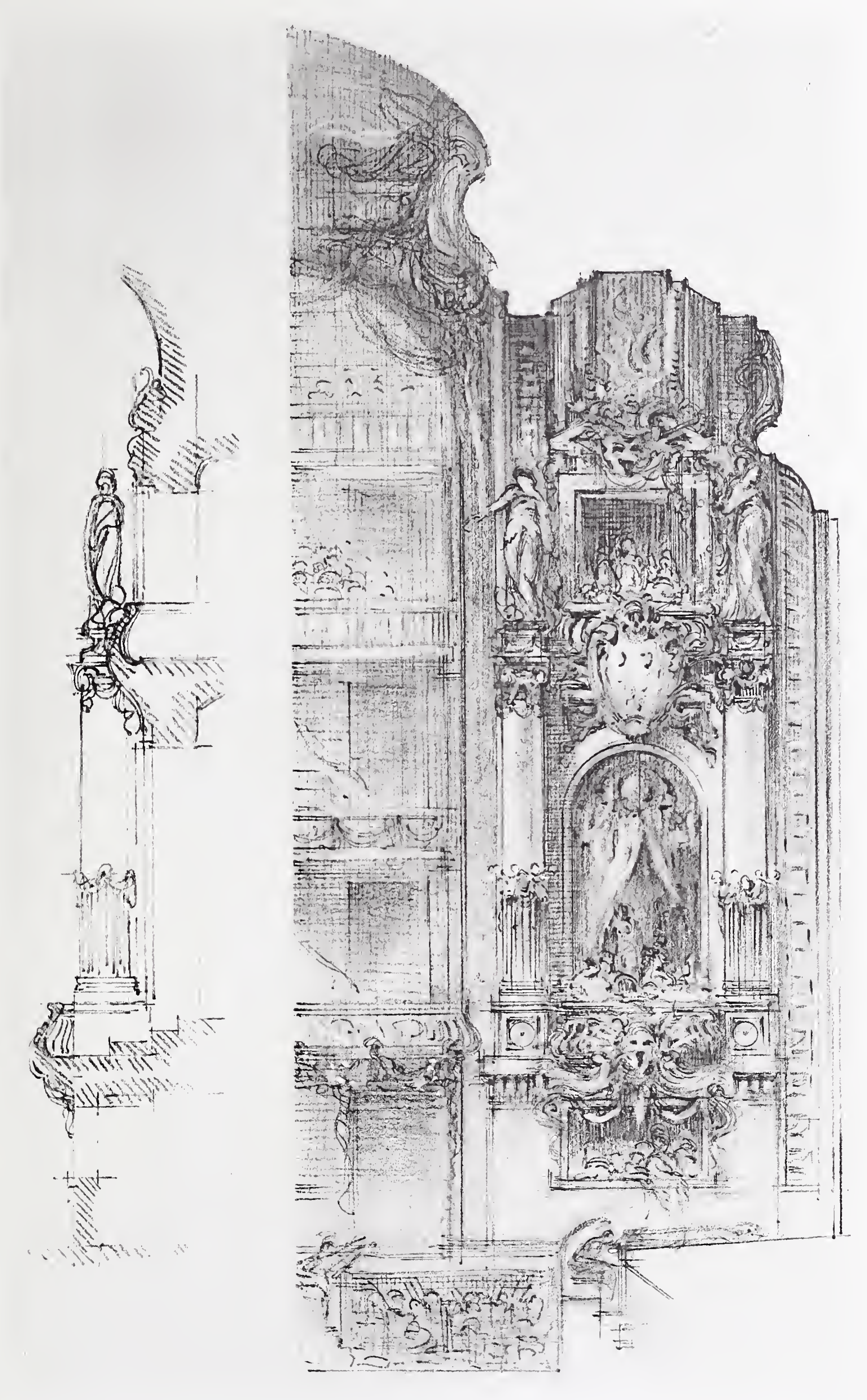
A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

UNE AVANT-SCÈNE DE THÉATRE

Seconde Médaille : M. PANICHELLI, élève de M. LALOUX

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1906-1907



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

UNE AVANT-SCÈNE DE THÉATRE

SECONDE MÉDAILLE : M. ARNAL, ÉLÈVE DE MM. SCELLIER DE GISORS & BERNIER

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES

Concours d'Architecture

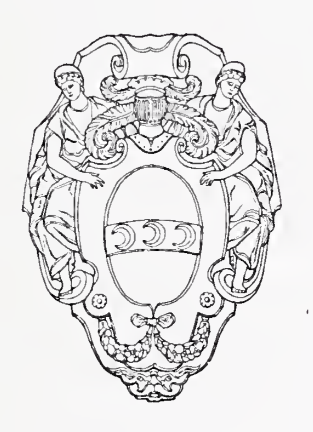
DE

l'Année Scolaire 1906-1907

2e SÉRIE

PROGRAMMES

Planches 24 à 50



PARIS

AUGUSTE VINCENT

34, Rue Rottembourg, 34

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES

CONCOURS D'ARCHITECTURE

DE

l'Année Scolaire 1906-1907

2e SÉRIE

PROGRAMMES

1re & 2e CLASSES

CONCOURS POUR LE PRIX DE RECONNAISSANCE DES ARCHITECTES AMÉRICAINS

DU LUNDI 8 OCTOBRE 1906, A RENDRE LE SAMEDI 15 DÉCEMBRE 1906

La Commission des programmes propose comme sujet du concours :

Un Phare à l'entrée du port de New-York

Ce phare monumental, placé à l'extrémité de Pandy Hook, indiquerait l'entrée de la grande ville américaine.

La plus grande dimension du terrain occupé par les constructions n'excéderait pas 30 mètres à la base.

Le centre des feux serait à 80 mètres au-dessus du niveau de l'eau.

Quelques pièces pour le personnel et le service de veille sont les dépendances nécessaires.

Esquisse : Plan, façade et coupe à 0 m. 0025 pour mètre.
Rendu : Trois plans à différentes hauteurs et la coupe à 0 m. 01 pour mètre ;
— Façade à 0 m. 02 pour mètre.

Le jury n'a pas décerné le prix.

1er Accessit : M. LEVARD, élève de M. Pascal. Pl. 24.
2e — M. MARTELLO, élève de M. Paulin. Pl. 25.
3e — M. PIOLLENC, élève de M. Deglane. Pl. 26.
4e — M. DURAND Maurice, élève de M. Deglane. Pl. 27.

1re CLASSE

CONCOURS GODEBŒUF

LE VENDREDI 7 DÉCEMBRE 1906, A RENDRE LE SAMEDI 22 DÉCEMBRE 1906

« Le concours Godebœuf consiste en l'étude développée comme pour l'exécution, avec détails et profils, d'une œuvre architecturale de nature spéciale, telle que serrurerie, plomberie, marbrerie, etc... » (Extrait de la fondation).

La Commission des programmes propose pour sujet du concours :

La devanture de boutique d'un éditeur de bronzes d'art

Certaines tentatives faites pour les installations du haut commerce parisien montrent que les devantures de boutiques sont susceptibles de recevoir une décoration appropriée et même caractéristique, luxueuse, par l'emploi combiné des marbres, du bois et du métal.

La devanture, objet du présent programme, mesurerait 12 mètres en façade sur rue *(tout compris)*.

Elle grouperait dans une riche composition d'ensemble un rez-de-chaussée et un entresol où seraient exposés les bronzes de petites dimensions.

L'emplacement de la porte et le nombre des travées sont laissés à la liberté des concurrents.

La hauteur entre le sol du rez-de-chaussée et le dessous du bandeau correspondant au plancher du premier étage est de 8 mètres.

On donnera à l'esquisse un plan, une façade et une coupe à 0 m. 015 pour mètre.

Pour le rendu on fera le plan, la façade et la coupe à 0 m. 05 pour mètre ainsi que le détail d'un motif de décoration et de construction à l'échelle de 0 m. 20 pour mètre.

Prix et Première Médaille: M. TOUGARD DE BOISMILON, élève de M. LALOUX. Pl. 28, 29.
Première Médaille: M. CARL IMANDT, élève de M. MOYAUX. Pl. 30.
— — M. PEULEVEY, élève de M. LALOUX. Pl. 31.
Première Seconde Médaille: M. NICOD, élève de MM. GUADET, PAULIN & DEGLANE. Pl. 32.
— — — M. THORIMBERT, élève de M. PAULIN. Pl. 33.
— — — M. FÉVRIER, élève de M. LAMBERT. Pl. 34.
— — — M. CREVEL, élève de M. PAULIN. Pl. 35.

---

4 DÉCEMBRE 1906

CONCOURS DE COMPOSITION DÉCORATIVE

(RENDU D'UN MOIS)

Une Travée de grande Galerie

Cette galerie, dépendant d'un palais d'ambassade, serait couverte par un plafond et divisée par des travées toutes semblables. C'est une de ces travées, celles opposées aux fenêtres éclairantes, qu'il s'agit d'établir et de décorer.

Ce qui particularise ces travées, c'est que chacune d'elles comporte une *arrière-voussure* (type dit: de Saint-Antoine) dont l'emplacement et les dimensions sont absolument fixes.

La baie carrée de cette arrière-voussure (fenêtre de l'autre côté) deviendrait sur la face demandée une niche destinée à recevoir un vase placé sur une gaîne.

On demande sur les parois des murs et de l'arrière-voussure une décoration *peinte* ou *sculptée* qui ne se compose pas uniquement de moulures ou motifs d'architecture pure, mais comporte des figures, emblèmes, attributs et accessoires appropriés formant un ensemble à la fois varié, intéressant et d'allure monumentale.

L'esquisse sera faite, en dessin, à l'échelle de 0 m. 02 par mètre.

Quant au rendu, dont le procédé est laissé au choix des concurrents (peinture, aquarelle ou modelage) il sera établi à l'échelle de 0 m. 04 par mètre, soit au double de l'esquisse.

Prix: M. GUÉRITTE, élève de M. LALOUX. Pl. 36, 37.
Deuxième Prix: M. WILLOQUEAUX, élève de M. LALOUX. Pl. 38.

1re & 2e CLASSES

CONCOURS ED. LABARRE

DU LUNDI 7 JANVIER, A RENDRE LE JEUDI 10 JANVIER 1907, AVANT MIDI

Le Concours Ed. Labarre consiste en une grande composition sur esquisse (Extrait de la fondation).

La Commission des programmes propose comme sujet du concours :

Une Ruche

Cet établissement serait créé par la Ville de Paris dans le but de mettre, moyennant une faible rétribution, à la disposition des savants, des inventeurs ou des artistes, des locaux leur permettant soit de pousser plus avant leurs recherches et d'expérimenter leurs découvertes avant de les livrer au public, soit d'exécuter des œuvres qui par leurs dimensions ou leur ensemble nécessiteraient des frais d'installation hors de proportions pour un travail passager.

La ruche serait établie dans une enceinte plantée dont la plus grande dimension n'excéderait pas 250 mètres.

Elle comprendrait en plusieurs groupes :

1° 20 à 25 laboratoires grands et petits installés avec tous les perfectionnements modernes.

isolés ou réunis de manière à laisser aux occupants temporaires la plus grande liberté d'allure. Ils seraient accompagnés de plusieurs pièces de service et de dépôts de produits chimiques.

Des cours permettraient des expériences en plein air;

2° Une dizaine de salles ou ateliers de dimensions variables où les inventeurs élaboreraient leurs modèles et les expérimenteraient au moyen de la force motrice mise à leur disposition. — Quelques pièces et dépendances accessoires;

3° Une dizaine de grands ateliers pour peintres et sculpteurs avec pièces accessoires;

4° Enfin, on trouvera dans une partie de la composition un parc aérostatique, avec esplanade libre, pour les essais. Hangars pour la construction des aéroplanes ou des dirigeables; dépôts du matériel de confection et de gonflement.

Partie publique et administrative.

Vers l'entrée, on trouverait pour la diffusion de la science et pour communiquer au public savant ou intéressé les résultats des travaux qui s'élaborent à la Ruche, un grand vestibule, un amphithéâtre pouvant contenir 300 personnes avec vaste laboratoire et dépendances accessoires, plusieurs salles de conférences accompagnées de quelques pièces pour les professeurs ou conférenciers, des dégagements, vestiaires, water-closets, etc.

On grouperait comme il conviendra avec cette partie les services de l'administration.

Ces services seraient très restreints : un appartement complet pour le Directeur, son cabinet et celui de son secrétaire; les bureaux de quelques employés.

Le logement du personnel serait dans les combles.

N. B. — Seuls, le Directeur et les employés de l'administration seraient logés dans l'établissement.

On fera le plan, la façade et la coupe à l'échelle de 0 m. 002 pour mètre.

Prix: M. PILETTE, élève de MM. DAUMET & ESQUIÉ. Pl. 39.
Mention: M. BOILEAU, élève de M. REDON. Pl. 40.
— M. BOSSELUT, élève de M. DEFRASSE. Pl. 41.
— M. MOLINIÉ, élève de M. DEGLANE. Pl. 42.
— M. PONS, élève de M. REDON. Pl. 43.
— M. VANNIER, élève de M. DUQUESNE. Pl. 44.

Des ***Mentions*** ont également été décernées à M. ANSELMI, élève de M. REDON; M. BELLOWS, élève de M. PASCAL; M. BERTY, élève de M. ESQUIÉ; M. DUHAYON, élève de M. DEGLANE; M. LÉVY, élève de M. DEGLANE; M. MADELINE, élève de M. DEGLANE; M. MAUXION, élève de M. BERNIER; M. PLISSON, élève de M. BERNIER.

1re CLASSE — ESQUISSE

CONCOURS D'ÉMULATION DU MERCREDI 4 JUILLET 1906

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Une Porte en bronze

Cette porte en bronze serait la clôture d'une baie de 2 m. 40 de large sur une hauteur qui n'excèdera pas le double de cette largeur. Elle est supposée à l'entrée principale d'un palais de justice.

Les quelques portes antiques en bronze qui subsistent offrent une disposition analogue à celle des portes en bois, et la Renaissance ainsi que l'architecture moderne se sont inspirées de cette tradition.

Cependant, les deux modes de construction, très différents selon qu'on emploie l'une ou l'autre de ces matières, appelleraient logiquement des expressions artistiques différentes : une porte en bronze, coulée d'un jet et ciselée, n'est pas assujettie aux conditions de bâtis et panneaux assemblés des menuiseries; les saillies et les renfoncements peuvent y être librement étudiés, et les grandes surfaces planes et nues y sont plutôt un obstacle à la bonne exécution. Les deux faces, intérieure et extérieure, peuvent être dissemblables.

L'étude proposée devra s'inspirer le plus possible de ces conditions propres à l'emploi du métal fondu.

La porte pourra être ouvrante dans toute sa hauteur, ou comporter un imposte fixe. On suppose que le vestibule auquel elle donne accès est largement éclairé d'autre part; en conséquence elle devra être pleine. Sa décoration comportera des figures et attributs appropriés, tout en laissant la place nécessaire pour les organes indispensables, serrure, gâche, poignées de tirage, à hauteur pratique.

On fera l'élévation de la face extérieure de la porte fermée, avec son encadrement en pierre; — le profil avec indication de l'épaisseur du mur dans lequel elle est pratiquée (tableau et ébrasement).

Ces deux dessins seront à l'échelle de 0 m. 05 pour mètre et présentés horizontalement en regard l'un de l'autre en géométral.

Première Seconde Médaille: M. KUNZI, élève de M. Paulin. Pl. 45.
— — — M. PATER, — M. Paulin. Pl. 46.

1re CLASSE — ESQUISSE

CONCOURS D'ÉMULATION DU JEUDI 3 JANVIER 1907

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

La décoration d'un pignon mitoyen

On suppose la cour d'entrée d'un hôtel limitée d'un côté par un mur mitoyen ; la propriété voisine constitue un bâtiment de rapport, dont le corps de logis principal est bâti à l'alignement de la voie publique. Elle présente donc, du côté de la cour de l'hôtel, un pignon élevé, continué par un simple mur de clôture.

Le propriétaire de l'hôtel, ayant acquis la mitoyenneté de cet ensemble, désire faire adosser au pignon une décoration architecturale. C'est l'étude de cette décoration qui est l'objet du concours.

Le pignon à décorer a 16 mètres de large depuis l'alignement. Sa hauteur est déterminée par les règlements de voirie : 20 mètres de hauteur verticale et, sur chacune de ses faces (rue et cour) un arc de cercle dont le centre est à 20 mètres du sol, et dont le rayon est de 8 m. 50 jusqu'à la rencontre d'une tangente à 45 degrés. Au milieu du pignon est une souche continue de cheminées, de 8 mètres de largeur totale, émergeant de 1 mètre au-dessus du niveau du faîtage.

Ces mêmes dimensions seront le gabarit de la décoration à composer.

Rien n'est prescrit quant aux éléments de cette composition, qui doit en tous cas ne pas présenter de saillies exagérées. Elle pourra comporter, avec les saillies architecturales, des applications partielles de treillages, de céramique, mosaïque, etc.

Mais on ne perdra pas de vue qu'elle doit former un ensemble avec l'architecture d'habitation de l'hôtel qu'elle précède et en respecter les proportions présumables.

Le mur de clôture ne recevrait pas de décoration.

On fera un plan au niveau du rez-de-chaussée, la façade générale et le profil complet ; ces trois dessins seront à l'échelle de 0 m. 01 pour mètre.

Le gabarit des constructions autorisées sera indiqué par un liseré sur la façade.

Première Seconde Médaille: M. TOUGARD DE BOISMILON, élève de M. Laloux. Pl. 47.
— — — M. DURAND Félicien, élève de M. Laloux. Pl. 48.
— — — M. MARTELLO, élève de M. Paulin. Pl. 49.
— — — M. FOURNIER, élève de M. Bernier. Pl. 50.

2e CLASSE — ESQUISSE

CONCOURS D'ÉMULATION DU VENDREDI 12 OCTOBRE 1906

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un Abattoir

Un ***abattoir*** comprend essentiellement : des étables, écuries et porcheries d'attente pour les bestiaux ; — les abattoirs proprement dits comportant les salles ou cours couvertes *de travail* et les *échaudoirs*. Les animaux sont abattus dans les salles de travail, puis transportés dans les échaudoirs, où se font les opérations consécutives à l'abattage, écorchage, dépeçage, etc. Il faut donc que les échaudoirs soient en communication immédiate avec les salles de travail. Après quoi, la viande préparée est sortie des échaudoirs pour être chargée sur les voitures de transport des boucheries, lesquelles doivent accéder directement aux échaudoirs. Le lavage doit être partout facile, les eaux en provenant sont dirigées d'abord sur des bassins de purification.

L'Abattoir, objet du programme, serait disposé d'après les règles admises pour ces établissements dans les villes importantes : d'une part, entrée vers la ville pour l'enlèvement des viandes abattues ; d'autre part, entrée vers une route ou un chemin de fer pour l'introduction des bestiaux.

En suivant l'ordre nécessaire des opérations, on trouvera donc :

Bestiaux (Bœufs et moutons)

— Entrée, avec parcs de comptage (plusieurs passages entre barres parallèles);

— Etables pour quarante bœufs; — bergeries pour soixante moutons. Ces étables et bergeries doivent être à proximité des salles de travail et avoir leur accès sans passer par la grande cour dont il sera parlé plus loin;

— Service vétérinaire, isolement des animaux suspects.

Salles de Travail et Echaudoirs

— Plusieurs salles de travail en contact avec trente à quarante échaudoirs (pièces d'environ $5^m \times 8^m$);

— Dépôts des peaux et résidus divers;

— Chauffoir du personnel avec cantine.

Accès de la Ville

— Entrée, pavillon du concierge et pavillon d'octroi;

— Grande cour ou espaces où la circulation doit être très facile pour amener les voitures à tous les échaudoirs;

— Pavillon pour la vente à la criée.

Abattoirs a Porcs et a Chevaux

On sépare ordinairement ces abattoirs de ceux des bœufs et des moutons. Chacun d'eux doit être en petit une réduction de l'abattoir principal; toutefois, l'abattoir à porcs exige une grande salle dite *pendoir et dégraissoir*, où se font les dernières opérations avant l'enlèvement des viandes.

Ces deux abattoirs secondaires auront leurs entrées séparées.

Terrain

Le terrain, isolé de toutes parts, n'excèdera pas 180 mètres dans sa plus grande dimension.

On fera le plan, la façade et la coupe à 0 m. 0015 pour mètre.

2e CLASSE — RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION DU VENDREDI 9 NOVEMBRE 1906

A RENDRE LE SAMEDI 29 DÉCEMBRE 1906

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours:

Un Bureau de la Navigation dans un Port

Cet édifice serait construit à l'extrémité d'un quai longeant un des bassins du port. Il est affecté aux bureaux du capitaine du port et à son habitation.

On y accédera par le quai et aussi par des escaliers permettant de s'y rendre par des canots. La hauteur du quai au-dessus des eaux à marée haute est de 4 mètres; l'amplitude de la marée est de 3 mètres.

L'édifice comprendra:

Au rez-de-chaussée:

— Porche et vestibule publics;

— Loge de gardien des bureaux;

— Le cabinet du capitaine du port, accompagné d'une pièce d'attente et d'une petite pièce pour un secrétaire;

— Une assez grande pièce pour quatre employés et archives;

— Pièce, non publique, pour télégraphe, téléphone et commande de signaux;

— Un dépôt d'instruments; — water-closets, etc.;

— Entrée spéciale de l'habitation dont il va être parlé.

Au premier étage:

Desservi par l'entrée particulière ci-dessus, l'appartement du capitaine comprenant:

— Salon, salle à manger, office, cuisine, quatre chambres à coucher, toilettes;

— Logements de domestiques et pièces de service dans les combles.

Une communication directe doit permettre au capitaine de se rendre de son appartement à son bureau sans sortir de la maison.

Il sera disposé au sommet de la construction un petit belvédère ou abri de veilleur pour la surveillance générale des mouvements du port et spécialement des entrées et sorties.

Tout en étant modeste, ce petit édifice doit présenter un caractère monumental. On supposera que, tant à cause du voisinage très proche de la mer que de la nature des matériaux du pays, les façades doivent être en granit.

Les constructions seront isolées ; leur plus grande dimension n'excèdera pas 20 mètres.

On fera pour les esquisses :

Les plans entiers du rez-de-chaussée et du premier étage, une façade et une coupe, le tout à 0 m. 005 pour mètre ;

Pour le rendu :

Les deux plans à 0 m. 01 pour mètre ;

Les mêmes façade et coupe qu'en esquisse à 0 m. 02 pour mètre.

La façade rendra compte du mur de quai au droit du bâtiment. — L'appareil sera soigneusement étudié et dessiné.

N.-B. — Nous croyons utile de donner dans notre publication tous les programmes de l'année scolaire, nous réservant de reproduire en 2e Classe une ou deux premières Mentions quand le rendu nous sera signalé.

2e CLASSE — ESQUISSE

CONCOURS D'ÉMULATION DU JEUDI 6 DÉCEMBRE 1906

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un Domaine vinicole

On suppose une propriété de rapport dans un pays de vignes, où le maître et sa famille habitent le domaine, qui comporte aussi l'habitation d'un certain nombre de vignerons ou *bordiers*.

La propriété, très étendue, comporte dans une partie principale, près d'une route, les parties ci-après auxquelles se restreint la composition demandée :

— Le Chateau, habitation d'une famille aisée, avec corps de logis principal et communs, tels que cuisines, écuries et remises, etc. — Jardin d'agrément ;

— Les Batiments d'exploitation, en communication par voitures avec les vignes du domaine et comprenant :

— Pressoirs et cuviers dans le même bâtiment ;
— Chais pour l'abri et la manutention des fûts (ces chais ouverts seulement au Nord) ;
— Hangars pour voitures diverses ;
— Ecuries pour six chevaux de travail ;
— Atelier de réparation de tonnellerie ;
— Atelier pour l'emballage et l'expédition des vins en bouteilles.

— Les Habitations du personnel :

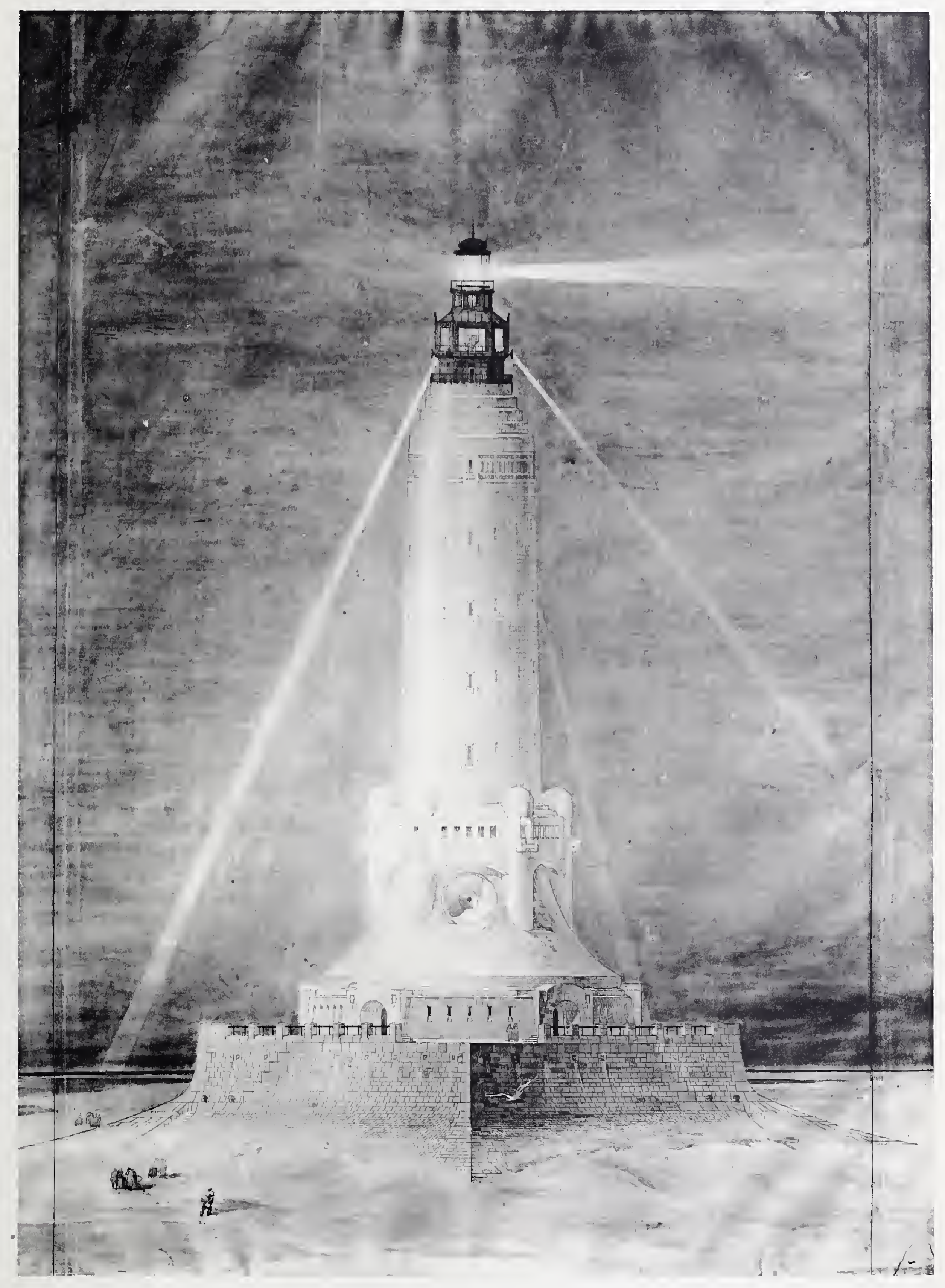
— Un bâtiment d'abri (couchage et repas) pour des vendangeurs de passage ;
— Six à huit pavillons, chacun pour une famille de vignerons ;
— Un autre plus important pour le chef surveillant.

Le terrain, en coteau, a son point haut occupé par le château d'où la surveillance s'exerce sur tout le domaine. Son étendue serait considérable, et il n'en sera rendu compte que sur 150 mètres en tous sens, les divers bâtiments ci-dessus devant être compris dans ces 150 mètres.

On fera le plan, la façade et la coupe à 0 m. 0015 pour mètre.



Chateaudun. — Imp. du *Patriote*, H. Prudhomme.



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

CONCOURS AMÉRICAINS - UN PHARE A L'ENTRÉE DU PORT DE NEW-YORK

M. LEVARD, ÉLÈVE DE M. PASCAL



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

CONCOURS AMÉRICAINS - UN PHARE A L'ENTRÉE DU PORT DE NEW-YORK

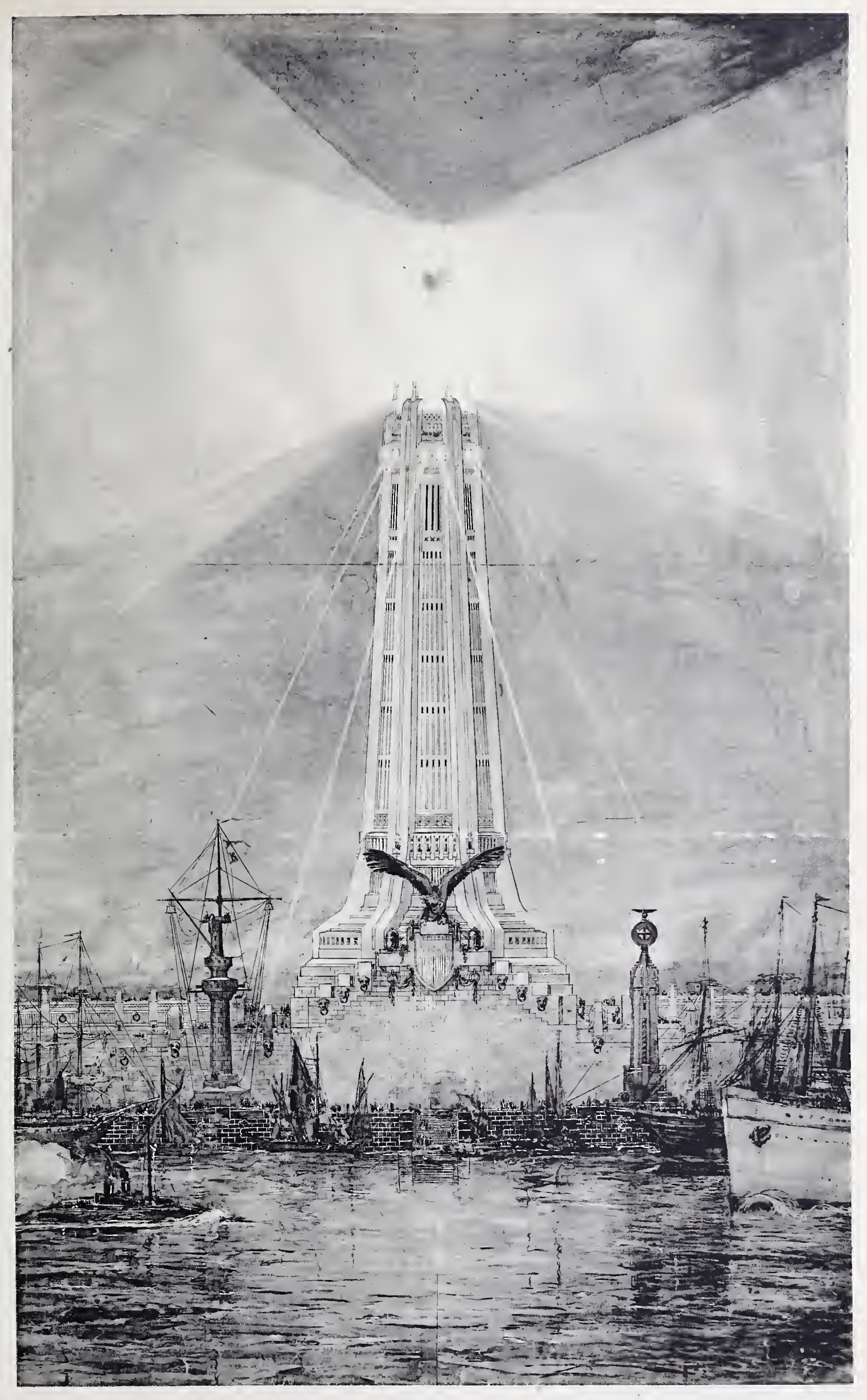
M. MARTELLO, ÉLÈVE DE M. PAULIN



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

CONCOURS AMERICAINS - UN PHARE A L'ENTRÉE DU PORT DE NEW-YORK

M. PIOLENC, ÉLÈVE DE M. DEGLANE



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

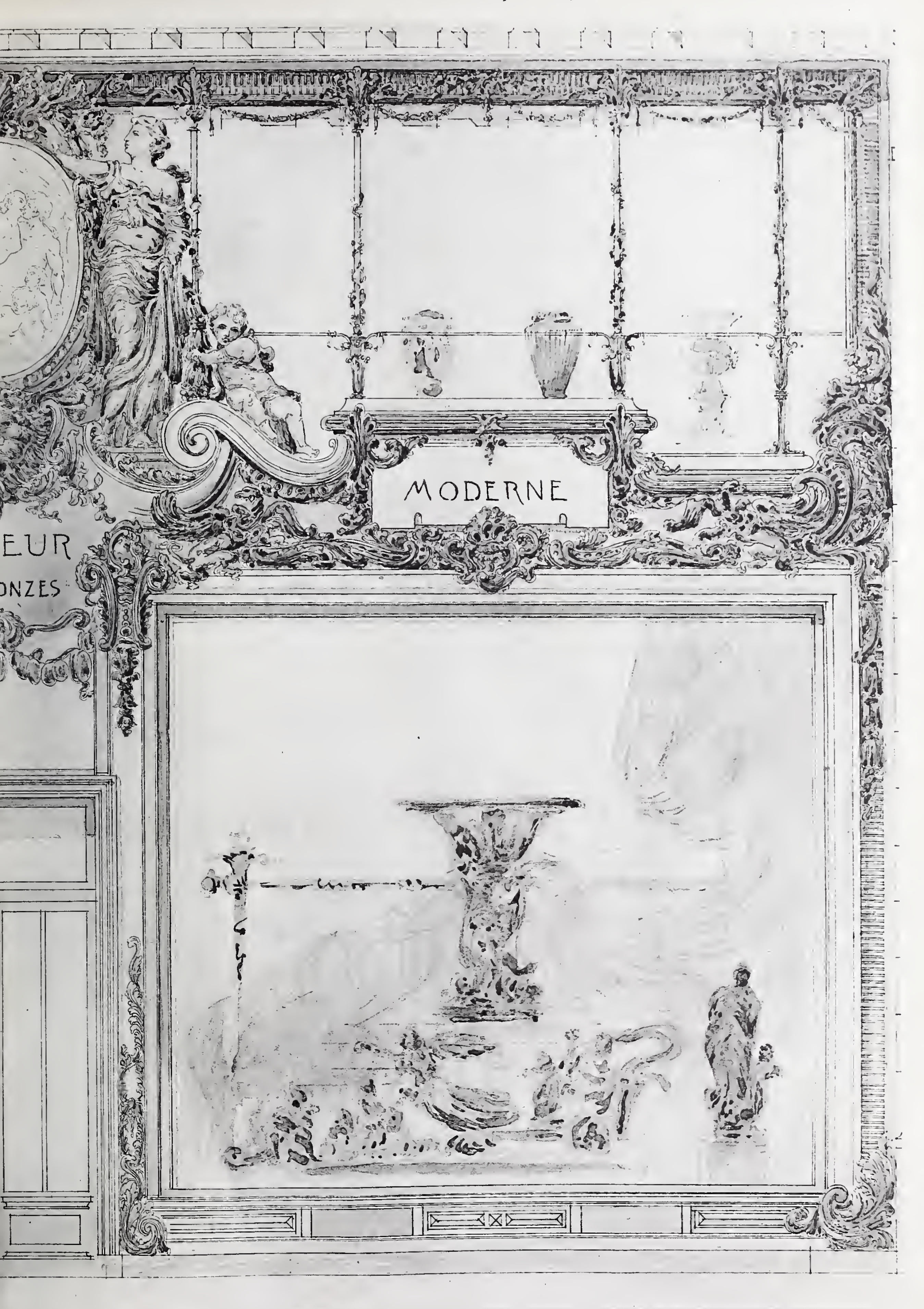
CONCOURS AMÉRICAINS - UN PHARE A L'ENTRÉE DU PORT DE NEW-YORK

M. DURAND MAURICE, ÉLÈVE DE M. DEGLANE



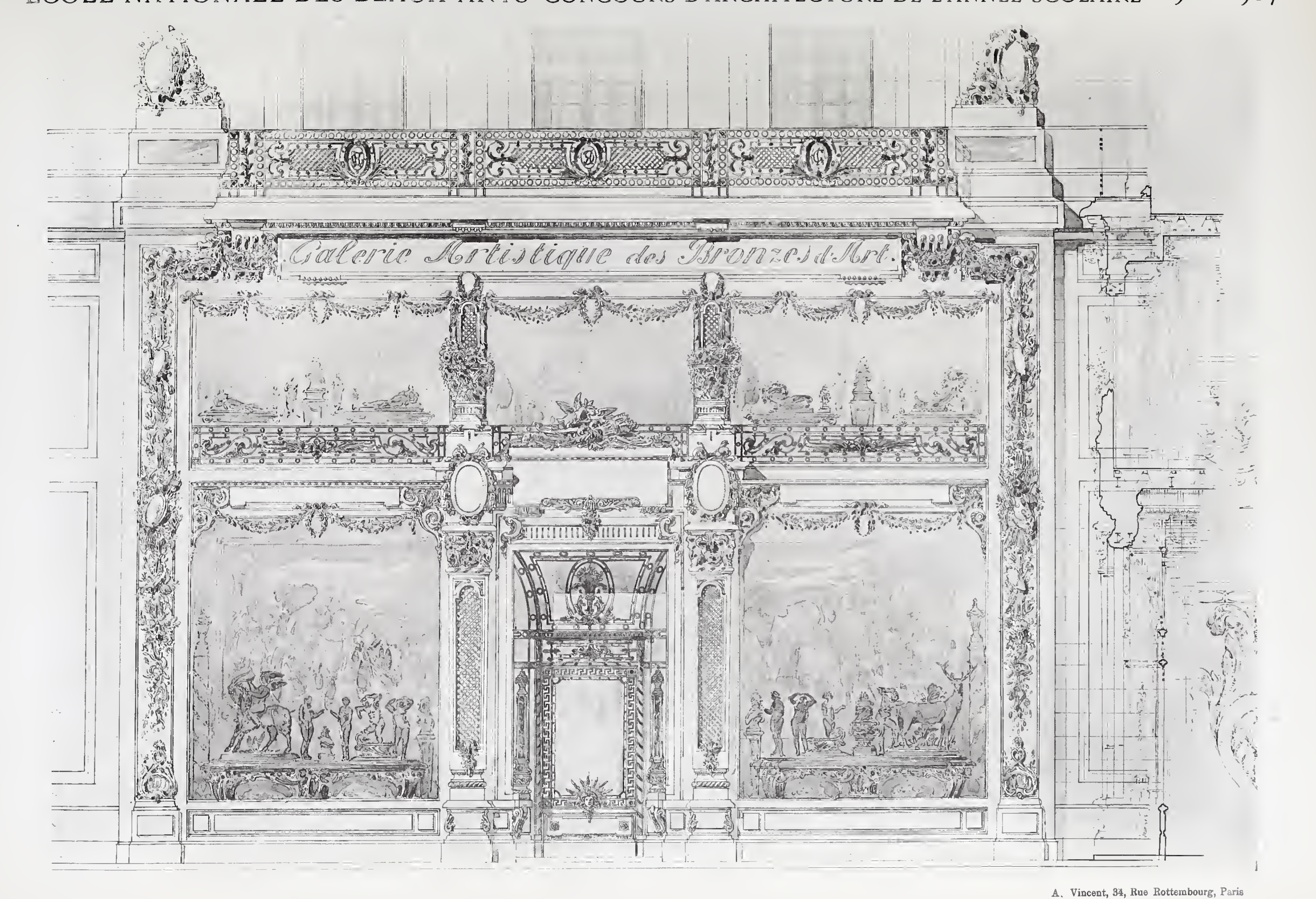
CONCOURS GODEBOEUF - LA DEVANTURE D BO

PRIX ET 1re MÉDAILLE - M. TOUGARD DE B



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

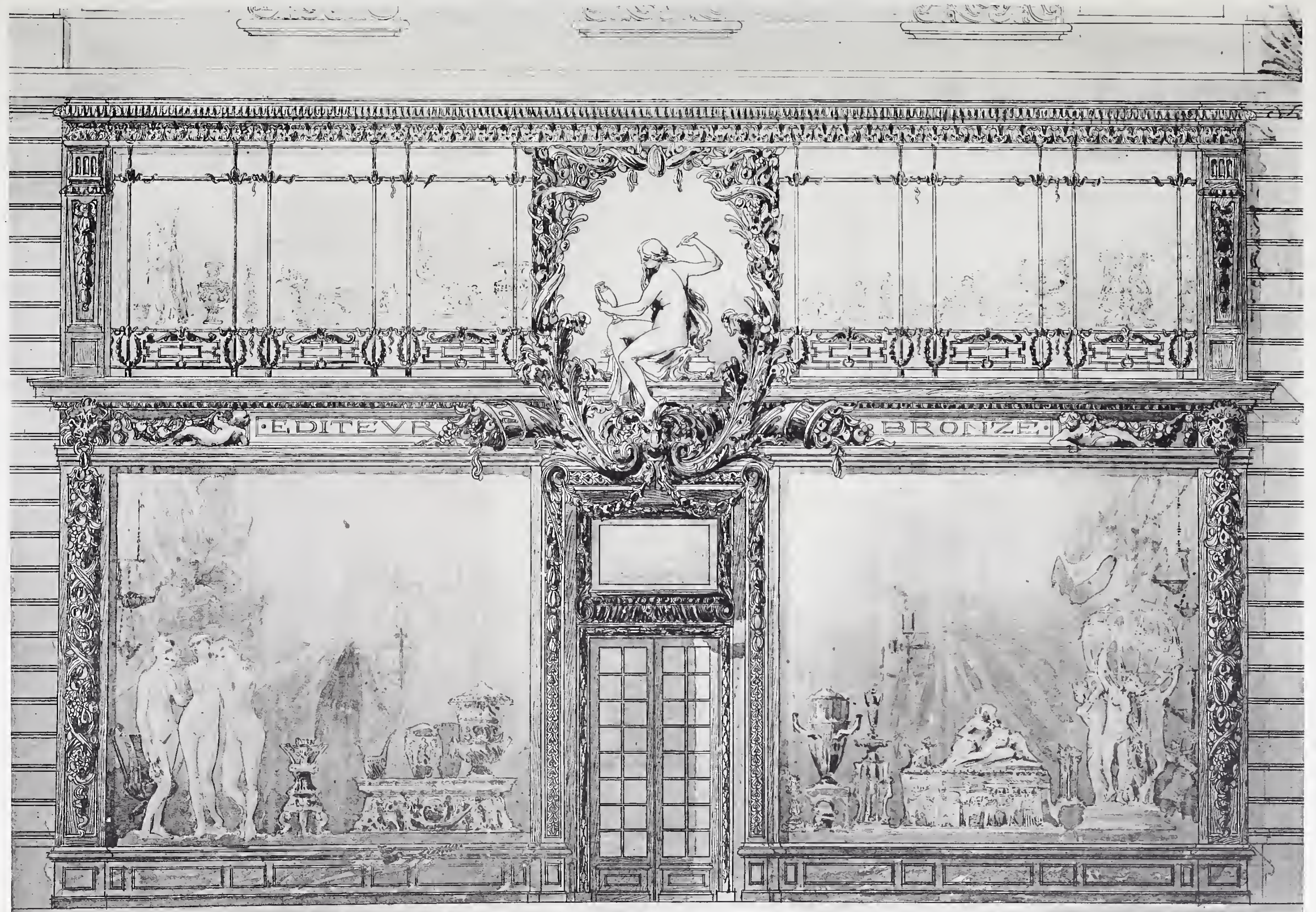
BOUTIQUE D'UN ÉDITEUR DE BRONZES D'ART
DE BOISMILON, ÉLÈVE DE M. LALOUX



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

CONCOURS GODEBOEUF - LA DEVANTURE DE BOUTIQUE D'UN ÉDITEUR DE BRONZES D'ART

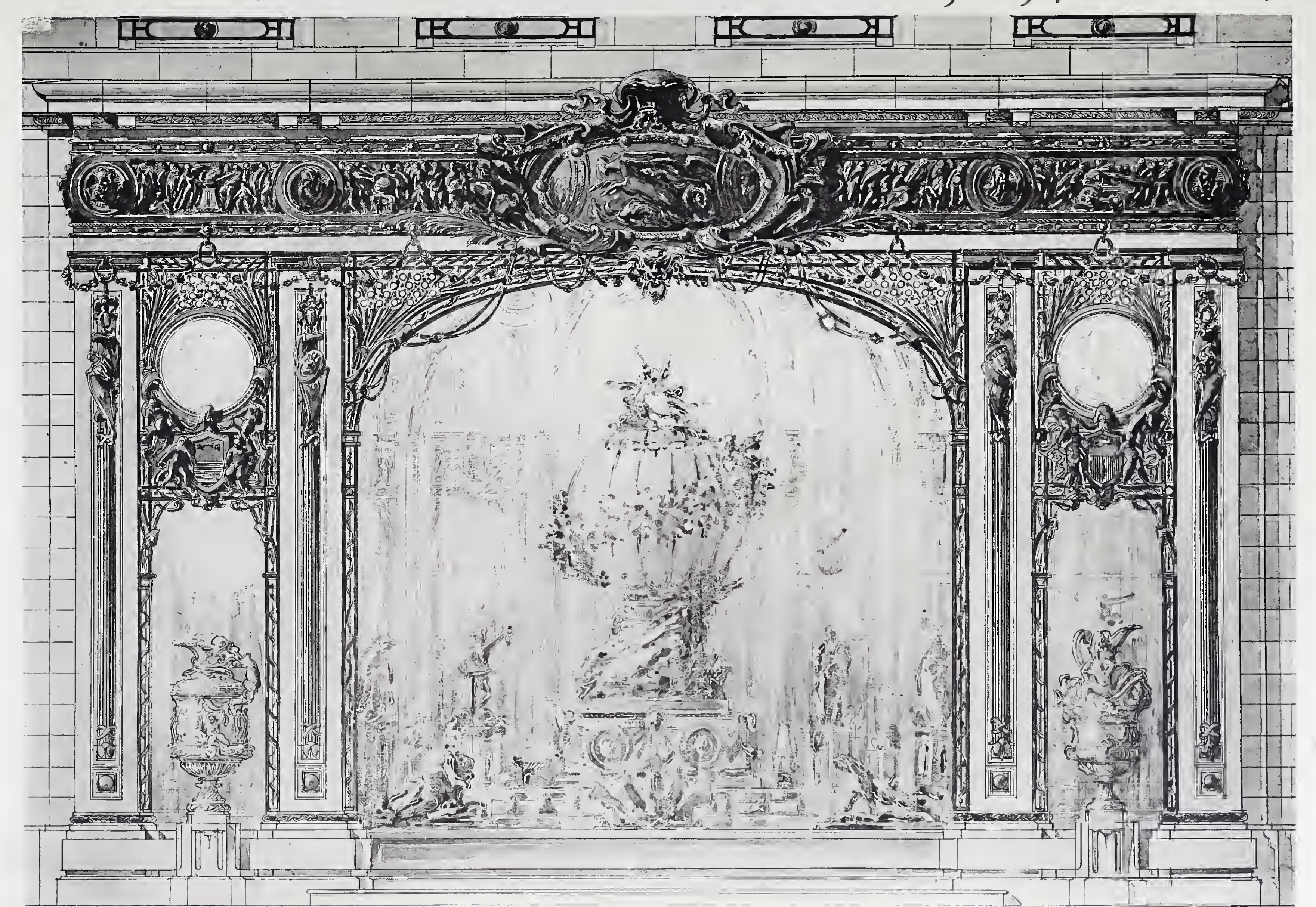
1re MÉDAILLE - M. CARL IMANDT ÉLÈVE DE M. MOYAUX



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris.

CONCOURS GODEBŒUF - LA DEVANTURE DE BOUTIQUE D'UN ÉDITEUR DE BRONZES D'ART

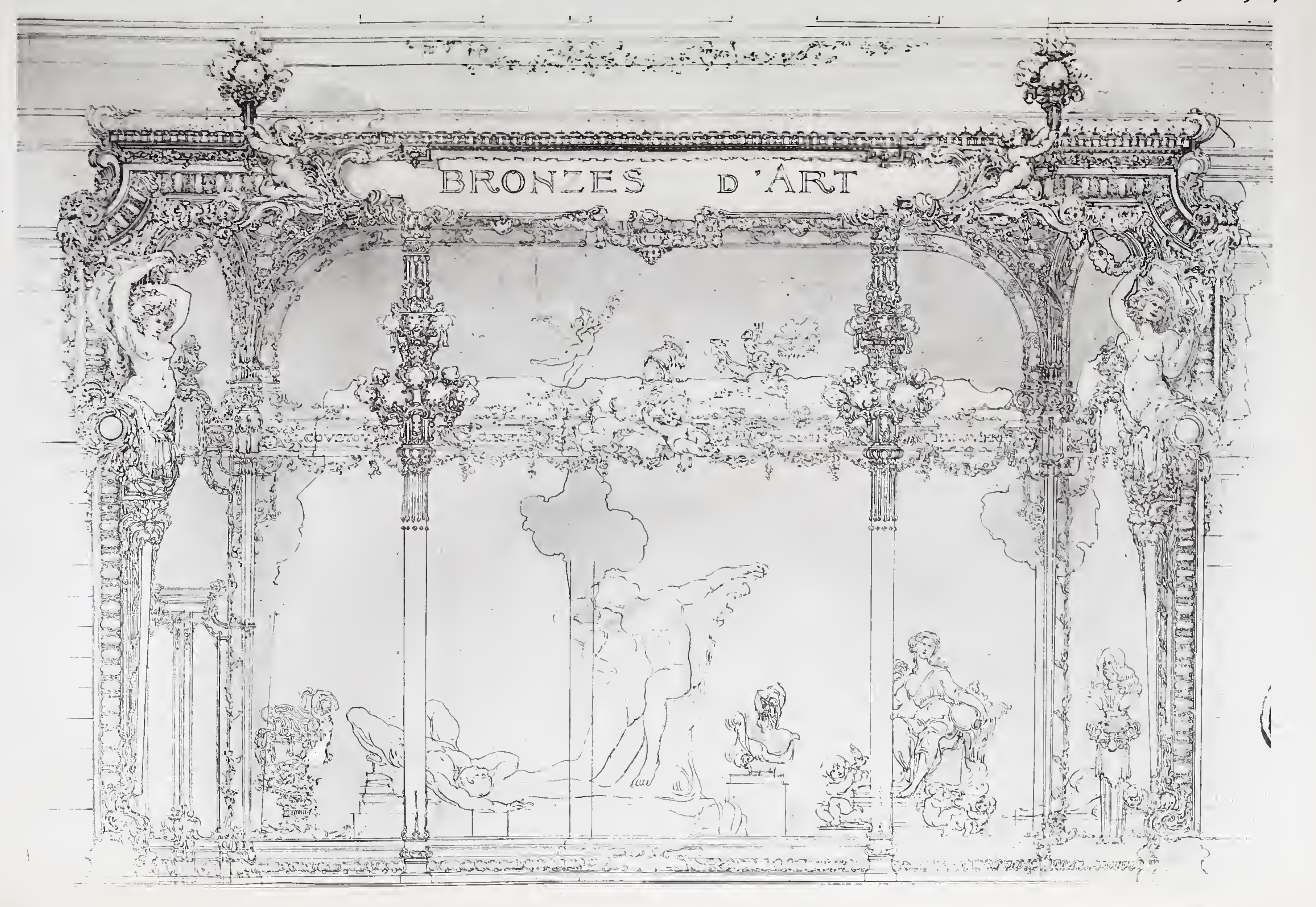
1[re] Médaille - M. PEULEVEY, élève de M. LALOUX



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

CONCOURS GODEBŒUF - LA DEVANTURE DE BOUTIQUE D'UN ÉDITEUR DE BRONZES D'ART

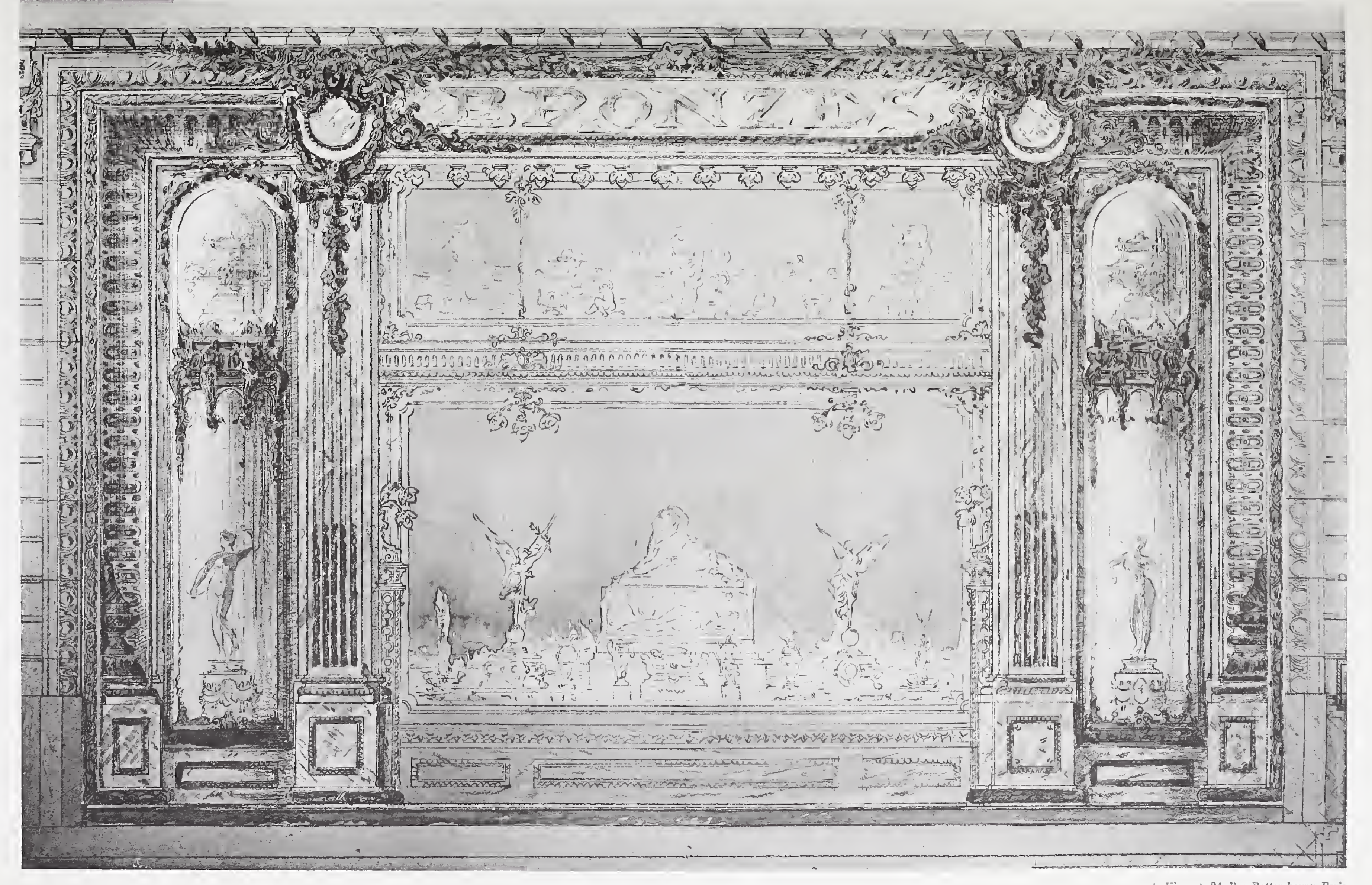
1re Seconde Médaille - M. NICOD, élève de MM. GUADET, PAULIN et DEGLANE



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

CONCOURS GODEBOEUF - LA DEVANTURE DE BOUTIQUE D'UN ÉDITEUR DE BRONZES D'ART

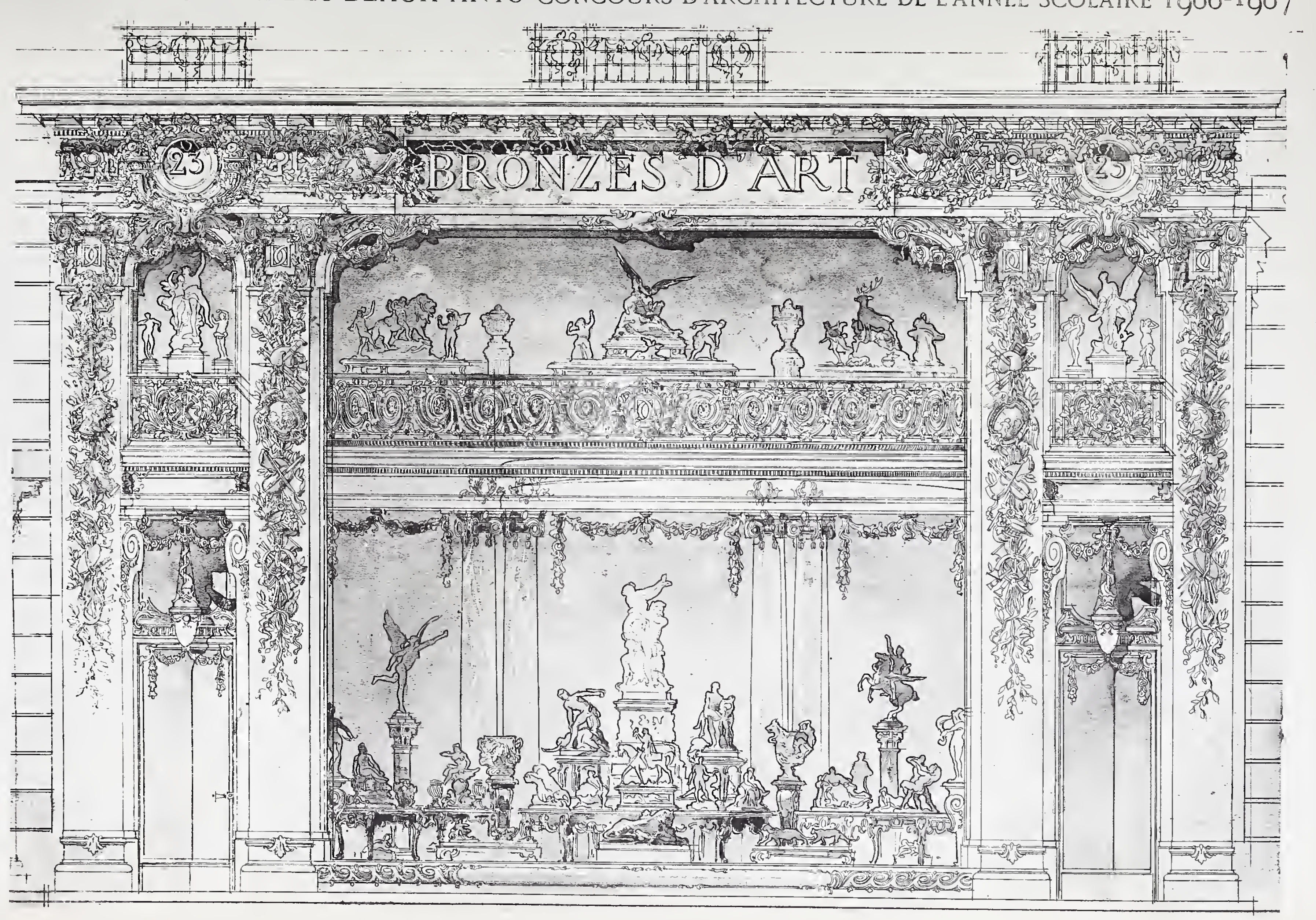
1re Seconde Médaille - M. THORIMBERT élève de M. PAULIN



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

CONCOURS GODEBOEUF - LA DEVANTURE DE BOUTIQUE D'UN ÉDITEUR DE BRONZES D'ART

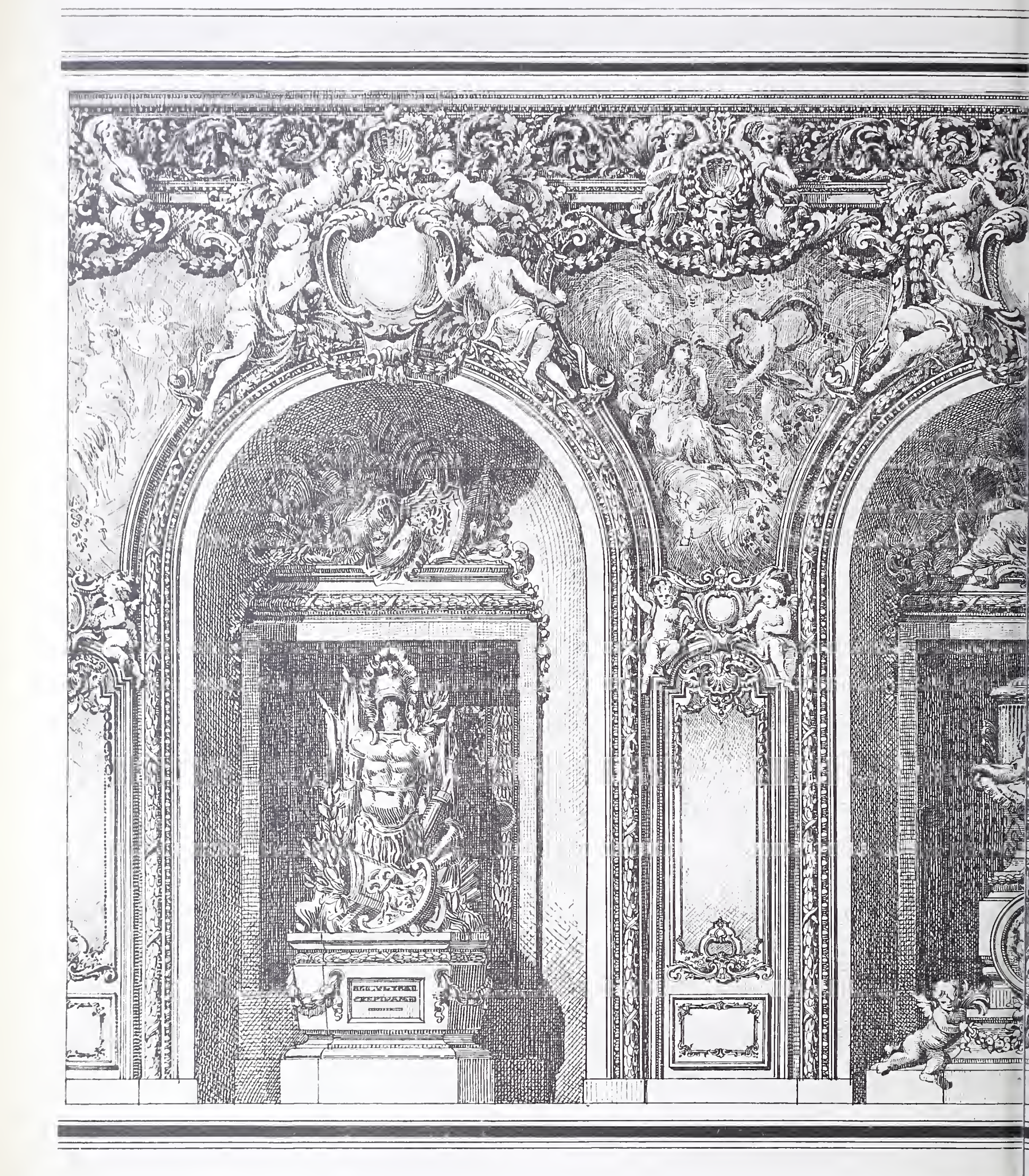
1re SECONDE MÉDAILLE - M. RAYMOND FÈVRIER, ÉLÈVE DE M. MARCEL LAMBERT



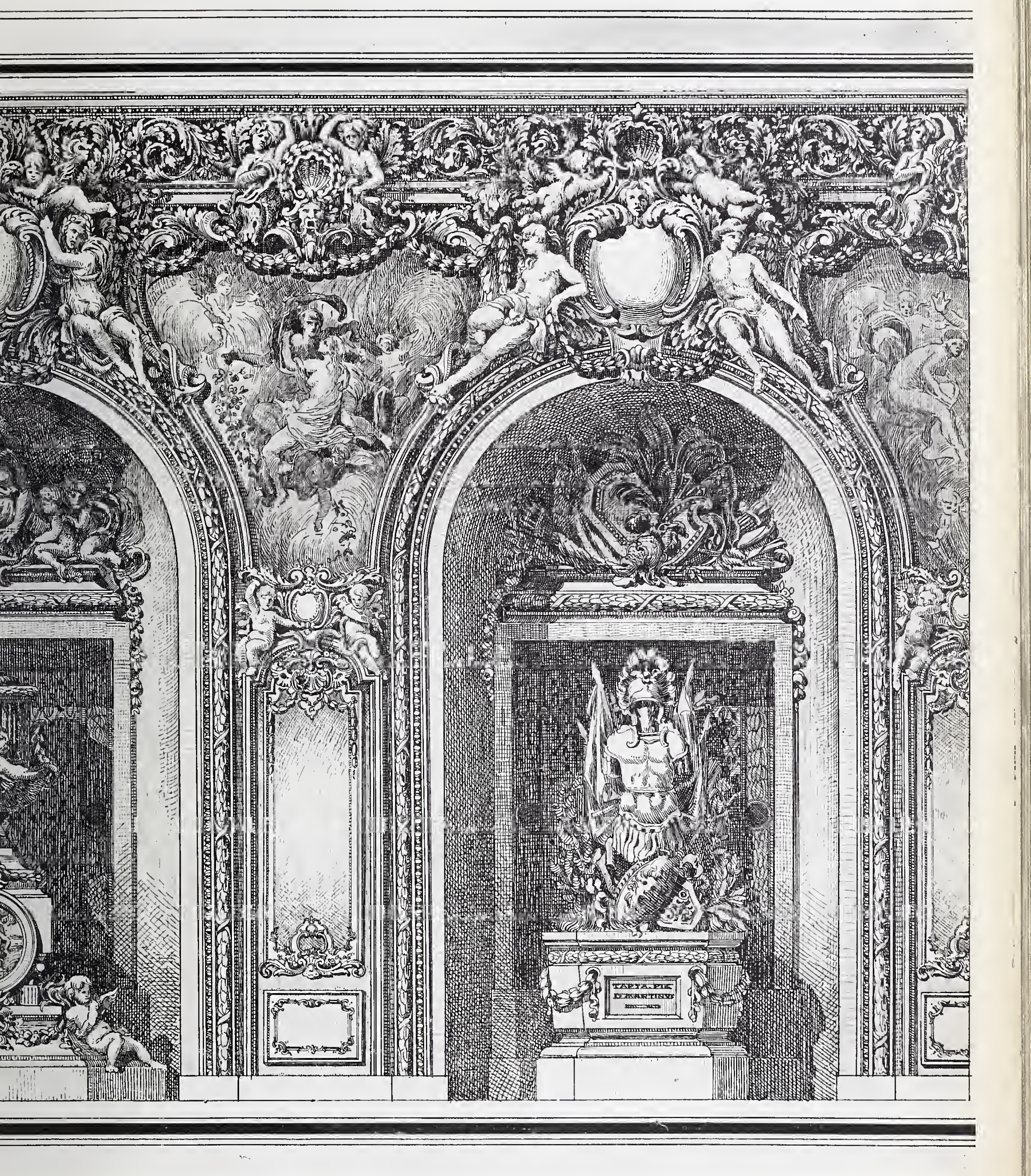
A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

CONCOURS GODEBOEUF - LA DEVANTURE DE BOUTIQUE D'UN ÉDITEUR DE BRONZES D'ART

1er Seconde Médaille - M. CREVEL élève de M. PAULIN



COMPOSITION DÉCORATIVE - N
PRIX - M. GUÉRIT



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

E TRAVÉE DE GRANDE GALERIE

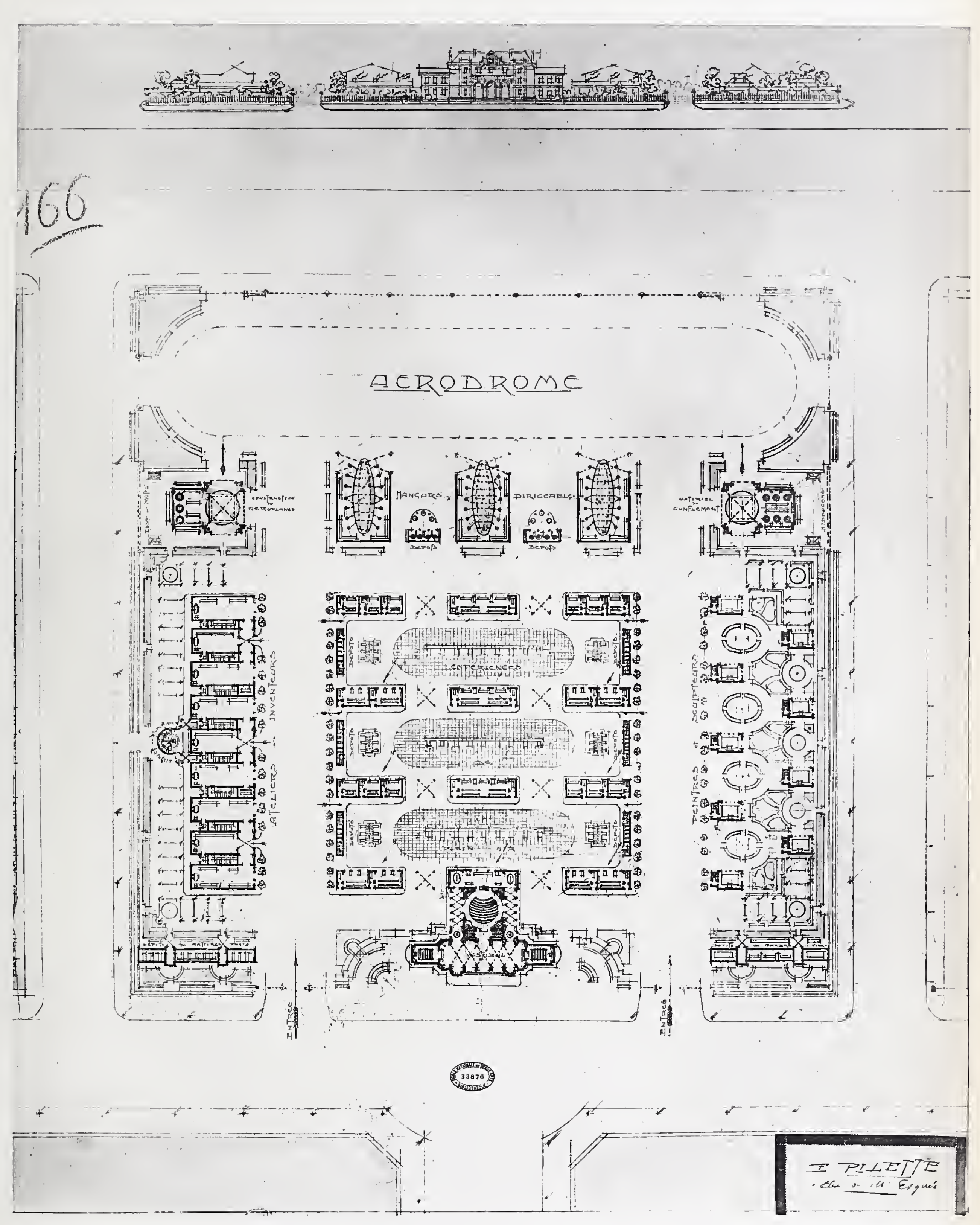
LÈVE DE M. LALOUX



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

COMPOSITION DÉCORATIVE - UNE TRAVÉE DE GRANDE GALERIE

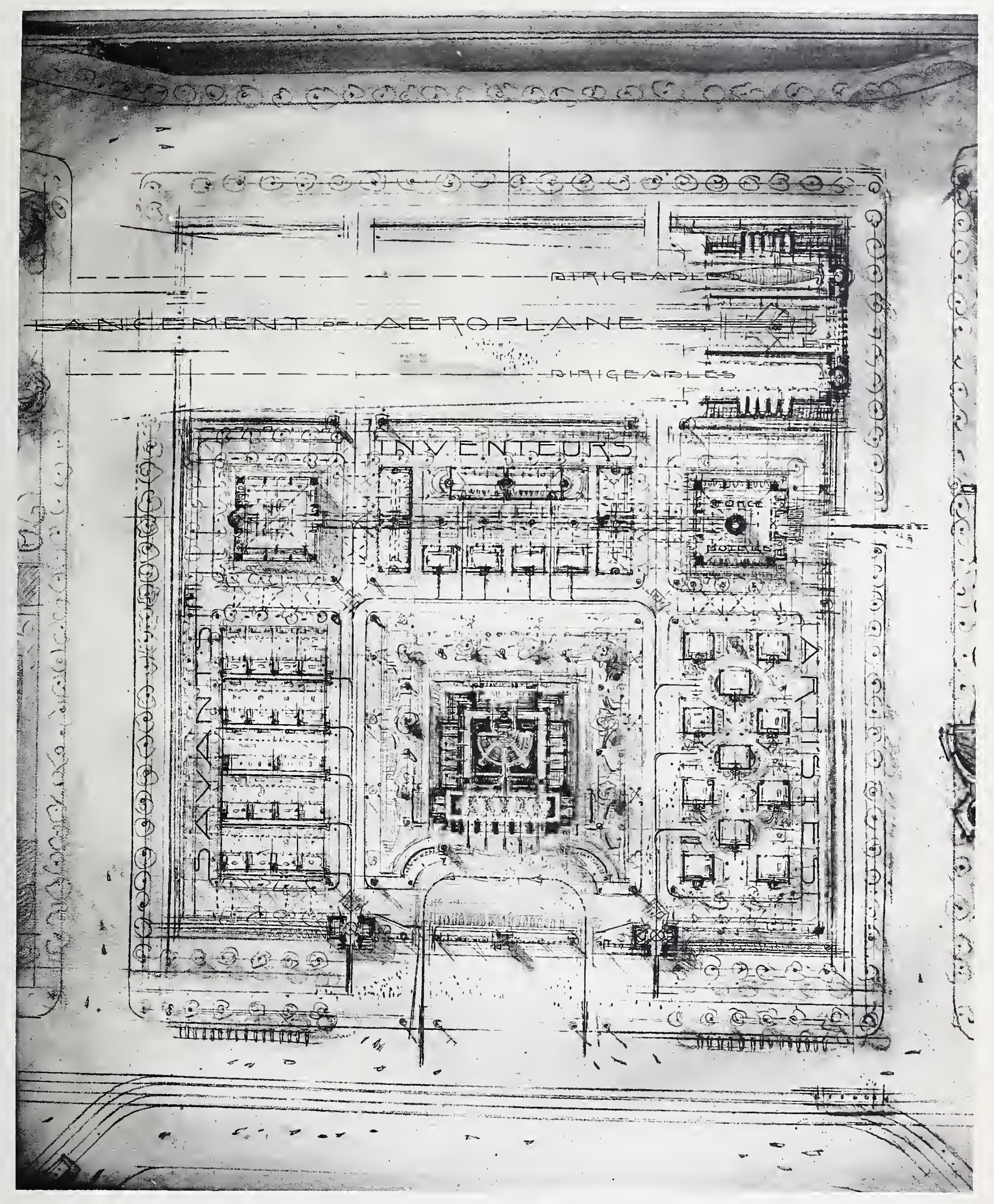
2me Prix - M. WILLOQUEAUX, Élève de M. LALOUX



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

CONCOURS LABARRE - UNE RUCHE

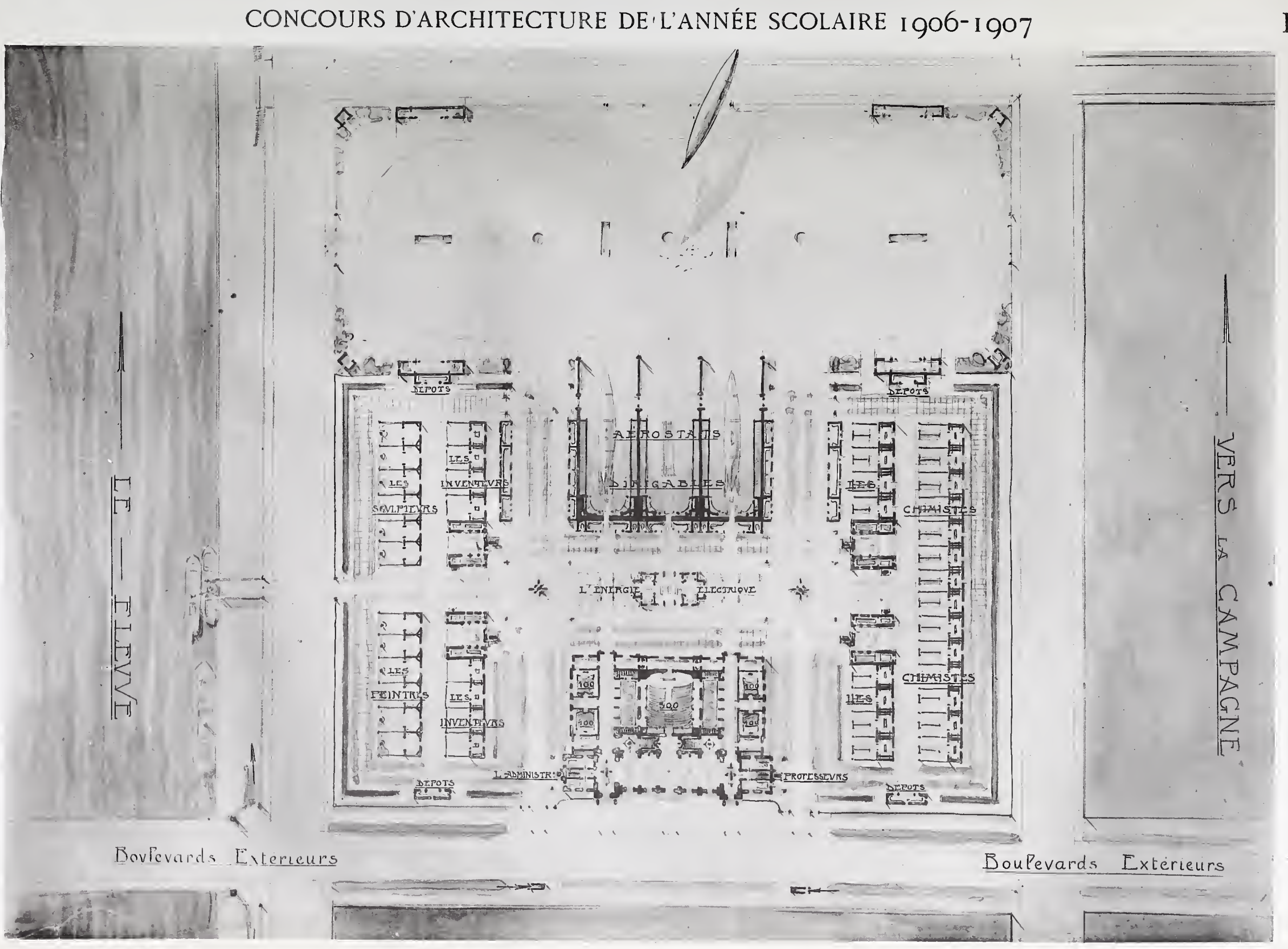
PRIX - M. PILETTE ÉLÈVE DE M. ESQUIÉ



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

CONCOURS LABARRE - UNE RUCHE

MENTION : M. LOUIS BOILEAU, ÉLÈVE DE M. REDON

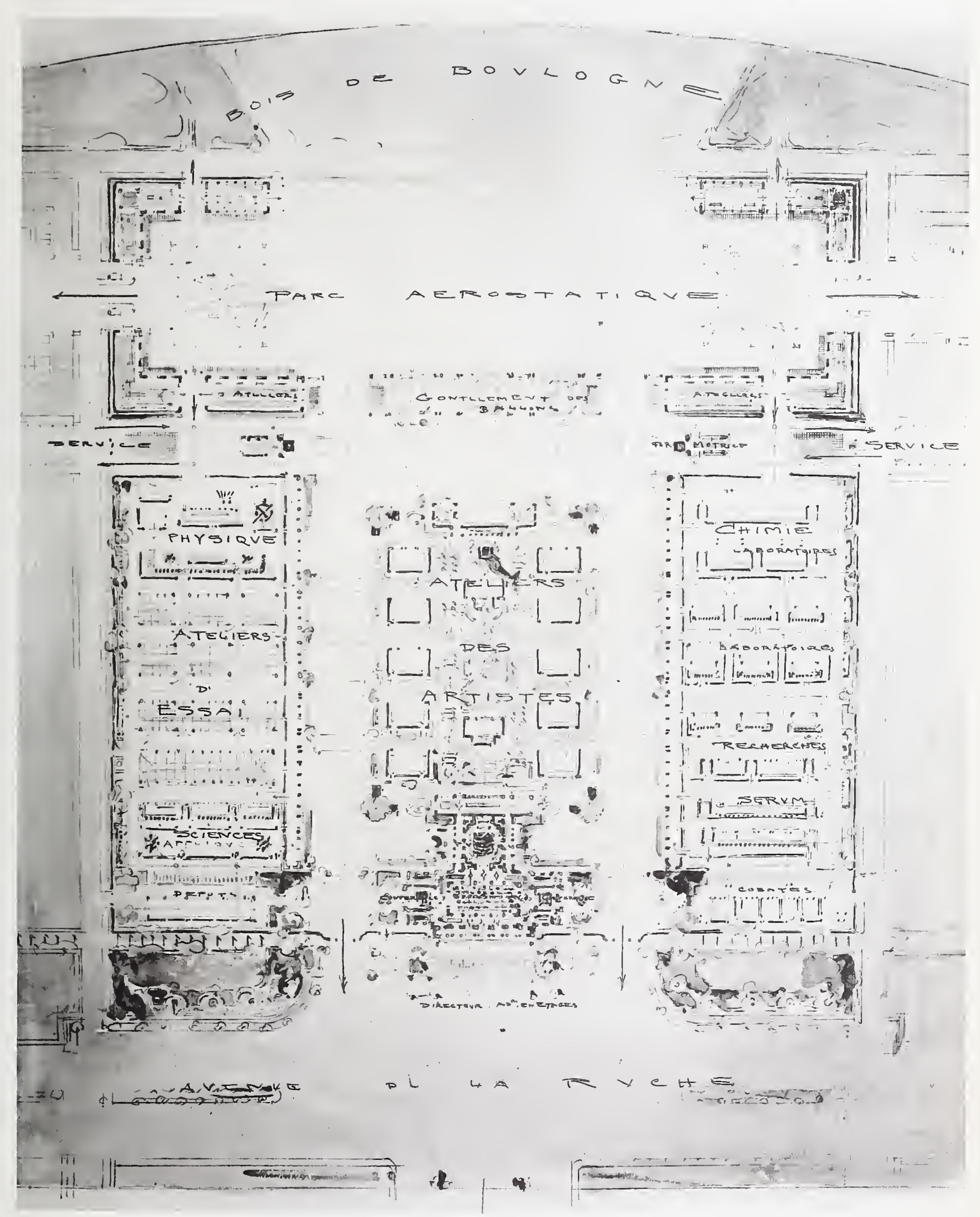


A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

CONCOURS LABARRE - UNE RUCHE

MENTION - M. BOSSELUT, ÉLÈVE DE M. DEFRASSE

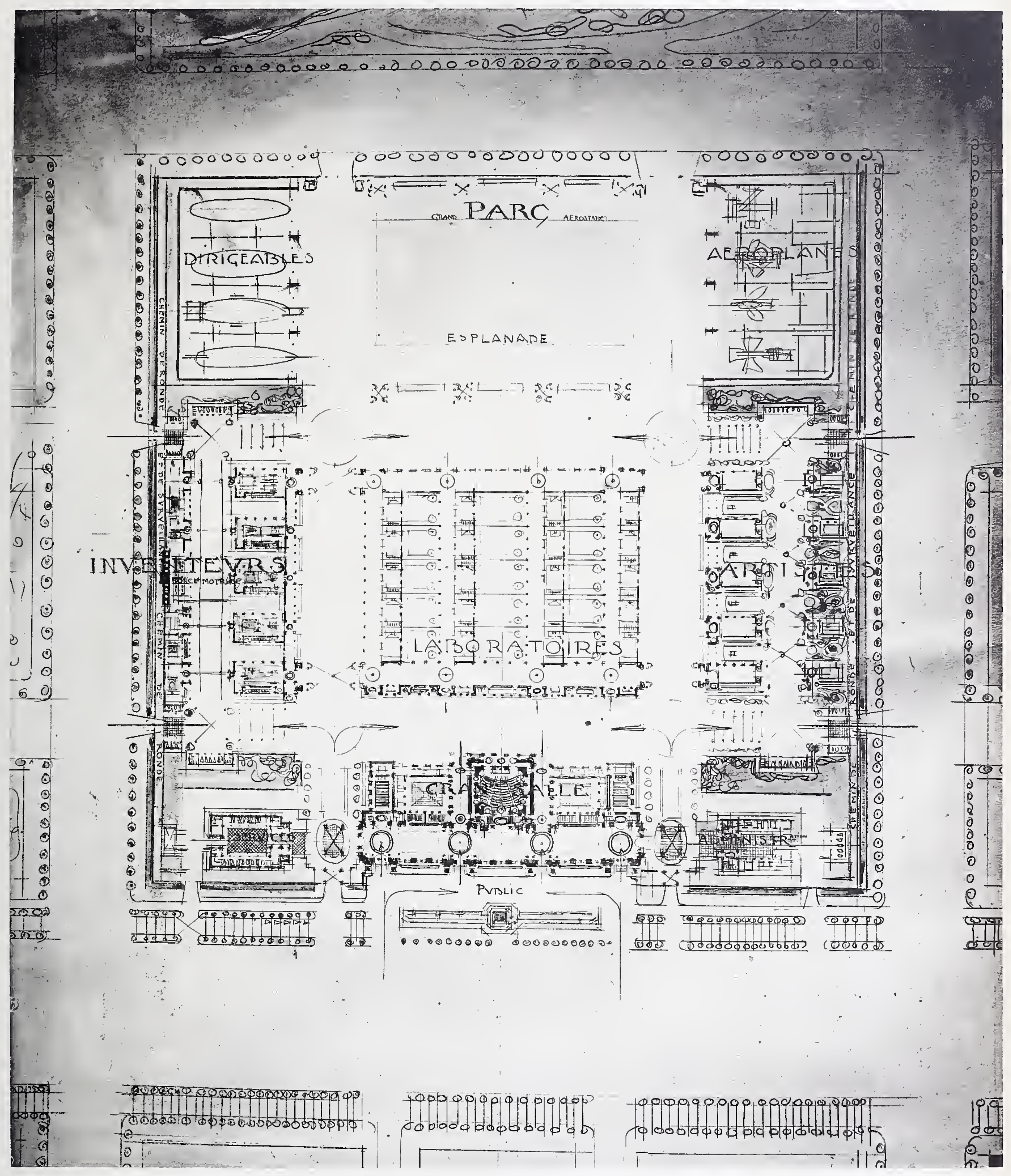
ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS
CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1906-1907



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

CONCOURS LABARRE - UNE RUCHE

Mention - M. MOLINIÉ, Élève de M. DEGLANE

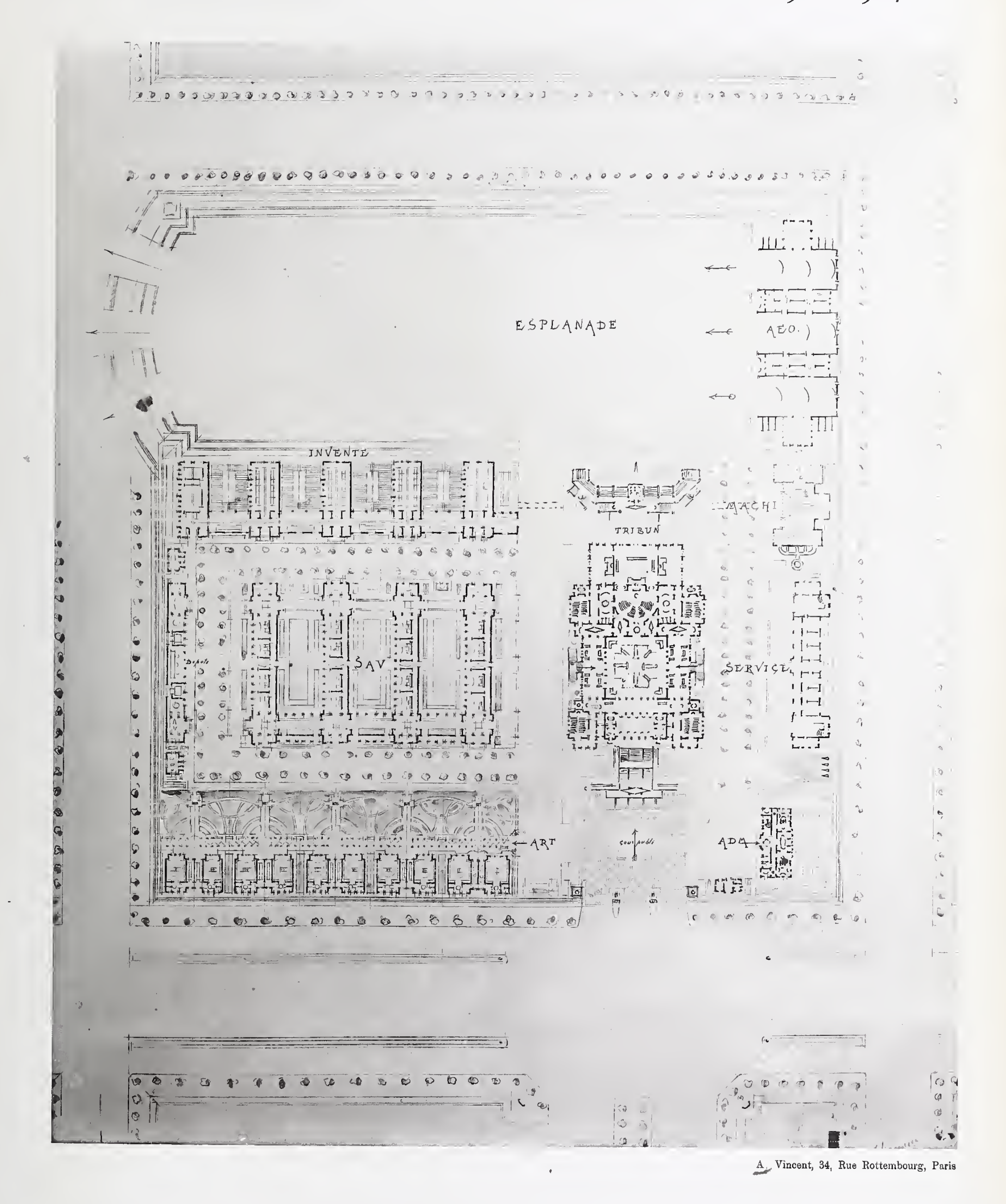


A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

CONCOURS LABARRE - UNE RUCHE

MENTION : M. PONS, ÉLÈVE DE M. REDON

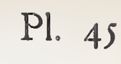
ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS
CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1906-1907



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

CONCOURS LABARRE - UNE RUCHE

MENTION : M. VANNIER, ÉLÈVE DE M. DUQUESNE



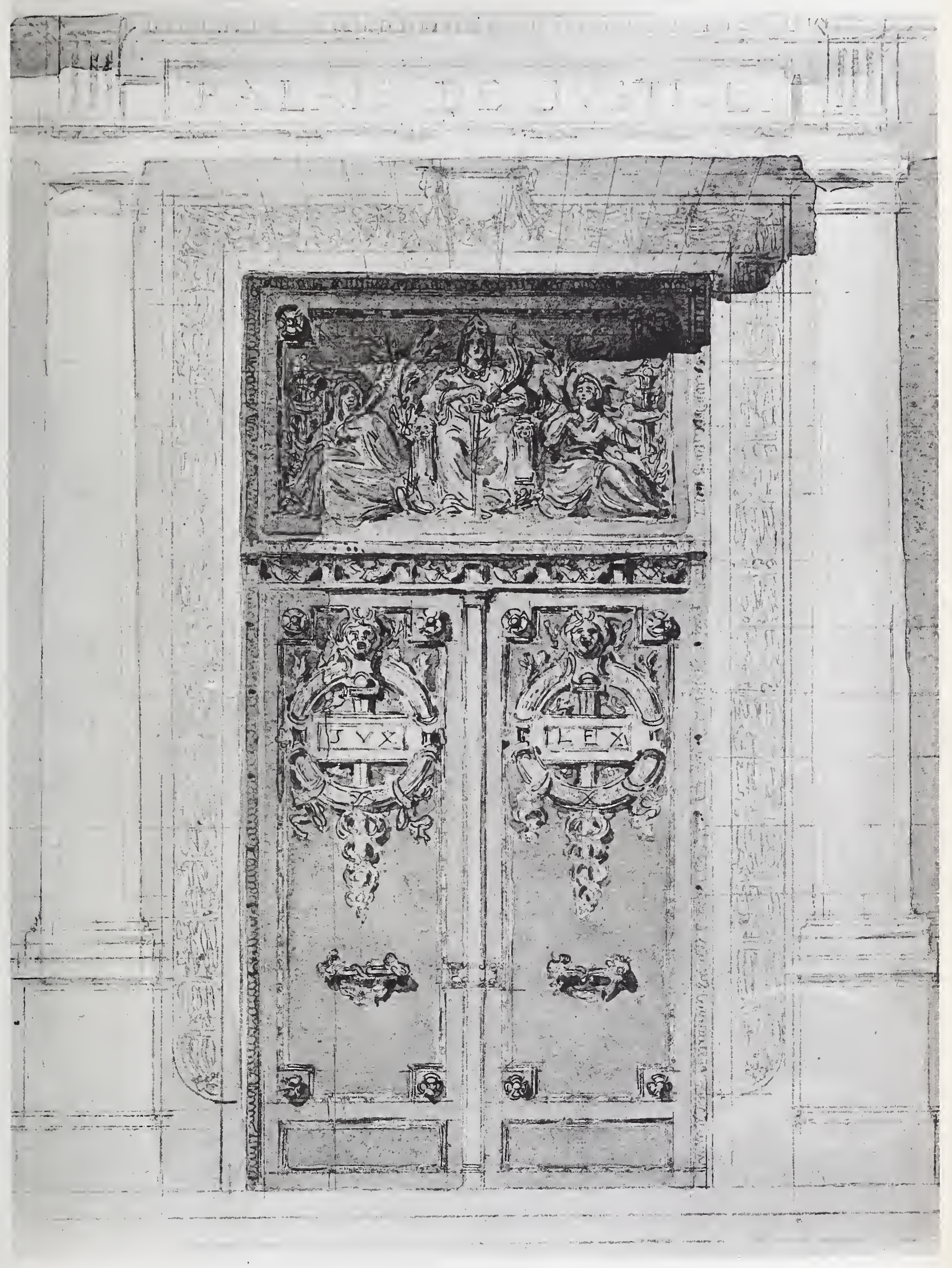
A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

UNE PORTE EN BRONZE

1re Seconde Médaille - M. KUNZI, Élève de M. PAULIN

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

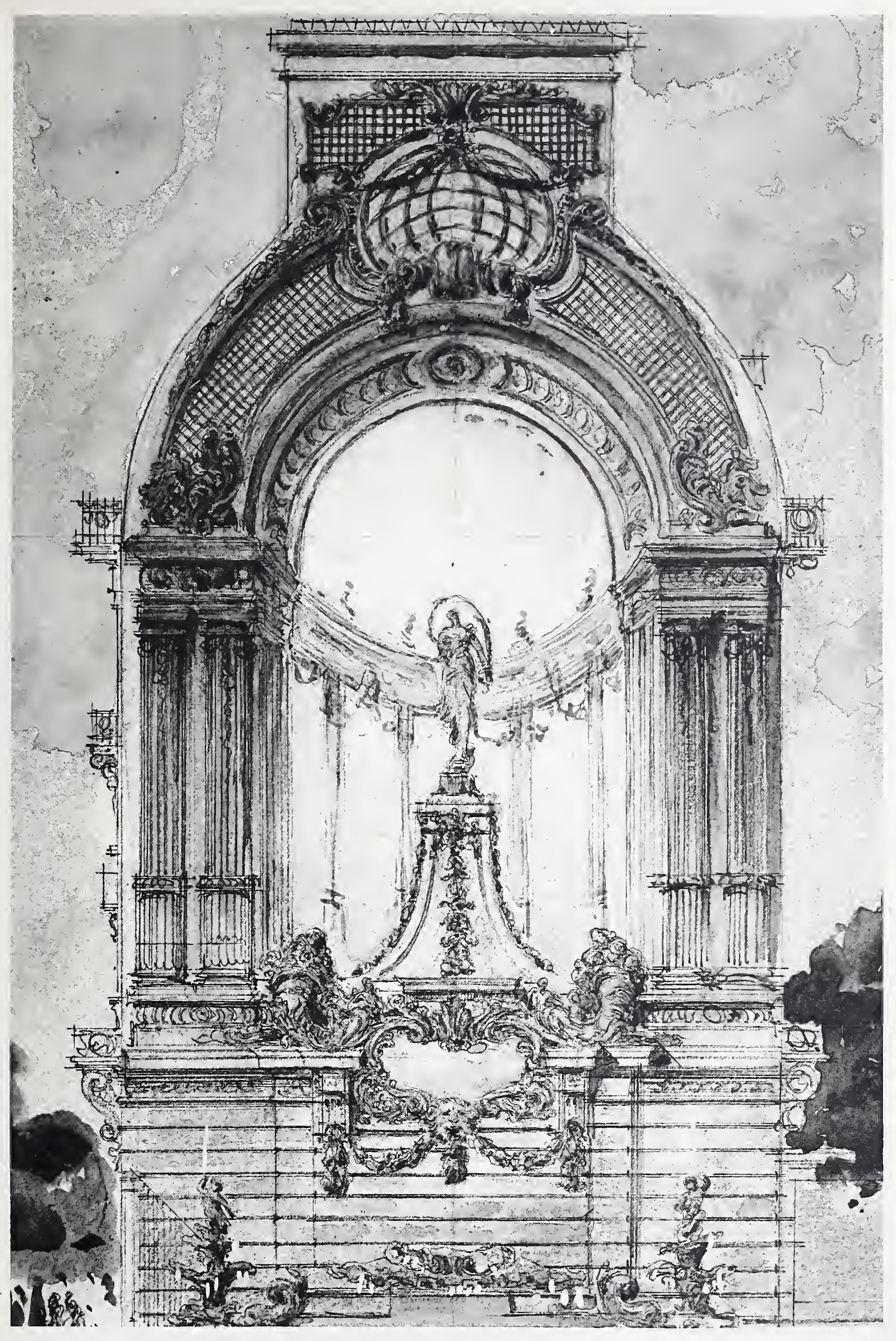
CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1906-1907



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

UNE PORTE EN BRONZE

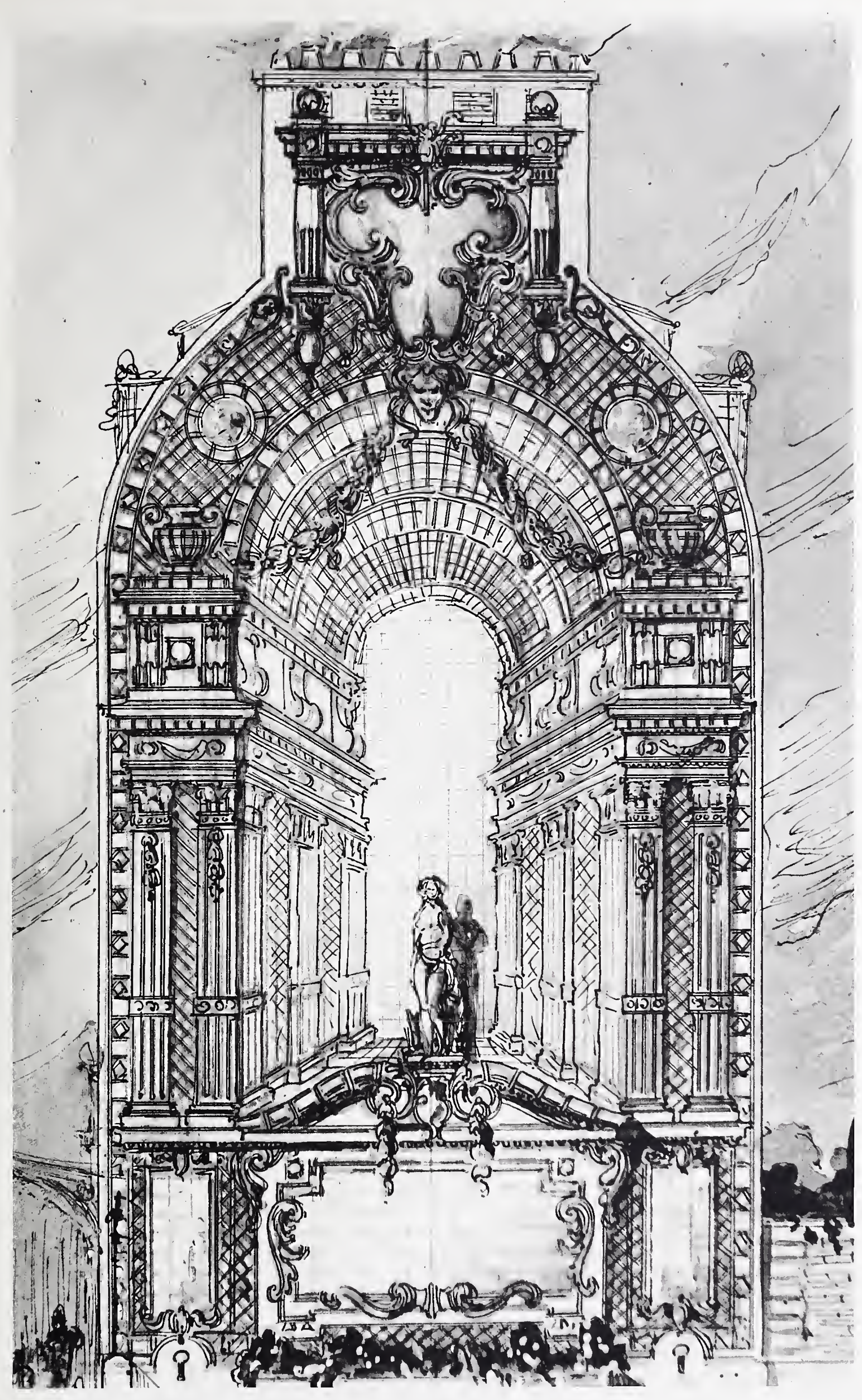
1re Seconde Médaille - M. PATER, Élève de M. PAULIN



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

LA DÉCORATION D'UN PIGNON MITOYEN

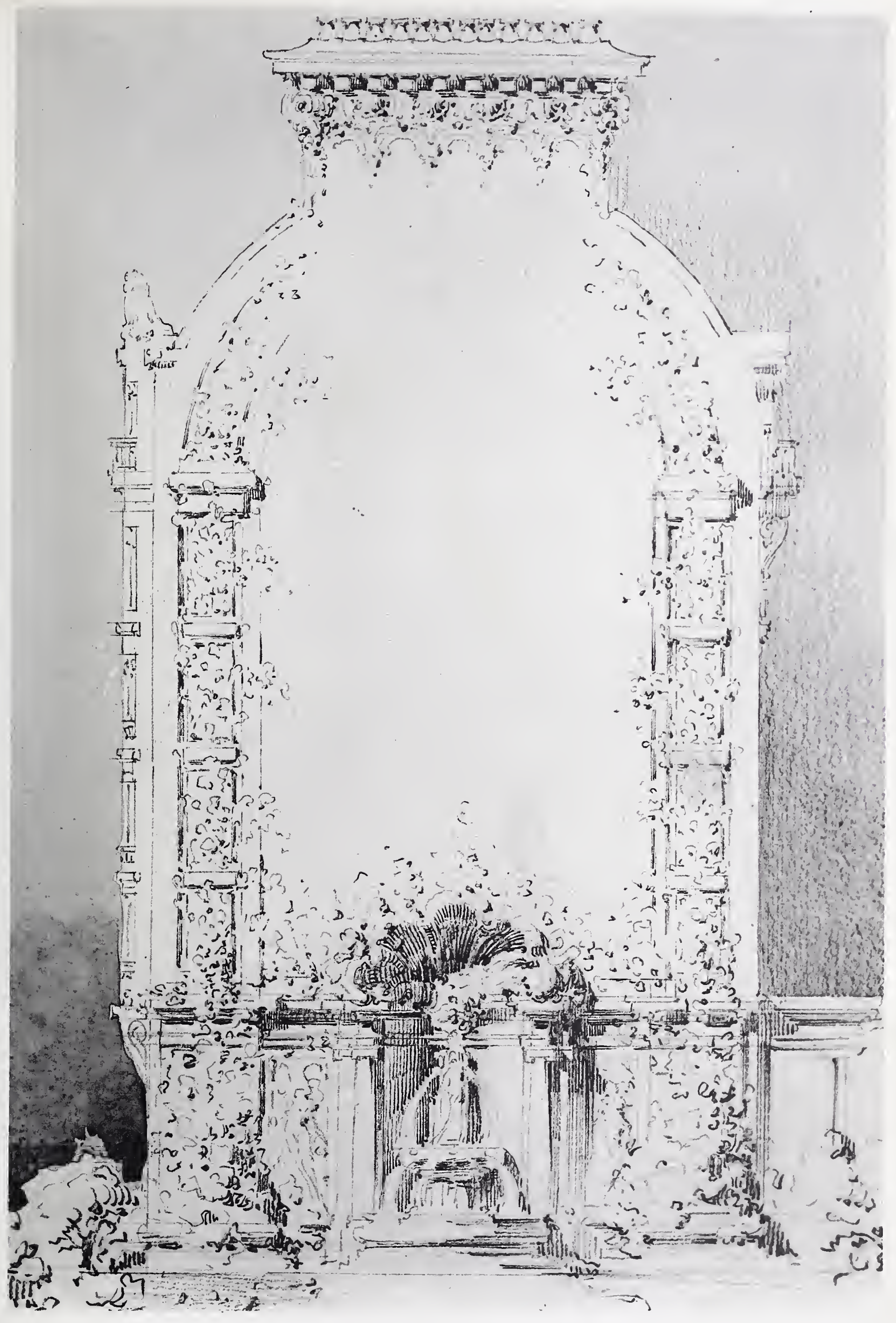
1re Seconde Médaille - M. TOUGARD DE BOISMILON, élève de M. LALOUX



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

LA DÉCORATION D'UN PIGNON MITOYEN

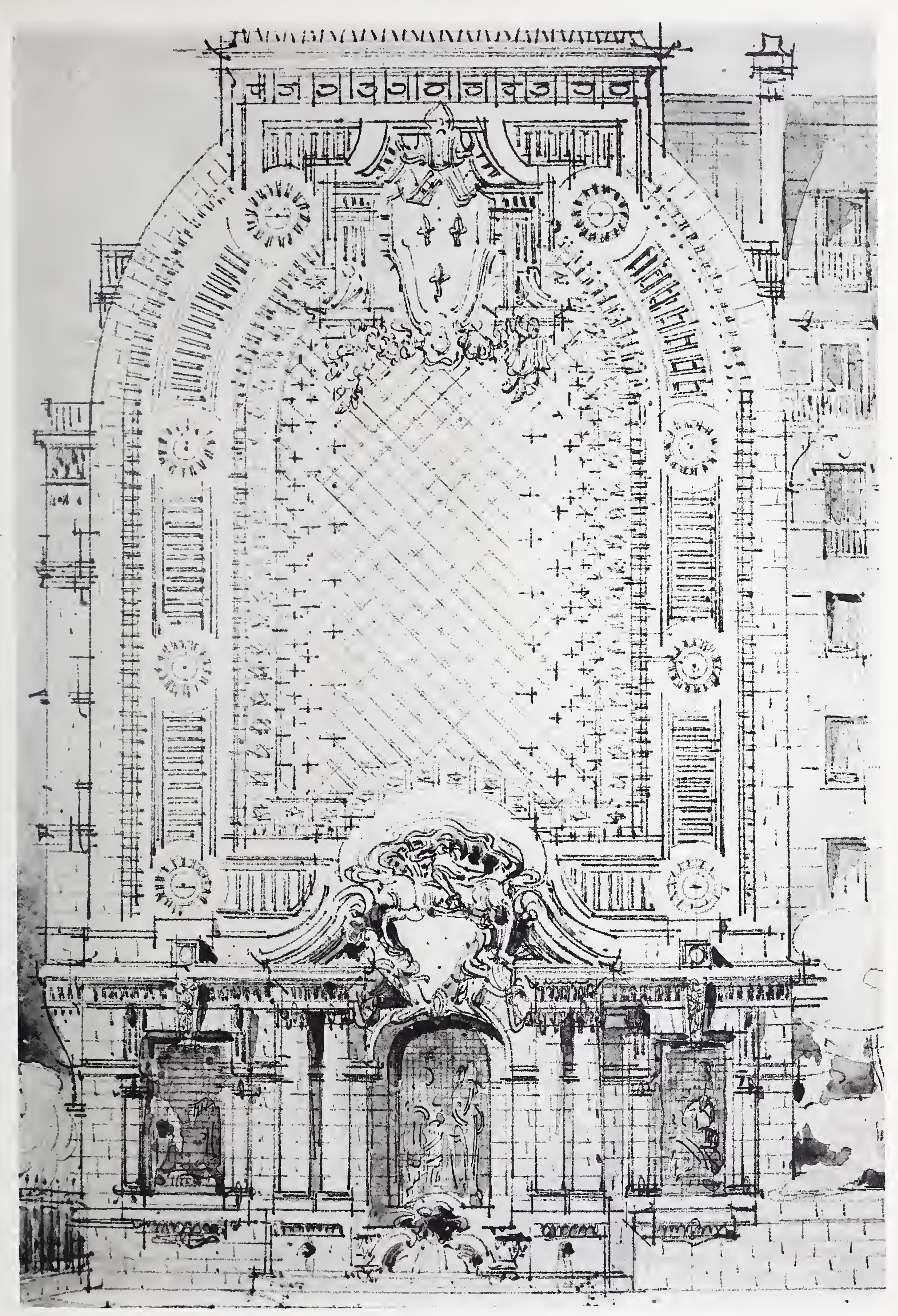
1re Seconde Médaille - M. DURAND Félicien, élève de M. LALOUX



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

LA DÉCORATION D'UN PIGNON MITOYEN

1re Seconde Médaille - M. MARTELLO, élève de M. PAULIN



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

LA DÉCORATION D'UN PIGNON MITOYEN

1re Seconde Médaille - M. FOURNIER Maurice, élève de M. BERNIER

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES

Concours d'Architecture

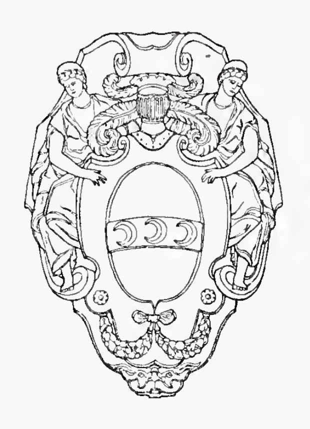
DE

l'Année Scolaire 1906-1907

3e SÉRIE

PROGRAMMES

Planches 51 à 77



PARIS

AUGUSTE VINCENT

34, Rue Rottembourg, 34

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES

CONCOURS D'ARCHITECTURE

DE

l'Année Scolaire 1906-1907

3e SÉRIE

PROGRAMMES

1re CLASSE — RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION DU MERCREDI 5 DÉCEMBRE 1906

A RENDRE LE SAMEDI 2 FÉVRIER 1907

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Le siège à Paris d'une grande Compagnie de Navigation

Cet établissement, analogue à ceux des Messageries Maritimes ou de la Compagnie Transatlantique, serait situé au centre des affaires, sur un boulevard. Il est destiné à recevoir les bureaux publics et ceux de l'administration de la Compagnie. Il comprendra :

AU REZ-DE-CHAUSSÉE

— Un assez grand local ouvert sur la voie publique et servant de salle d'exposition pour les modèles de bateaux, documents statistiques, plans et vues des principaux ports, horaires, dépêches.

Ce local servira d'accès aux diverses parties de l'établissement.

— Les bureaux publics comprenant :

— Office de renseignements;

— Grande salle des guichets publics, avec compartiments pour chefs, caissiers, etc. Ces guichets en trois divisions correspondant à : passagers; — fret et marchandises; — caisse;

— Un bureau d'ordre et de comptabilité, non public. Chef et sous-chef;

— Concierge et accès aux étages supérieurs.

AU PREMIER ÉTAGE

— Antichambre, salon d'attente, cabinets de l'administrateur principal et de deux administrateurs délégués ;

— Salle du conseil d'administration, deux ou trois cabinets;

— Bureaux administratifs.

AU DEUXIÈME ÉTAGE ET EN COMBLES

— Bureaux divers; — grands dépôts d'archives;

— Quelques logements de veilleurs, et en général les dépendances secondaires d'un ensemble de cette importance.

TERRAIN

Le terrain, rectangulaire, aura façade sur le boulevard et au fond sur une rue parallèle au boulevard. Les deux autres côtés sont clos par des murs mitoyens.

La largeur est de 40 mètres d'axe en axe des murs mitoyens; la profondeur est de 60 mètres de l'alignement sur boulevard à l'alignement sur rue.

On fera pour les esquisses :

Le plan du rez-de-chaussée et celui du premier étage à 0 m. 0025 pour mètre;

La façade et la coupe au double.

Pour le rendu :

Les deux mêmes plans à 0 m. 005 pour mètre; la façade et la coupe à 0 m. 01.

La destination des pièces sera écrite dans les plans (et non en légende).

Le Jury n'a pas décerné de Médaille.

1re CLASSE

CONCOURS D'ORNEMENT ET D'AJUSTEMENT

DU SAMEDI 9 FÉVRIER 1907 — A RENDRE LE SAMEDI 16

PRIX DE LA FONDATION ROUGEVIN

La Commission des programmes propose pour sujet du concours :

Un Rideau de Théâtre

Un rideau de théâtre se compose nécessairement de deux parties : dans le haut, un lambrequin fixe qui reste visible lorsque le rideau est levé ; au-dessous, le rideau proprement dit qui se remonte derrière le lambrequin et le mur au-dessus.

Le rideau, objet du programme, mesurera 11 mètres de largeur. Sa hauteur sera de 12 m. 50 environ, y compris le lambrequin et à partir du niveau de la scène.

L'écartement entre les parements des avant-scènes serait de 12 m. 50 (latitude de 0 m. 50 en plus ou en moins).

Le dessin sera limité par les profils ou coupes sur les avant-scènes et le grand arc doubleau qui les réunit. Il rendra compte de tout ce qui est compris dans cet encadrement.

La composition du rideau pourra comprendre des dispositions architectoniques, des allégories, des personnages historiques, etc., au choix des concurrents.

On fera pour l'esquisse l'élévation *au trait* à l'échelle de 0 m. 015 pour mètre.

Pour le rendu, le même dessin *avec la coloration indispensable pour ce sujet* à l'échelle de 0 m. 04 pour mètre.

Prix et Première Médaille : M. TOURNON, élève de M. Bernier. Pl. 51.

Deuxième Prix et Première Médaille : MM. LEBOURGEOIS, élève de M. Redon. Pl. 52.
— — TOUGARD DE BOISMILON, élève de M. Laloux. Pl. 53.
— — CAYON, élève de M. Deglane. Pl. 54.
— — THORIMBERT, élève de M. Paulin. Pl. 55.
— — DEBAT-PONSAN, élève de M. Laloux. Pl. 56.
— — ANSELMI, élève de M. Redon. Pl. 57.
— — LÉONARD, élève de M. Laloux. Pl. 58.

Premières Médailles :

MM. MAHIEU, élève de M. Redon.
RIVOIRE, élève de M. Redon.
MM. DROUET, élève de M. Laloux.
GÉRARD, élève de M. Redon.

Premières Secondes Médailles :

MM. DANIS, élève de M. Deglane.
DELAON, élève de M. Laloux.
FENECH, élève de M. Laloux.
CHANTRE, élève de M. Redon.
PONS, élève de M. Redon.
MM. PIOLLENC, élève de M. Deglane.
THIERS, élève de M. Pascal.
GALLIBERT, élève de M. Bernier.
LAHALLE, élève de M. Pascal.
DALLEST, élève de M. Bernier.

SECTIONS DE PEINTURE, DE SCULPTURE ET D'ARCHITECTURE

CONCOURS DE COMPOSITION DÉCORATIVE

DONT LE PROGRAMME EST DONNÉ PAR LE CONSEIL SUPÉRIEUR

CONCOURS DU JEUDI 7 FÉVRIER 1907

La décoration de la Pile centrale d'un Pont à deux Arches situé au confluent de deux grands cours d'eau

Cette pile, supposée en pierre, sans qu'aucun matériau décoratif en soit exclu, reçoit les retombées de deux arcs métalliques de très grande dimension.

Elle a 15 mètres de large à sa sortie de l'eau ; sa hauteur à la rencontre du dessus du parapet est de 30 mètres supérieure au niveau moyen de celle-ci.

Ce sont les seules dimensions données.

On fera l'esquisse à l'échelle de o m. 01 pour mètre.
Les rendus, dessins ou modelages seront au double.

Prix et Première Médaille: M. Jacques LAMBERT, élève de M. Marcel Lambert. Pl. 59.
Deuxième Prix et Première Médaille: M. ANSALONI, élève de M. Defrasse. Pl. 60.

CONCOURS ACHILLE LECLÈRE - 1907

PROGRAMME :

Une Station Centrale pour un Chemin de Fer Métropolitain

L'activité toujours grandissante de la circulation dans les rues d'une Capitale en pleine prospérité a déterminé la création de plusieurs lignes souterraines de chemins de fer à traction électrique passant soit au même niveau, soit au-dessus les unes des autres, mais se rencontrant pour les correspondances et les changements de direction en diverses stations et sous-stations.

C'est la principale de ces gares qui est proposée pour le présent Concours.

Elle est située au milieu d'une belle promenade publique et comporterait un vaste abri au niveau du rez-de-chaussée, flanqué de nombreux guichets de distribution de billets, de salles d'attente, de cafés et de boutiques de vente au détail, et elle comprendrait en un étage supérieur les bureaux d'une vaste Administration, les salles de réunion du Conseil des Actionnaires, etc., et quelques habitatio s avec des accès particuliers.

La répartition des trains suppose des moyens de descente à grande ou faible profondeur pour atteindre les différentes lignes qui doivent être en communication entre elles et avec l'extérieur par larges escaliers et nombreux ascenseurs capables de recevoir cent personnes à la fois.

On fera comprendre dans un plan de sous-sol la rencontre de trois lignes ; la dimension de ce plan n'est pas limitée. Au plan du rez-de-chaussée, la construction émergeant du sol n'excèdera pas cent mètres dans sa plus grande dimension.

On fera ces deux plans et une ou deux coupes, suivant qu'on en reconnaîtra l'utilité pour faire comprendre les différents accès aux voies, à l'échelle de 0,0025, l'élévation à 0,005 millimètres.

Les esquisses devront être déposées au Secrétariat de l'Institut, le mardi 8 janvier 1907, avant quatre heures.

Le jugement des esquisses aura lieu le samedi 12 janvier 1907.

Les dessins rendus seront remis, au Secrétariat de l'Institut, le mercredi 6 mars 1907, avant quatre heures.

Le jugement définitif aura lieu le samedi 9 mars 1907.

Pour être apte à concourir, il faut être Français et n'avoir pas trente ans le jour de la publication du programme, qui doit être faite le 23 décembre de chaque année.

Les projets porteront une épigraphe ou devise, répétée sur un pli cacheté qui contiendra l'acte de naissance et l'adresse des concurrents.

Le prix ne peut être obtenu qu'une fois par le même concurrent.

On fera, pour le rendu :
Les plans et coupes à o m. 005 pour mètre.
La façade à o m. 015 pour mètre.

Par décision de l'Académie du 10 mars 1906, la collaboration, dans l'exécution des projets, n'est plus admise.

Prix : MM. BOUSSOIS, élève de M. Pascal. Pl. 61 à 64.
— BRAY Albert, élève de M. Pascal. Pl. 65 à 68.

1re CLASSE — RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION DU MERCREDI 6 FÉVRIER 1907

A RENDRE LE SAMEDI 30 MARS

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

La Salle des Séances d'un Palais du Sénat

Dans un palais parlementaire, la salle des séances publiques doit être disposée le plus possible au centre de la composition, en vue de faciliter les communications très fréquentes

entre cette salle et les divers services: salles des bureaux et commissions, des pas-perdus, conférences, bibliothèque, buvette, salle de réunion des ministres, services du secrétariat et de la sténographie, etc. Un accès monumental doit en outre la relier à l'hôtel de la Présidence.

La salle elle-même doit satisfaire aux conditions suivantes :

1° La direction des débats et la police de la salle relèvent du président qui, avec les membres du *bureau* et des employés rédacteurs, siège sur une estrade dominant la tribune. Il doit bien voir toutes les parties de la salle ;

2° Au pied ou près de la tribune sont : les pupitres des sténographes, le banc des ministres, celui de la commission ;

3° Les places des sénateurs sont constituées par des fauteuils et une table, le tout en gradins. Il faut que de toute place on puisse gagner facilement soit l'hémicycle (espace au pied de la tribune), soit les sorties de la salle, lesquelles doivent être assez nombreuses et en divers points ;

4° Les *tribunes*, qu'elles soient spéciales à diverses catégories d'auditeurs, soit qu'elles soient *publiques*, ont des accès spéciaux par des escaliers particuliers. Il y a généralement deux étages de tribunes ;

5° L'éclairage *diurne* de la salle est demandé à un plafond vitré, de préférence à des fenêtres. L'éclairage de nuit se fait soit par des lustres, appliques, etc , soit — de préférence — par l'utilisation du plafond vitré en plafond lumineux ;

6° La ventilation, très importante, exige sous la salle un local des mélanges d'air avec propulseurs. L'air pur est introduit par des petites ouvertures aussi nombreuses et divisées que possible ; l'air vicié est évacué par le haut.

Pour réaliser ces conditions, il est nécessaire que la salle soit entourée de circulations libres, chauffées et closes, mais pouvant s'aérer par des fenêtres (salle de pas-perdus et couloirs).

La salle sera disposée pour recevoir 300 places, non compris les bancs des ministres et de la commission. On évitera les trop longues rangées de fauteuils contigus.

Quelle que soit la forme de la salle, sa plus grande dimension, non compris les tribunes, n'excèdera pas 35 mètres dans œuvre.

On fera pour les esquisses :

Un plan de la salle avec amorce de ses entourages immédiats ;

Une coupe parallèle à la tribune et regardant l'estrade du président ;

Une coupe perpendiculaire à la précédente.

Ces trois dessins à 0 m. 0025 pour mètre.

Pour le rendu :

Le même plan qu'en esquisse, à 0 m. 005 pour mètre ;

Les deux coupes ci-dessus, présentées en regard l'une de l'autre et de niveau, à 0 m. 01 pour mètre.

Ces coupes rendront compte de la salle et des tribunes, du local du mélange d'air et du comble au-dessus de la salle.

Pas de Première Médaille.

Seconde Médaille : MM. F. HIRONS, élève de M. Laloux. Pl. 69 à 71.
— — BOUTTERIN, élève de M. Héraud. Pl. 72 à 74.
— — CARRIER, élève de M. Laloux. Pl. 75 à 77.

PROGRAMMES DES DEUX PREMIERS ESSAIS POUR LE PRIX DE ROME - 1907

PREMIER ESSAI. — ESQUISSE EN 12 HEURES

L'entrée principale d'un Edifice à trois étages, contenant une collection archéologique

On pénètre d'une place publique dans la cour d'honneur, par un grand vestibule, abri des foules à la sortie, auquel sont superposées, aux deux étages, deux salles à plusieurs travées, s'ouvrant sur la façade.

Le plan rendra compte, par arrachements, de la communication avec les dépendances immédiatement nécessaires « Concierge, salle des gardiens, portique, grand escalier, ascenseur, etc. »

Une façade, à 0 m. 01 pour mètre, rendra compte de la composition architecturale dans laquelle le deuxième étage ne le cèdera guère, en importance, au premier.

Cette donnée est particulièrement signalée.

Le deuxième étage contiendra des costumes, restitutions probables de scènes historiques populaires, dessins, peintures, etc., le premier offrant à la curiosité les armes, bijoux, étoffes, trouvailles authentiques, objets historiques et préhistoriques, documents ethnographiques,...... et le rez-de-chaussée abritant un musée lapidaire, constitué de pièces originales, et de moulages.

La plus grande dimension du vestibule, dans œuvre, n'excèdera pas 18 m.

Les hauteurs des étages ne sont pas déterminées.

L'échelle du plan est à 0 m. 005 pour mètre, la façade à 0 m. 01 pour mètre, ainsi que la coupe parallèle à la façade.

PROGRAMME DU 15 MARS 1907

DEUXIÈME ESSAI. — ESQUISSE EN 24 HEURES

Une Ecole des Arts et Métiers

Les Ecoles Nationales d'Arts et Métiers sont, en France, au nombre de trois; elles dépendent du Ministère du Commerce et de l'Industrie. elles ont pour objet de former des chefs d'ateliers et des industriels versés dans la pratique des arts mécaniques.

Cette Ecole pourrait recevoir 300 élèves internes, plus une centaine d'élèves externes. La durée est de trois années. L'enseignement y est théorique et pratique. L'enseignement théorique se rapproche de l'enseignement universitaire, mais toujours dirigé dans le sens des applications pratiques.

Les élèves seront répartis en trois quartiers correspondant aux trois années qu'ils passent à l'école. Chaque quartier comprendrait pour l'enseignement théorique: Algèbre, géométrie descriptive et analytique, - Mécanique, - Physique et applications, - Chimie, - Langue française, - Histoire, etc., etc.

Des salles de cours. - Des classes. - Des salles d'études. - Un petit amphithéâtre pour l'enseignement de la physique et de la chimie, avec cabinet de physique. - Laboratoires. - Une salle de dessins. Chaque quartier comprendra en outre des dortoirs bien desservis par des escaliers spéciaux avec lavabos. W. C. Salle de bains, douches. Chambre de surveillants. Préaux couverts. Un ou plusieurs réfectoires, pour les 300 internes, seront placés à proximité des quartiers, ainsi qu'une bibliothèque et un grand musée de modèles et machines où seront réunis les principaux ouvrages exécutés par les élèves pendant leur séjour à l'école.

L'enseignement pratique sera donné dans des ateliers spéciaux, savoir:

1° Modèles et Menuiserie;

2° Fonderies, Forge, Chaudronnerie;

3° Ajustage.

Il y aura aussi un atelier destiné aux diverses applications industrielles de l'électricité avec, pour dépendance, une salle de dynamos, lesquelles distribueront dans les ateliers l'énergie nécessaire aux machines-outils.

Chaque élève passe au moins par trois ateliers au cours des deux premières années et, pendant la dernière, est attaché à celui qu'il choisit d'après son rang de classement et ses aptitudes spéciales.

Les ateliers, bien séparés de la partie consacrée aux études, seront accompagnés de magasins pour: le bois, - le fer, - le plomb, etc., avec sortie spéciale sur l'extérieur et logement du garde-magasin.

Cet établissement comprendra de plus tous les locaux nécessaires aux services administratifs. - Bureaux de l'Administration. - Appartement du Directeur. - Economat. - Logements d'employés. - Un Parloir, etc.

Une cuisine placée à proximité des réfectoires.

Un Pavillon isolé à usage d'Infirmerie pour 20 lits, comprendra également une salle de consultation. - Petite Pharmacie. - Réfectoire. - Cuisine.

Le terrain sur lequel serait construite cette Ecole sera compris dans un rectangle de 60,000 mètres de superficie.

On fera le plan, la façade et une coupe à l'échelle de 0 m. 0025 pour mètre.

Les Esquisses des vingt Elèves, montées aux quatre jours, sont reproduites dans notre publication spéciale: ***Les Esquisses de 24 heures en 1907.***

CONCOURS POUR LE GRAND PRIX DE ROME — ARCHITECTURE

PROGRAMME DU CONCOURS DÉFINITIF DU 19 MARS 1907

Un Observatoire et une Station scientifique

Un riche citoyen d'une ville méditerranéenne a conçu le projet d'élever un Observatoire et une Station scientifique sur un promontoire voisin de la ville.

Nommé membre libre de l'Académie des Sciences, il désire que ses confrères puissent, en cette station scientifique, continuer leurs recherches, tout en profitant du doux climat hivernal.

Il désire aussi que ces constructions, par leur vaste ensemble et la beauté de leurs lignes, fassent un décor imposant à l'entrée maritime de la cité.

Les constructions comprendraient, *pour l'Observatoire:*

Un grand équatorial (le diamètre extérieur de la coupole mobile n'excèdera pas 30 mètres);

Un petit équatorial, dont le diamètre extérieur serait de 15 mètres environ;

Un équatorial coudé, complètement isolé; cet équatorial serait compris dans un rectangle d'environ 20 mètres de longueur (avec cabinet de travail);

Deux salles méridiennes, de 10 à 12 mètres de longueur, avec, chacune, un cabinet de travail et un dépôt d'instruments;

L'équatorial coudé et les deux méridiennes seraient dirigés vers le midi, avec espace libre devant eux;

Un pavillon magnétique et un pavillon spectroscopique, tous deux complètement isolés.

Les constructions comprendraient, *pour la Station scientifique:*

Des laboratoires: de physique, de chimie, de sciences naturelles et de physiologie;

Un grand musée, devant contenir les collections de minéralogie, géologie, anatomie comparée, etc.;

Une grande bibliothèque avec salles de lecture et petites pièces pour les savants; cabinets de bibliothécaires et dépôts pour 150,000 volumes;

De grandes serres chaudes et tempérées servant de jardins d'hiver;

Un bâtiment d'administration contenant, outre les bureaux, un appartement pour le Directeur avec salons de réceptions et deux appartements pour les Sous-Directeurs, ainsi que quelques logements de secrétaires et employés;

Un bâtiment contenant des appartements pour les savants de passage, avec grande salle à manger et salons communs;

De grandes galeries, des escaliers extérieurs, des terrasses, des murs de soutènement, des bosquets complèteraient l'effet décoratif de ce bel ensemble.

La composition se développerait, en partie à flanc de côteau et en partie sur le plateau; elle s'étendrait depuis la route qui suit le bord de la mer jusqu'à la dernière plate-forme de la colline formant promontoire.

L'entrée principale, encadrée par des pavillons de concierges et de gardes, serait située au niveau de la route.

De grandes allées permettraient aux voitures d'arriver jusqu'à la partie supérieure où s'élèverait l'Observatoire.

La différence de niveau entre la route et la dernière plate-forme serait de 30 mètres environ.

Des entrées secondaires donneraient accès aux parties supérieures.

Des bâtiments de service abriteraient les écuries, remises, garages d'automobiles, logements de personnel, etc.

Le terrain sur lequel s'élèverait l'ensemble de ces constructions serait, du côté de la mer, bordé par la route et clos sur les trois autres côtés.

La largeur du terrain serait de 300 mètres, exactement.

Sa profondeur *maximum* de 500 mètres.

Un petit port, situé de l'autre côté de la route, servirait d'abri à quelques bateaux et à un yacht outillé pour les recherches scientifiques.

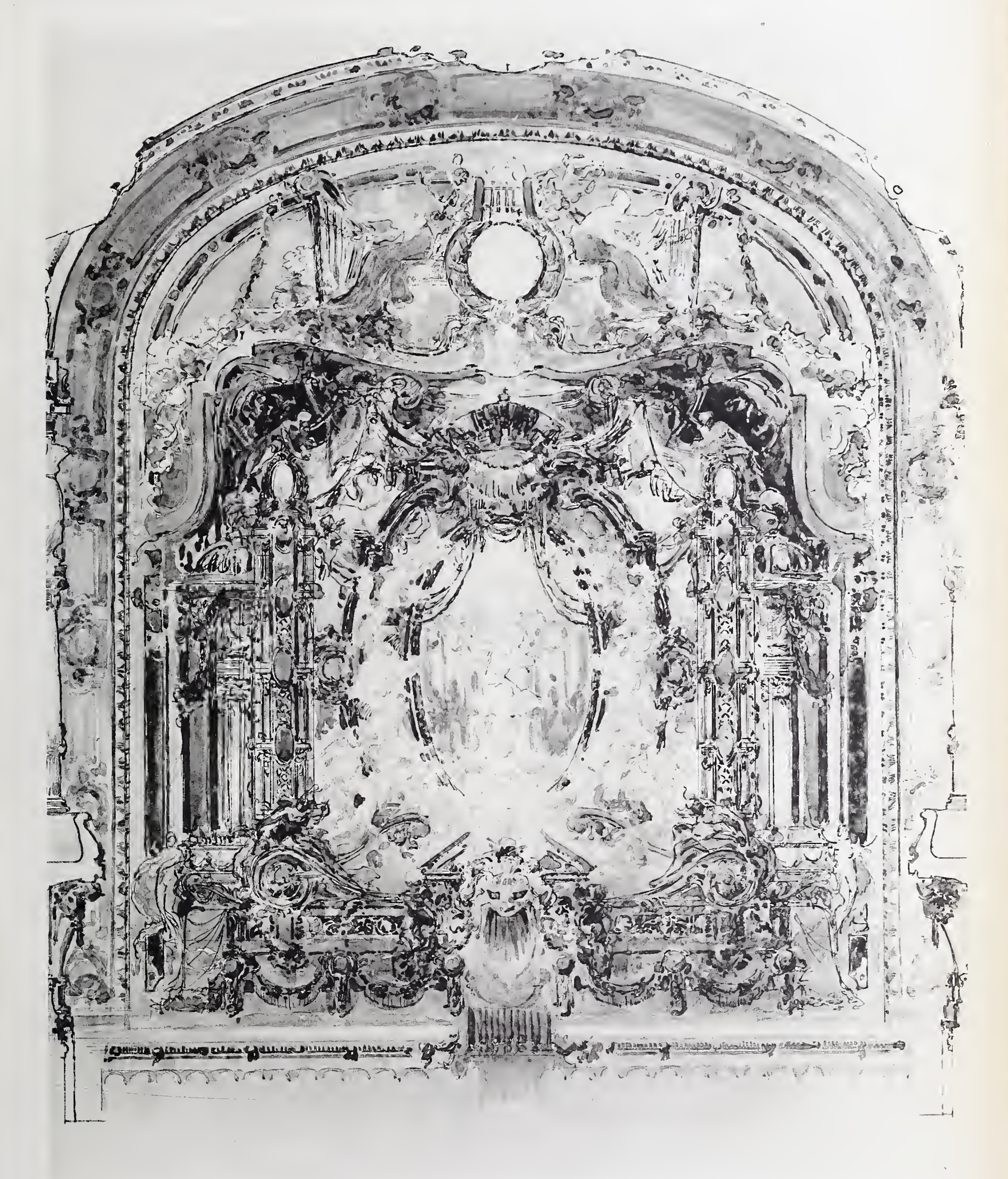
On fera, pour les esquisses, le plan et la coupe à l'échelle de deux millimètres; la façade à quatre millimètres. — Les plans seront pochés.

On trouvera les reproductions de ce Concours dans notre publication spéciale:
Le Concours du Grand Prix en 1907, *paraissant le 15 Août.*

Châteaudun, Imp. du Patriote, H. Prudhomme

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1906-1907



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

CONCOURS ROUGEVIN - UN RIDEAU DE THÉATRE

PRIX ET 1er MÉDAILLE — M. TOURNON ÉLÈVE DE M. BERNIER

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1906-1907



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

CONCOURS ROUGEVIN - UN RIDEAU DE THÉATRE

2me PRIX ET 1re MÉDAILLE — M. LEBOURGEOIS ÉLÈVE DE M. REDON



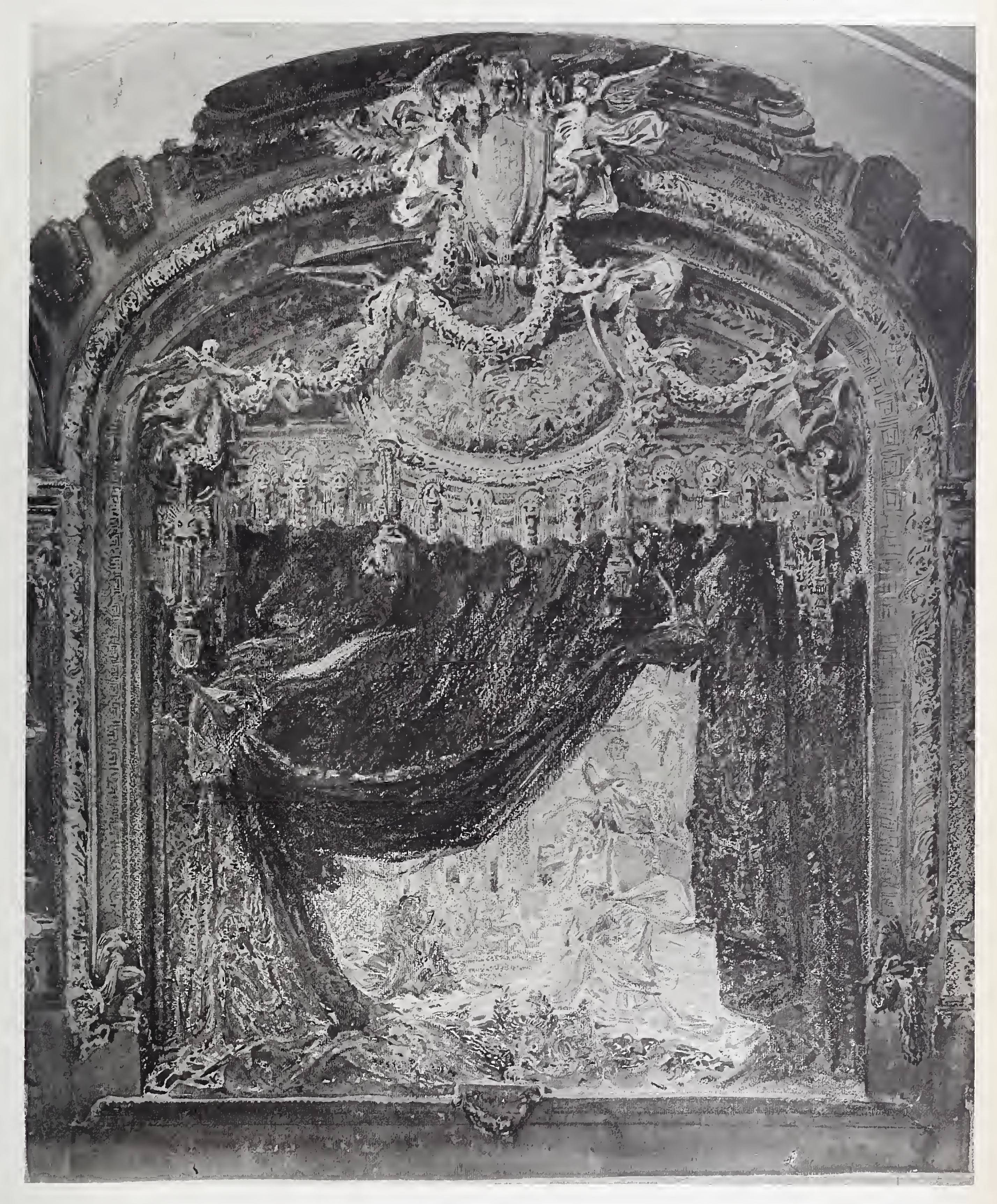
A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

CONCOURS ROUGEVIN - UN RIDEAU DE THÉATRE

1re MÉDAILLE - M. TOUGARD DE BOISMILON ÉLÈVE DE M. LALOUX

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1906-1907



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

CONCOURS ROUGEVIN - UN RIDEAU DE THÉATRE

1re MÉDAILLE - M. CAYON ÉLÈVE DE M. DEGLANE



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

CONCOURS ROUGEVIN - UN RIDEAU DE THÉATRE

MÉDAILLE - M. THORIMBERT ÉLÈVE DE M. PAULIN

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1906-1907



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

CONCOURS ROUGEVIN - UN RIDEAU DE THÉATRE

1re MÉDAILLE - M. DEBAT-PONSAN ÉLÈVE DE M. LALOUX



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

CONCOURS ROUGEVIN - UN RIDEAU DE THÉATRE

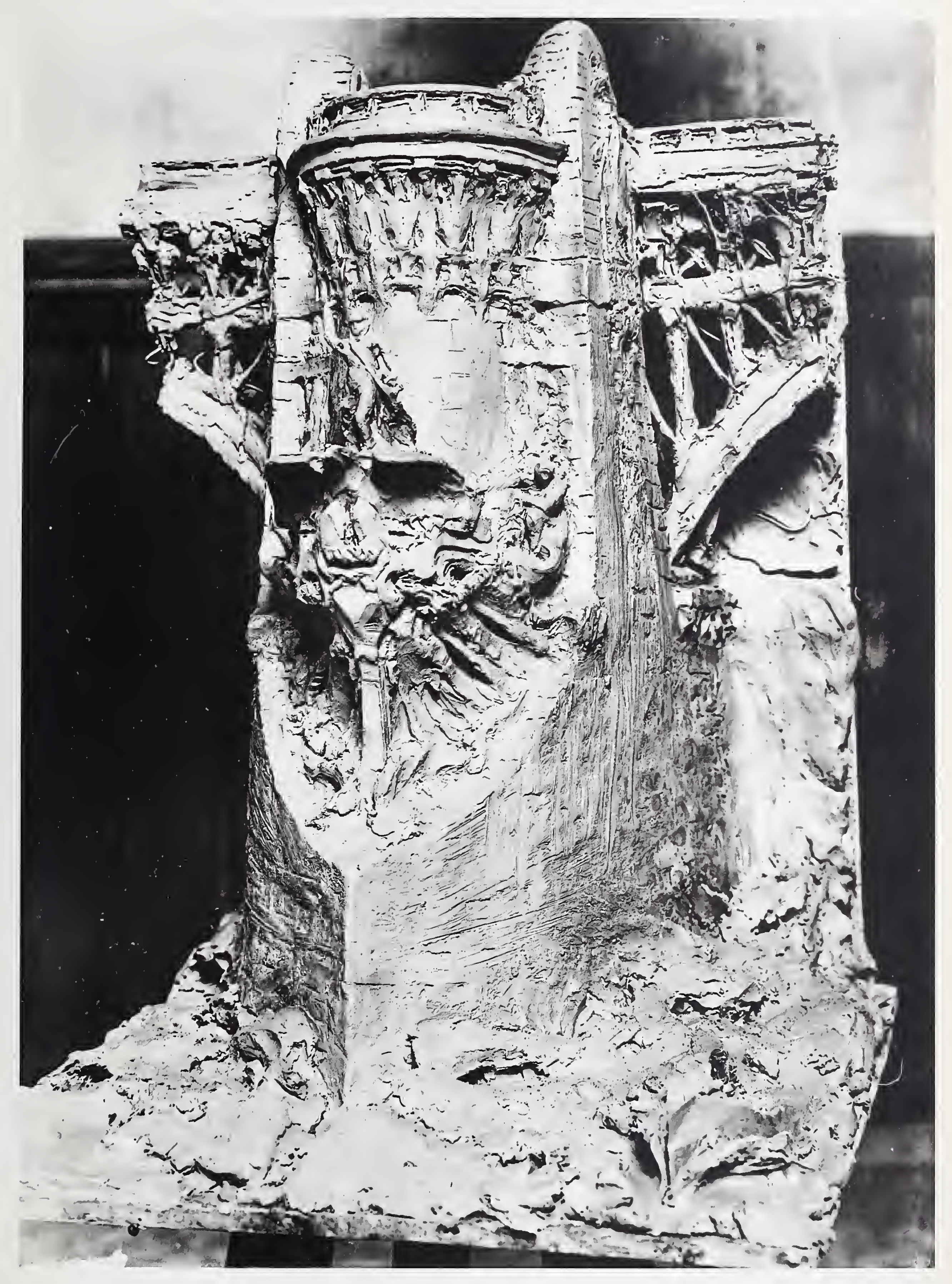
1re MÉDAILLE - M. ANSELMI ÉLÈVE DE M. REDON



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

CONCOURS ROUGEVIN - UN RIDEAU DE THÉATRE

1re MÉDAILLE - M. LÉONARD ÉLÈVE DE M. LALOUX.



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

COMPOSITION DÉCORATIVE

LA DÉCORATION DE LA PILE CENTRALE D'UN PONT A DEUX ARCHES

Prix & Première médaille - M. Jacques LAMBERT, élève de M. Marcel LAMBERT



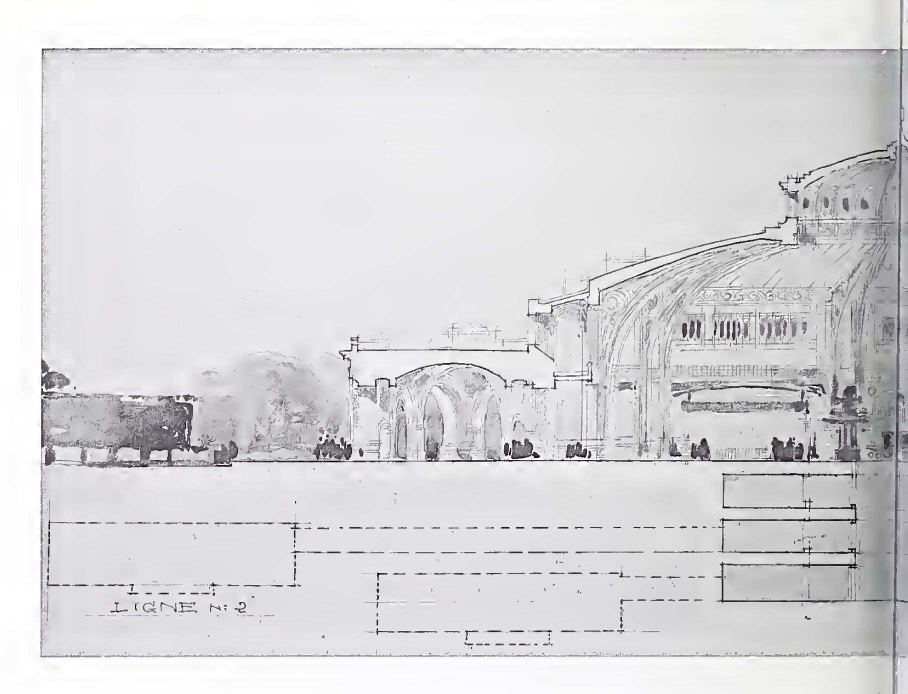
A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

COMPOSITION DÉCORATIVE - LA DÉCORATION DE LA PILE CENTRALE D'UN PONT A DEUX ARCHES

2me PRIX & 1re MÉDAILLE - M. ANSALONI, ÉLÈVE DE M. DEFRASSE

ÉCOLE NATIONALE D

CONCOURS D'ARCHITECTURE DE



CONCOURS ACH

UNE STATION CENTRALE POUR U

Prix : M. BOUSSOIS

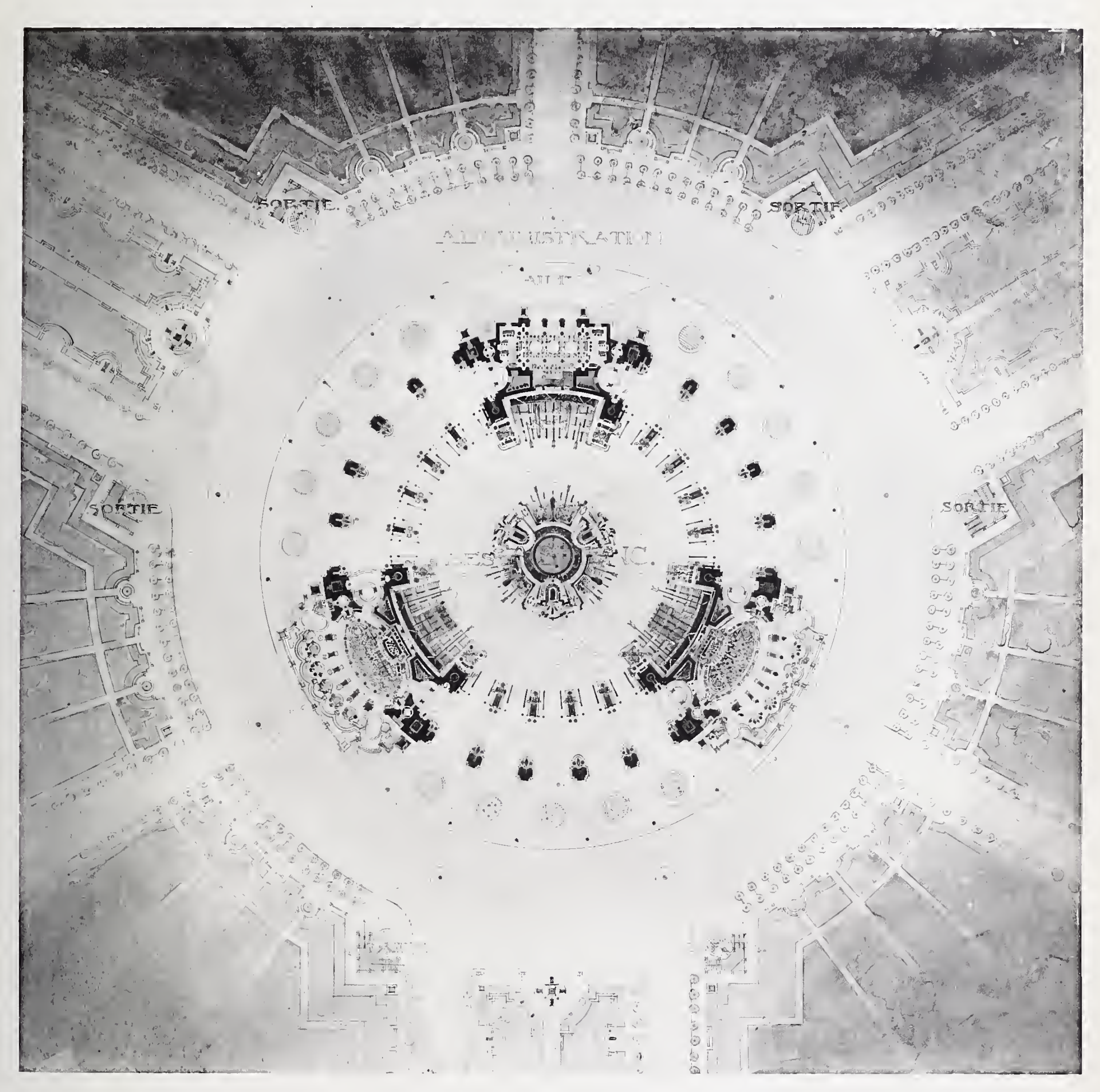


A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

LE LECLÈRE

HEMIN DE FER MÉTROPOLITAIN

VE DE M. PASCAL

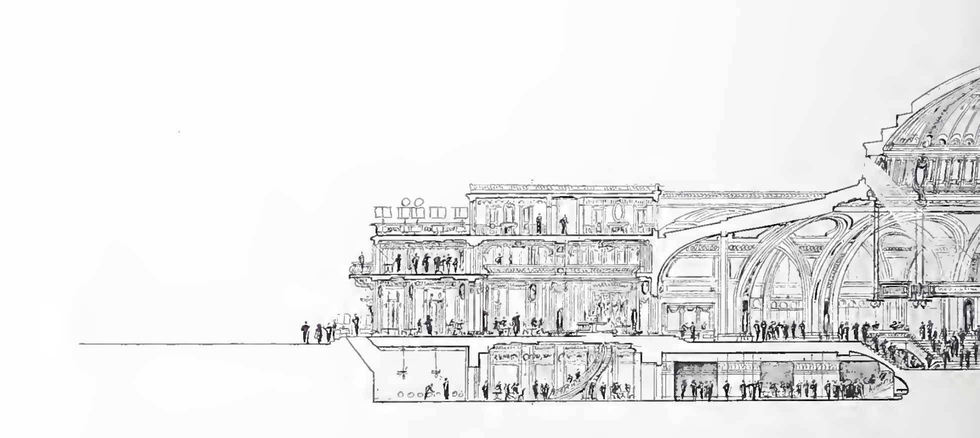


A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

CONCOURS ACHILLE LECLÈRE
UNE STATION CENTRALE POUR UN CHEMIN DE FER MÉTROPOLITAIN
PRIX : M. BOUSSOIS, ÉLÈVE DE M. PASCAL

ÉCOLE NATIONALE
CONCOURS D'ARCHITECTURE I





CONCOURS AC

UNE STATION CENTRALE POUR U

Prix : M. Albert BR

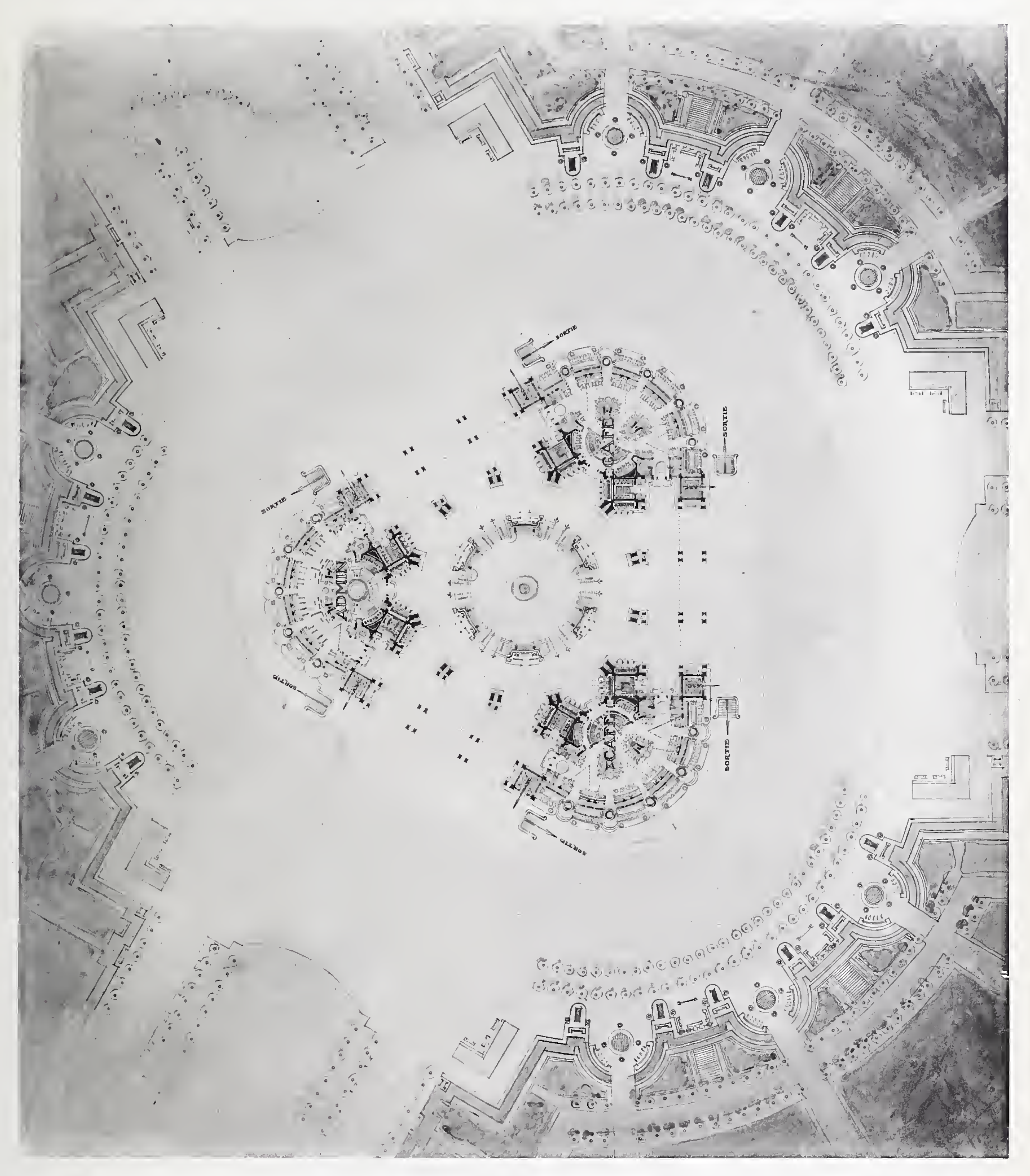


A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

LLE LECLÈRE

CHEMIN DE FER MÉTROPOLITAIN

ÉLÈVE DE M. PASCAL



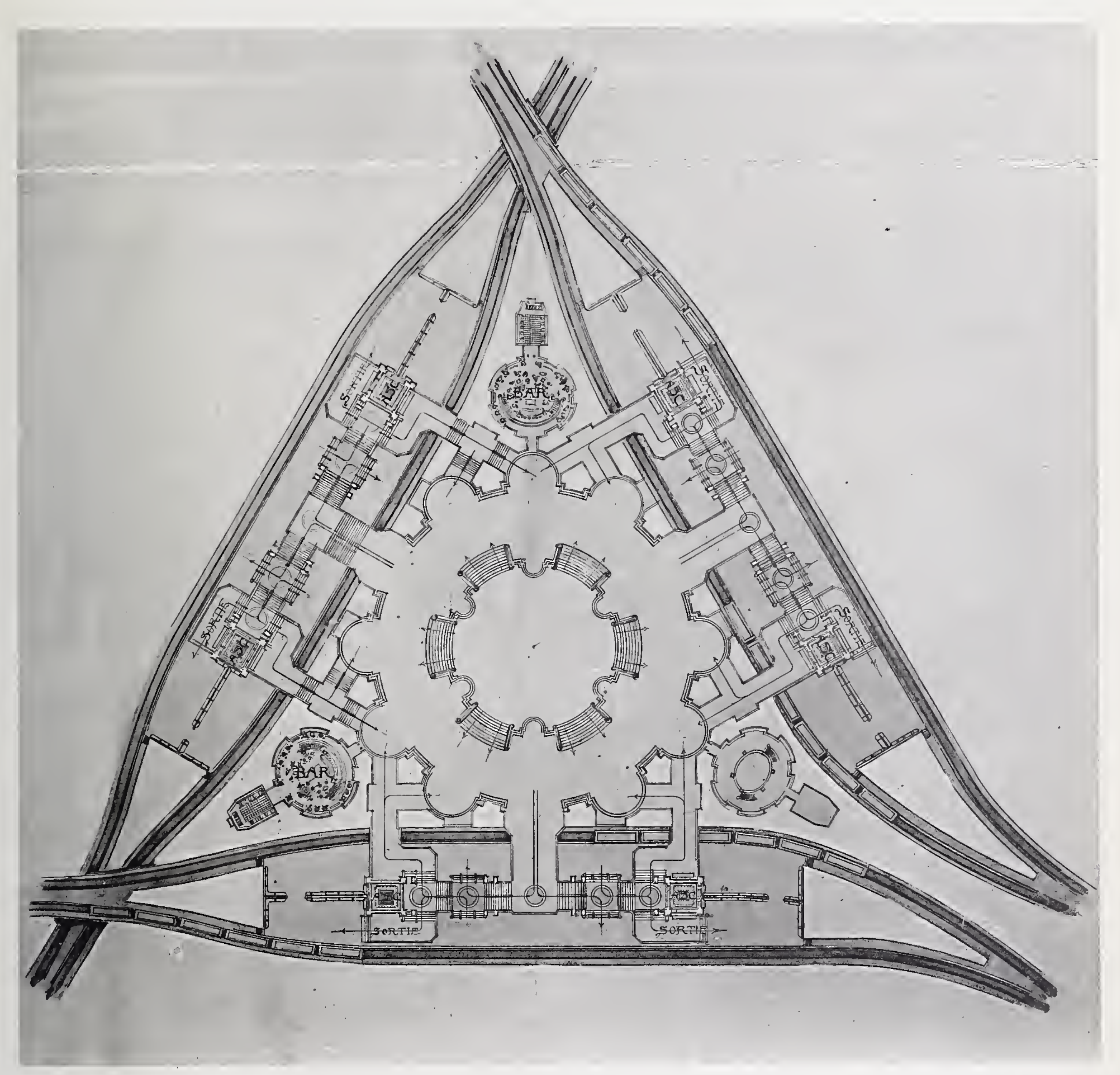
A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

CONCOURS ACHILLE LECLÈRE

UNE STATION CENTRALE POUR UN CHEMIN DE FER MÉTROPOLITAIN

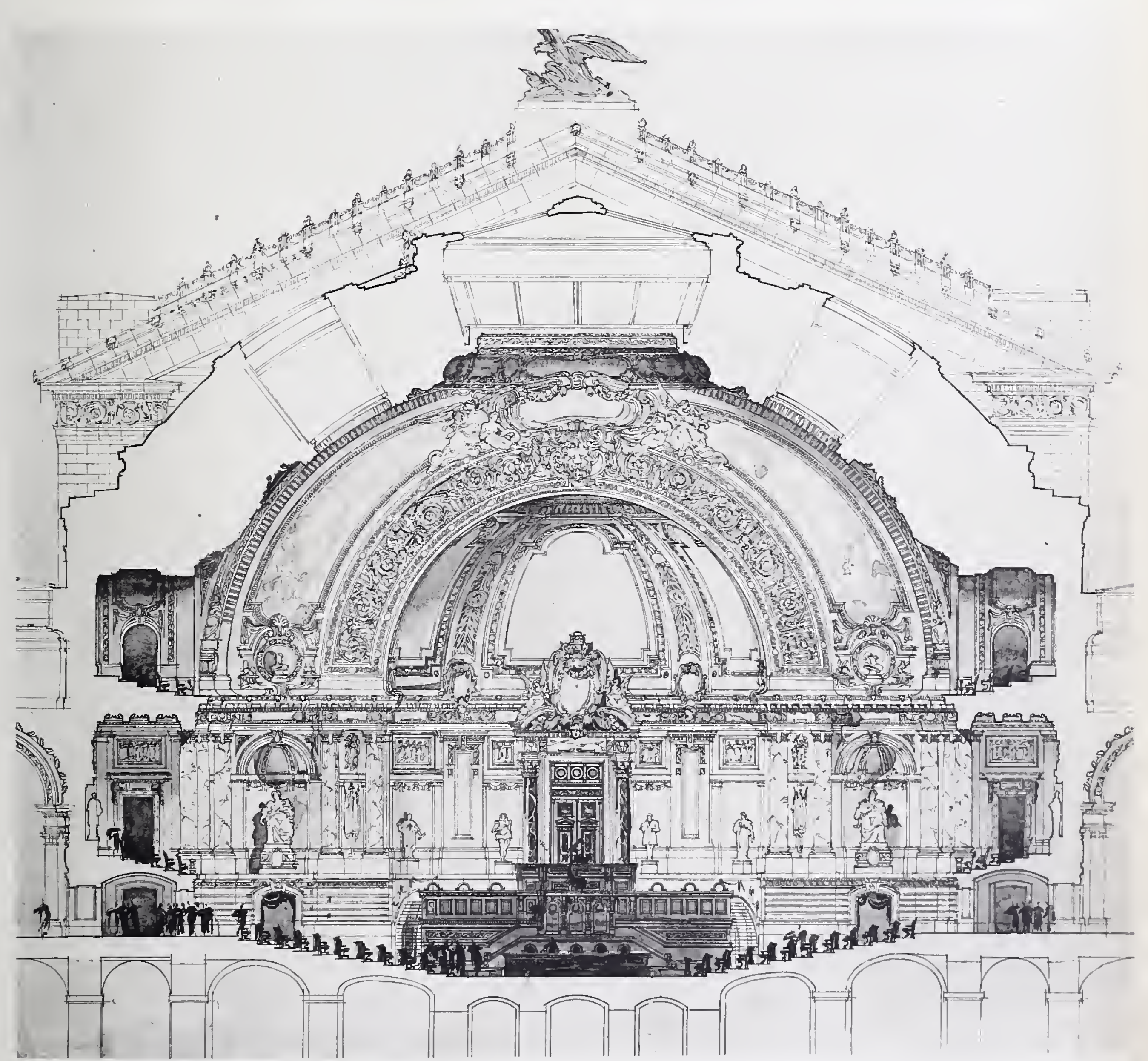
Prix : M. Albert BRAY, élève de M. PASCAL

CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1906-1907



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

CONCOURS ACHILLE LECLÈRE
UNE STATION CENTRALE POUR UN CHEMIN DE FER MÉTROPOLITAIN
Prix : M. Albert BRAY, élève de M. PASCAL



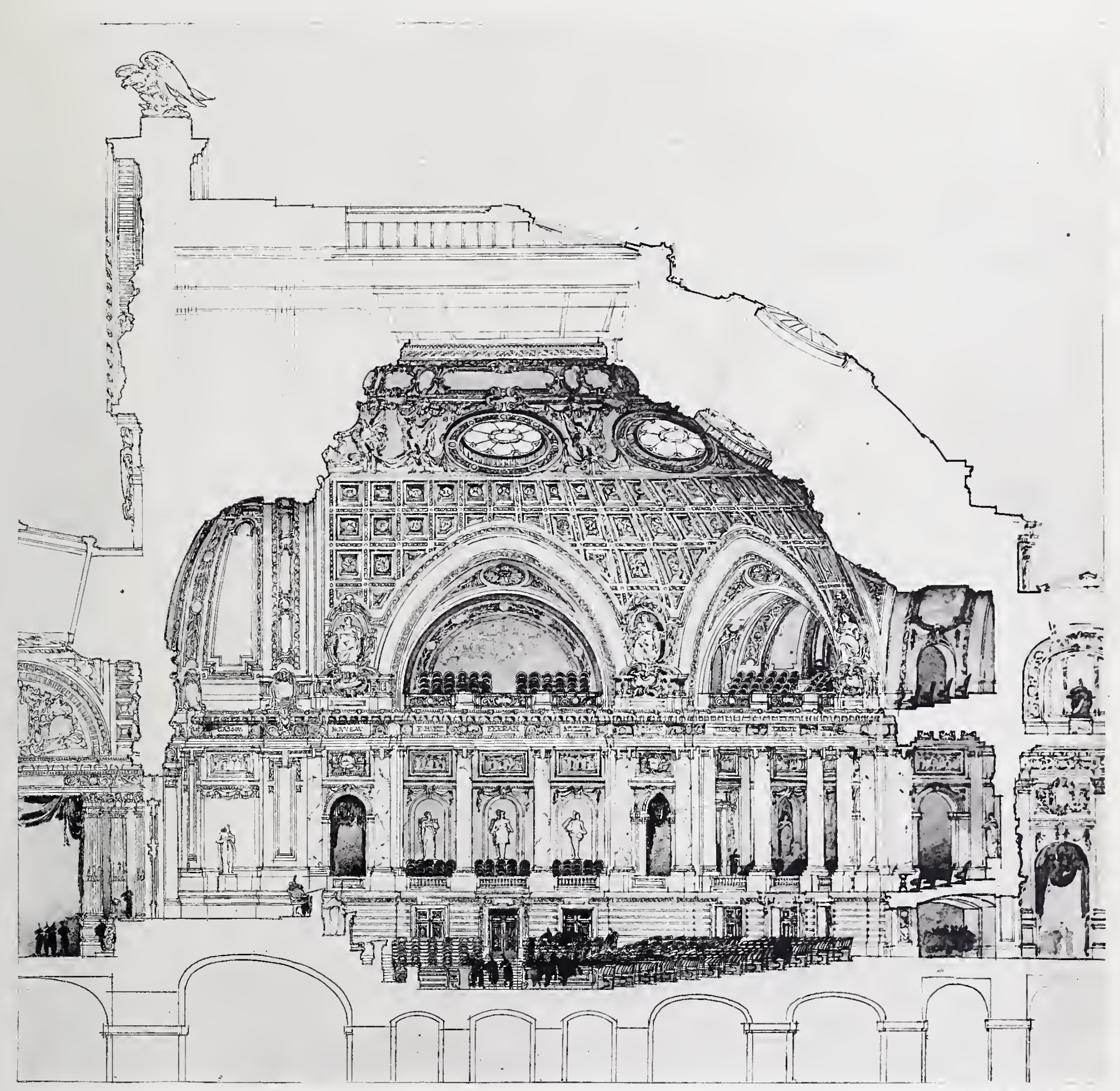
A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

LA SALLE DES SÉANCES D'UN PALAIS DU SÉNAT

M. HIRONS, ÉLÈVE DE M. LALOUX

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

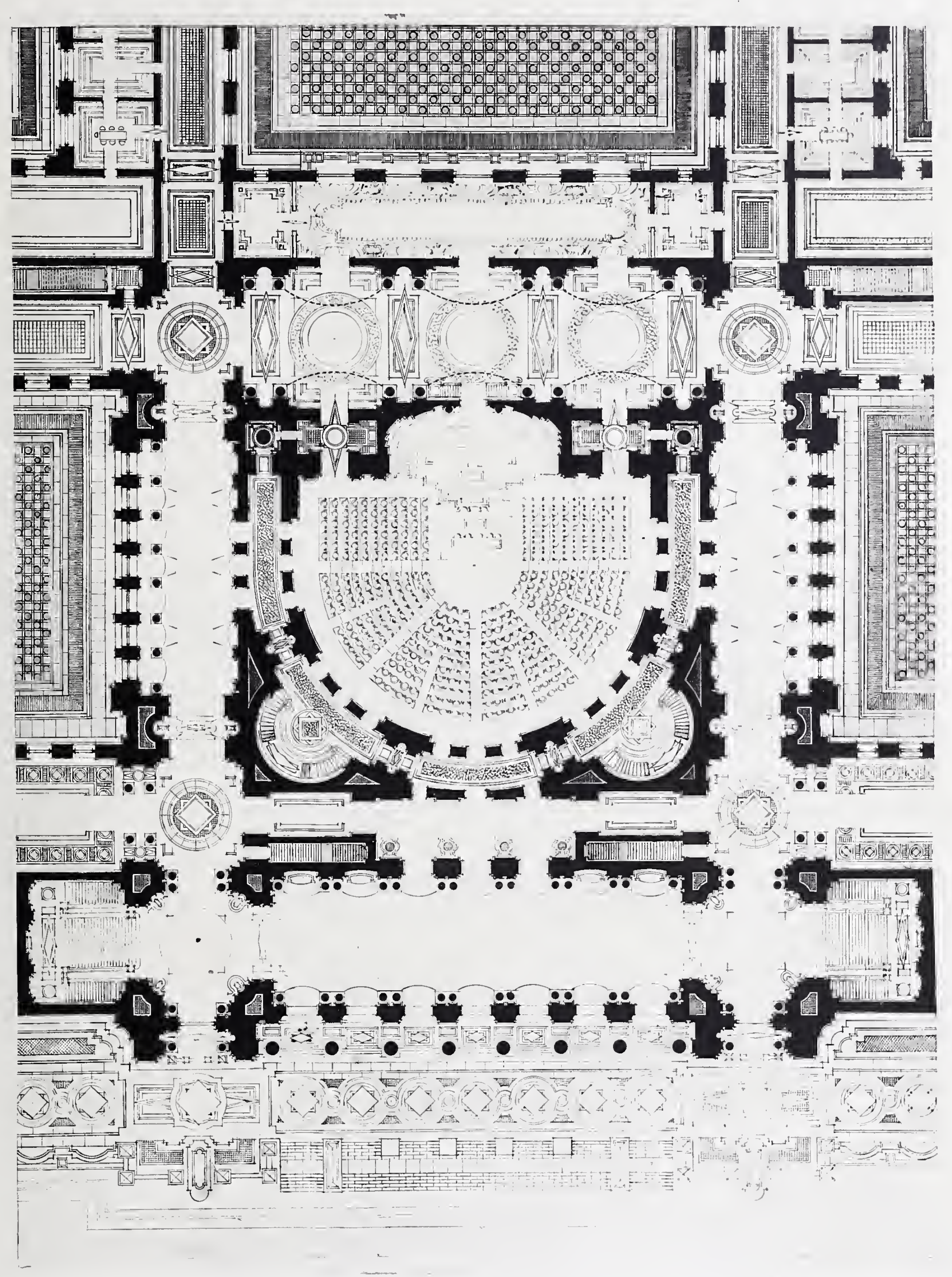
CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1906-1907



A. Vincent, 34, Rue Bottembourg, Paris

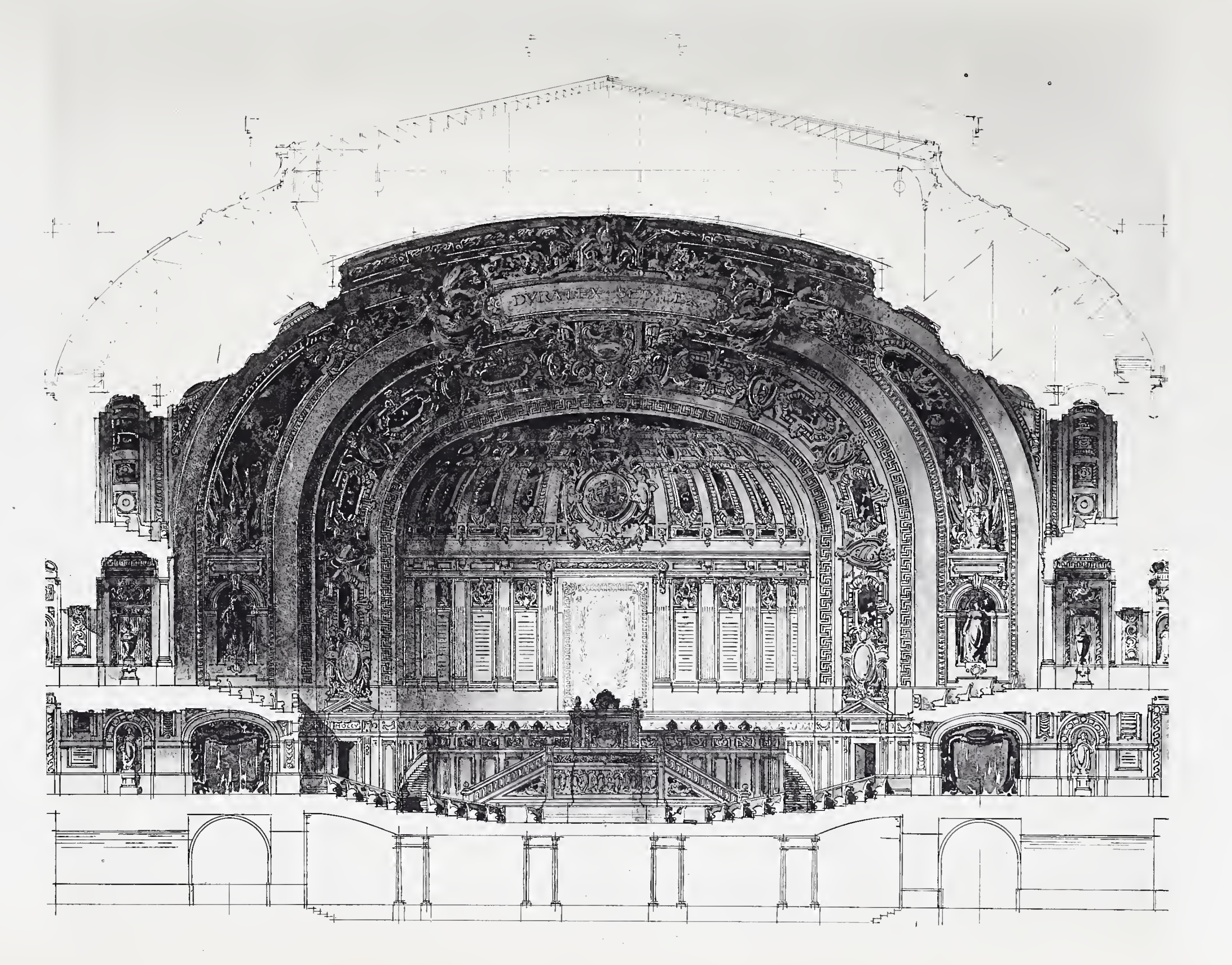
LA SALLE DES SÉANCES D'UN PALAIS DU SÉNAT

M. HIRONS, ÉLÈVE DE M. LALOUX



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

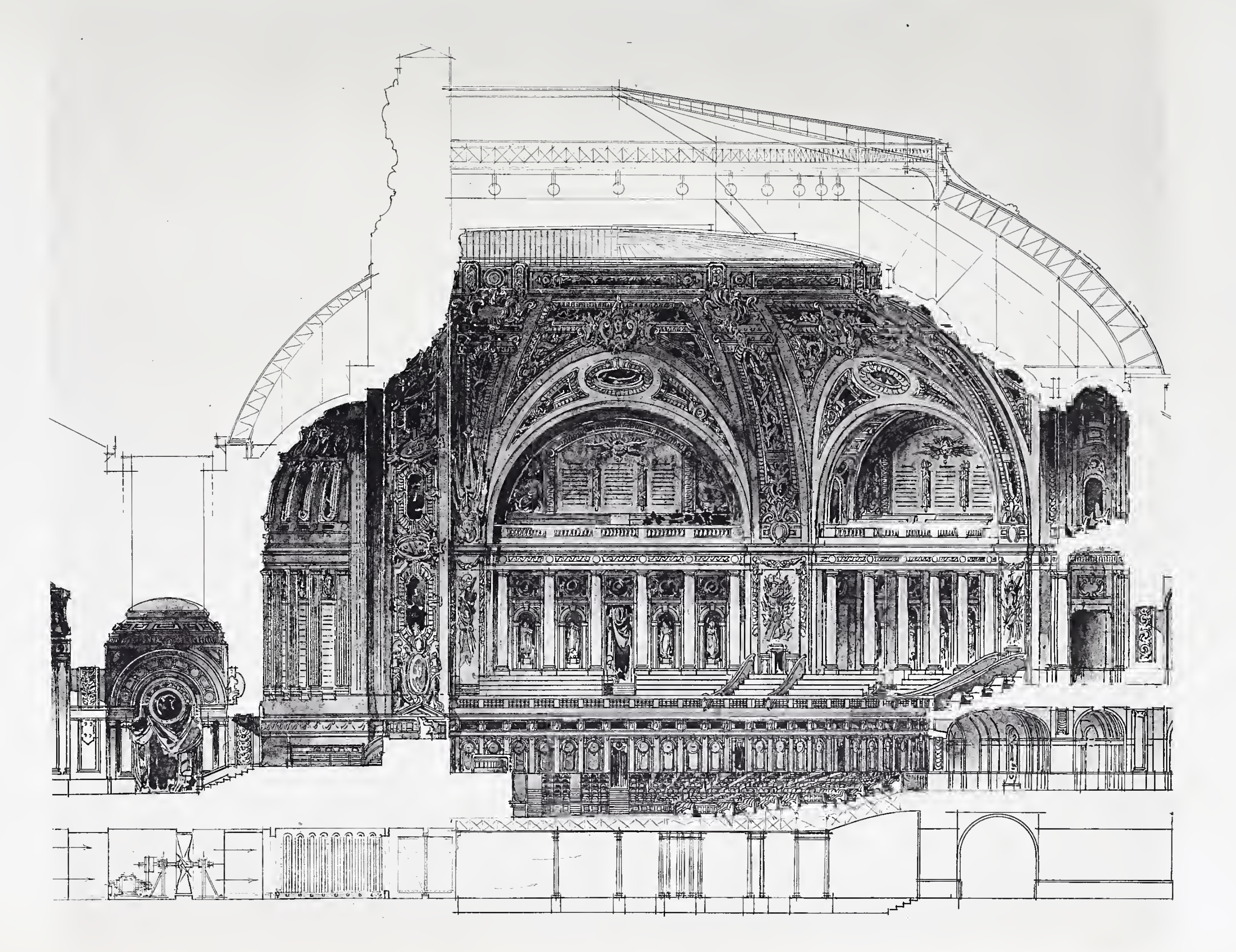
LA SALLE DES SÉANCES D'UN PALAIS DU SÉNAT
M. HIRONS, ÉLÈVE DE M. LALOUX



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

LA SALLE DES SÉANCES D'UN PALAIS DU SÉNAT

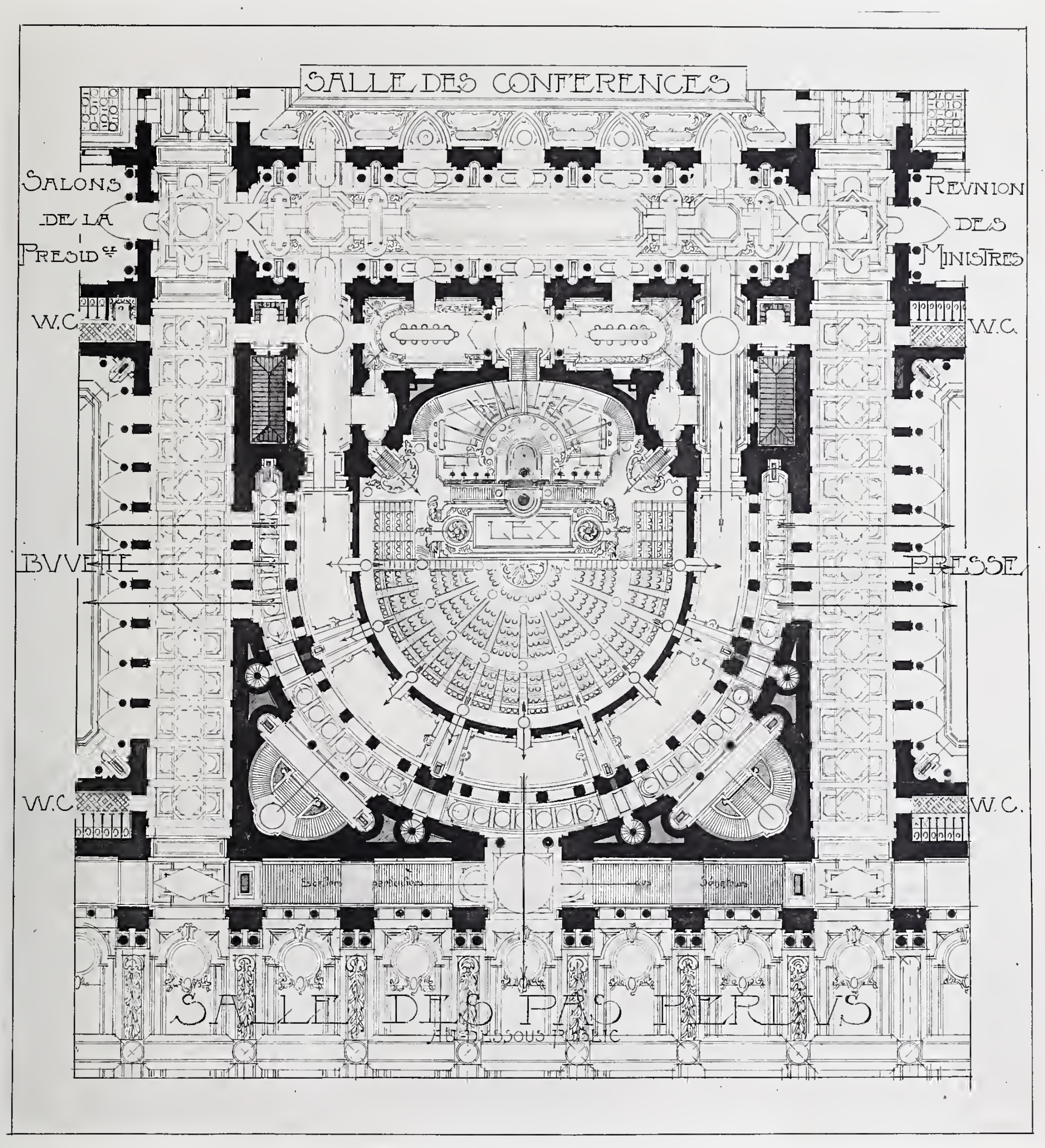
M. BOUTTERIN, ÉLÈVE DE M. HÉRAUD



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

LA SALLE DES SÉANCES D'UN PALAIS DU SÉNAT

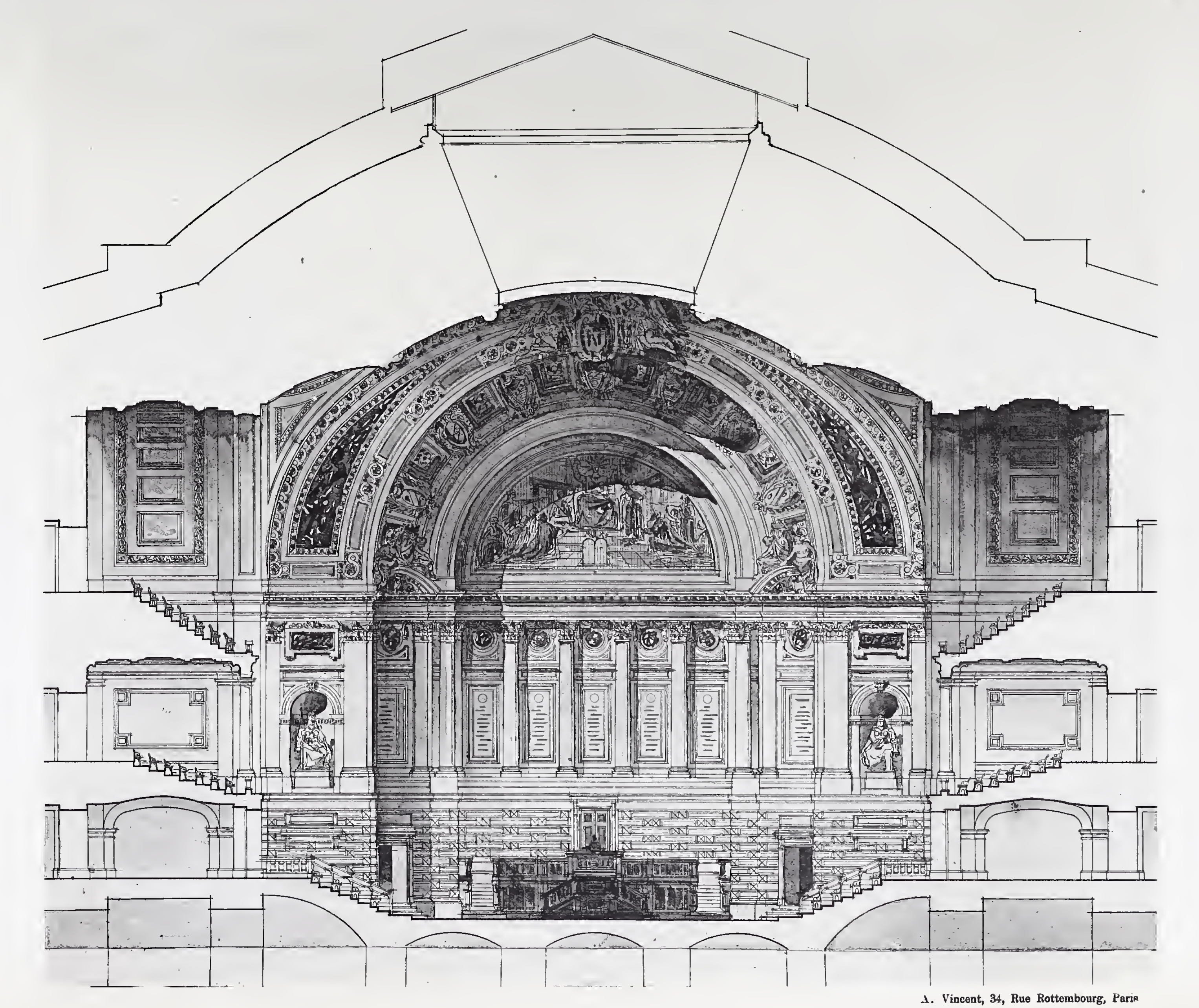
M. BOUTTERIN, ÉLÈVE DE M. HÉRAUD



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

LA SALLE DES SÉANCES D'UN PALAIS DU SÉNAT

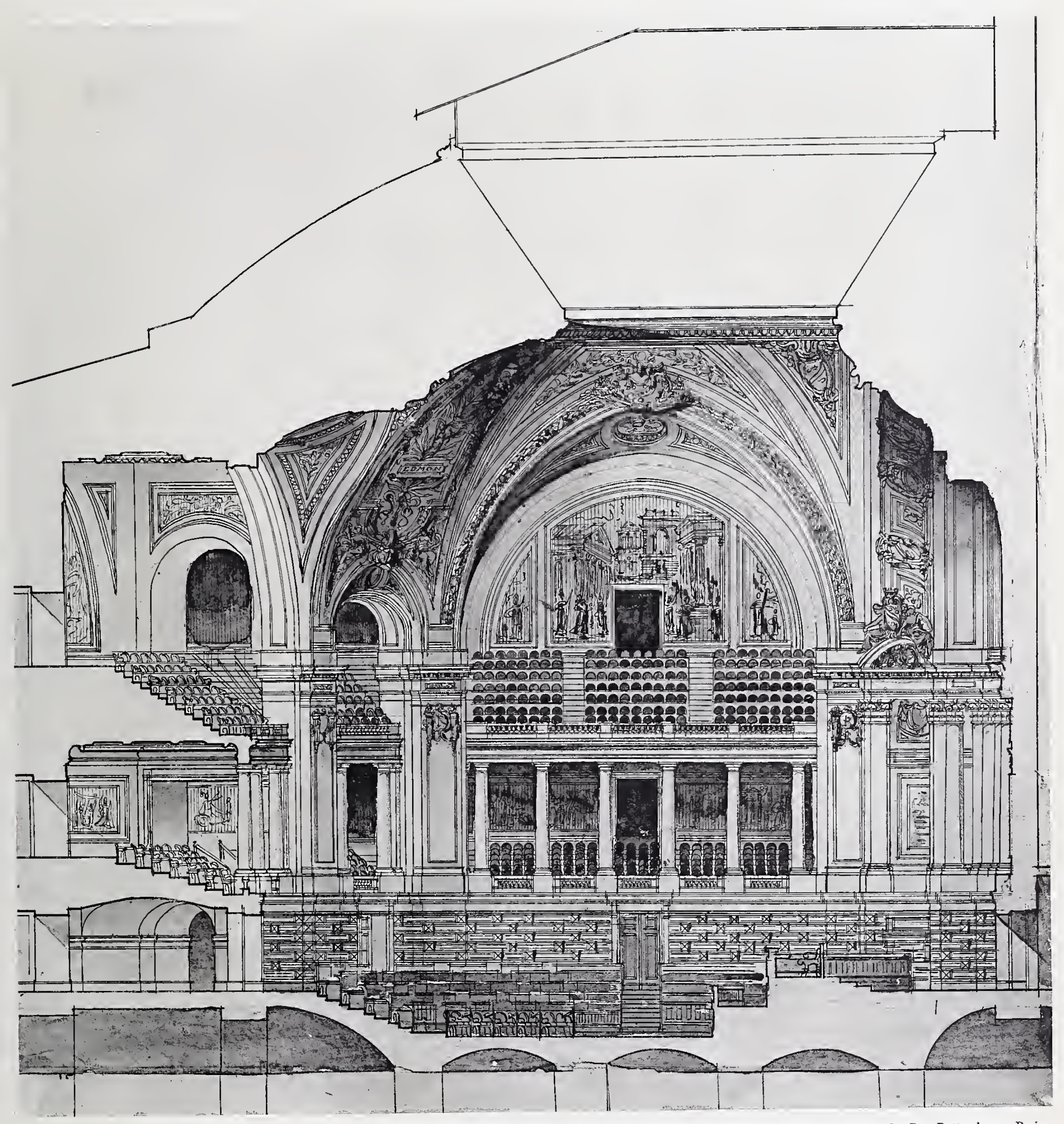
M. BOUTTERIN, ÉLÈVE DE M. HÉRAUD



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

LA SALLE DES SÉANCES D'UN PALAIS DU SÉNAT

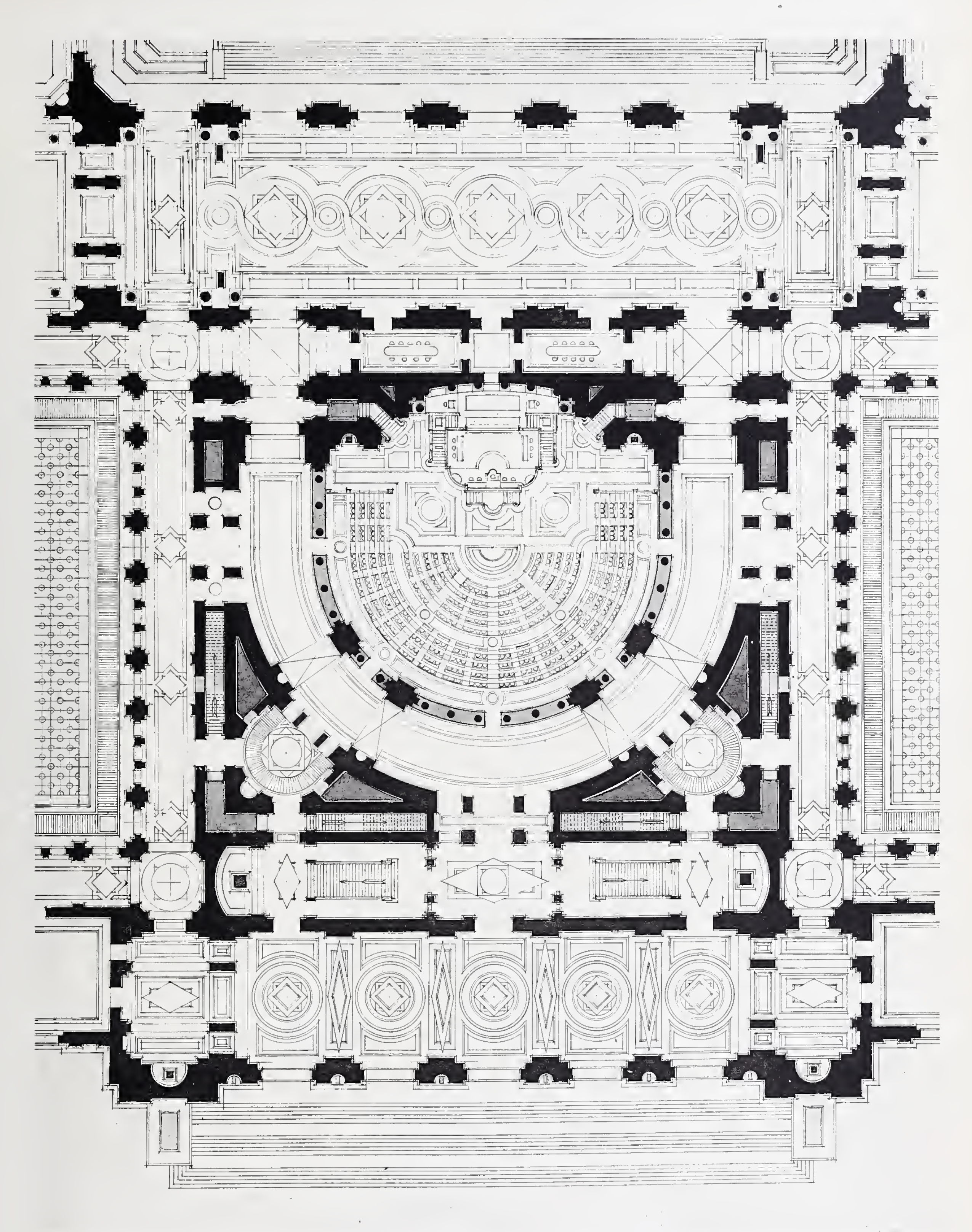
M. CARRIER, ÉLÈVE DE M. LALOUX



A Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

LA SALLE DES SÉANCES D'UN PALAIS DU SÉNAT

M. CARRIER, ÉLÈVE DE M. LALOUX



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

LA SALLE DES SÉANCES D'UN PALAIS DU SÉNAT

M. CARRIER, ÉLÈVE DE M. LALOUX

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES

Concours d'Architecture

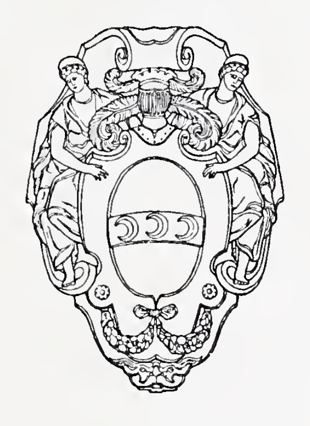
DE

l'Année Scolaire 1906-1907

4e SÉRIE

PROGRAMMES

Planches 78 à 106.



PARIS

AUGUSTE VINCENT

34, Rue Rottembourg, 34

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES

CONCOURS D'ARCHITECTURE

DE

l'Année Scolaire 1906-1907

4e SÉRIE

PROGRAMMES

1re CLASSE — ESQUISSE

CONCOURS D'ÉMULATION DU MERCREDI 6 MARS 1907

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

L'Entrée des Ecuries d'un Château

On suppose que, dans l'ensemble d'un château important, les écuries forment un bâtiment spécial et isolé accompagné de ses dépendances nécessaires — cour de service et de pansement, greniers à fourrages, logement de personnel, etc.

L'écurie, disposée pour deux rangs de chevaux avec passage central, comprendrait des boxes et des stalles. Sa largeur dans œuvre serait de 14 mètres.

L'entrée se fera par l'une des extrémités et devra former motif architectural en vue de la cour d'honneur. L'écurie serait voûtée, sa hauteur n'excèdera pas 6 mètres sous clef, les trop grandes hauteurs étant plutôt fâcheuses. Il n'y aura pas de dépôts de fourrages au-dessus, mais des chambres pour les palefreniers.

Le climat étant supposé assez rude, il est nécessaire que les chevaux, entrant ou sortant, passent par un espace clos de deux portes assez distantes, ouvrant, l'une sur le dehors, l'autre sur l'écurie. De chaque côté de ce porche seront d'une part l'escalier des logements, d'autre part un dépôt d'outils et instruments. — Cabinets d'aisances et urinoirs à placer d'un côté ou de l'autre.

Le pignon dans lequel est pratiquée l'entrée est accompagné de chaque côté par un mur de clôture assez élevé isolant la cour d'honneur des cours de service de l'écurie.

La plus grande dimension de la façade n'excèdera pas 18 mètres.

On fera, à 0 m. 005 pour mètre :

— Le plan de l'entrée comprenant le porche intérieur et ses annexes, ainsi que deux travées de l'écurie;

— La coupe perpendiculaire à la façade.

Et à 0 m. 01 pour mètre :

La façade avec amorce des murs de clôture.

Seconde Médaille : MM. WYNKOOP, élève de M. Bernier. Pl. 78.
— — MADELINE, élève de M. Deglane. Pl. 79.

2e CLASSE — RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION DU VENDREDI 8 MARS 1907

A RENDRE LE SAMEDI 27 AVRIL

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Une Ecole primaire

Cette Ecole, construite dans une commune assez modeste, a son importance déterminée par ce fait qu'elle comporte seulement trois classes de garçons et autant de classes de filles, chaque classe ne devant pas recevoir plus de 40 élèves au maximum.

Les concurrents seront libres de supposer telle ou telle région chaude, froide ou tempérée, et devront étudier leurs projets en conséquence. Ils écriront cette indication sur leur plan (esquisse et rendu).

L'Ecole comprendra deux sections distinctes, les garçons et les filles. Pour l'économie des frais de surveillance, un seul concierge devra pouvoir surveiller les entrées distinctes des garçons et des filles.

Ce bâtiment d'entrée comprendra, avec les vestibules d'accès, le logement de concierge, un escalier des habitations, un petit bureau parloir pour l'instituteur et un pour l'institutrice. Au-dessus et en deux étages seront les logements de l'instituteur et de l'institutrice, chacun avec une salle à manger-salon, une cuisine et trois chambres. Les adjoints et adjointes ne sont pas logés.

Chaque section comprendra :

Au rez-de-chaussée :

— Cantine, près du concierge;

— Préau couvert; lavabos; vestiaire;

— Préau découvert avec cabinets d'aisances bien en vue de la surveillance des maîtres pendant les classes;

— Deux escaliers à emmarchements droits, sans quartiers tournants.

Au premier étage :

— Trois classes, bien éclairées et aérées.

(L'une d'elles pourra servir de salle de dessin ou de travaux manuels.)

TERRAIN

Le terrain, en bordure de la rue principale de la commune, sera limité des trois autres côtés par des murs mitoyens. Il sera sensiblement de niveau et rectangulaire.

Sa plus grande dimension dans le sens de la façade sera de 60 mètres. La profondeur ne dépassera pas 40 mètres.

Dans ce terrain assez restreint, il importe de prévoir des dispositions qui permettent la plus grande aération possible des classes et des préaux couverts et découverts.

Une même orientation pour les classes n'est pas de rigueur, une seule étant généralement écartée suivant les régions

On fera pour les esquisses:

Le plan du rez-de-chaussée et moitié de celui du premier étage, la façade générale et la coupe, y compris la projection de ce qui se verrait en élévation dans cette coupe :

Le tout à 0 m. 0025 pour mètre.

Nota. — Le demi-plan du premier étage doit comprendre en totalité le pavillon d'habitation.

Pour le rendu:

Les mêmes plans qu'en esquisse, à 0 m. 005 pour mètre;

Les mêmes façade et coupe à 0 m. 01 pour mètre. Toutefois, la façade pourra n'être donnée que dans les limites du demi-plan du premier étage.

2e CLASSE — RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION DU SAMEDI 5 JANVIER 1907

A RENDRE LE SAMEDI 2 MARS

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un Escalier droit

Dans l'une des ailes de la cour d'honneur d'un palais de Parlement serait disposé un escalier droit conduisant du rez-de-chaussée à une grande antichambre au premier étage du bâtiment principal.

Pour la composition de cet escalier, on devra observer les conditions suivantes :

— Le vestibule à rez-de-chaussée d'où part l'escalier est déjà élevé de quelques marches au-dessus du sol. La hauteur restant à franchir est de 7 mètres ;

— Au premier étage, l'escalier doit conduire à un grand palier précédant l'antichambre ;

— De ce palier, on doit pouvoir revenir en arrière vers des salles situées au-dessus des vestibules de départ, par des circulations assez larges au niveau du premier étage :

— Ces circulations ne sont pas des galeries séparées de l'escalier par des piliers, mais sont comprises dans la largeur du vaisseau unique du premier étage ;

— Au-dessous de ces circulations, il y aurait au rez-de-chaussée diverses petites dépendances, de telle sorte que les marches soient comprises entre deux murs d'échiffre, sans être recouvertes dans aucune de leurs parties ;

— Les deux circulations latérales sont reliées entre elles au premier étage par un palier, moins important que le précédent, précédant les salles du bâtiment en aile ;

— La cage d'escalier est éclairée au premier étage par des fenêtres ; elle ne peut l'être du haut, à cause de l'utilisation des combles. — Elle est voûtée ou plafonnée.

DIMENSIONS

La largeur de la cage d'escalier, prise au premier étage, et circulations latérales comprises, n'excèdera pas 12 mètres dans œuvre.

La longueur, mesurée au premier étage et y compris les deux paliers disposés à ce niveau, n'excèdera pas 40 mètres.

On fera pour les esquisses :

Le plan au premier étage ;

Une coupe transversale entière regardant le palier d'arrivée supérieure et voyant toute la montée de l'escalier ;

Une coupe longitudinale donnant moitié au moins de la longueur de la cage d'escalier, y compris le grand palier d'arrivée au premier étage.

Ces trois dessins à o m. oo5 pour mètre.

Pour le rendu :

Le plan du rez-de-chaussée et celui du premier étage, à o m. oo5 pour mètre ;

Et à l'échelle de o m. o15 pour mètre :

La même coupe transversale qu'en esquisse ;

La coupe longitudinale entière ;

La façade sur la cour d'honneur et l'aile comprenant l'escalier, ladite façade présentée sur moitié au moins de la longueur de l'escalier.

La coupe transversale comprendra tout le bâtiment, y compris les murs de face et le comble. La façade comprendra également le comble.

Première Mention : MM. Roger EXPERT, élève de M. Redon. Pl. 80 à 82.
— — PECK, élève de M. Laloux. Pl. 83 à 85.
— — MELENDÈS, élève de M. Laloux. Pl. 86 à 88.

2e CLASSE — ESQUISSE

CONCOURS D'ÉMULATION DU VENDREDI 8 FÉVRIER 1907

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un Ministère des Affaires étrangères

Le Ministère des *Affaires étrangères*, par sa destination, exige un ensemble de grandes réceptions et des bureaux administratifs dont le personnel n'est pas très nombreux, mais dont la fonction comporte une tenue sérieuse et des dispositions assez monumentales.

Elevé sur un terrain isolé, il comprendra :

1° L'hotel du Ministre ;
2° Les bureaux ;
3° La conservation des archives diplomatiques.

HÔTEL

Au-dessus d'un soubassement, cet hôtel comprendra à rez-de-chaussée :

— Vestibule, antichambre, vestiaire ;
— Grands et petits salons de réception ;
— Salle à manger pour 40 personnes, office, etc.
— Le cabinet du Ministre, avec antichambre, salle d'attente, plusieurs pièces pour le service du cabinet.

Nota. — Le cabinet du Ministre et les réceptions peuvent avoir des entrées différentes.

Le cabinet du Ministre doit être en relations faciles avec les bureaux.

Communs, comprenant d'une part les services de régie ; économat, cuisines, etc. ; — d'autre part, les écuries, remises, garage, bûchers et dépôts divers. — Concierge et bureau d'intendance. — Corps de garde pour six estafettes.

Habitation du Ministre et de diverses personnes logées dans le premier et le deuxième étages de l'hôtel.

BUREAUX

Le bâtiment des bureaux comprendra au rez-de-chaussée :

— Antichambres et gardiens de bureau ;
— Une salle de commissions pour vingt personnes ; — vestiaire ; — cabinet du président ;
— Deux salles de commissions plus petites ;
— Douze cabinets pour employés supérieurs, chacun avec salon d'attente ;

Deux autres étages divisés en bureaux administratifs.

Combles à usages divers.

ARCHIVES

Bâtiment spécial, isolé, relié aux bureaux par une galerie ;

— Salle d'étude et communication ;
— Dépôts d'archives.

JARDIN

Il sera aménagé un jardin pour l'hôtel, ouvert au moins sur une des rues.

TERRAIN

Le terrain, rectangulaire et de niveau, n'excèdera pas 200 mètres dans sa plus grande dimension.

On fera le plan du rez-de-chaussée, la façade principale et la coupe de l'hôtel, à o m. oo2 pour mètre.

2e CLASSE — ESQUISSE

CONCOURS D'ÉMULATION DU VENDREDI 5 AVRIL 1907

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un groupe de Magasins Généraux

Dans beaucoup de grandes villes, il existe des *Magasins généraux* soit pour une seule espèce de marchandises, soit pour des marchandises variées. C'est cette dernière hypothèse que vise le présent programme.

Les marchandises peuvent être déposées dans ces magasins, soit parce que le consignataire manque d'espace et emprunte temporairement un local dont il paye la location, soit comme gage d'un prêt fait sur la valeur du dépôt, par un mécanisme analogue à celui des monts-de-piété.

L'ensemble projeté comprendra :

1° Les services administratifs, composés de plusieurs bureaux et d'une salle principale avec guichets où se font les écritures relatives aux dépôts et retraits ; — Caisse et dépendances ; — Salle de réunion des administrateurs avec quelques cabinets ;

— Local pour la surveillance des entrées et sorties concentrées sous cette surveillance ; corps de garde de pompiers civils ;

2° Les dépôts de marchandises groupés autour d'une ou plusieurs cours couvertes, et correspondant aux divisions suivantes :

1. — Marchandises devant être rangées dans des caves, telles que vins, spiritueux, etc. Des rampes faciles donneront accès à ces caves ;

2. — Marchandises lourdes, obligatoirement à rez-de-chaussée ;

3. — Marchandises nécessitant l'isolement pour danger d'incendie ou d'explosion ;

4. — Marchandises légères à placer en de nombreux étages desservis, outre les escaliers, par des monte-charges de natures diverses.

Les conditions à observer sont :

— Que chaque groupe de magasins soit desservi facilement et avec ordre ;

— Que les chances d'incendie soient restreintes par la disposition de bâtiments isolés les uns des autres ;

— Que les magasins soient divisés en compartiments correspondant aux locations distinctes ;

— Que les dépôts soient accessibles à la visite d'acheteurs.

Sous ces réserves, l'intérêt de l'exploitation est que, avec beaucoup d'ordre dans la répartition, il soit créé le plus de dépôts possibles dans le terrain dont on dispose.

TERRAIN

Le terrain, isolé et de niveau, aurait 250 mètres dans sa plus grande dimension.

On fera le plan du rez-de-chaussée, la façade et la coupe à 0 m. 001 pour mètre.

COMPOSITION DÉCORATIVE

Décoration d'un fond d'Estrade avec Fauteuil présidentiel

Une importante manifestation artistique doit être terminée pour une distribution solennelle de récompenses dans un Palais monumental où sur une estrade serait installé le fauteuil présidentiel

Il s'agit de décorer le fond, ainsi que les pilastres et la frise qui le surmonte, de motifs peints ou sculptés. Le fond, sorte de grand dorsal, devrait comporter, comme motif principal, les armoiries de la République, accompagné de figures, d'accessoires, d'emblèmes, donnant à l'ensemble une allure d'apothéose.

Etant donné le but de la cérémonie, on désire que les arts sérieux jouent le principal rôle plutôt que les étoffes d'ameublement, les plantes artificielles et autres éléments banals de tapisserie, et cela bien que la décoration ne soit traitée que d'une façon provisoire.

Le fauteuil, surélevé de trois marches au-dessus de l'estrade, serait traité comme rattaché au fond et faisant corps avec la décoration.

On fera l'esquisse en dessin à 0.02 pour mètre.

Prix et Première Médaille : MM. VORBE, élève de M. Deglane. Pl. 89.
— — BOUTTERIN, élève de M. Héraud Pl. 90
— — THOMAS, élève de M. Laloux. Pl. 91.

COURS D'HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'ARCHITECTURE

1re CLASSE — RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION DU MARDI 7 MAI 1907

A RENDRE LE SAMEDI 18 MAI 1907

Le Professeur propose pour sujet du concours :

La restitution d'une cheminée de pierre dans une grande salle du château de Saumur.

Les cheminées de pierre ont pris une grande importance au XIVe siècle, particulièrement en France, lorsque le goût du luxe et du bien-être commença à se répandre et se manifesta dans les habitations privées aussi bien que dans les châteaux.

Un des types les plus remarquables de ces grandes cheminées est dû à l'architecte du duc de Berry, Guy de Dammartin, qui aménagea pour le frère de Charles V l'ancien palais des comtes de Poitiers, terminant la grande salle par un pignon où prit place une cheminée à trois âtres dont les coffres forment les parties pleines du pignon ajouré.

L'objet du concours est la reconstitution d'une cheminée de moindre importance à l'extrémité d'une grande salle du château de Saumur, construit à peu près à la même époque pour un autre frère de Charles V, Louis Ier d'Anjou, et dont une miniature des Heures de Chantilly donne une vue d'ensemble.

Les éléments constitutifs d'une cheminée de pierre sont :

1° Les piédroits entourant l'âtre où on fait le feu et qui, souvent, est constitué par des matériaux réfractaires occupant, sous un arc de décharge, la partie du mur la plus exposée au feu ;

2° Le manteau ;

3° La hotte inclinée ou verticale.

Ces cheminées étant assez larges et assez hautes pour que plusieurs personnes puissent jouir de la chaleur rayonnante du foyer, il importe que les piédroits qui font partie du mur ne soient pas trop saillants et que les angles vifs soient évités. D'autre part, le manteau formé soit d'un grand linteau, soit de pierres appareillées prenant appui sur les piédroits, doit être élevé à 2 mètres environ au-dessus du sol et être assez saillant pour recueillir et évacuer la fumée.

Pour faciliter cette évacuation, le manteau est surmonté d'une hotte qui, comme le manteau, doit être d'assez faible épaisseur pour ne pas trop peser sur les piédroits et assez large pour que la fumée ait le temps de s'y détendre et de diminuer de volume avant d'atteindre le coffre.

Ces éléments constitutifs de toute cheminée en pierre se prêtent, d'ailleurs, bien à une interprétation décorative.

On fera l'esquisse de la cheminée (plan, coupe et élévation) à l'échelle de 0 m. 02 pour mètre, en limitant le dessin à la salle où doit être placée cette cheminée. Pour le rendu, on fera, à l'échelle de 0 m. 05 pour mètre, l'élévation avec coupe sur l'axe et moitié du plan.

Seconde Médaille: M. LAPRADE Albert, élève de M. Redon. Pl. 92, 93.

1re CLASSE — RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION DU MERCREDI 3 AVRIL 1907

A RENDRE LE SAMEDI 1er JUIN

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un Palais de Justice dans une ville de second ordre

Ce Palais de Justice serait celui d'un simple chef-lieu d'arrondissement de moyenne importance. Il ne comporte donc pas de salle des assises, mais seulement les services d'un tribunal de première instance.

Il comprendra :

A rez-de-chaussée, au-dessus d'un soubassement où seraient disposés des services divers et un *petit dépôt* de quelques cellules pour les accusés :

1° Un ***porche***, une ***salle des pas perdus***, donnant accès aux divers services ;

2° Deux ***salles d'audiences***, l'une pour les affaires civiles, l'autre pour les affaires correctionnelles.

Chacune de ces salles forme le centre d'un groupe de services comprenant :

Pour la ***chambre civile :***

Salle d'audiences, avec partie publique, partie réservée aux avocats, prétoire ;

Chambre du conseil, avec vestiaire des magistrats ; — cabinet du président, cabinet du procureur ou substitut de service. — Quelques pièces accessoires.

Cet ensemble de dépendances formant un tout, desservi par une antichambre sous la surveillance d'un garçon de bureau.

La salle d'audiences doit être éclairée d'un côté par de grandes croisées descendant à 1 m. 50 ou 2 mètres du sol.

Pour la *chambre correctionnelle :*

Salle d'audiences, avec partie publique, partie réservée aux témoins et avocats, banc des accusés (en face des fenêtres), prétoire ; éclairage comme ci-dessus ;

Chambre du conseil, cabinet du président, cabinet du substitut;

Salle des témoins ;

Entrée directe des accusés en communication avec le soubassement;

Antichambre comme ci-dessus.

Nota. — Observer que les services et dépendances de chaque chambre ne peuvent être traversés par des circulations générales.

3o Les services d'*administration générale* du Tribunal :

— Cabinet du Président, avec antichambre et salon d'attente ;

— Cabinet du Procureur de la République, même disposition ;

— Chambre et bibliothèque des avocats et avoués avec vestiaire ;

— Greffe général, une grande pièce et cabinet du greffier ; les dépendances du greffe pouvant être à l'étage supérieur ;

— Salle des criées ; — bureaux du casier judiciaire ; de la caisse, etc. ; — cabinet pour un médecin — quelques bureaux d'administration.

AU PREMIER ÉTAGE :

Cet étage, qui ne s'étendrait que sur une partie du rez-de-chaussée, comprendrait les services complémentaires du greffe, les archives, un buffet, etc.

Indépendamment d'un perron s'il y a lieu, il importe que du soubassement on puisse pour les allées et venues quotidiennes, monter au rez-de-chaussée par un escalier intérieur.

Sauf le porche, tous les locaux intérieurs, circulations, etc., doivent être clos et chauffés.

TERRAIN

Le terrain, isolé de toutes parts et de niveau n'excèdera pas 80 mètres dans sa plus grande dimension.

On fera pour les esquisses : Le plan du rez-de-chaussée ; la façade principale ; la coupe longitudinale ; à 0 m. 002 pour mètre.

Pour le rendu : les mêmes dessins, savoir : Le plan à 0 m. 004 pour mètre ; la façade et la coupe à 0 m. 008 pour mètre. — La destination des pièces sera inscrite dans les plans et non en légende.

Première Médaille : MM. PLISSON, élève de M. BERNIER. Pl 94 à 97.
Première Seconde Médaille : GABRIEL, élève de M. PAULIN. Pl. 98 à 101.
— — — FAILLE, élève de M. PAULIN. Pl. 102 à 105.

Des *Premières Secondes Médailles* ont également été décernées à MM. MONTÈS, élève de M. DEGLANE ; MORICE Paul, NOUVEAU, élèves de M. LALOUX ; BRILLARD, élève de M. DÉBRIE ; LAPRADE, élève de M. REDON ; Chrétien LALANNE, élève de M. PASCAL ; JODART, élève de M. Marcel LAMBERT ; DURAND Just, élève de M. PAULIN ; MALOT, élève de M. DEFRASSE.

1re CLASSE — ESQUISSE

CONCOURS D'ÉMULATION DU MERCREDI 1er MAI 1907

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Une Porte de Jardin

On suppose qu'une grande habitation de campagne comporte un beau et vaste jardin, lequel a son accès principal par l'entrée de l'habitation elle-même. Mais en outre, ce jardin est accessible à sa partie postérieure par une route fréquentée, et sur cette route on veut lui ménager une porte spéciale, assez large pour le passage des voitures.

En raison de la circulation active sur cette route, cette porte bien que secondaire devra être conçue de façon à annoncer une grande et riche propriété. Elle sera donc l'objet d'une décoration architecturale, rustique mais riche, ainsi d'ailleurs qu'il en existe d'assez nombreux exemples.

Le jardin est clos de murs ; la porte sera donc close aussi par des vantaux pleins, au moins dans la hauteur accessible aux regards Elle pourra être soit à l'alignement des murs, soit en retraite. A sa partie supérieure pourra être disposé un motif de couronnement avec écusson, attributs, inscription, etc.

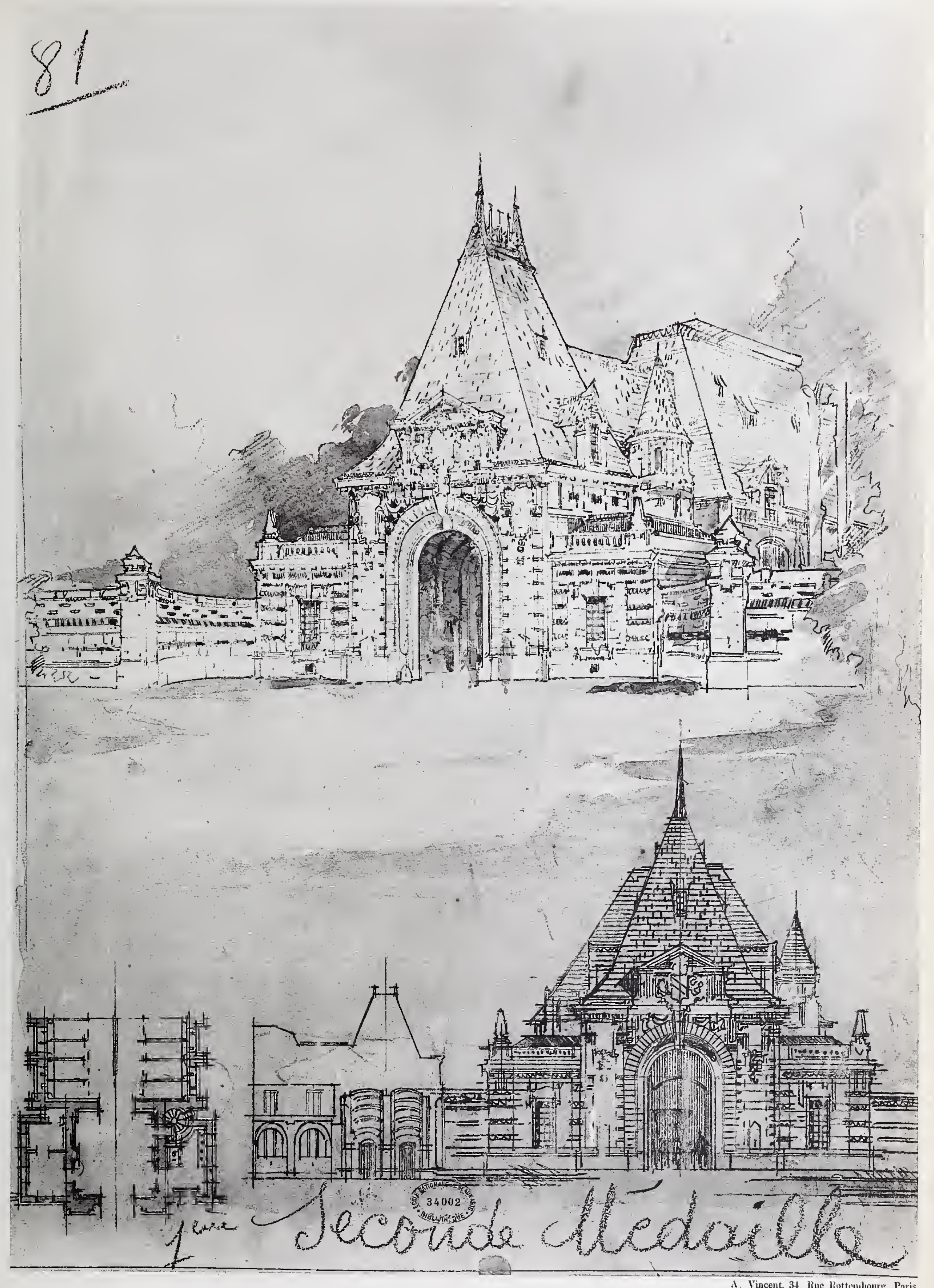
Les parties du mur de clôture contiguës de chaque côté à la porte pourront être traitées d'une façon spéciale jusqu'à une distance qui n'est pas déterminée.

La porte aura de 3 mètres à 3 m. 50 de passage franc entre piédroits. C'est la seule dimension prescrite.

On fera le plan de la porte et de ses abords immédiats sur une largeur totale de 20 à 25 mètres, et à 0 m. 005 pour mètre ; une coupe à la même échelle ; — une élévation générale prise du côté de la route, sur 20 à 25 mètres de largeur, à 0 m. 01 pour mètre et enfin une élévation spéciale de la porte elle-même à 0 m. 025 pour mètre.

Deuxième Seconde Médaille : M. BOUTTERIN, élève de M. HÉRAUD. Pl. 106.

Châteaudun, Imp. du Patriote, H. Prudhomme



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

L'ENTRÉE DES ÉCURIES D'UN CHATEAU

1re SECONDE MÉDAILLE - M. WYNKOOP, ÉLÈVE DE M. BERNIER

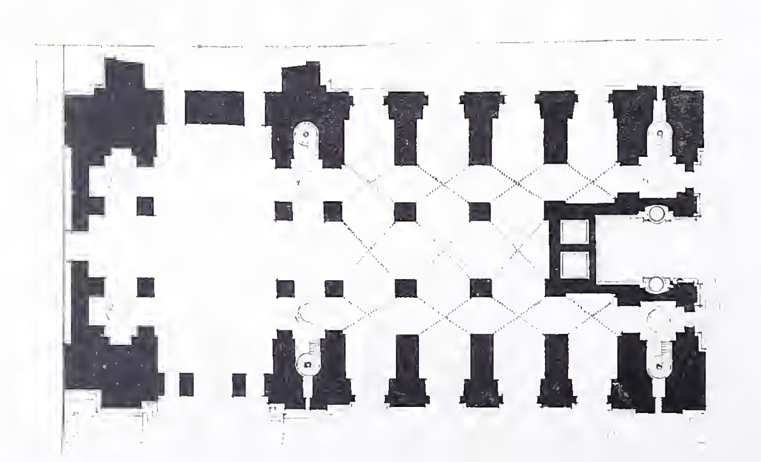


A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

L'ENTRÉE DES ÉCURIES D'UN CHATEAU

1re Seconde Médaille - M. MADELINE, Élève de M. DEGLANE

COVPE LONGITVDINALE

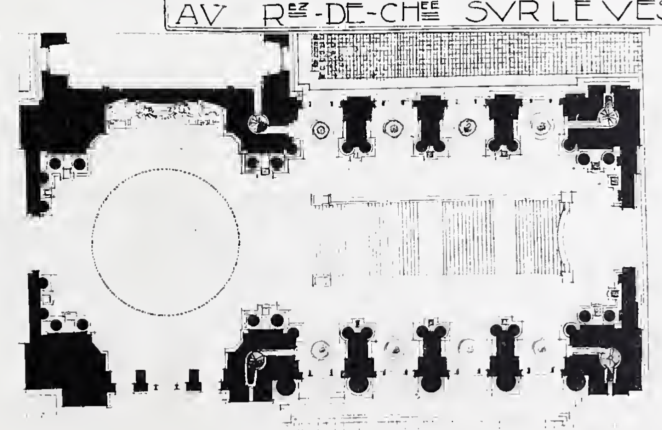


UN ESCA

M. EXPERT, ÉL

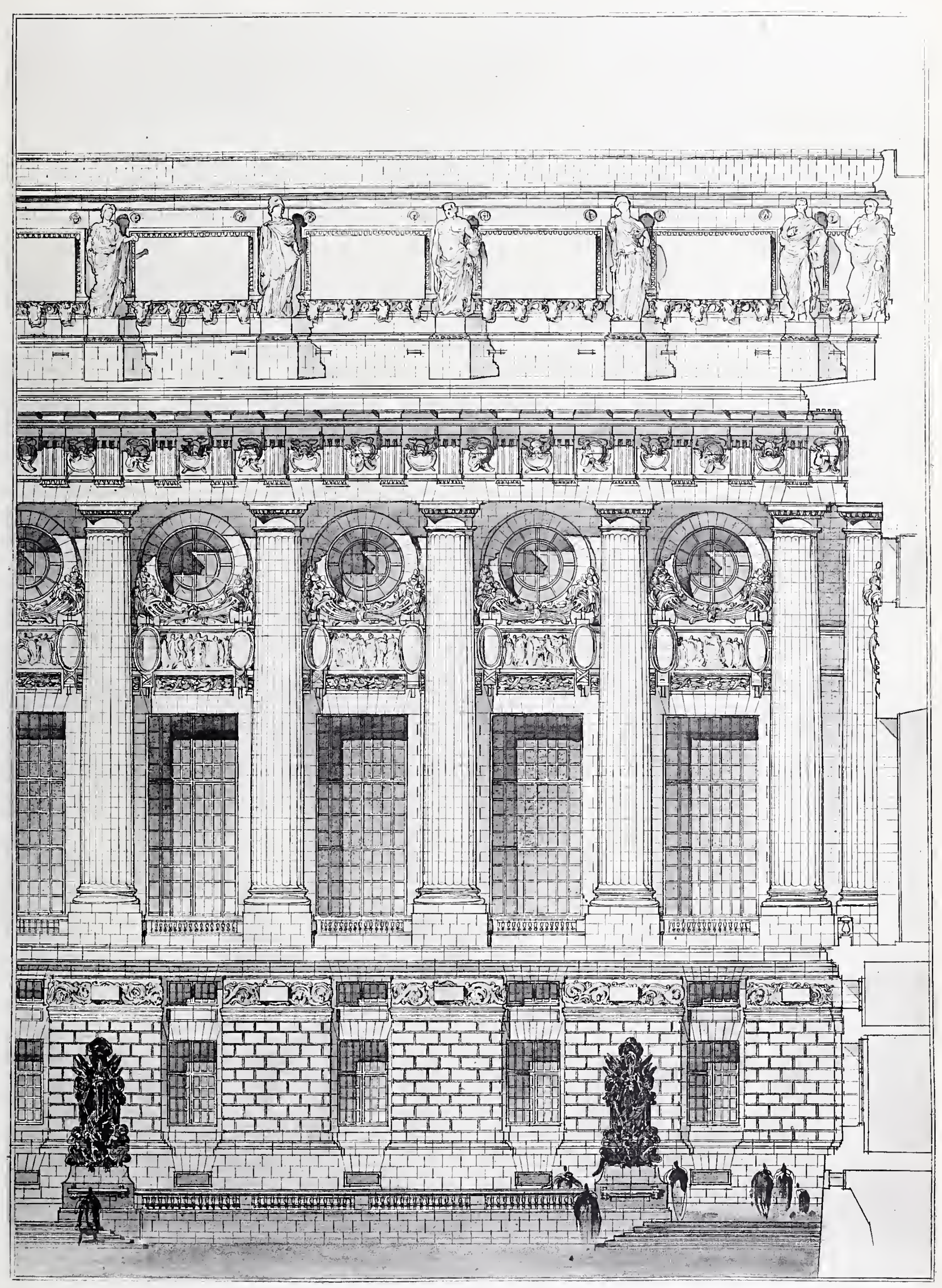
COVPE TRANSVERSE

AV PREMIER COVPE SVR LESCALIER
AV R^EZ-DE-CH^EE SVR LE VESTIBVLE



R DROIT
DE M. REDON

A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

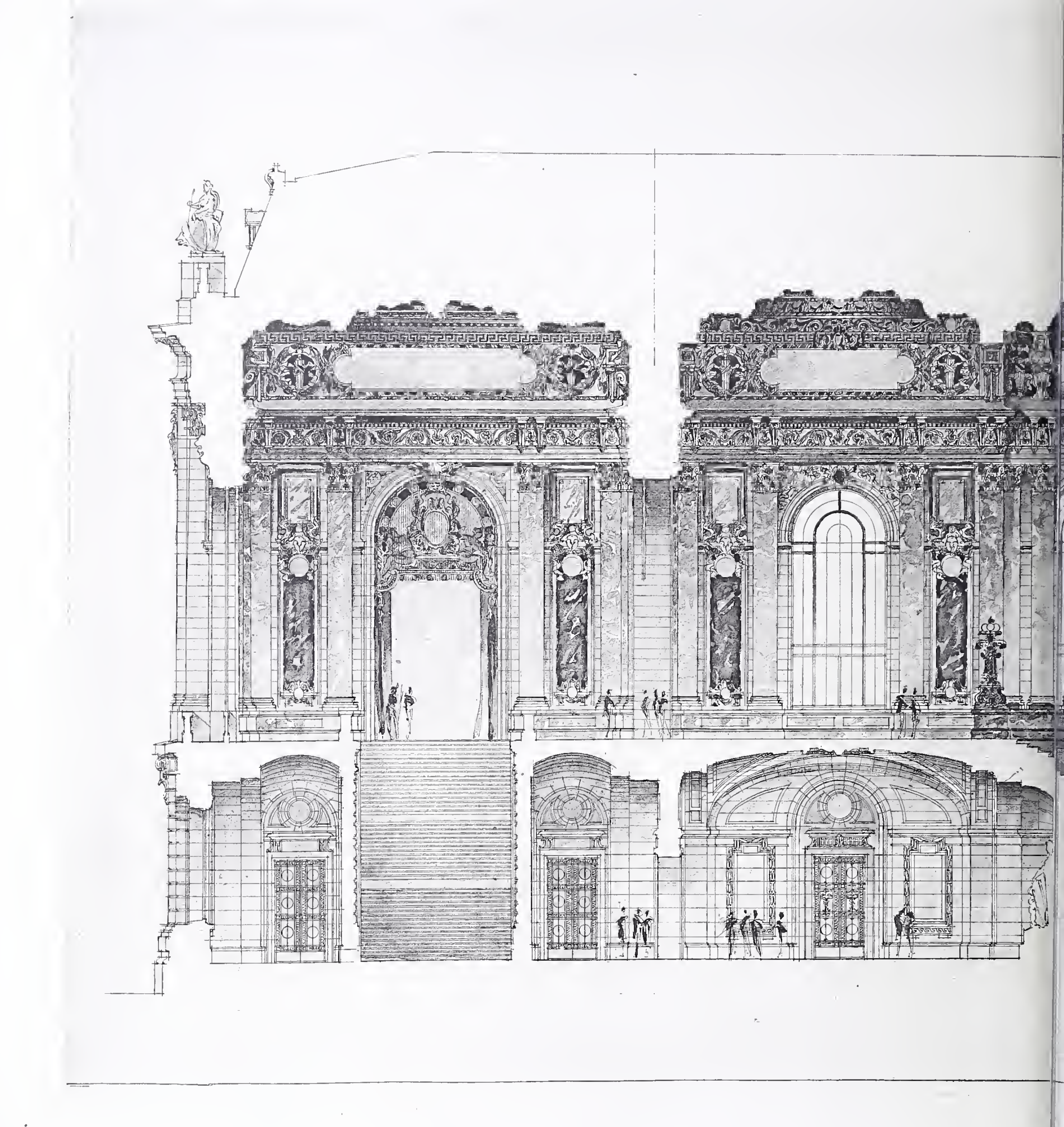


A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

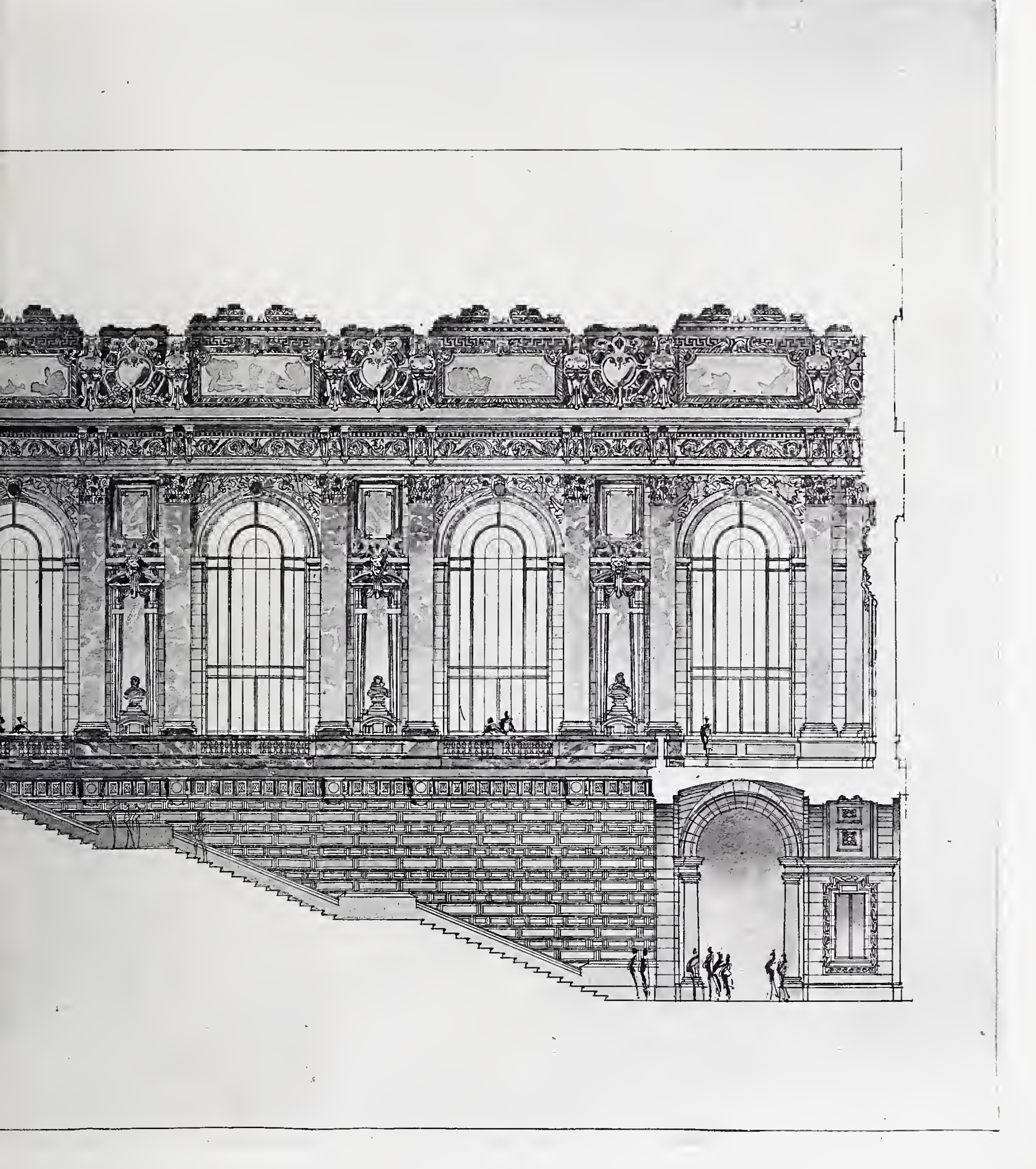
UN ESCALIER DROIT

M. EXPERT, ÉLÈVE DE M. REDON

ÉCOLE NATIONALE I
CONCOURS D'ARCHITECTURE DI

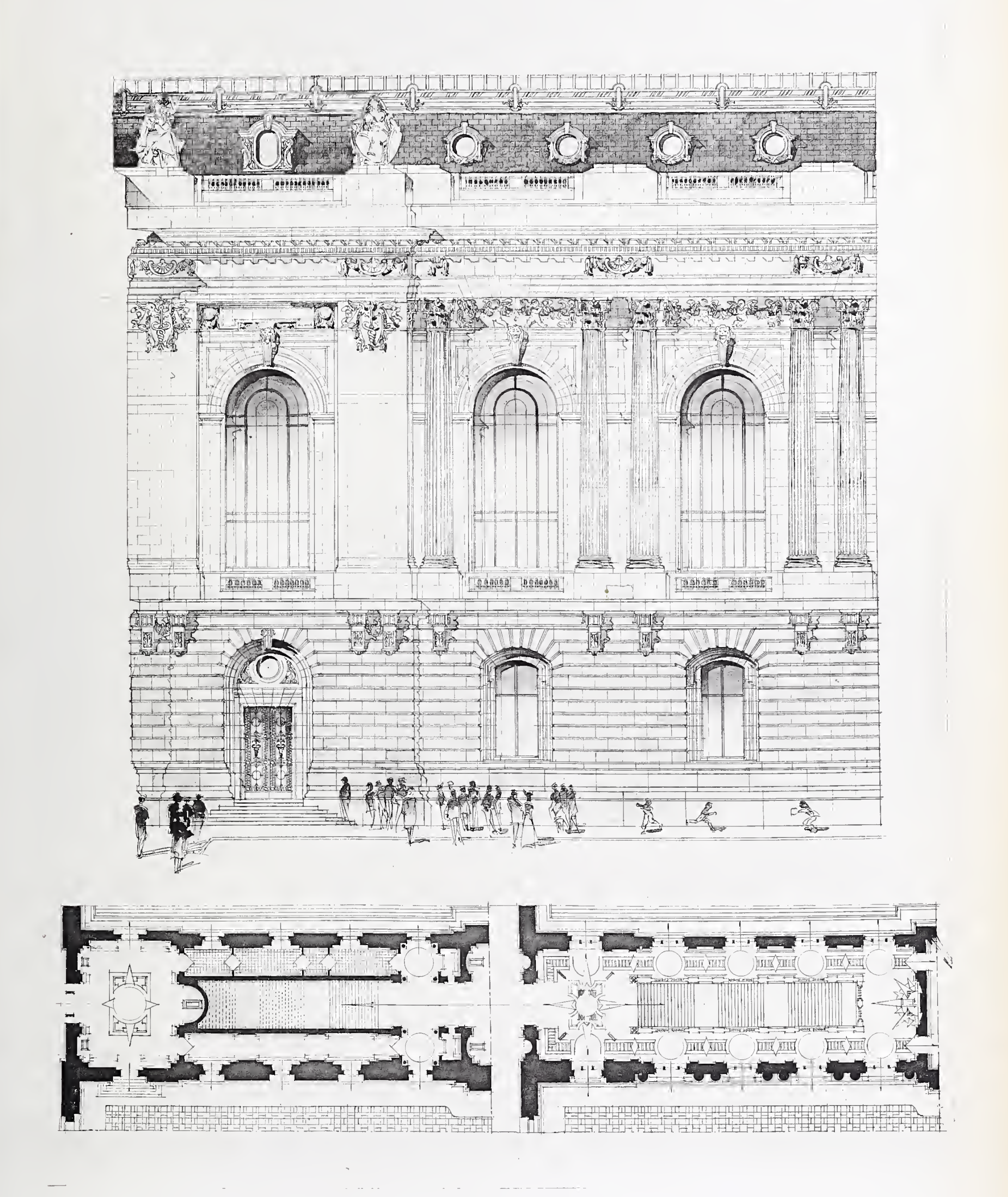


UN ESCAL
M. PECQ, ÉLÈVE M.



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

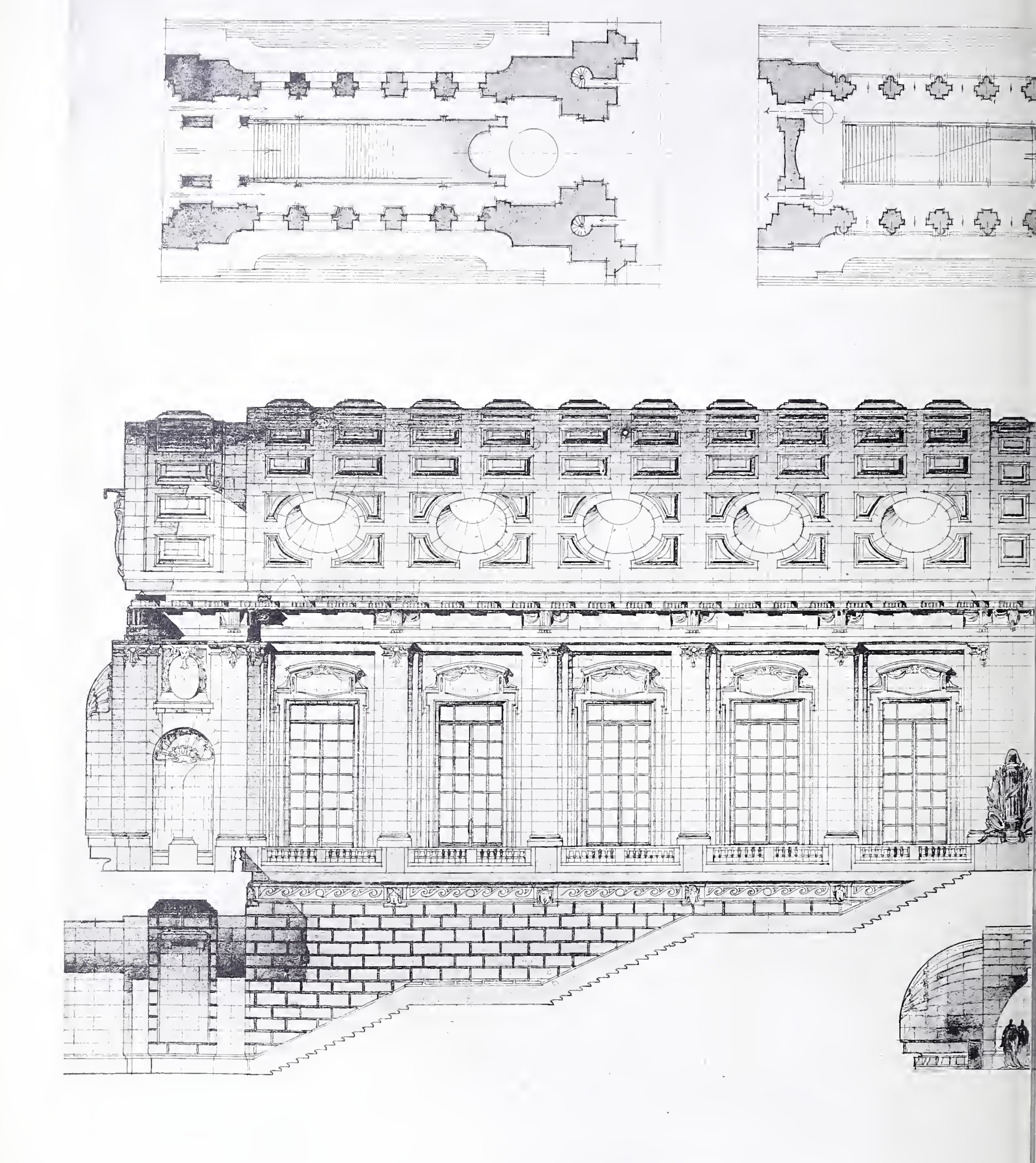
DROIT
M. LALOUX



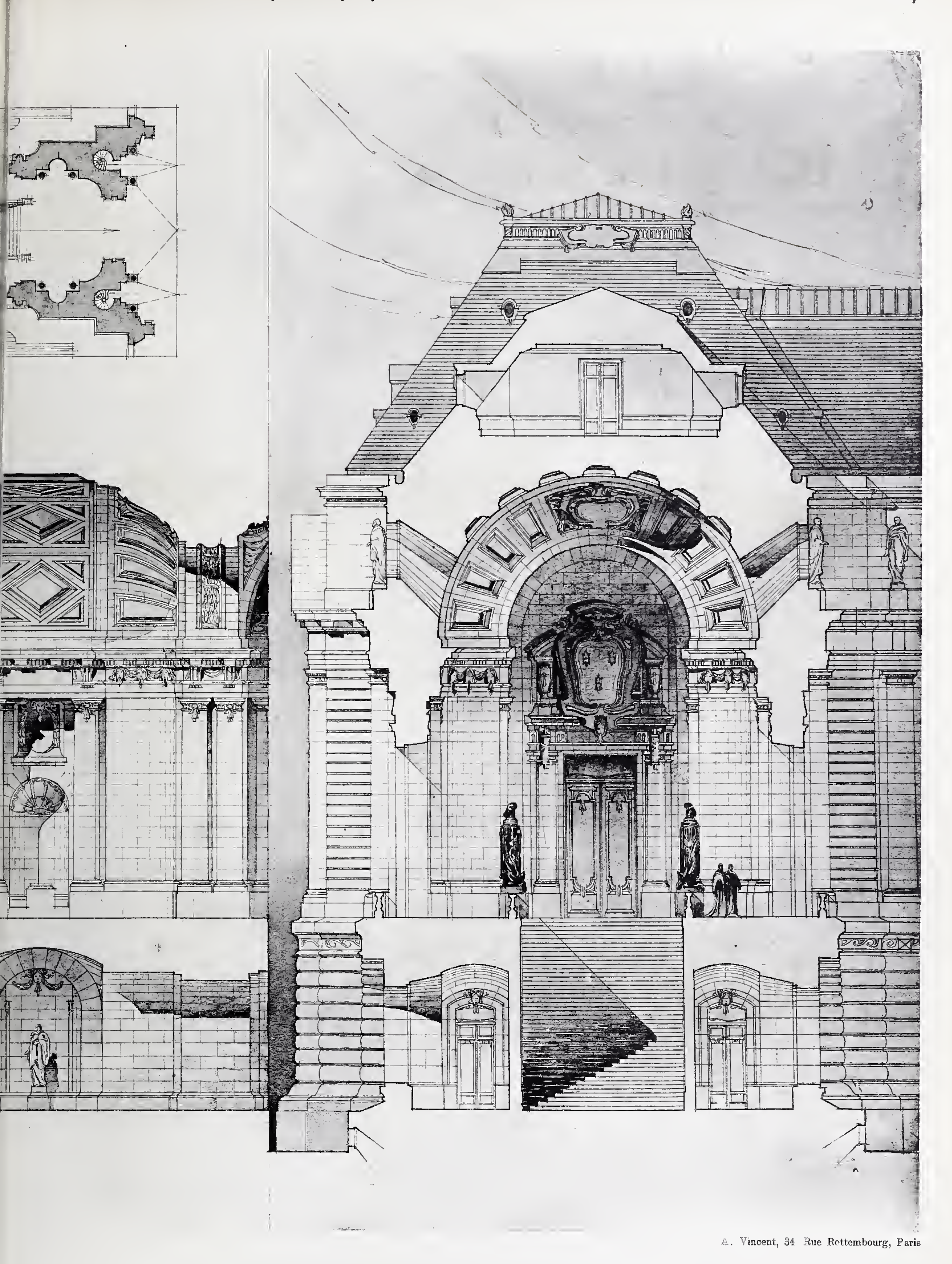
A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

UN ESCALIER DROIT

M. PECQ, élève de M. LALOUX

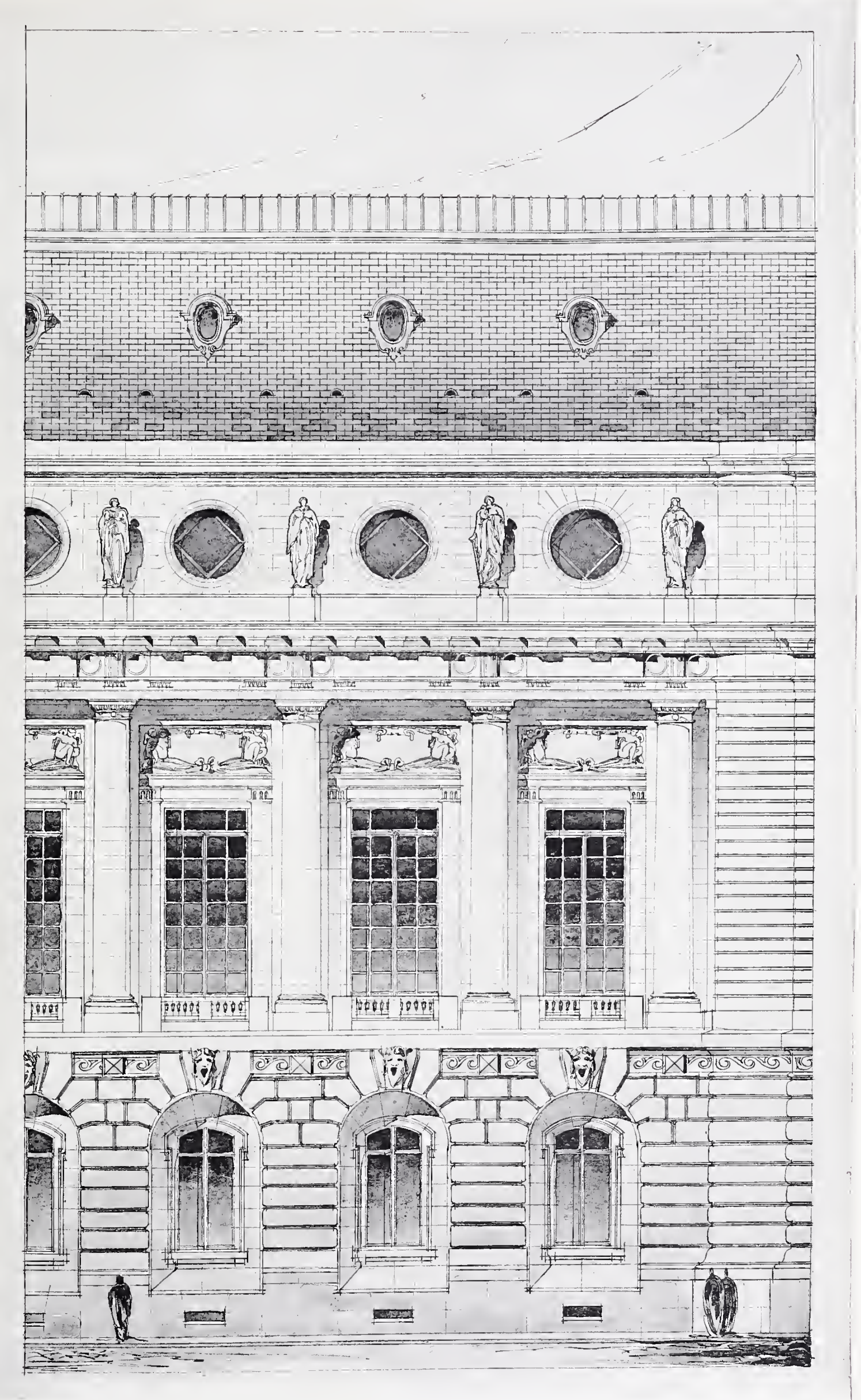


UN ESCAL
M. MELENDÈS, ÉI



A. Vincent, 34 Rue Rottembourg, Paris

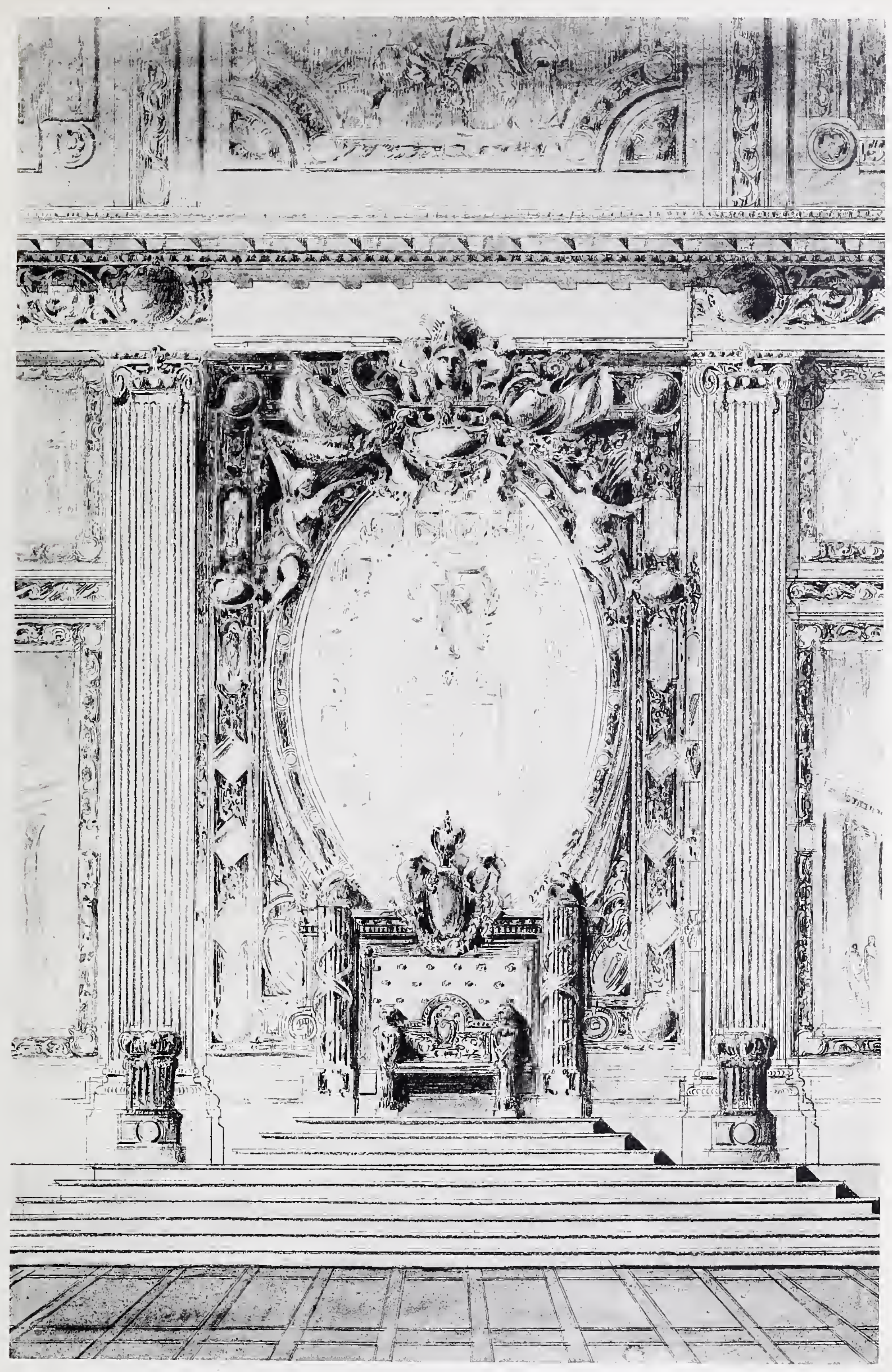
DROIT
DE M. LALOUX



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

UN ESCALIER DROIT

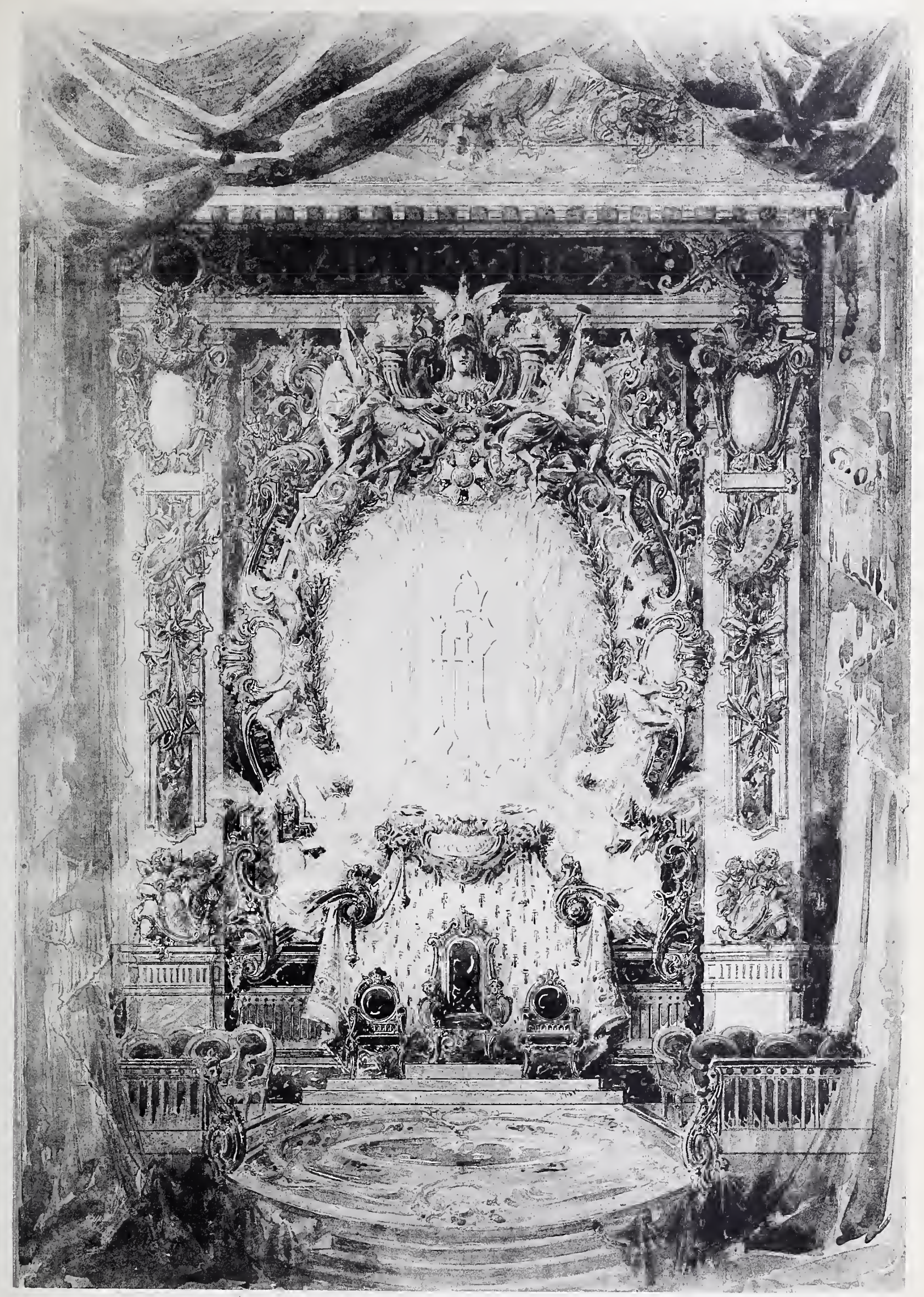
M. MELENDÈS, ÉLÈVE DE M. LALOUX



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

COMPOSITION DÉCORATIVE - DÉCORATION D'UN FOND D'ESTRADE
AVEC FAUTEUIL PRÉSIDENTIEL

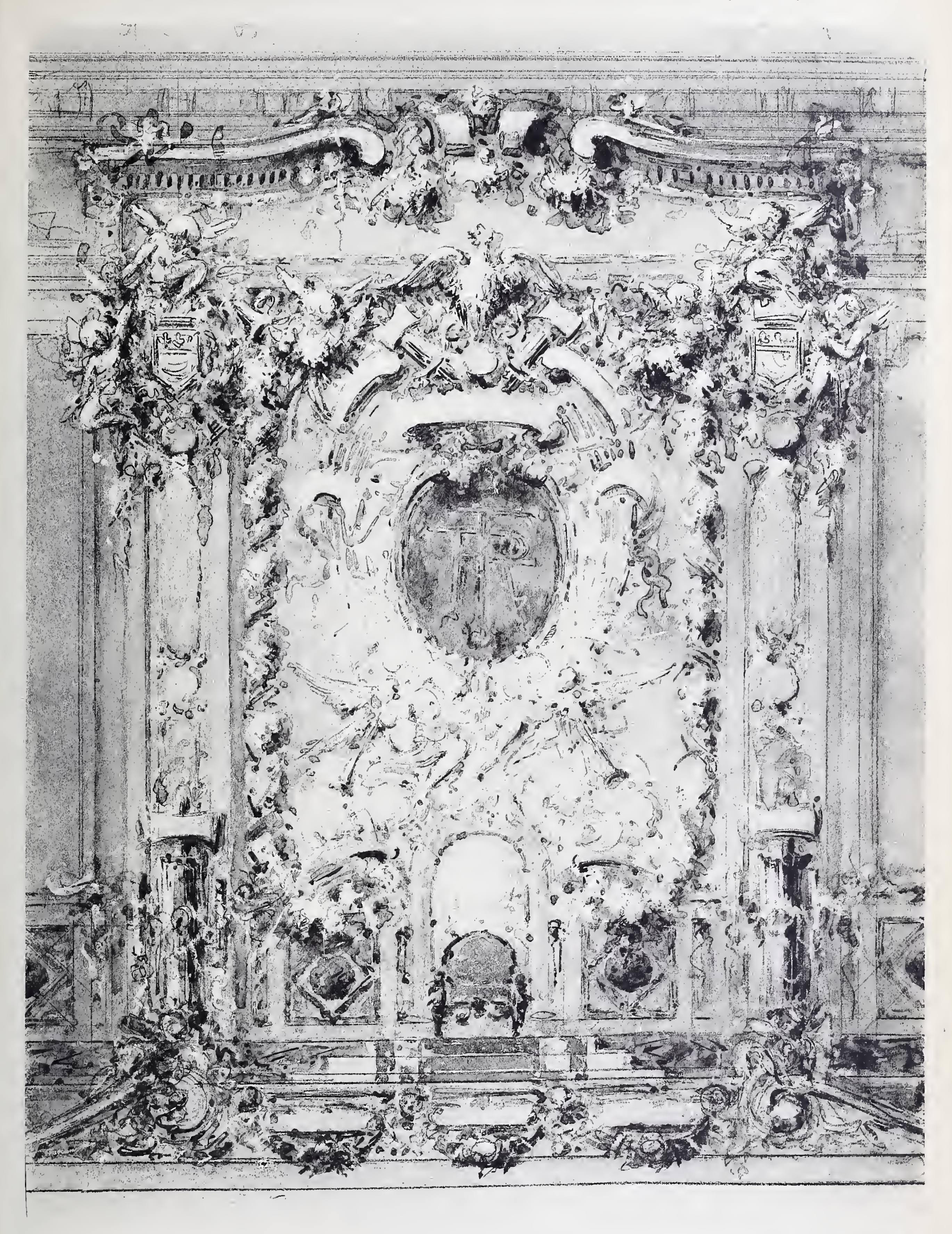
PRIX ET 1re MÉDAILLE - M. VORBE, ÉLÈVE DE M. DEGLANE



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

COMPOSITION DÉCORATIVE - DÉCORATION D'UN FOND D'ESTRADE
AVEC FAUTEUIL PRÉSIDENTIEL

1re Médaille - M. BOUTTERIN, Élève de M. HÉRAUD



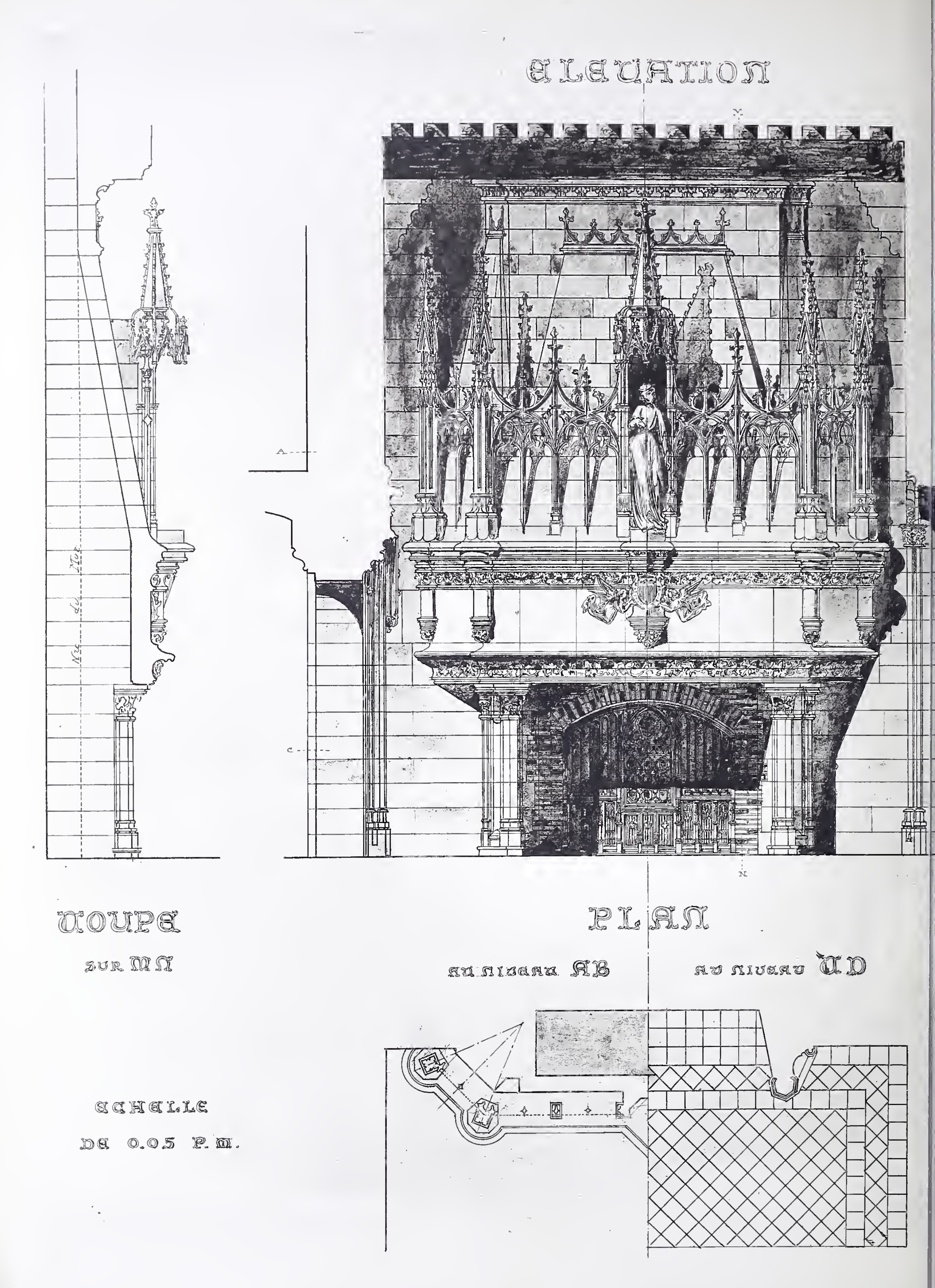
A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

COMPOSITION DÉCORATIVE - DÉCORATION D'UN FOND D'ESTRADE
AVEC FAUTEUIL PRÉSIDENTIEL

1re MÉDAILLE - M. THOMAS, ÉLÈVE DE M. LALOUX

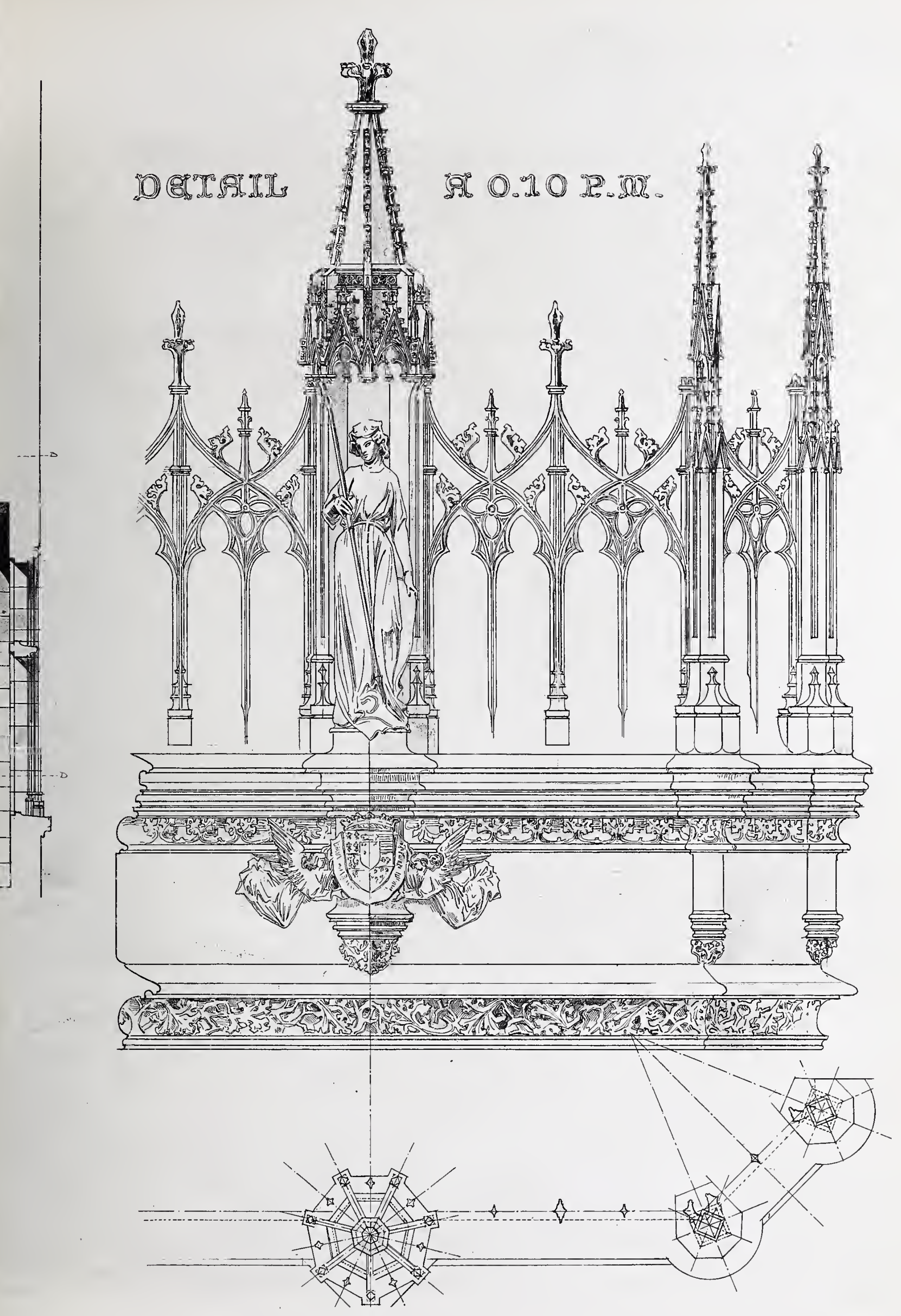
ÉCOLE NATIONALE

CONCOURS D'ARCHITECTURE D



HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'ARCHITECTURE - LA RESTITUTION D'UNE CI

1re MÉDAILLE - M. LAPR



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

MINÉE DE PIERRE DANS UNE GRANDE SALLE DU CHATEAU DE SAUMUR

, ÉLÈVE DE M. REDON

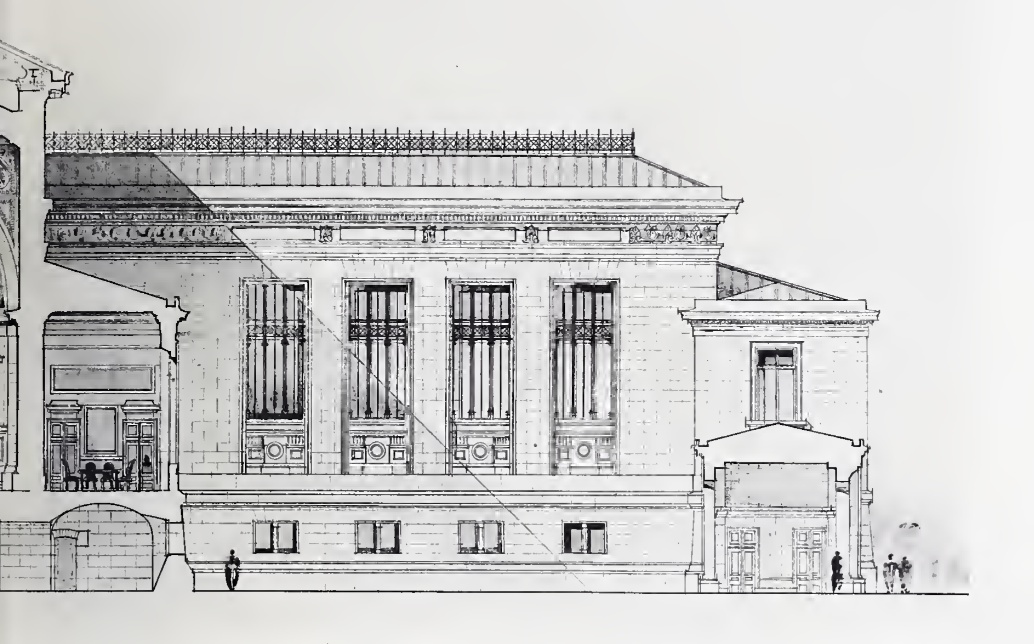
ÉCOLE NATIONALE D

CONCOURS D'ARCHITECTURE E



UN PALAIS DE JUSTICE DANS UN

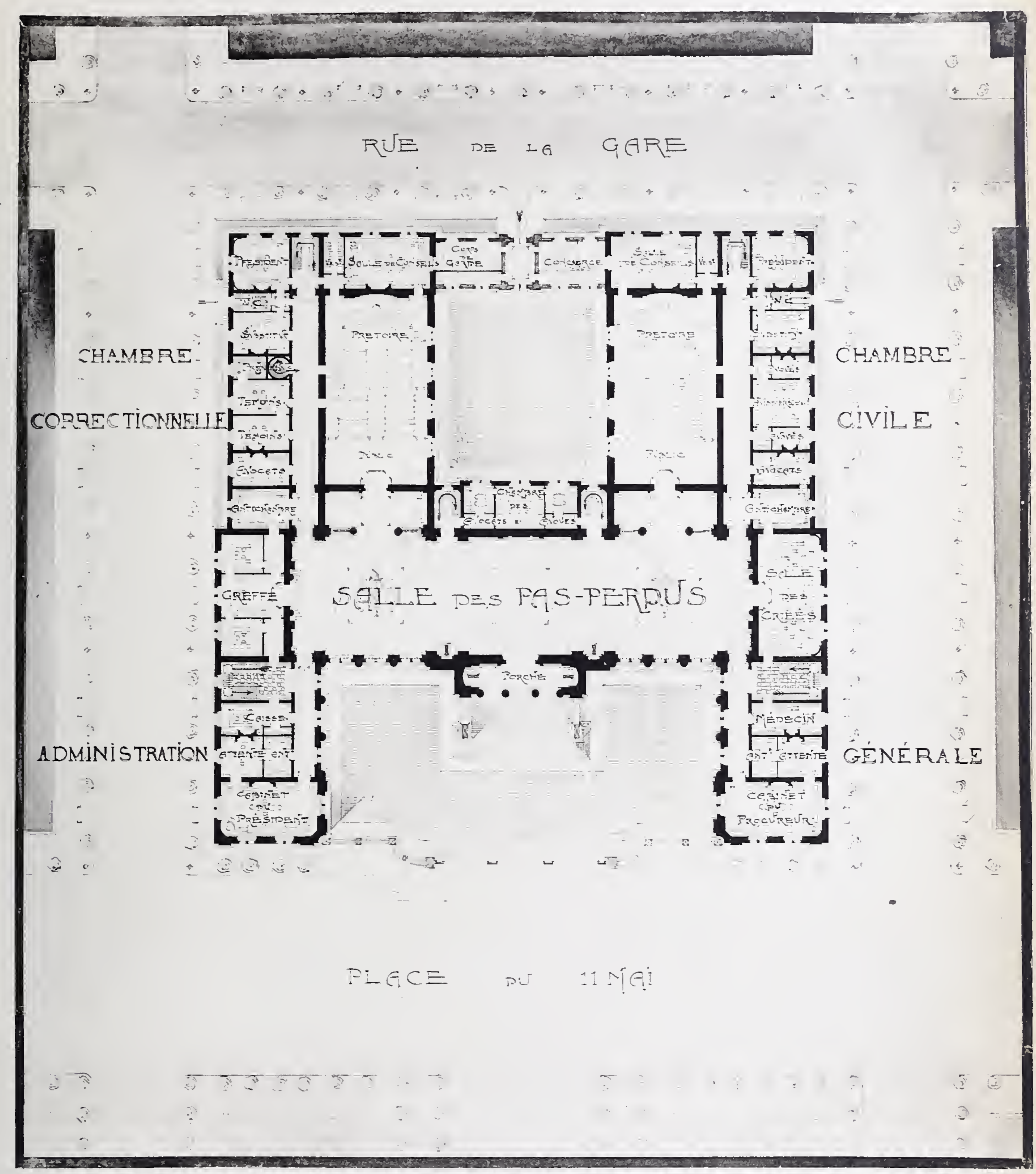
1re MÉDAILLE - M. PLISSON, ÉLÈVE DE



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

UNE VILLE DE SECOND ORDRE

. SCELLIER DE GISORS ET BERNIER



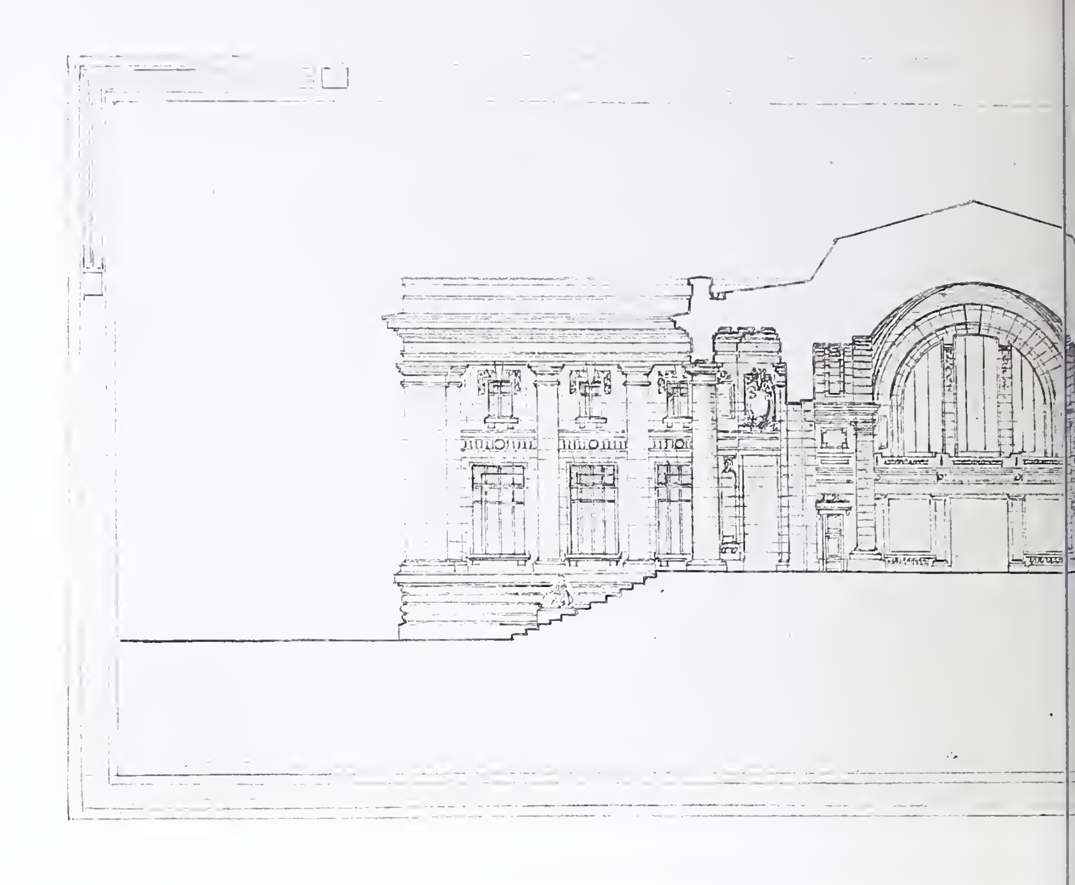
A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

UN PALAIS DE JUSTICE DANS UNE VILLE DE SECOND ORDRE

1re MÉDAILLE - M. PLISSON, ÉLÈVE DE MM. SCELLIER DE GISORS ET BERNIER

ÉCOLE NATIONALE E

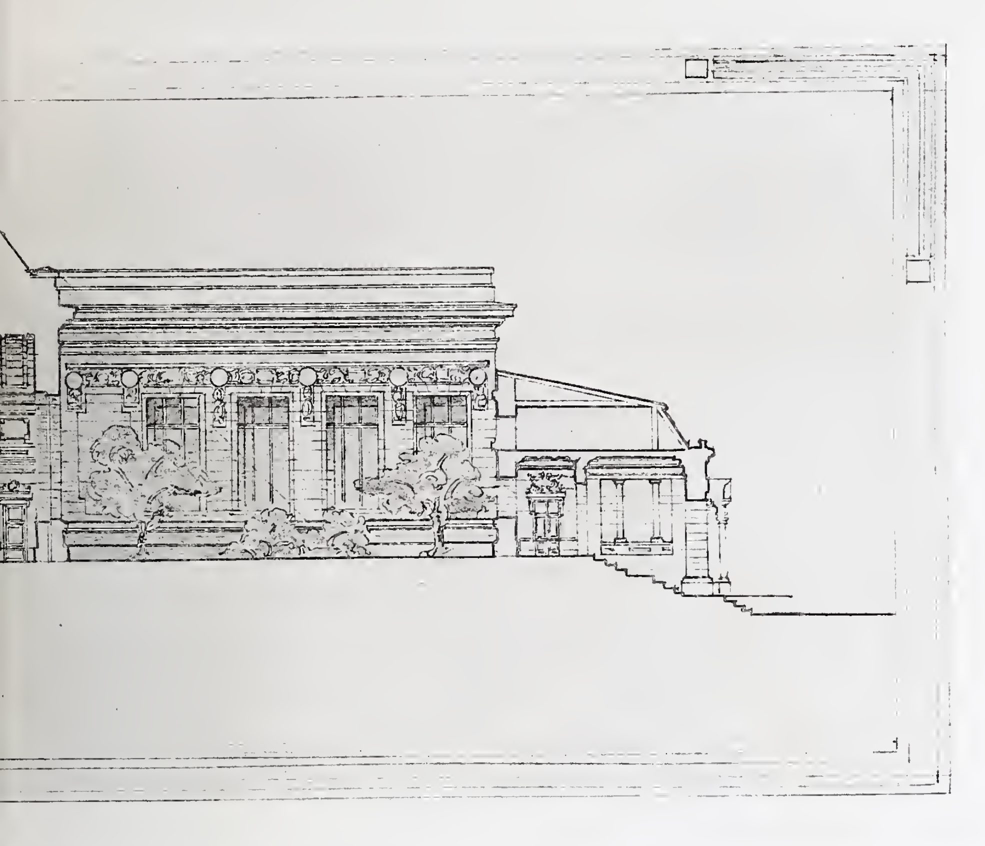
CONCOURS D'ARCHITECTURE D

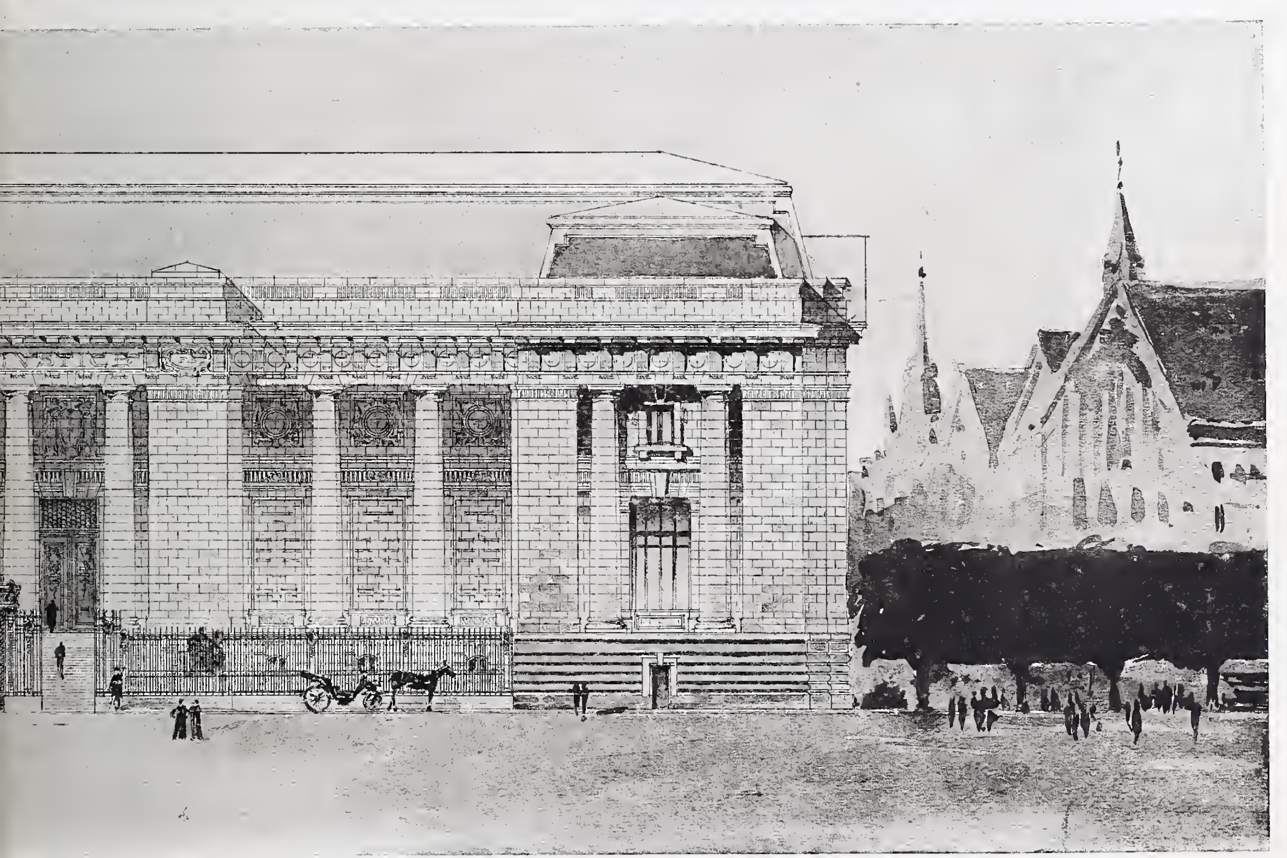


UN PALAIS DE JUSTICE DANS

1re Seconde Médaille - M. G.

ES BEAUX-ARTS
L'ANNÉE SCOLAIRE 1906-1907

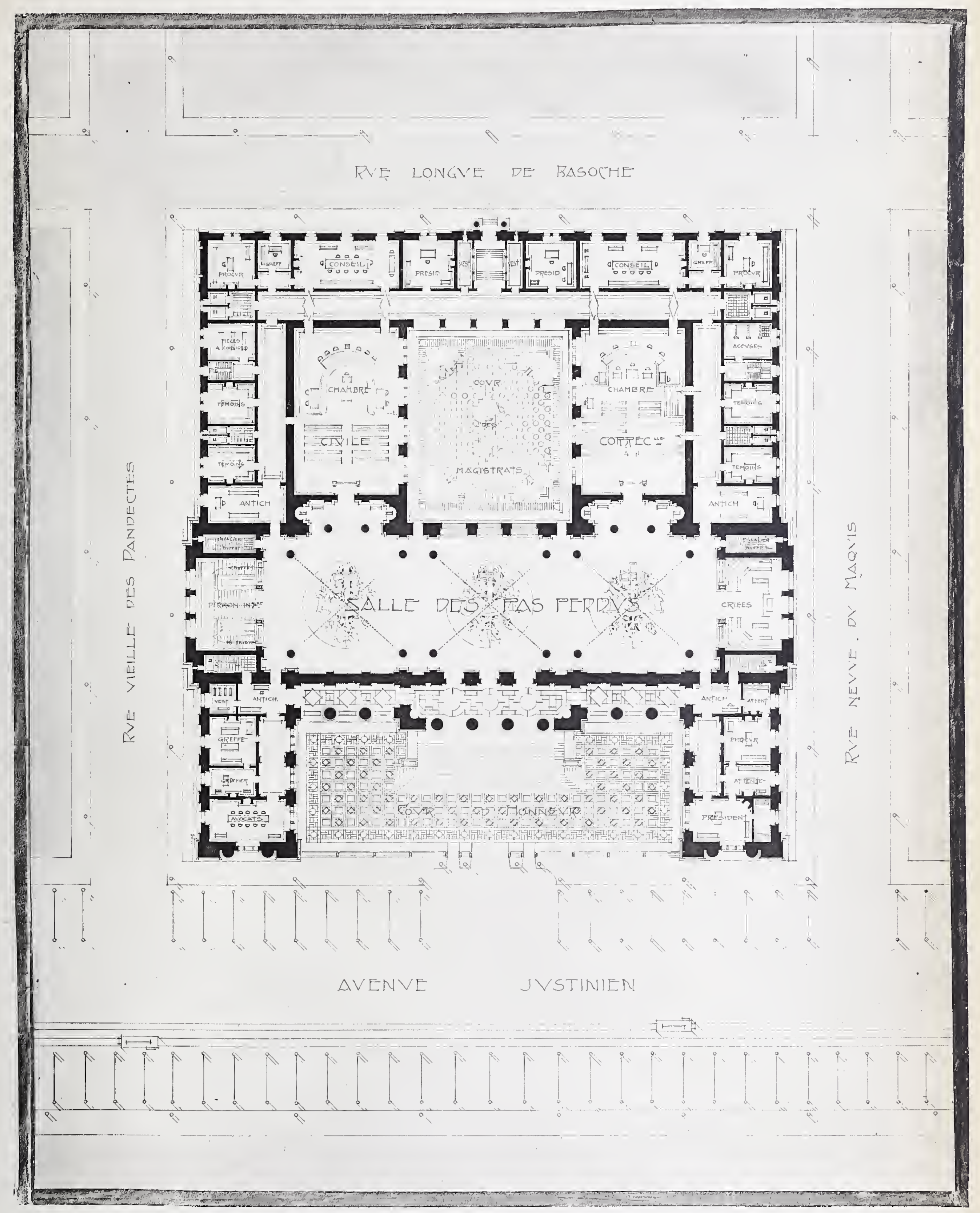




A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

NE VILLE DE SECOND ORDRE
RIEL, Élève de M. PAULIN

CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1906-1907



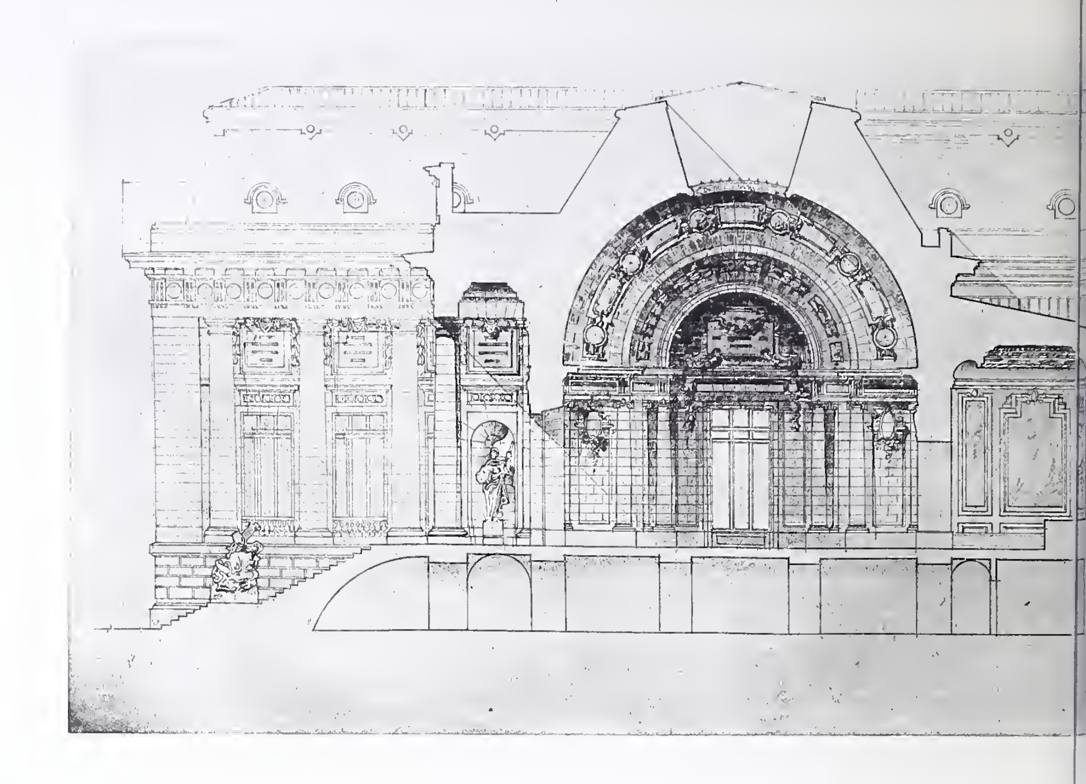
A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

UN PALAIS DE JUSTICE DANS UNE VILLE DE SECOND ORDRE

1re Seconde Médaille - M. GABRIEL, Élève de M. PAULIN

ÉCOLE NATIONALE

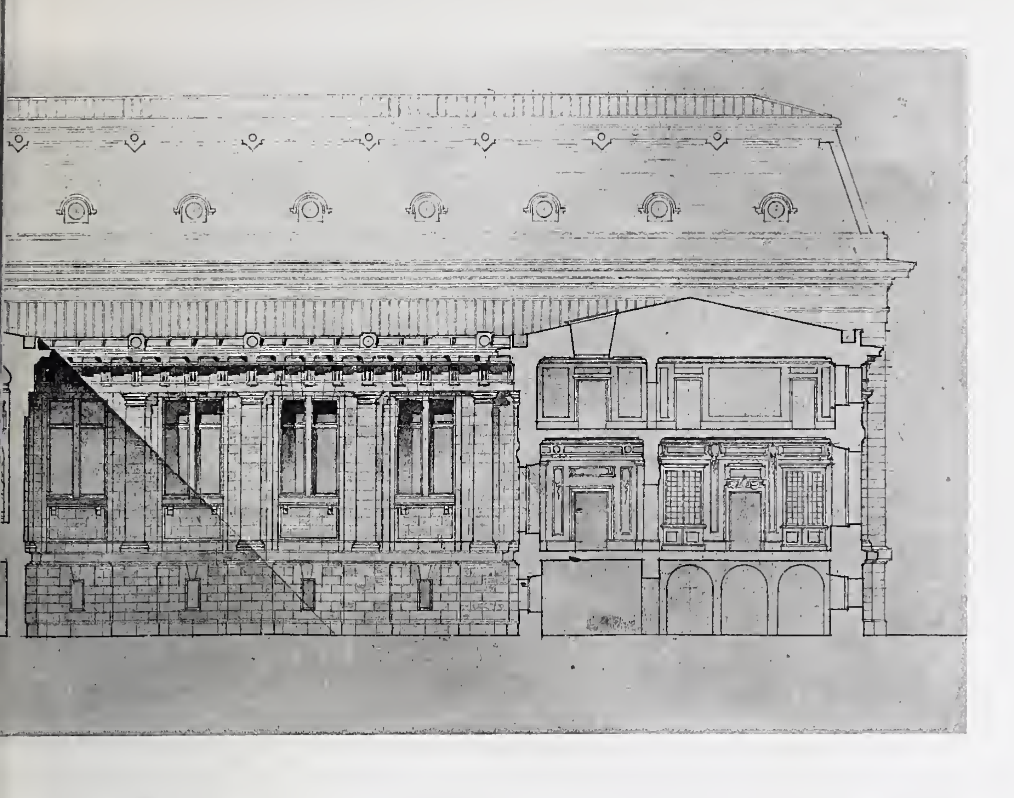
CONCOURS D'ARCHITECTURE D



UN PALAIS DE JUSTICE DANS

1re Seconde Médaille - M.

ES BEAUX-ARTS
'ANNÉE SCOLAIRE 1906-1907

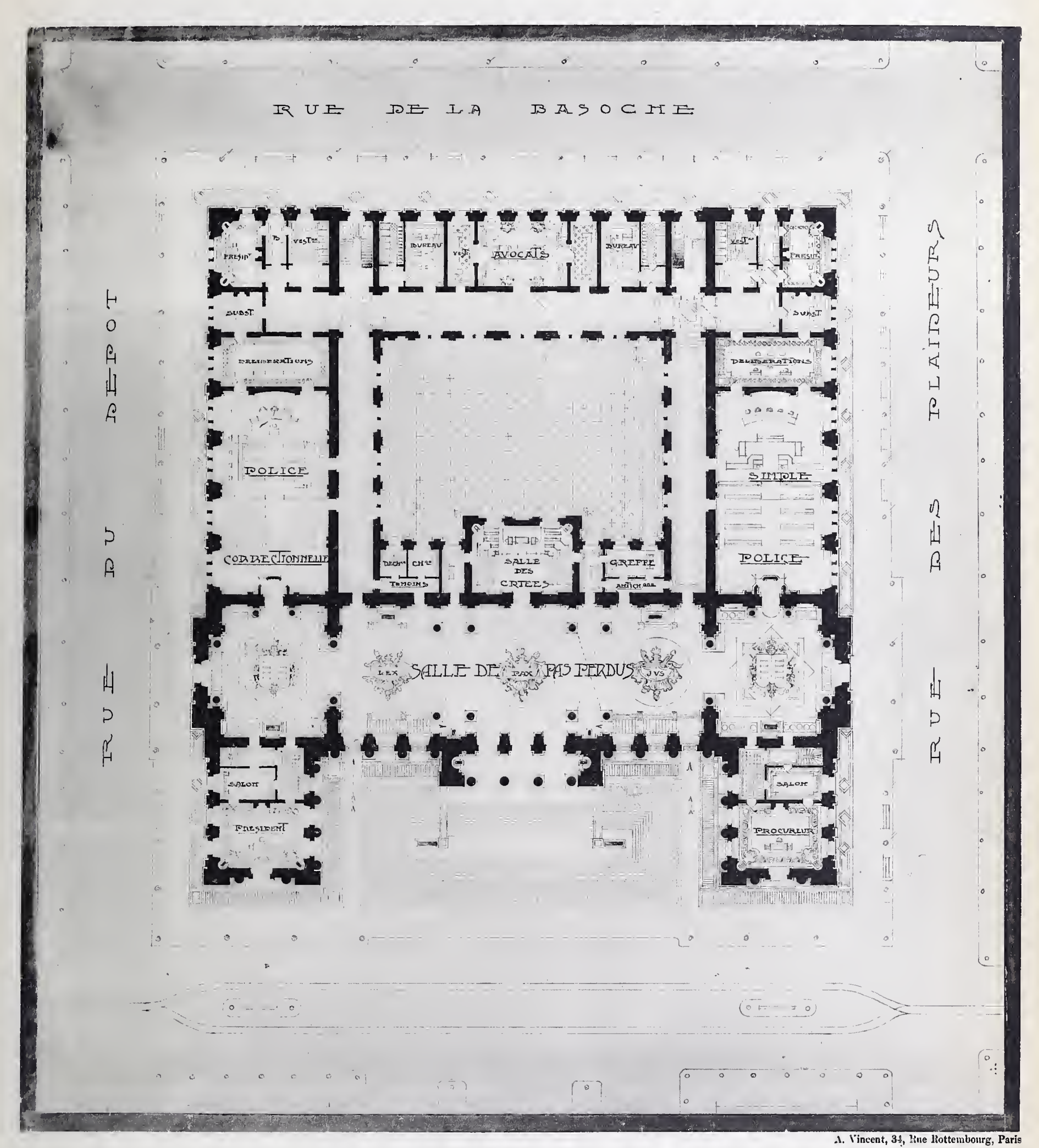




A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

NE VILLE DE SECOND ORDRE
LLE, ÉLÈVE DE M. PAULIN

CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1906-1907



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

UN PALAIS DE JUSTICE DANS UNE VILLE DE SECOND ORDRE

1re Seconde Médaille - M. FAILLE, Élève de M. PAULIN



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

UNE PORTE DE JARDIN

1re Seconde Médaille - M. BOUTTERIN, Élève de M. HÉRAUD

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES

Concours d'Architecture

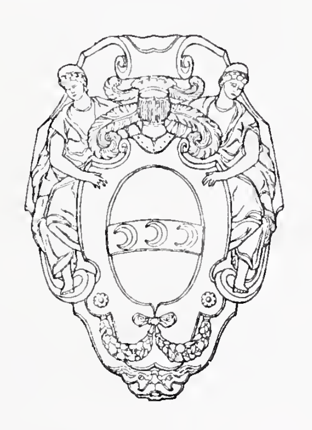
DE

l'Année Scolaire 1906-1907

5e SÉRIE

PROGRAMMES

Planches 107 à 139



PARIS

AUGUSTE VINCENT

34, Rue Rottembourg, 34

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES

CONCOURS D'ARCHITECTURE

DE

l'Année Scolaire 1906-1907

5e SÉRIE

PROGRAMMES

ÉCOLES RÉGIONALES D'ARCHITECTURE

1re CLASSE - RENDU

Un Palais de Justice dans une ville de second ordre

Première Médaille: M. MORICE PAUL, élève de M. LALOUX. Pl. 107 à 109.

2e CLASSE - RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION DU VENDREDI 3 MAI 1907

A RENDRE LE SAMEDI 29 JUIN.

Le professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Une Station de Chemin de Fer sur une ligne de banlieue

Cette station, établie à l'entrée d'un tunnel, comme celle de Saint-Cloud, comporte deux niveaux :

Au niveau inférieur sont les voies (au nombre de deux), les quais et des hangars ou marquises d'abris avec bancs;

Au niveau supérieur, le bâtiment de la station, auquel on accède par une route dont la direction est perpendiculaire à celle de la voie ferrée. Le bâtiment de la station est entre cette route et la voie ferrée découverte, à plomb de l'orifice du tunnel. Du niveau des trottoirs de quais au niveau de la route supérieure la différence de hauteur est de 9 mètres.

Des escaliers extérieurs permettent les communications suivantes :

— De chacun des quais au quai opposé en passant au-dessus de l'orifice du tunnel;

— De chacun des quais à la route supérieure et à la station.

BATIMENT DE LA STATION

Cette station ne comporte pas le logement du chef de gare, supposé dans un autre bâtiment. Elle est donc élevée d'un rez-de-chaussée seulement.

Elle comprend :

— Un vestibule servant de salle d'attente, sur lequel ouvrent les guichets;

— Bureau du chef de station ; bureau du sous-chef et employés ;

— Bureau des bagages ;

— Petite salle d'attente des premières classes. — Water-closet ;

— De chaque côté, accès aux escaliers de communication avec les quais.

CONSTRUCTIONS AU NIVEAU DES QUAIS

— Simples abris, avec paroi de fond et de côtés;

— Annexées à chacun de ces abris deux resserres pour bagages en attente et matériel. — Cabinets d'aisances et urinoirs;

— Escaliers de communications, très doux et divisés en deux largeurs pour assurer l'ordre dans les circulations en chaque sens.

Ce petit ensemble, destiné à une localité assez richement habitée, devra être traité avec élégance et agrément.

On disposera pour le tout d'une largeur de terrain de 25 mètres. Dans le sens parallèle aux voies, la distance de la route à l'aplomb de l'orifice du tunnel n'excèdera pas 15 mètres. La longueur des quais et abris inférieurs n'est pas déterminée, il n'en sera d'ailleurs rendu compte qu'en amorce.

On fera pour les esquisses :

Un plan au niveau du bâtiment de la station; ce plan rendra compte des distributions de ce bâtiment, des escaliers extérieurs et de l'amorce des quais et abris. Il sera à 0 m. 0025 pour mètre;

— L'élévation vue de la voie inférieure et comprenant l'orifice du tunnel, les escaliers extérieurs et le bâtiment de station;

— Une coupe longitudinale rendant compte du bâtiment de station et des escaliers extérieurs.

Ces deux dessins à 0 m. 005 pour mètre.

Pour le rendu :

Le même plan et la même coupe à 0 m. 01 pour mètre;

La même élévation à 0 m. 02 pour mètre.

Première Mention : MM. FERRAN Albert, élève de M. Laloux. Pl. 110 à 112.
— — LAURENTIN Maurice, élève de M. Redon. Pl. 113 à 115.
— — REGAUD Emmanuel, élève de M. Laloux. Pl. 116 à 118.

ÉCOLES RÉGIONALES D'ARCHITECTURE

2e CLASSE - ESQUISSE

CONCOURS D'ÉMULATION DU VENDREDI 7 JUIN 1907

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Une Ecole d'Horticulture

Cette Ecole, établie à proximité immédiate d'une grande ville, comporte l'enseignement théorique et pratique de l'horticulture. Elle ne reçoit que des élèves externes. Les cours et les démonstrations pratiques sur le terrain y sont publics.

Sur un terrain légèrement en pente depuis une route qui lui sert d'accès, elle comprendra :

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE :

Près de l'entrée, pavillon pour un concierge et un surveillant; pavillon pour l'administration (secrétariat, etc.).

— Batiments d'enseignement, savoir :

— Vestibule, — direction, — deux salles de cours pour chacune cent auditeurs, avec dépôts et dépendances pour la préparation des cours, cabinet de professeur;

— Laboratoires de botanique et de physiologie végétale, chacun avec laboratoire personnel du professeur et dépendances nécessaires;

— Galeries d'exposition des plantes, graines, etc.; — des instruments de jardinage; — des maladies diverses des plantes et arbres;

— Vestiaire des élèves pour revêtir les habits de travail; quelques pièces *idem* pour contremaîtres et chefs jardiniers.

— Au premier étage :

— Bibliothèque, herbier, salle de dessin.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE :

Cet enseignement est donné sur place dans un grand jardin, qui ne doit être ni un jardin d'agrément, ni un jardin botanique. C'est une *Ecole clinique* de la culture. Toutefois, il devra être recherché un certain aspect résultant de la disposition d'ensemble.

Il comprendra deux grandes divisions : ***Plantes, — Arbres.***

PLANTES

Il y aura deux parties : plantes d'agrément : (fleurs et arbustes) — et plantes potagères.

— Un grand bassin et quatre petits serviront à l'étude des plantes aquatiques d'agrément ou d'utilité.

— Serres chaudes et tempérées, jardin d'hiver.

— De l'eau en abondance pour l'arrosage. — Abris pour les accessoires.

ARBRES

Trois divisions : arbres d'ornement, — arbres forestiers, — arbres fruitiers.

Cette dernière division comportera une partie réservée aux espaliers, avec de nombreux murs d'adossement.

Il est nécessaire que les voitures de service puissent accéder aux diverses parties du jardin.

TERRAIN

Le terrain, isolé, ne pourra excéder 220 mètres dans le sens de la largeur sur 300 mètres de profondeur.

On fera le plan, l'élévation et la coupe à 0 m. 001 pour mètre.

Toute esquisse négligée, incomplète ou au crayon seulement, est un cas de mise hors de concours.

1re CLASSE - ESQUISSE

CONCOURS D'ÉMULATION DU MERCREDI 3 JUILLET 1907

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Une Balustrade en fer forgé devant un Chœur d'Eglise

En avant du chœur des grandes églises, et généralement au droit des piliers des transepts, il est disposé des balustrades dites « tables de communion », ce ne sont pas, en réalité, des tables, et ces balustrades sont couronnées par une tablette ou par une simple main-courante, suivant qu'elles sont en marbre, en bois ou en métal.

Celle qui est proposée serait en fer forgé, comme il en existe de beaux exemples, notamment à l'église Saint-Roch, à Paris. Sa longueur dans-œuvre entre les piliers du transept serait de 12 mètres ; sa hauteur, tout compris, doit être de un mètre au-dessus d'une marche formant prie-Dieu pour les communiants. Au milieu, est une porte à deux vantaux donnant accès au chœur.

La composition comportera l'emploi exclusif du fer forgé ou repoussé, sans aucune partie fondue, soit fonte, soit bronze. Le métal restera apparent et poli, mais pourra être doré en partie. La main-courante pourra être en bois ou en métal (fer ou cuivre) étiré. La marche — servant de base — sera en marbre.

L'attention des concurrents est appelée sur les différences sensibles qui résultent pour la construction et le caractère entre l'œuvre de pure ferronnerie supposée et les compositions qui pourraient être demandées aux métaux fondus, tels que le bronze.

On fera : 1° une élévation générale de la balustrade sur toute sa longueur à 0m02 pour mètre ;

2° Un détail de la balustrade courante à partir de l'une de ses extrémités, sur une longueur de 3 mètres environ, à l'échelle de 0m20 pour mètre (cinquième de l'exécution).

Première Seconde Médaille : MM. SÉMO, élève de M. Redon. Pl. 119.
— — — TEYSSANDIER, élève de M. Bernier. Pl. 120.
— — — VERNOUILLET Albert, élève de M. Paulin. Pl. 121.

Ire CLASSE - RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION DU MERCREDI 6 JUIN 1907

A RENDRE LE SAMEDI 13 JUILLET

(Durée du concours : 37 jours)

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Une Douane Maritime

Divers exemples, notamment la *Douane* de Venise, montrent que ce sujet peut être traité avec un caractère monumental répondant à l'importance d'un grand port de commerce. On suppose que l'édifice projeté est destiné à l'un des principaux ports de la Méditerranée.

Pour les grosses marchandises, les opérations de douane se font généralement à bord des navires eux-mêmes. Les bâtiments de la Douane reçoivent temporairement les objets dont l'enlèvement doit être immédiat : bagages des voyageurs — objets de messagerie en grande vitesse.

L'édifice serait élevé en bordure d'un quai spécial au bord d'un grand bassin. Les bagages et objets de messagerie amenés à quai par des *chalands*, y sont débarqués, puis déposés dans des salles dont la disposition est analogue à celle des salles de bagages dans les gares. Les voyageurs ou les destinataires attendent dans la partie publique de ces salles. Il faut donc que du quai même, soit que les navires y accostent, soit qu'ils y soient amenés par des canots, les passagers aient un accès direct et surveillé à la partie publique des salles, sans sortir de l'enceinte douanière, nul ne pouvant passer du navire à la ville sans être visité par la Douane.

L'ensemble comprendra :

1° Dans une position aussi centrale que possible, les bureaux de la Douane, savoir :
— Bureau du préposé en chef ;
— Bureaux de deux préposés adjoints ;
— Bureaux pour vérificateurs et inspecteurs, renseignements, réclamations, etc. — Pièce pour la visite des femmes ;
— Dépôt des objets saisis ;
— Une tour avec horloge et beffroi de cloches ;
— Poste de douaniers.

2° La salle des bagages, avec consigne et issue vers la ville ;

3° La salle de messagerie, *idem ;*

4° Vers la ville, une cour accessible aux voitures avec larges marquises.
— Cabinets d'aisances, urinoirs et dépendances diverses.

Le quai de la Douane, clos par des grilles, ainsi que les bâtiments, pourront être soit en ligne droite, soit en retour d'équerre, mais en tous cas accessibles par le quai, lui-même droit ou en équerre, et desservis par la cour du départ.

TERRAIN

Le terrain n'excèdera pas 140 mètres dans sa plus grande dimension. La largeur du quai, droit ou en retour d'équerre, ainsi que la cour, sont comprises dans cette mesure.

On fera pour les esquisses :

Un plan à 0 m. 001 pour mètre ;

L'élévation, vue du bassin, et la coupe transversale prise sur l'une des salles de visite, à 0 m. 002 pour mètre.

Pour le rendu :

Le même plan à 0 m. 0025 pour mètre ;

Les mêmes coupe et façade à 0 m. 005 pour mètre.

La coupe transversale devra être prise en rendant compte de ce qui serait visible en latéral du bâtiment des bureaux et de la tour.

Première Médaille : MM. GRIGNÉ, élève de M. Laloux. Pl. 122 à 124.
— — WALVEIN, élève de M. Héraud. Pl. 125 à 127.
— — HENRY Paul, élève de M. Pascal. Pl. 128 à 130.

CONCOURS POUR LE GRAND PRIX DE ROME — ARCHITECTURE

PROGRAMME DU CONCOURS DÉFINITIF DU 19 MARS 1907

Un Observatoire et une Station Scientifique

Un riche citoyen d'une ville méditerranéenne a conçu le projet d'élever un Observatoire et une Station scientifique sur un promontoire voisin de la ville.

Nommé Membre libre de l'Académie des Sciences, il désire que ses confrères puissent, en cette Station scientifique, continuer leurs recherches, tout en profitant du doux climat hivernal.

Il désire aussi que ces construetions, par leur vaste ensemble et la beauté de leurs lignes, fassent un décor imposant à l'entrée maritime de la eité.

Les constructions comprendraient, ***pour l'Observatoire:***

Un grand équatorial (le diamètre extérieur de la coupole mobile n'excèdera pas 30 mètres);

Un petit équatorial, dont le diamètre extérieur serait de 15 mètres environ;

Un équatorial coudé, complètement isolé; cet équatorial serait compris dans un rectangle d'environ 20 mètres de longueur (avec cabinet de travail);

Deux salles méridiennes, de 10 à 12 mètres de longueur, avec, ehacune, un cabinet de travail et un dépôt d'instruments;

L'équatorial coudé et les deux méridiennes seraient dirigés vers le midi, avec espace libre devant eux;

Un Pavillon magnétique et un Pavillon spectroscopique, tous deux complètement isolés.

Les constructions comprendraient, ***pour la Station scientifique:***

Des Laboratoires: de physique, de chimie, de sciences naturelles et de physiologie;

Un grand Musée devant contenir les collections de minéralogie, géologie, anatomie comparée, etc.;

Une grande Bibliothèque avec Salles de lecture et petites pièces pour les savants; Cabinets de Bibliothécaires et dépôts pour 150,000 volumes;

De grandes Serres chaudes et tempérées servant de Jardins d'hiver;

Un bâtiment d'Administration contenant, outre les Bureaux, un appartement pour le Directeur, avec Salons de réceptions et deux appartements pour les Sous-Direeteurs, ainsi que quelques logements de Secrétaires et Employés;

Un bâtiment contenant des appartements pour les savants de passage, avec grande Salle à Manger et Salons communs;

De grandes galeries, des escaliers extérieurs, des terrasses, des murs de soutènement, des bosquets compléteraient l'effet décoratif de ce bel ensemble.

La composition se développerait, en partie à flanc de coteau et en partie sur le plateau; elle s'étendrait depuis la route qui suit le bord de la mer jusqu'à la dernière plate-forme de la colline formant promontoire.

L'entrée principale, encadrée par des Pavillons de Coneierges et de Gardes, serait située au niveau de la route.

De grandes allées permettraient aux voitures d'arriver jusqu'à la partie supérieure où s'élèverait l'Observatoire.

La différence de niveau entre la route et la dernière plate-forme serait de 30 mètres environ.

Des entrées secondaires donneraient accès aux parties supérieures.

Des bâtiments de service abriteraient les écuries, remises, garages d'automobiles, logements de personnel, etc.

Le terrain sur lequel s'élèverait l'ensemble de ces eonstructions serait, du côté de la mer, bordé par la route et clos sur les trois autres côtés.

La largeur du terrain serait de 300 mètres, *exactement.*

Sa profondeur *maximum*, de 500 mètres.

Un petit port, situé de l'autre côté de la route, servirait d'abri à quelques bateaux et à un yacht outillé pour les recherches scientifiques.

On fera, pour les esquisses, le plan et la coupe à l'échelle de deux millimètres; la façade à quatre millimètres.

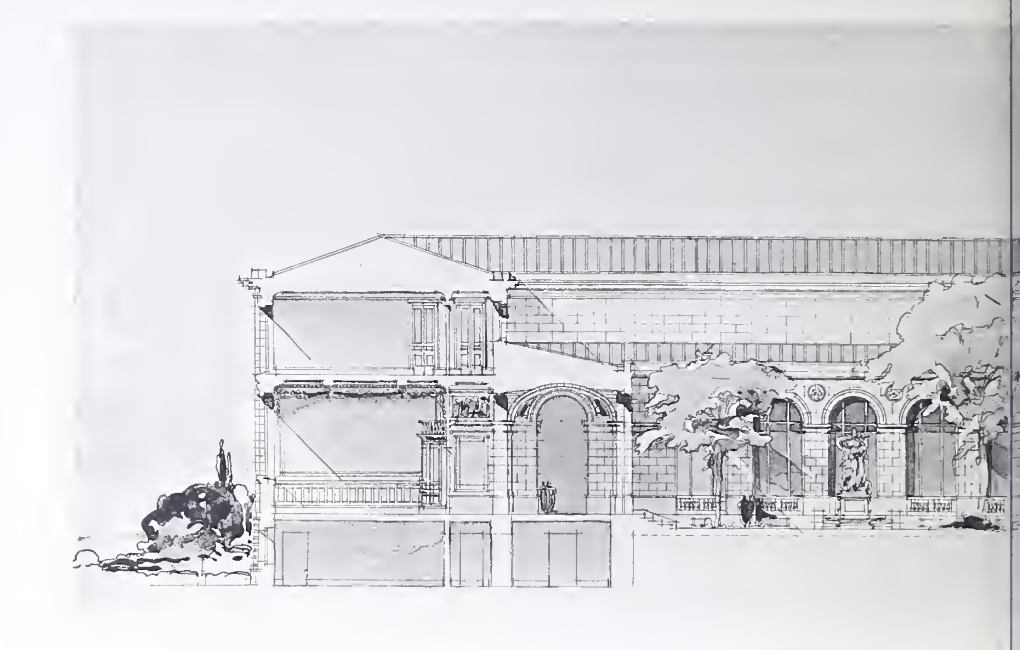
Les plans seront poehés.

Grand Prix: M. NICOD, élève de MM. Guadet, Paulin & Deglane. Pl. 131 à 133.

1er *Second Grand Prix:* M. DESLANDES, élève de M. Deglane. Pl. 134 à 136.

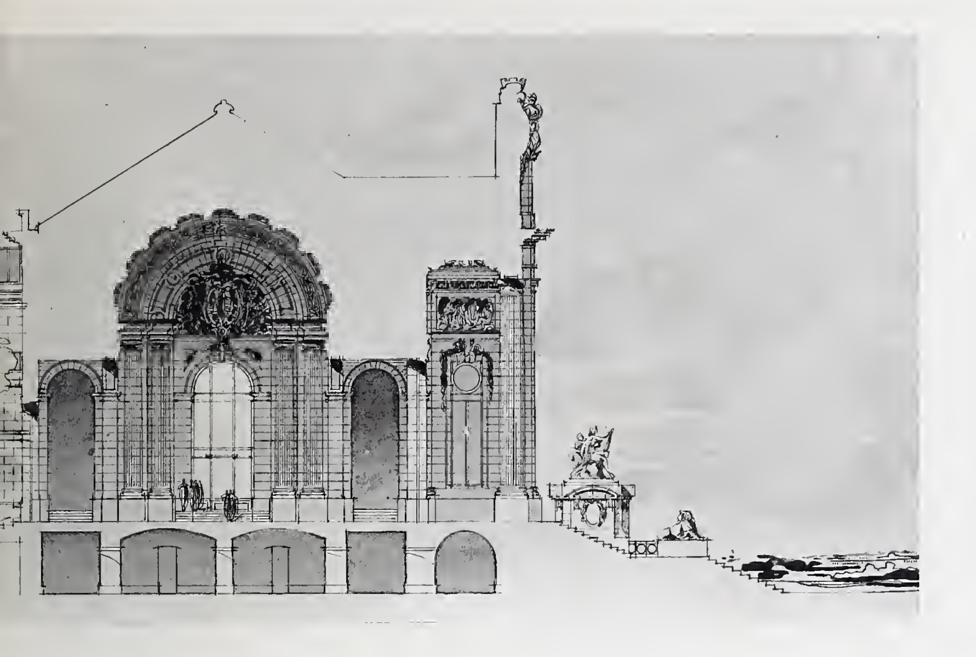
2e *Second Grand Prix:* M. BOUSSOIS, élève de M. Pascal. Pl. 137 à 139.

Châteaudun, Imp. du Patriote, H. Prudhomme.



UN PALAIS DE JUSTICE POU

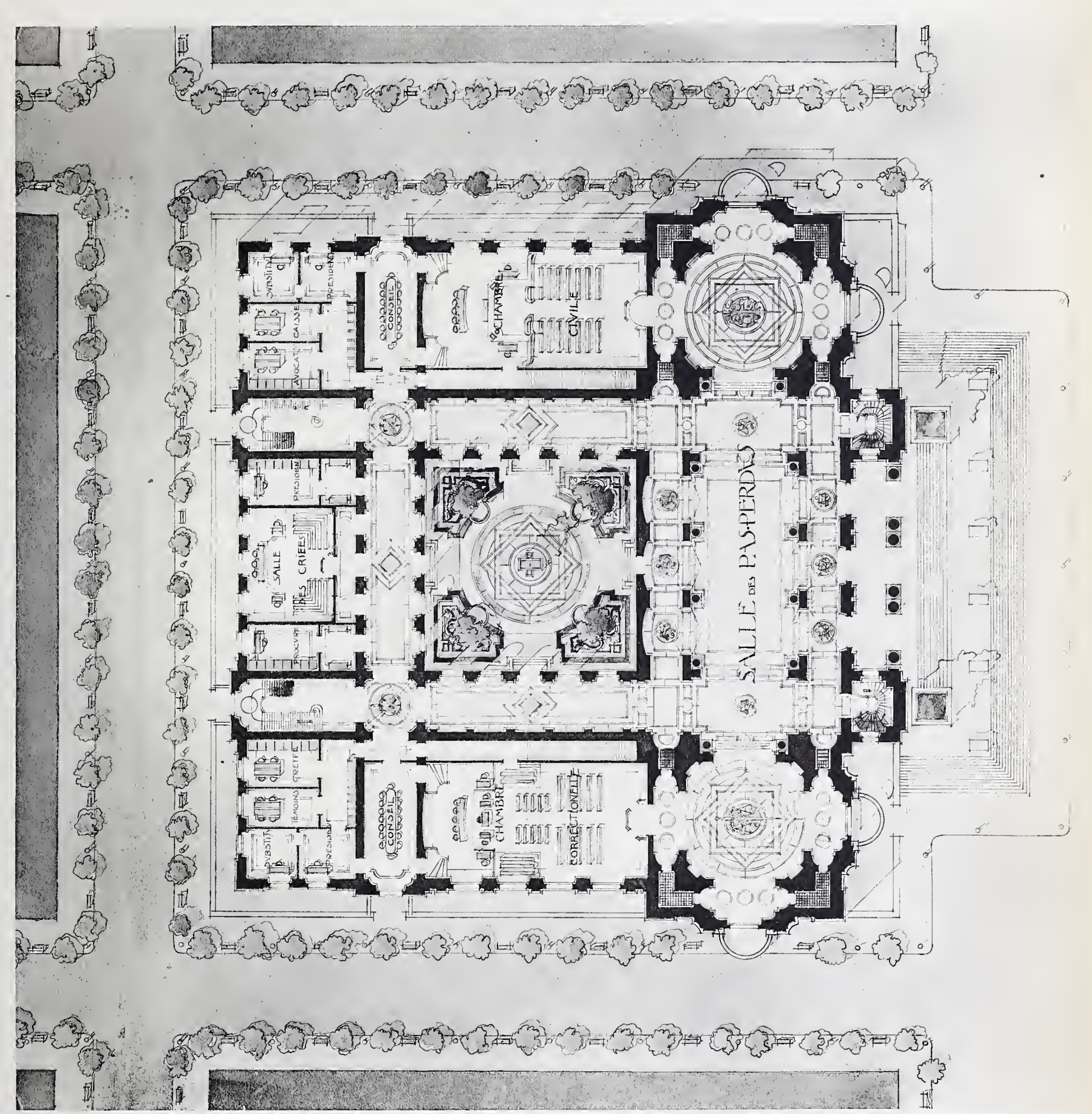
M. PAUL MORICE,



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

UNE VILLE DE SECOND ORDRE
ÈVE DE M. LALOUX

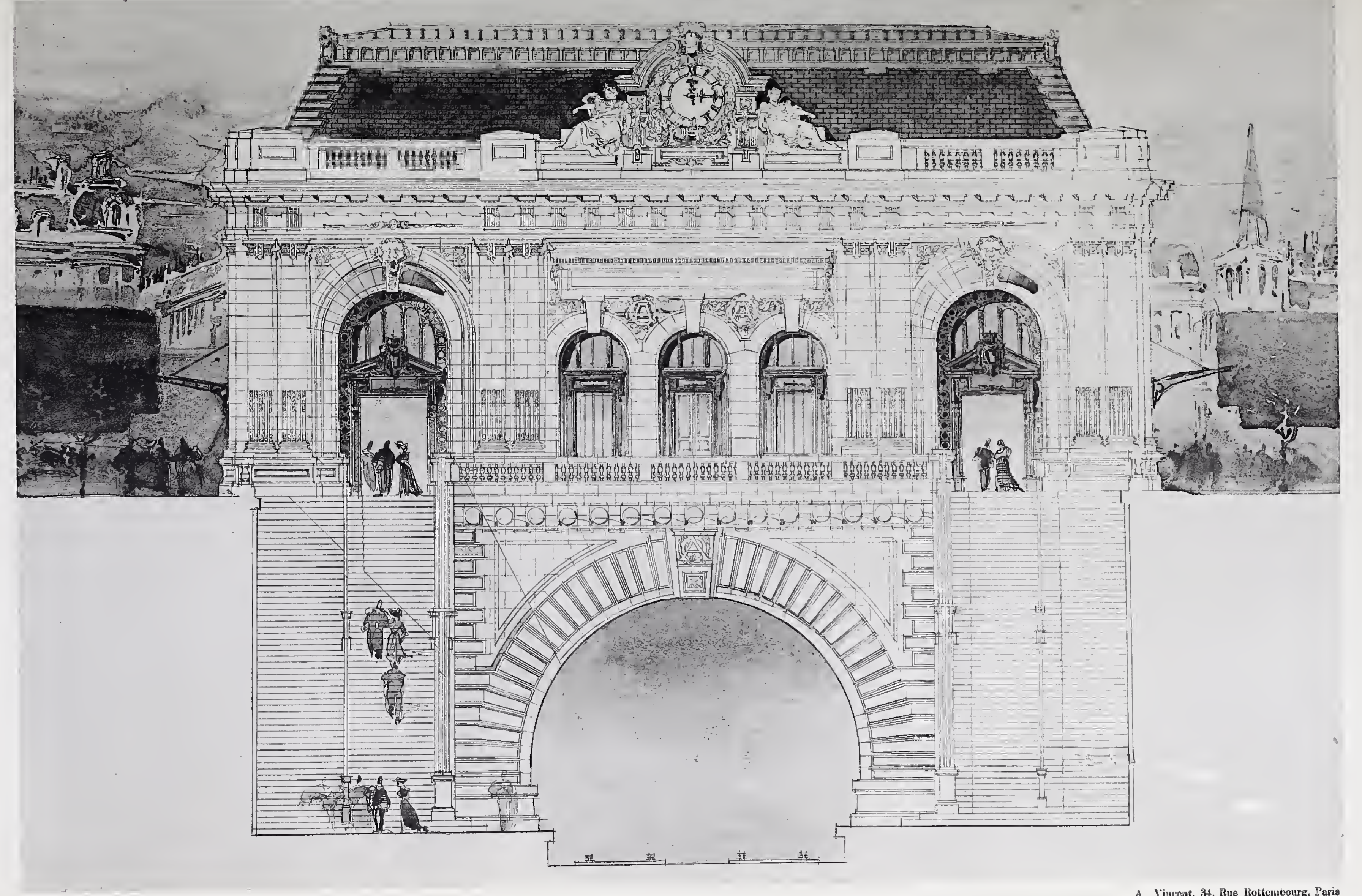
CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1906-1907



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

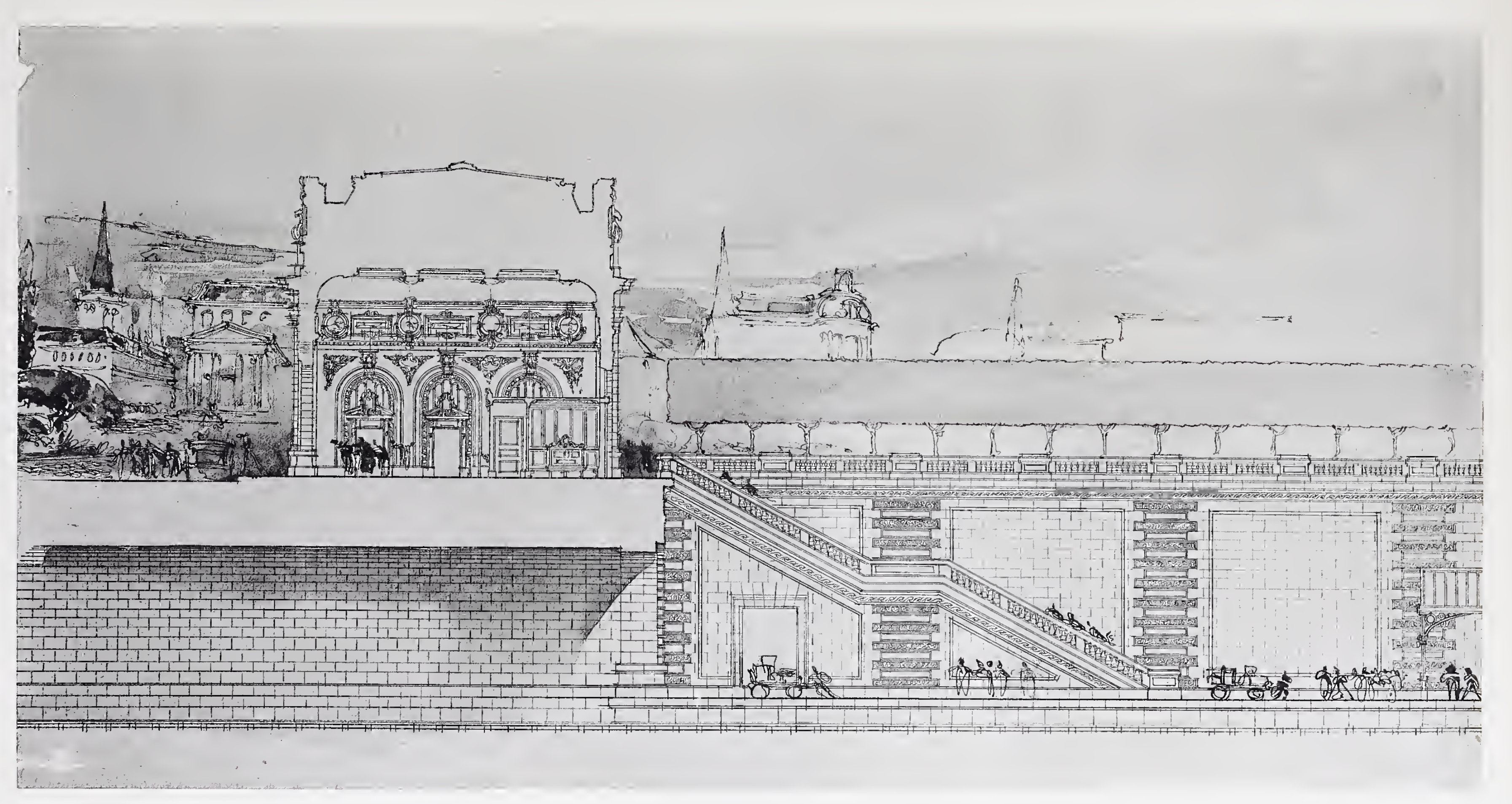
UN PALAIS DE JUSTICE POUR UNE VILLE DE SECOND ORDRE

M. Paul MORICE, Élève de M. LALOUX



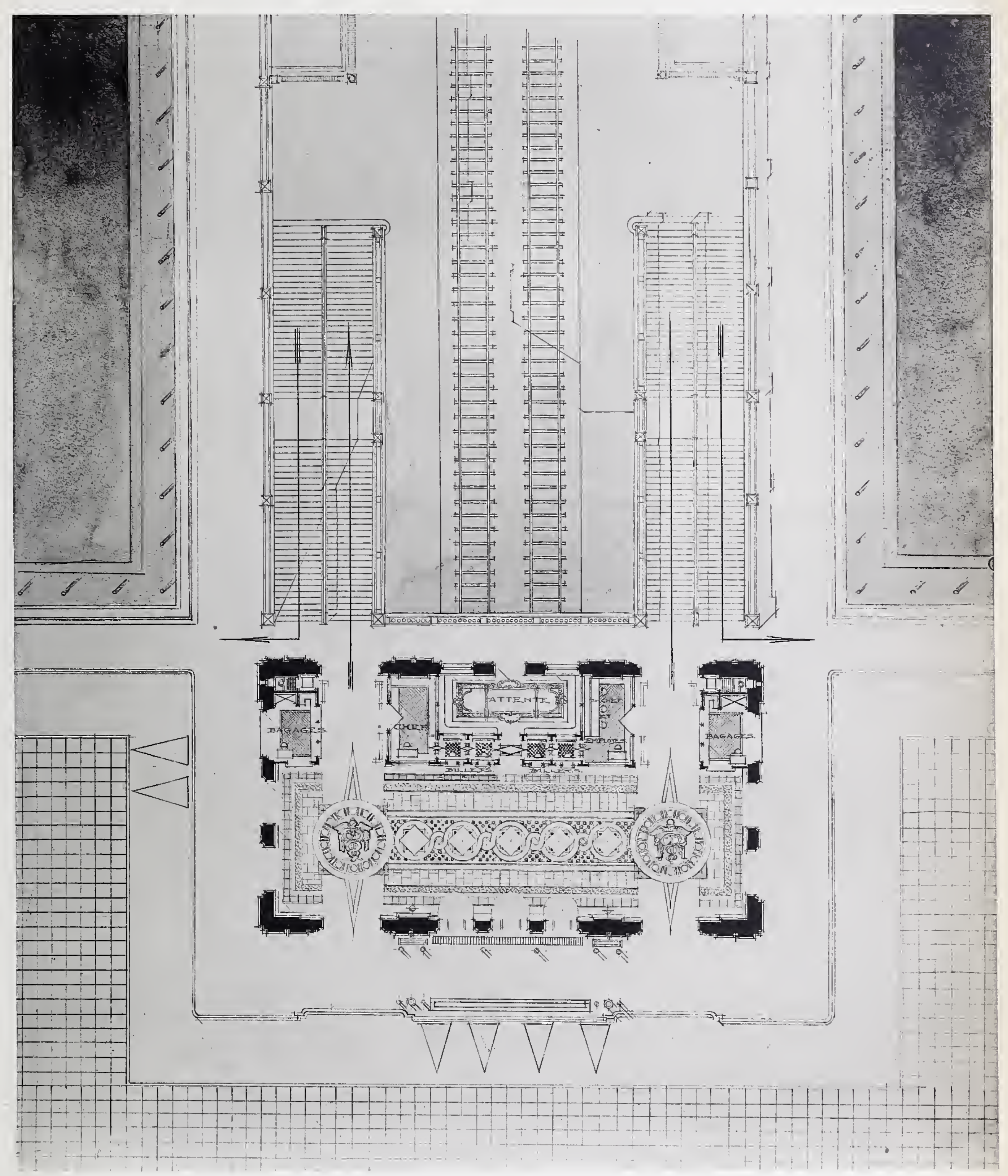
A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

UNE STATION DE CHEMIN DE FER SUR UNE LIGNE DE BANLIEUE
M. ALBERT FERRAN, ÉLÈVE DE M. LALOUX



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

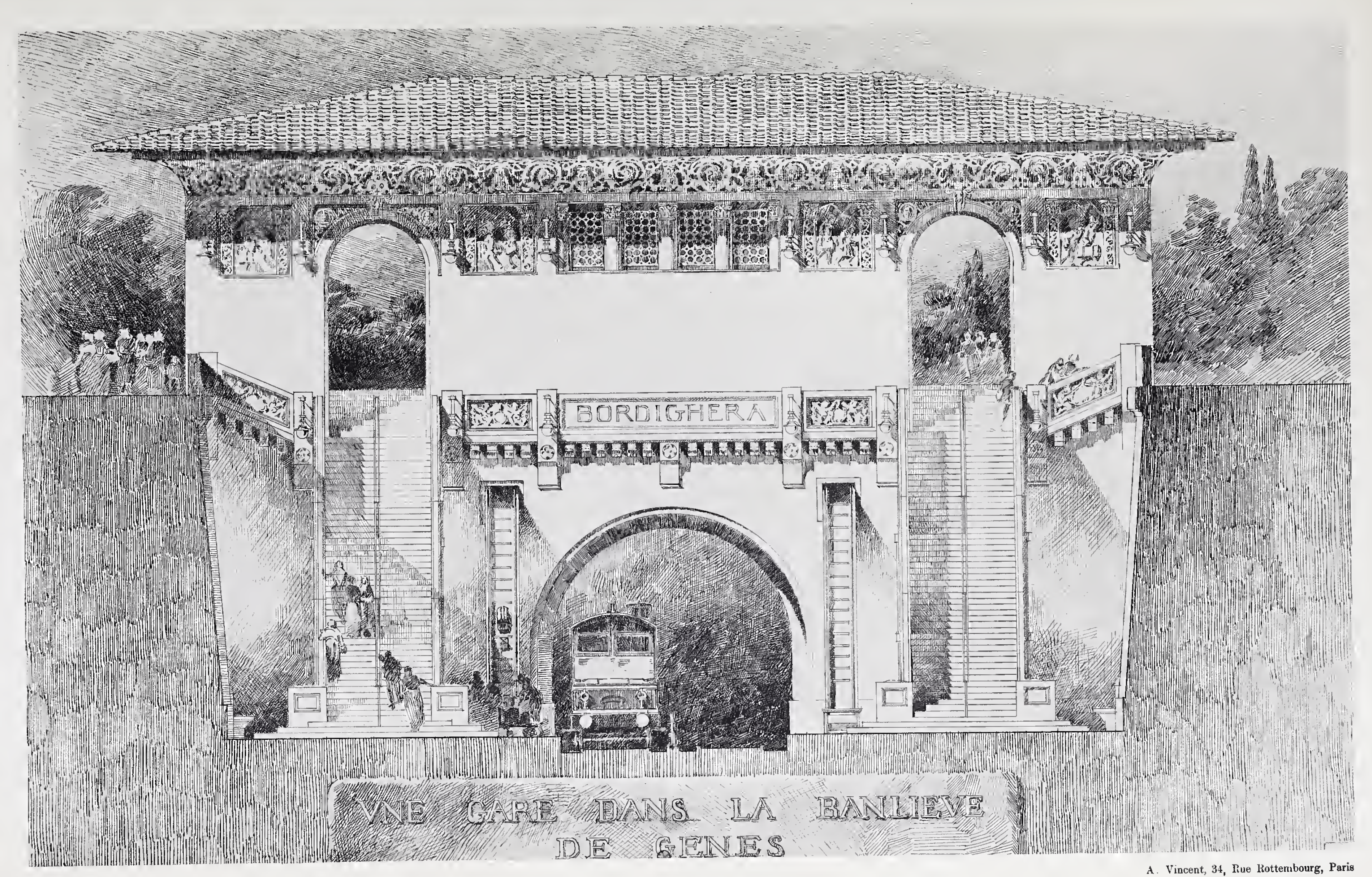
UNE STATION DE CHEMIN DE FER SUR UNE LIGNE DE BANLIEUE
M. Albert FERRAN, Élève de M. LALOUX



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

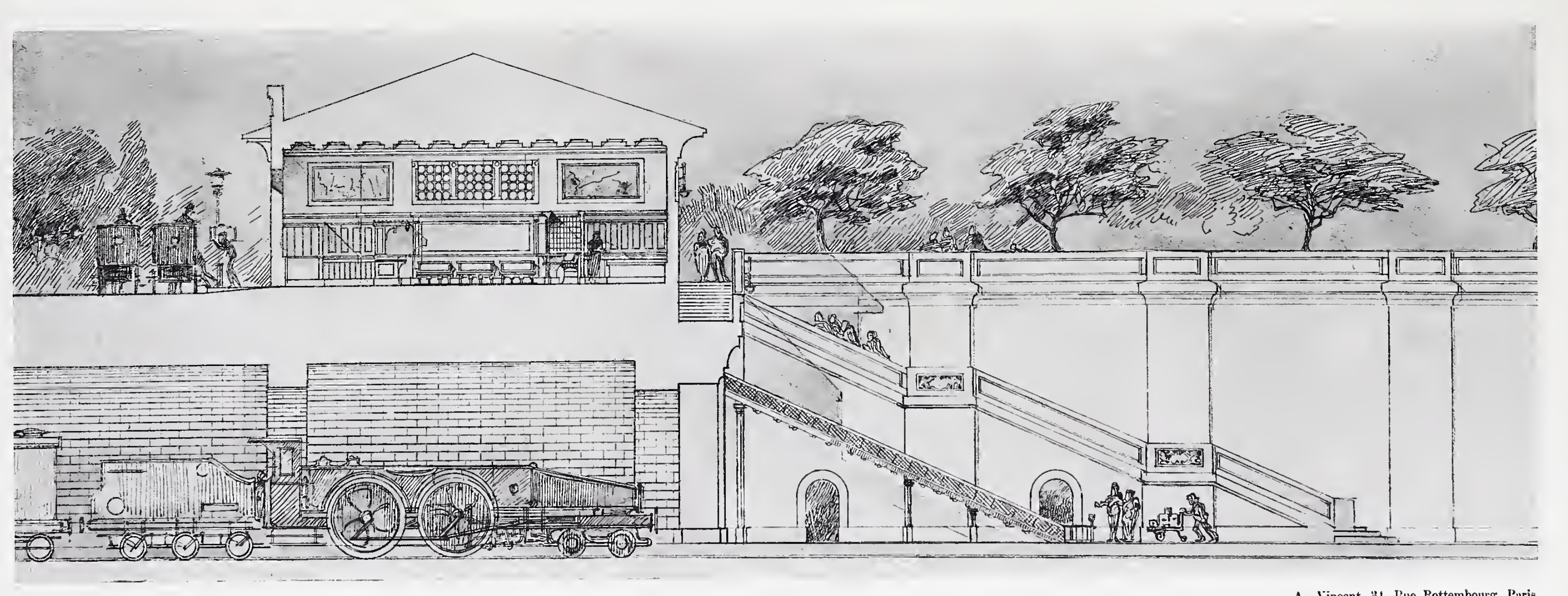
UNE STATION DE CHEMIN DE FER SUR UNE LIGNE DE BANLIEUE

M. Albert FERRAN, Élève de M. LALOUX



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

UNE STATION DE CHEMIN DE FER SUR UNE LIGNE DE BANLIEUE
M. MAURICE LAURENTIN, ÉLÈVE DE M. REDON

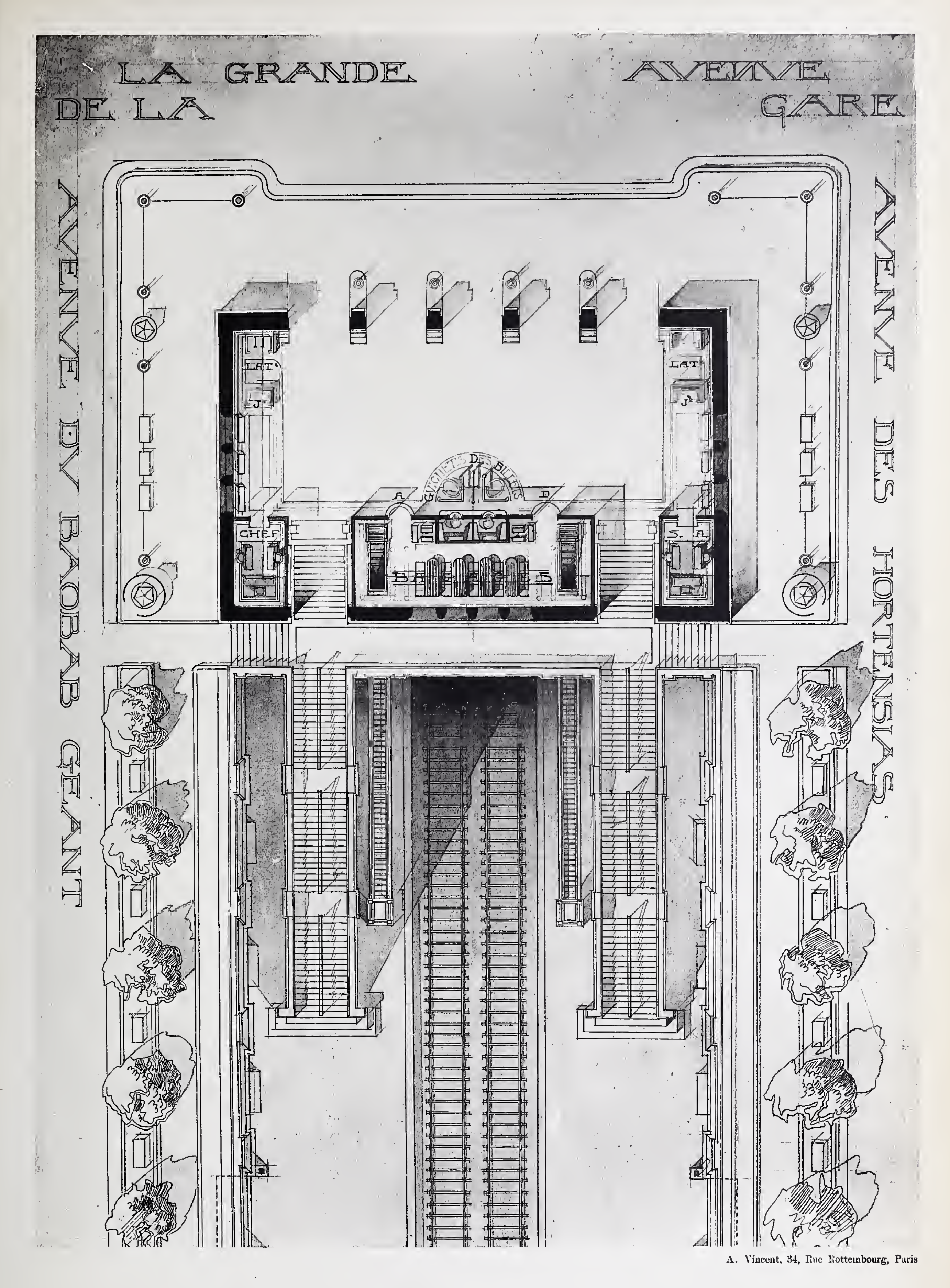


A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

UNE STATION DE CHEMIN DE FER SUR UNE LIGNE DE BANLIEUE

M. MAURICE LAURENTIN, ÉLÈVE DE M. REDON

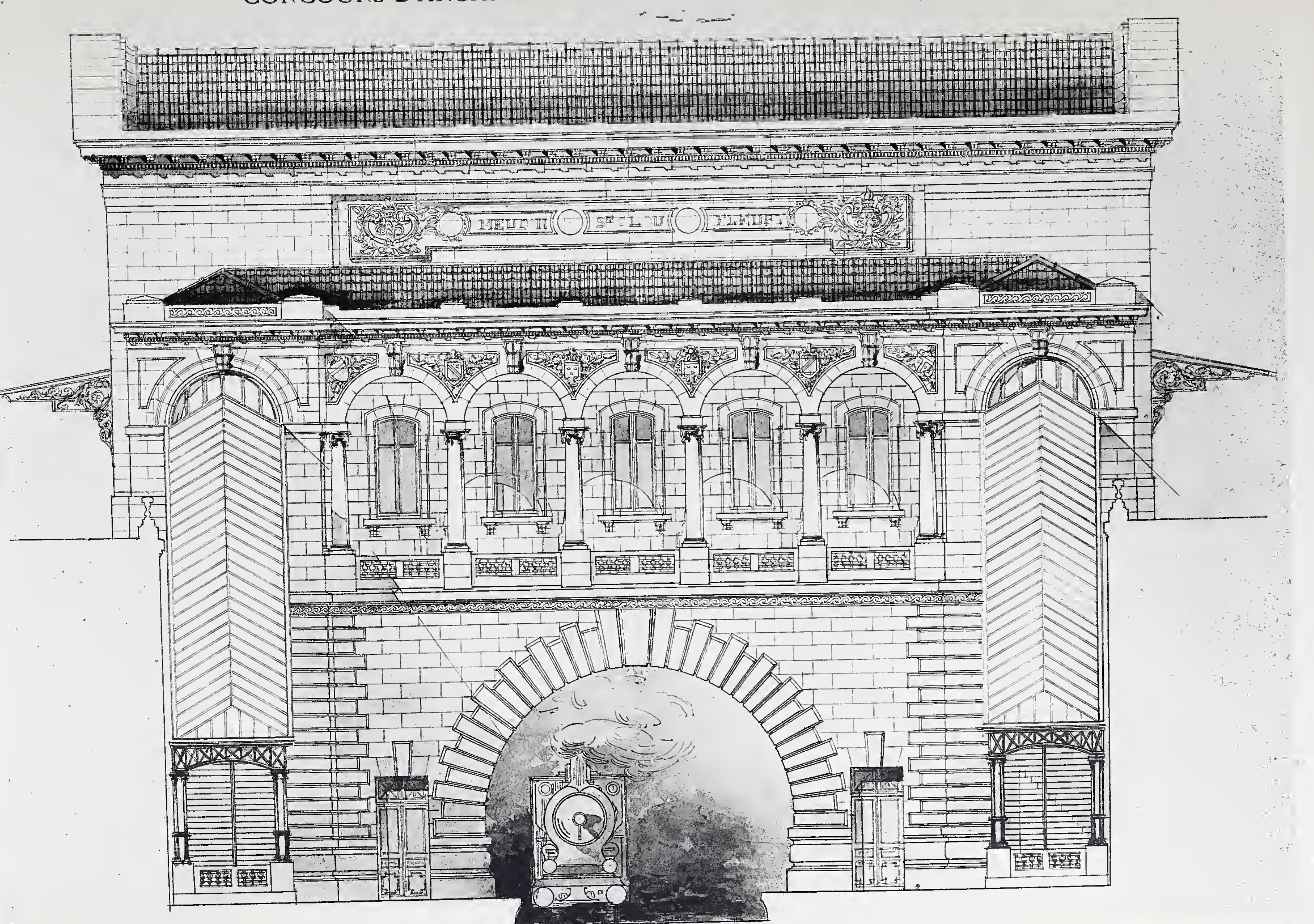
CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1906-1907



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

UNE STATION DE CHEMIN DE FER SUR UNE LIGNE DE BANLIEUE

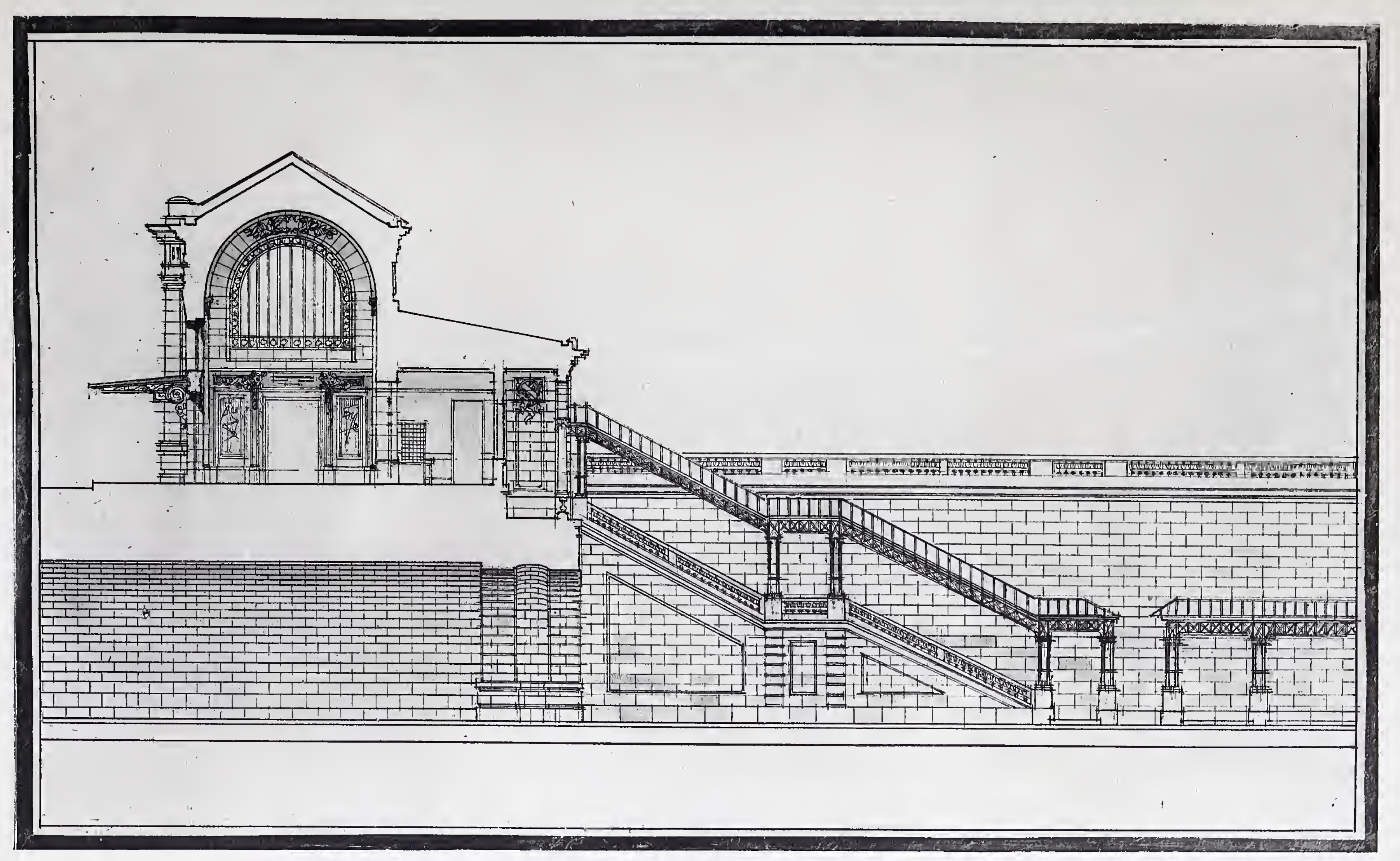
M. Maurice LAURENTIN, Élève de M. REDON



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

UNE STATION DE CHEMIN DE FER SUR UNE LIGNE DE BANLIEUE

M Emmanuel REGAUD, Élève de M. LALOUX

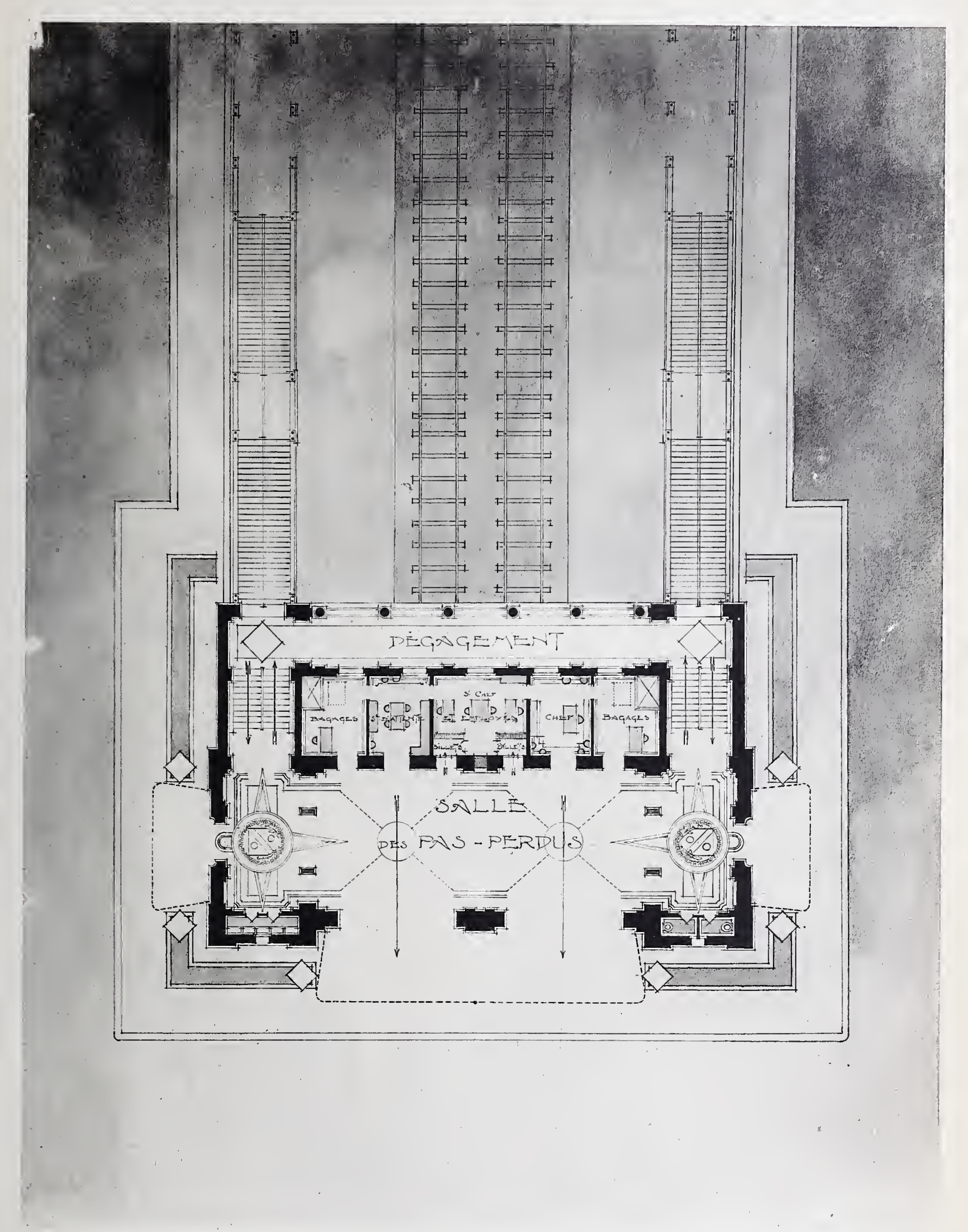


A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

UNE STATION DE CHEMIN DE FER SUR UNE LIGNE DE BANLIEUE

M EMMANUEL REGAUD, ÉLÈVE DE M. LALOUX

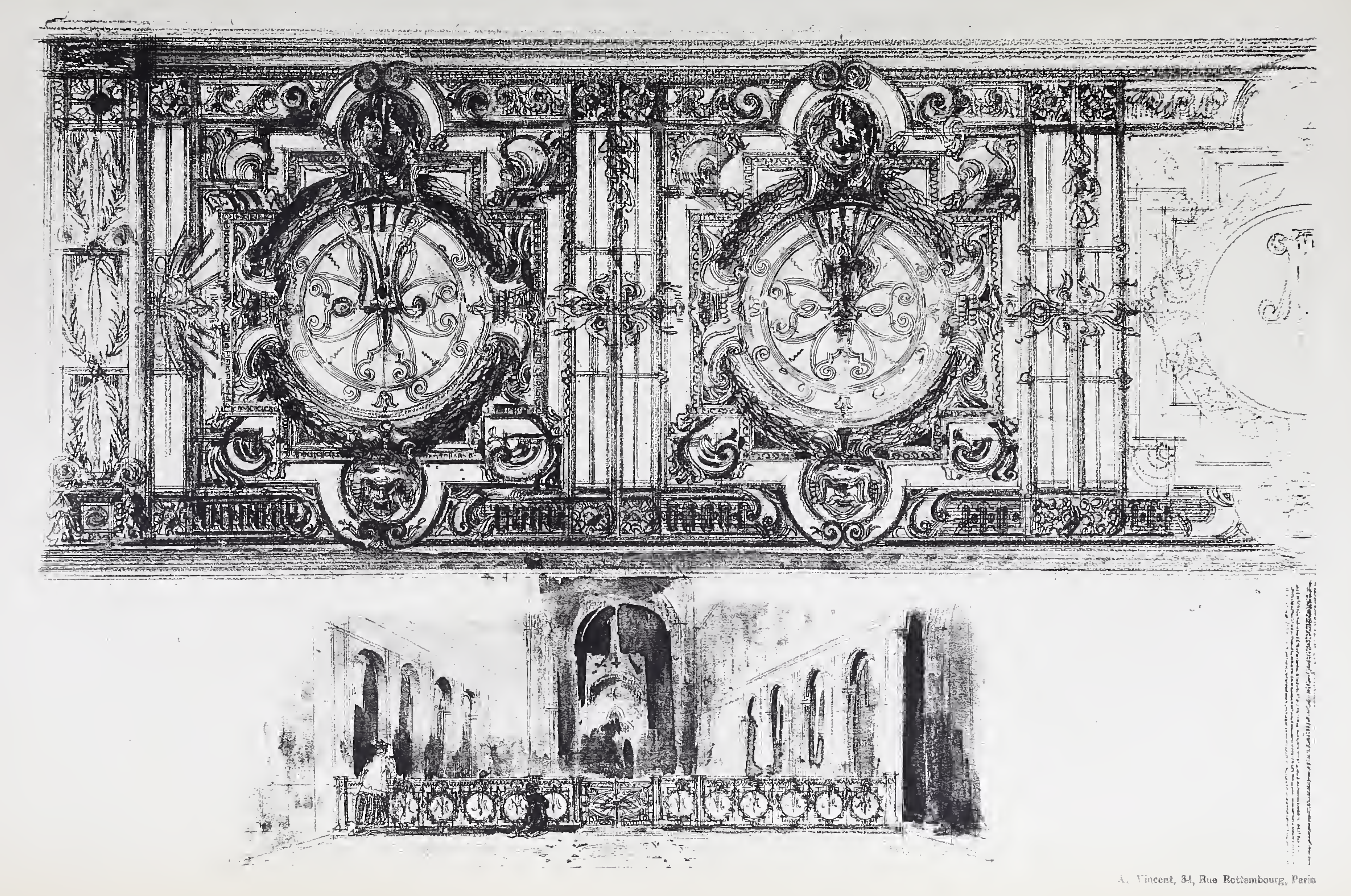
CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1906-1907



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

UNE STATION DE CHEMIN DE FER SUR UNE LIGNE DE BANLIEUE

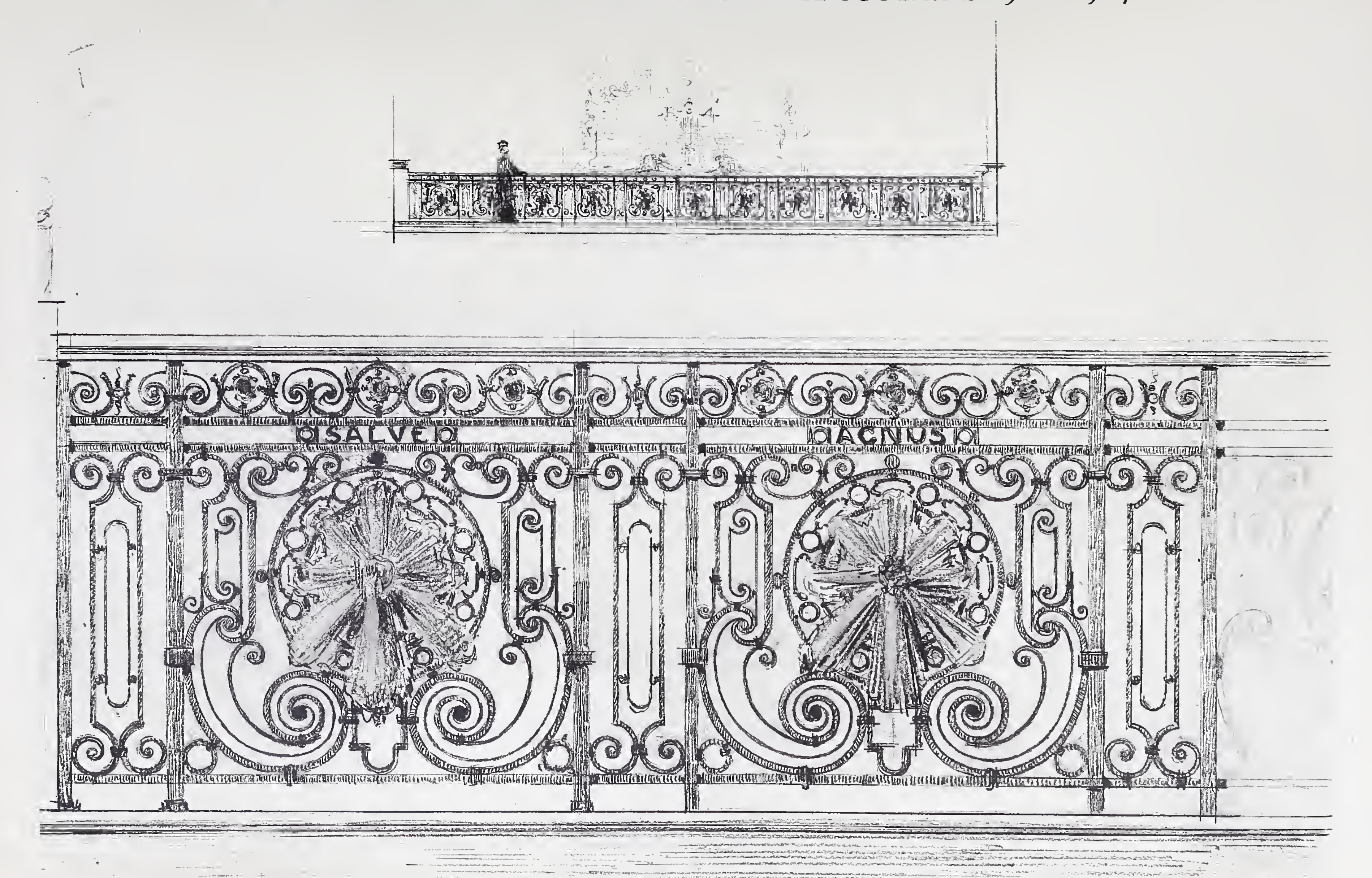
M. Emmanuel REGAUD, Élève de M. LALOUX



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

UNE BALUSTRADE EN FER FORGÉ DEVANT UN CHOEUR D'ÉGLISE

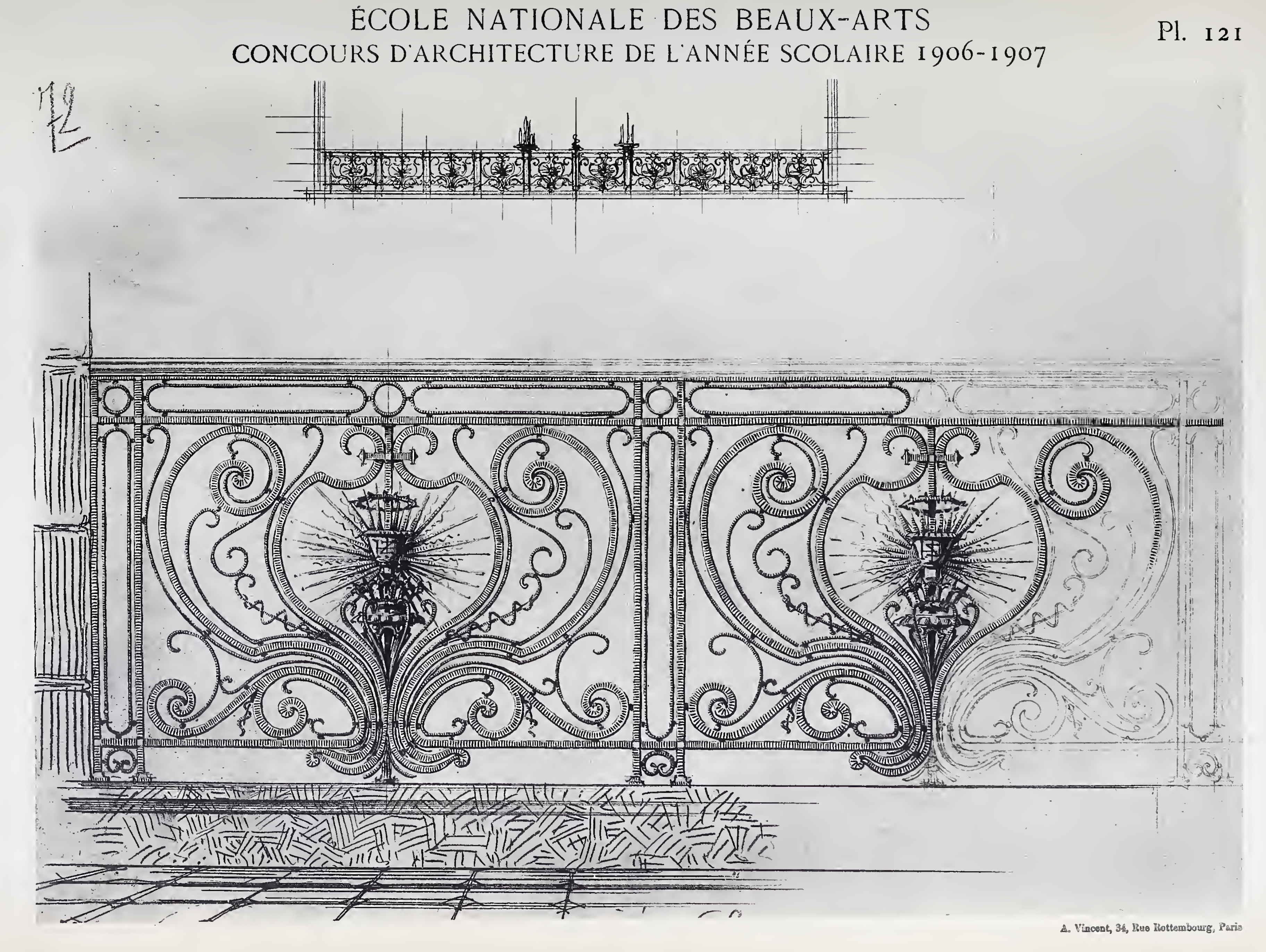
1re Seconde Médaille - M. SEMO, Élève de M. REDON



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

UNE BALUSTRADE EN FER FORGÉ DEVANT UN CHOEUR D'ÉGLISE

1re Seconde Médaille - M. TEYSSANDIER, Élève de M. BERNIER



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

UNE BALUSTRADE EN FER FORGÉ DEVANT UN CHOEUR D'ÉGLISE

1re SECONDE MÉDAILLE - M. ALBERT VERNOUILLET, ÉLÈVE DE M. PAULIN



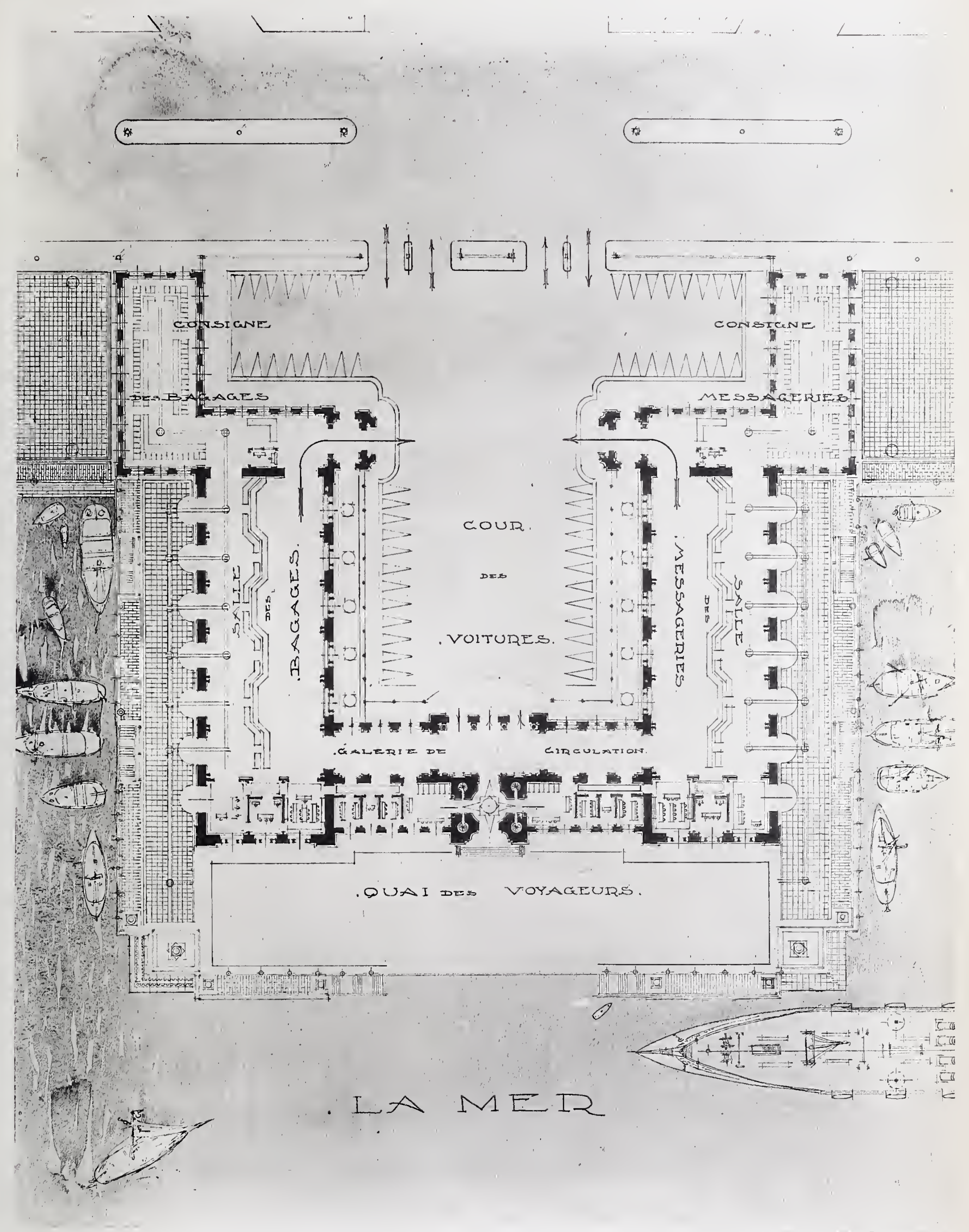
UNE DOUA

1re MÉDAILLE - M. GRI



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

E MARITIME
É, ÉLÈVE DE M. LALOUX



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

UNE DOUANE MARITIME
1re Médaille - M. GRIGNÉ, Élève de M. LALOUX

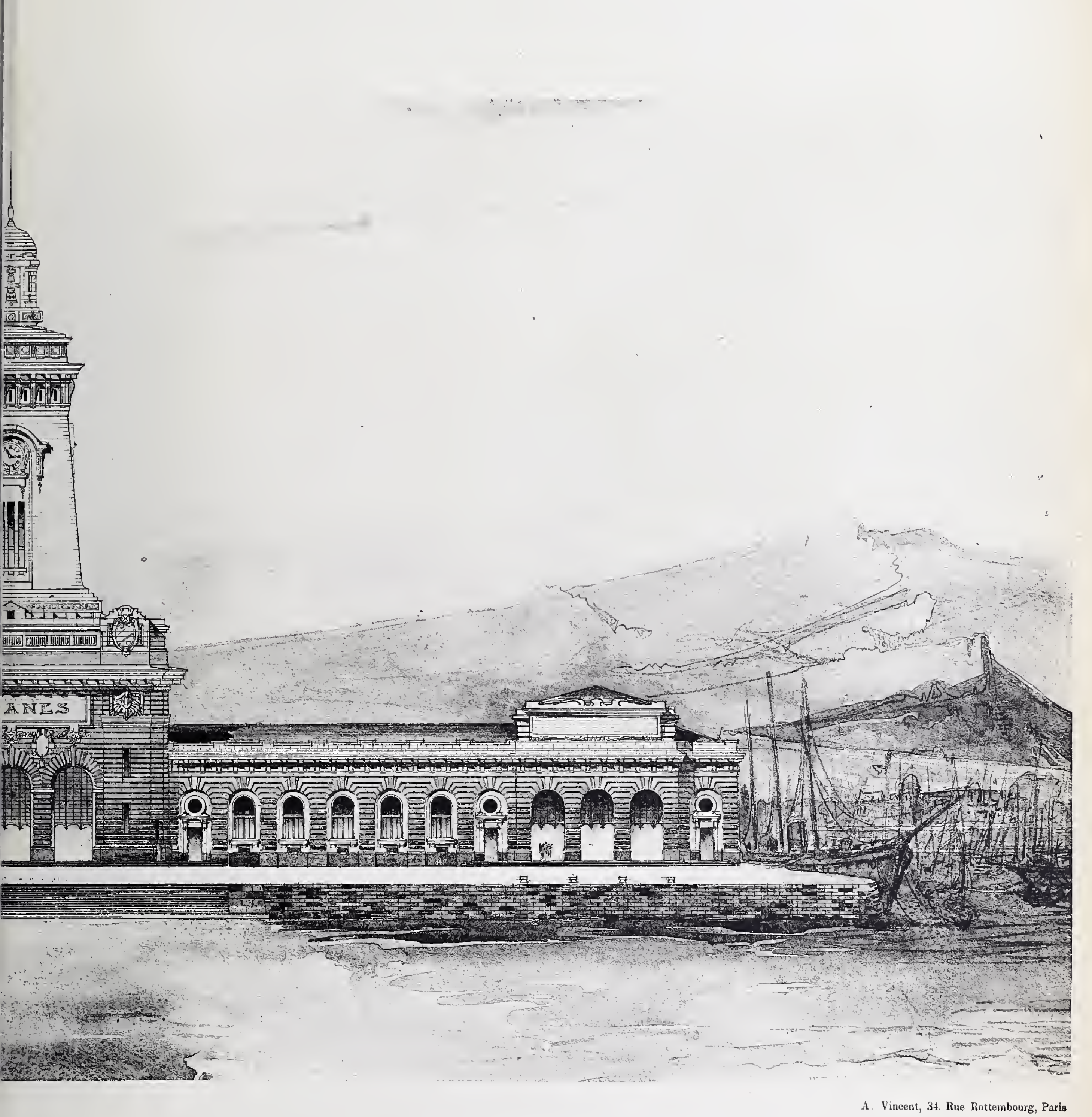
ÉCOLE NATIONA E

CONCOURS D'ARCHITECTURE DE



UNE DOUA E

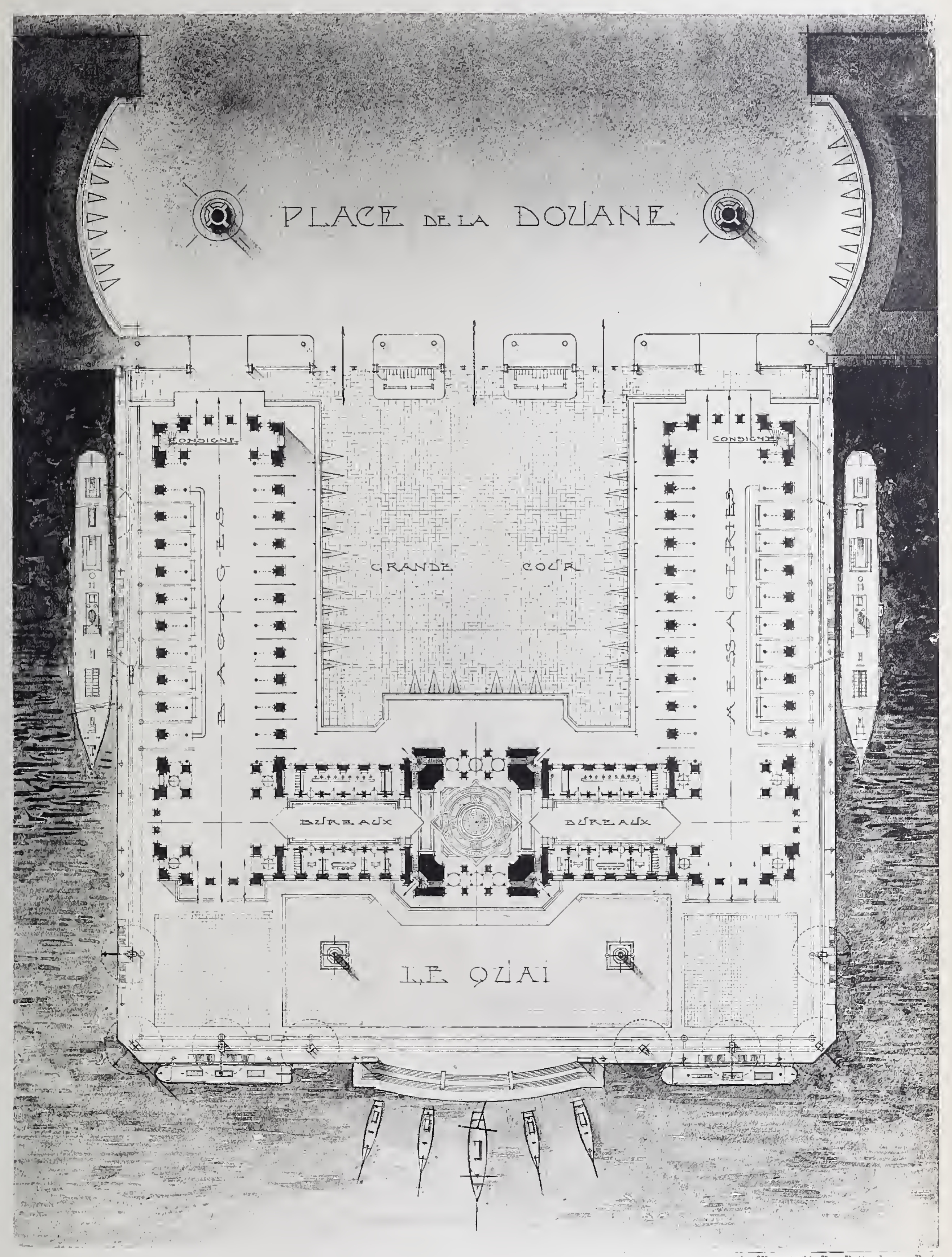
1re Médaille - M. WALV



A. Vincent, 34. Rue Rottembourg, Paris

E MARITIME

N, Élève de M. HÉRAUD



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

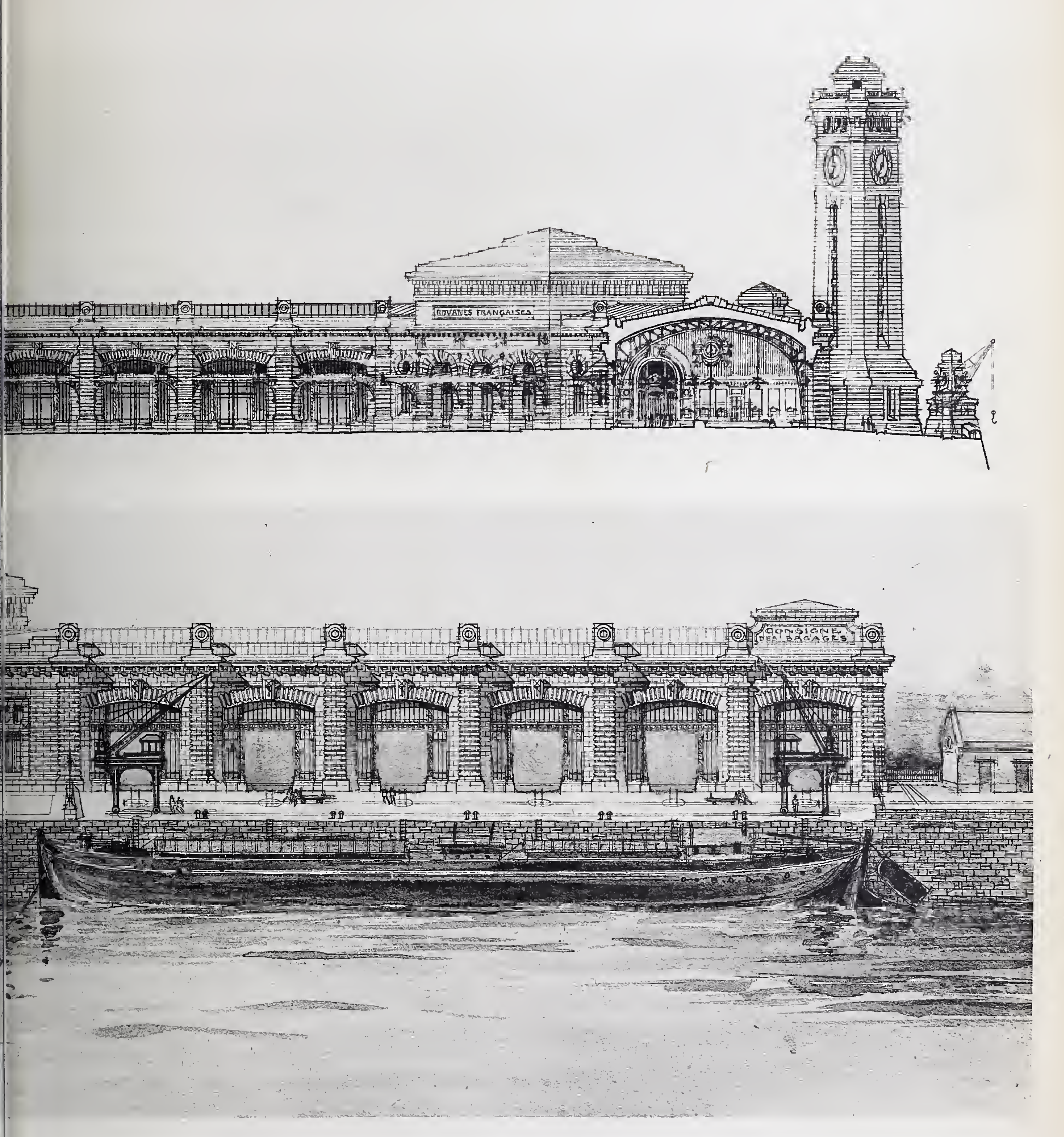
UNE DOUANE MARITIME

1re Médaille - M. WALVEIN, Élève de M. HÉRAUD

ÉCOLE NATIONALE
CONCOURS D'ARCHITECTURE D

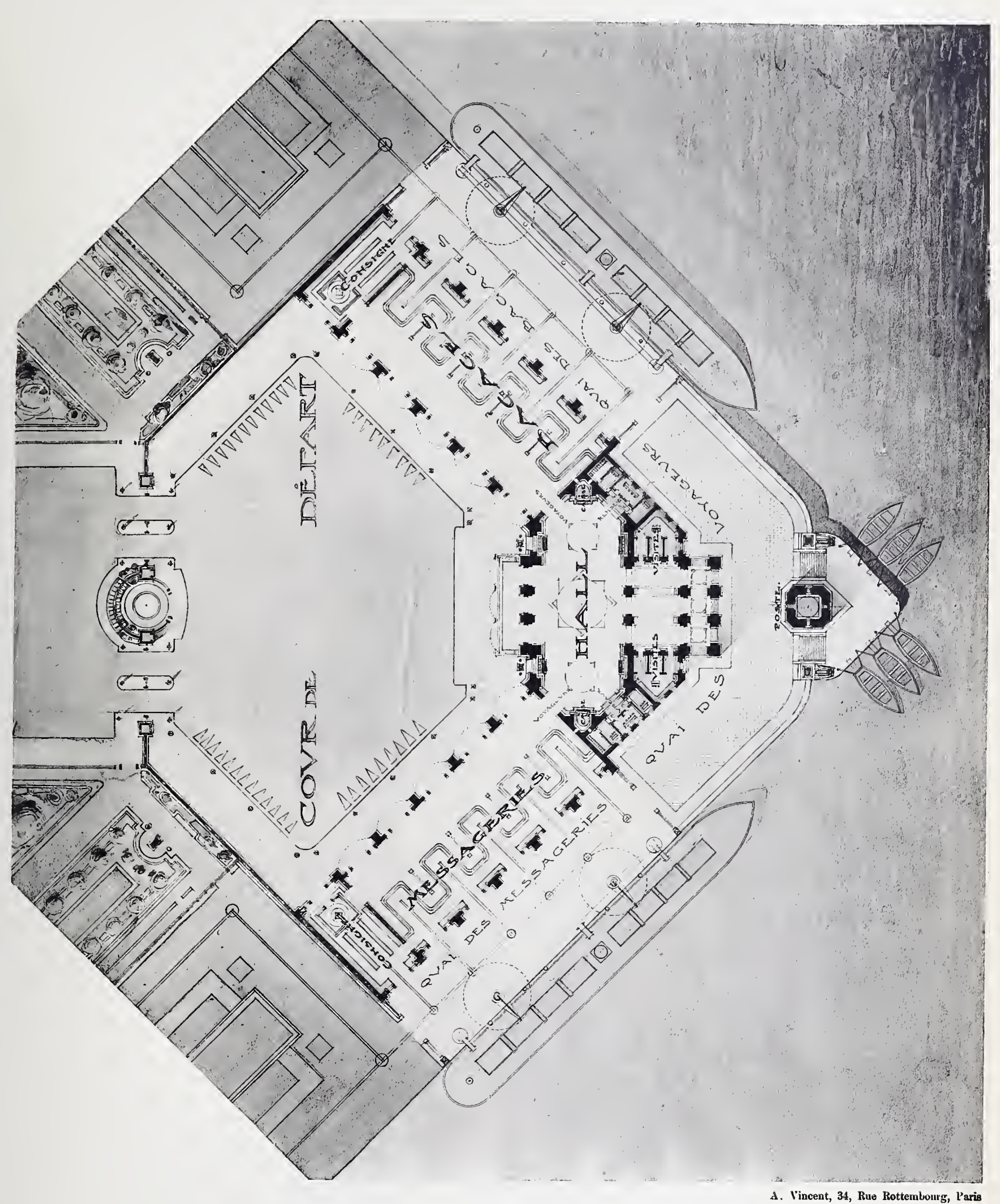


UNE DOUANE
1re Médaille - M. Paul



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

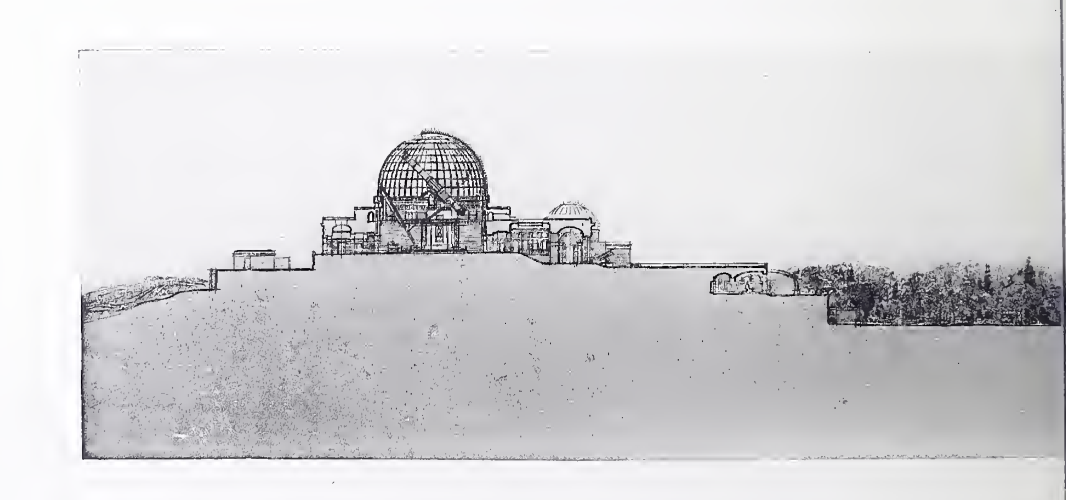
NE MARITIME
NRY, ÉLÈVE DE M. PASCAL



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

UNE DOUANE MARITIME

1re Médaille - M. Paul HENRY, Élève de M. PASCAL



CONCOURS POUR LE GRAND PRIX DE ROME -

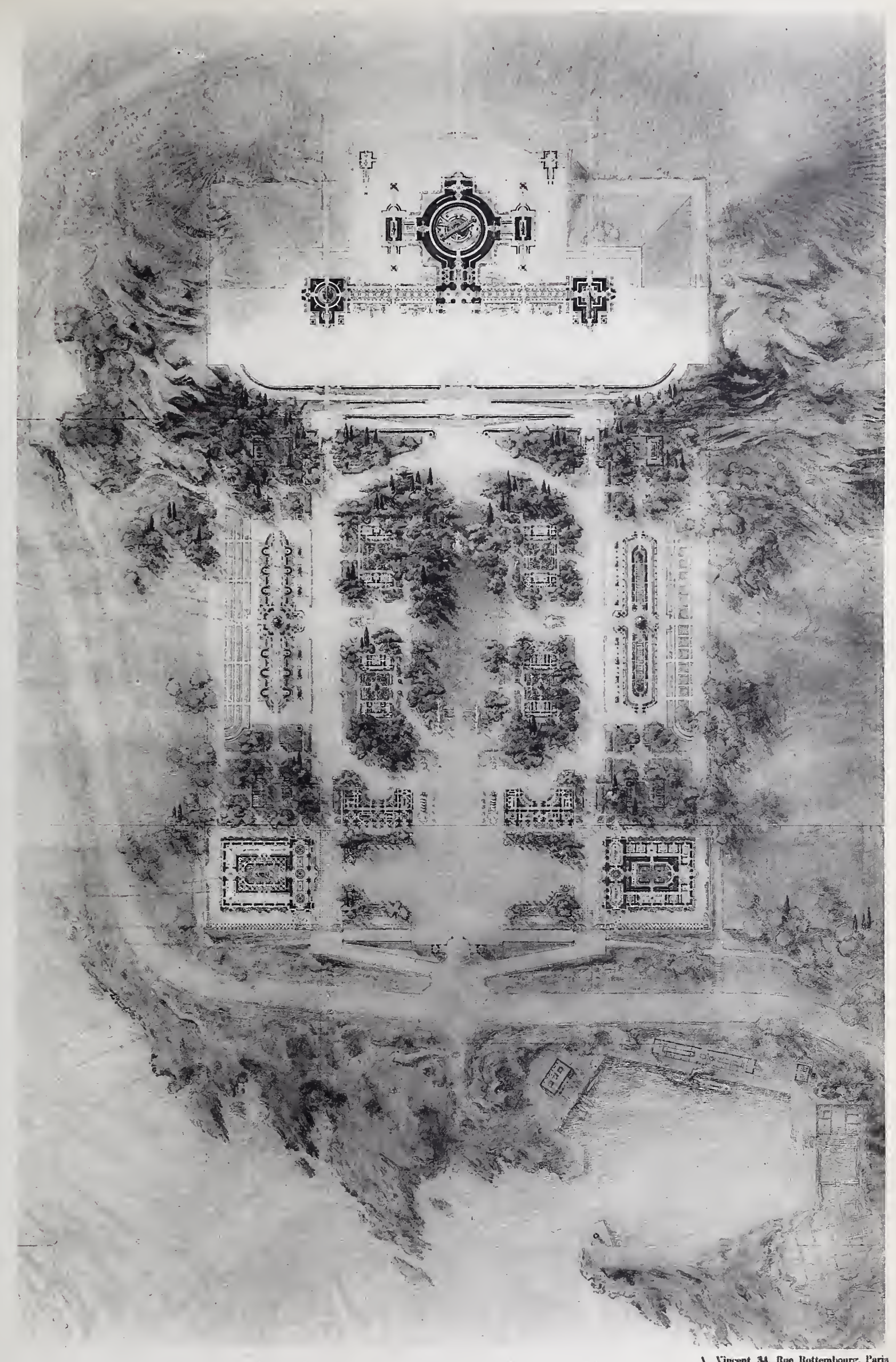
GRAND PRIX - M. NICOD, ÉLÈV



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

N OBSERVATOIRE ET UNE STATION SCIENTIFIQUE

E MM. GUADET, PAULIN & DEGLANE



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

CONCOURS POUR LE GRAND PRIX DE ROME

UN OBSERVATOIRE ET UNE STATION SCIENTIFIQUE

GRAND PRIX - M. NICOD, ÉLÈVE DE MM. GUADET, PAULIN & DEGLANE

ÉCOLE NATIONALE D

CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'



CONCOURS POUR LE GRAND PRIX DE ROME - U

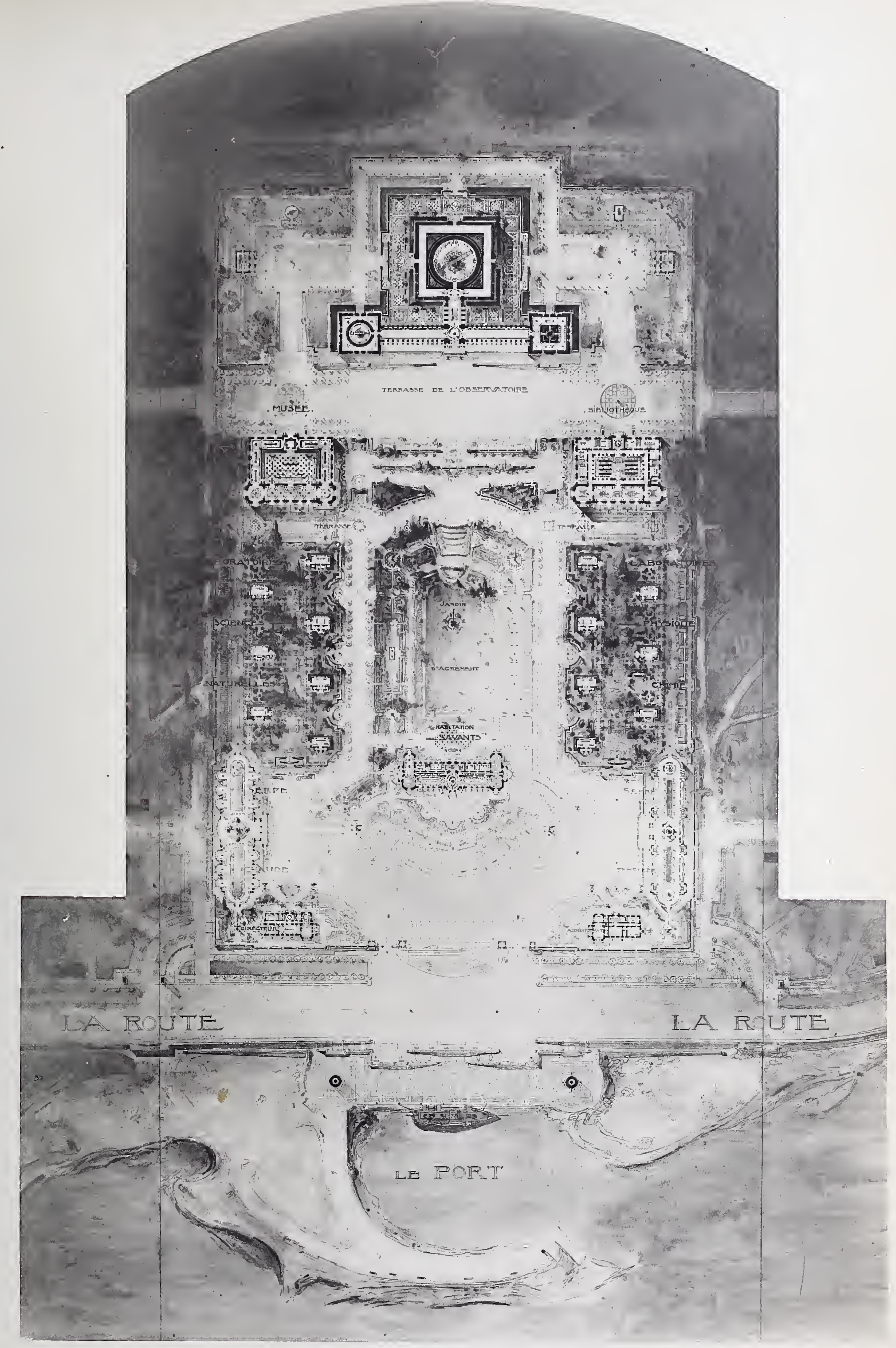
1er Second Grand Prix - M. DESA



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

U OBSERVATOIRE ET UNE STATION SCIENTIFIQUE

ESANDES, Elève de M. DEGLANE



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

CONCOURS POUR LE GRAND PRIX DE ROME

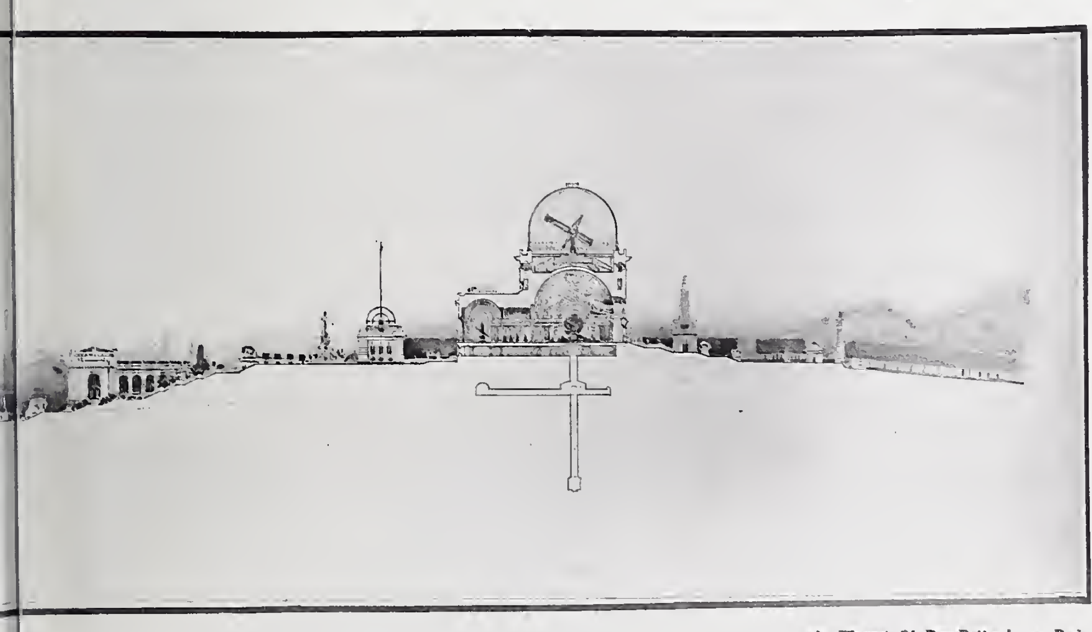
UN OBSERVATOIRE ET UNE STATION SCIENTIFIQUE

1er Second Grand Prix - M. DESLANDES, Élève de M. DEGLANE



CONCOURS POUR LE GRAND PRIX DE ROME -U

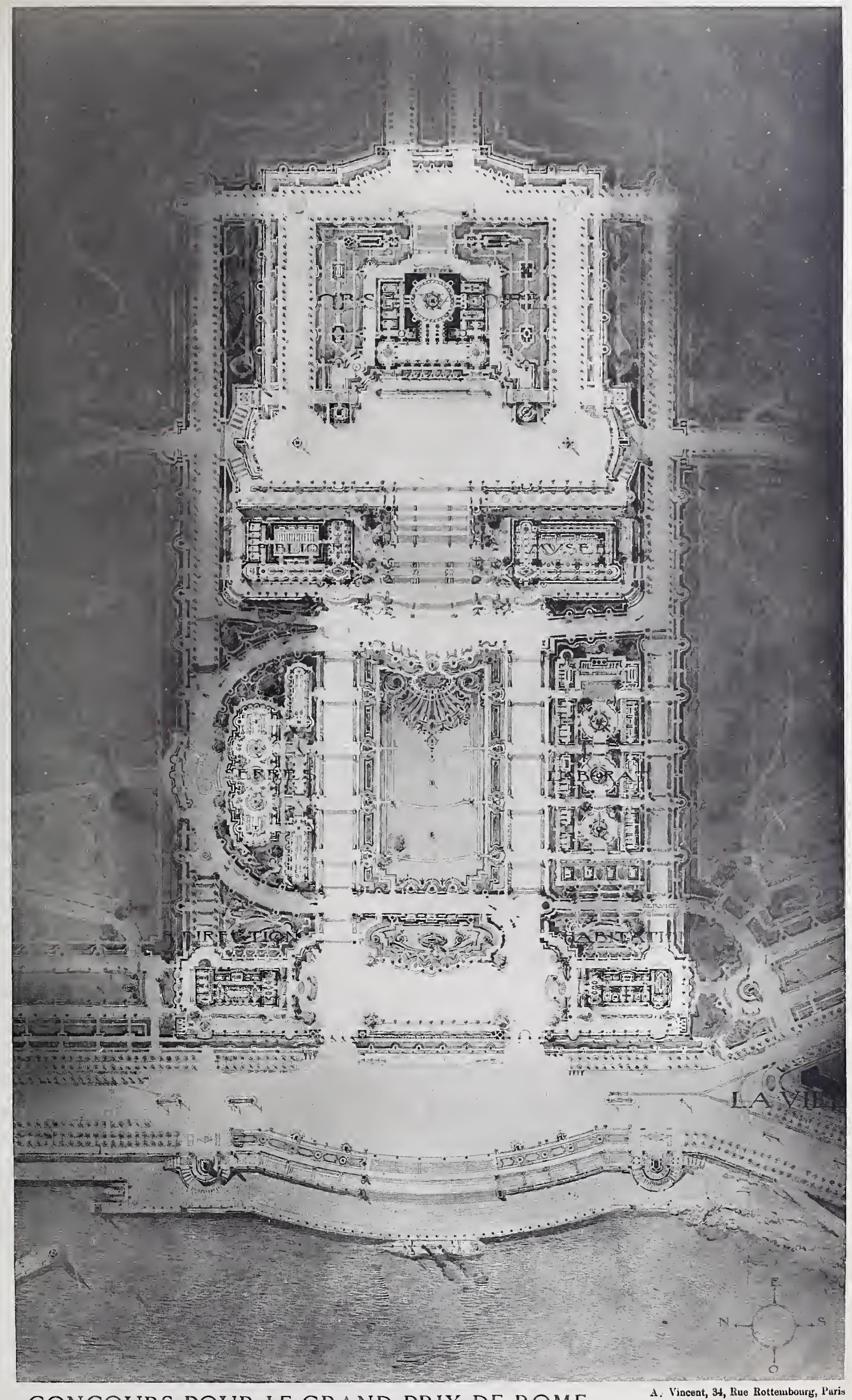
2me SECOND GRAND PRIX - M. I



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

U… OBSERVATOIRE ET UNE STATION SCIENTIFIQUE

…SSOIS, Élève de M. PASCAL



A. Vincent, 34, Rue Rottembourg, Paris

CONCOURS POUR LE GRAND PRIX DE ROME

UN OBSERVATOIRE ET UNE STATION SCIENTIFIQUE

2me SECOND GRAND PRIX - M. BOUSSOIS, ÉLÈVE DE M. PASCAL

